



Etude d'impact économique, environnemental et social des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

Décembre 2023



Table des matières

INTRODUCTION	7
VOLET ECONOMIQUE	11
1. Méthodologie de calcul d’impact économique sur un territoire de référence	12
1.1. Définition	12
1.2. Précautions méthodologiques.....	13
1.3. Évaluation de l’impact secondaire.....	14
1.4. Dimension temporelle	15
1.5. Territoires de référence	16
1.6. Sources d’injection	17
1.7. Collecte des données.....	18
2. Calcul de l’impact économique	19
2.1. Impact économique sur le territoire Savoie Mont Blanc	20
2.1.1. Impact primaire	20
2.1.1.1. Impact primaire « visiteurs »	20
2.1.1.2. Impact primaire « organisation » sur le territoire de SMB.....	33
2.1.1.3. Synthèse impact primaire des Championnats du monde de ski alpin pour le territoire de Savoie Mont Blanc	35
2.1.2. Impact secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin pour le territoire de Savoie Mont Blanc	36
2.2. Impact économique sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.....	37
2.2.1. Impact primaire	37
2.2.1.1. Impact primaire « visiteurs »	37
2.2.1.2. Impact primaire organisation sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes	46
2.2.1.3. Synthèse impact primaire.....	47
2.2.2. Impact économique secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes.....	47
2.3. Impact économique au niveau national.....	48
2.3.1. Impact primaire	48
2.3.1.1. Impact primaire « visiteurs »	48
2.3.1.2. Impact primaire « organisation » pour le territoire national	56
2.3.1.3. Synthèse impact primaire des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023	56
2.3.2. Impact économique secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin au niveau de la France.....	57

3. Recettes fiscales additionnelles	58
3.1. Recettes de TVA.....	58
3.2. Recettes de taxes de séjour.....	58
4. Indicateurs de notoriété et de satisfaction auprès des visiteurs	59
VOLET ENVIRONNEMENTAL	61
1. Présentation du volet environnemental	62
2. La perception des publics de l'écoresponsabilité de l'évènement	63
2.1. Point méthodologique.....	63
2.2. Principaux enseignements de l'enquête « visiteurs »	63
2.2.1. Un évènement perçu comme éco-responsable par les visiteurs	63
2.2.2. La question des transports, des déchets et de l'enneigement aux cœurs des attentions.....	65
2.2.3. Les visiteurs estiment que l'évènement a amélioré l'image « écoresponsable » du ski alpin.....	67
2.3. Principaux enseignements de l'enquête « équipiers ».....	68
2.3.1. Les équipiers ont majoritairement adopté des comportements respectueux de l'environnement durant l'évènement.....	68
2.3.2. Un évènement également perçu comme éco-responsable chez les équipiers bien que plus conscients des problématiques environnementales	69
2.4. Principaux enseignements de l'enquête « population locale ».....	73
2.4.1. Les impacts sur l'environnement très présents dans la perception des populations locales.....	73
2.4.2. Une perception des nuisances fortement corrélée au sentiment d'avoir été associé ou non à l'évènement	75
3. Indicateurs d'impacts environnementaux et les actions de Courchevel Méribel 2023	78
3.1. Point méthodologique.....	78
3.2. Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre	78
3.2.1. Le transport, principal poste d'émission de GES	79
3.2.2. Les modes de transport par type de public.....	82
3.2.3. Les émissions de GES par spectateur réduites de 34%	82
3.2.4. Des innovations et des carburants alternatifs en montagne.....	83
3.2.5. Une responsabilité partagée du BEGES	84
3.2.6. Compensation carbone	84
3.3. Transport	85
3.3.1. Les déplacements des visiteurs	85
3.3.2. Part des déplacements en mobilité durable.....	86

3.3.3.	Performance du plan transport mis en place par le comité d'organisation	87
3.3.4.	Synthèses des indicateurs « Transport »	87
3.4.	Restauration	89
3.4.1.	Part d'alimentation bio ou locale.....	89
3.4.2.	Part de repas végétariens	90
3.4.3.	Quantité de surplus alimentaire	91
3.4.4.	Synthèses des principaux résultats « Restauration »	92
3.5.	Les déchets	92
3.5.1.	Répartition par type de déchets valorisés.....	93
3.5.2.	Des efforts multiples de la part du comité d'organisation sur la quantité de plastique à usage unique mis en circulation	93
3.5.3.	Un taux de réemploi de 80% sur l'ensemble des postes de consommation.....	95
3.5.4.	Des efforts effectués sur la mise en place du tri sélectif.....	95
3.5.5.	Synthèse des principaux résultats « Déchets »	96
3.6.	Achats	97
3.6.1.	Part des marchés ayant intégrés des clauses environnementales, de localité et/ou sociales.....	97
3.6.2.	Synthèse des principaux résultat « Achats »	98
3.7.	Energie / Eau.....	99
3.7.1.	Consommation d'énergie	99
3.7.2.	Une consommation d'eau dépendante des conditions d'enneigement naturel pour la production de neige de culture.	100
3.7.3.	Synthèse des principaux résultat « Energie / Eau ».....	100
3.8.	Sites / Biodiversité	101
3.8.1.	La restructuration de la piste des Jockeys et la création d'une retenue d'altitude, deux projets d'aménagement majeurs sur le domaine de Courchevel.....	101
3.8.2.	Des effets environnementaux importants évités, réduits et compensés sur le domaine de Courchevel.....	103
3.8.3.	Des actions concrètes mises en place par le comité d'organisation	104
3.8.4.	Synthèse des principaux résultats « Sites / Biodiversité »	105
4.	Diagnostic de résilience au changement climatique des Championnats du monde de ski alpin 2023 Courchevel Méribel.	107
4.1.	Rappel méthodologique	107
4.1.1.	Aléas climatiques et conséquences indirectes retenues	108
4.1.2.	Les trois temps de l'évaluation de la résilience de l'évènement	109

4.2.	La piste de compétition	110
4.2.1.	Principales sensibilités.....	110
4.2.2.	Principales capacités d'adaptation	112
4.2.3.	Enseignements complémentaires	113
4.2.4.	Point dur identifié.....	114
4.2.5.	Tableau de synthèse de la capacité de résilience de la piste de compétition	114
4.3.	Les athlètes.....	116
4.3.1.	Principales sensibilités.....	116
4.3.2.	Principales capacités d'adaptation remontées.....	116
4.3.3.	Enseignements complémentaires	117
4.3.4.	Tableau de synthèse de la capacité de résilience des athlètes	118
4.4.	Les spectateurs et téléspectateurs	119
4.4.1.	Principales sensibilités.....	119
4.4.2.	Principales capacités d'adaptation remontées.....	119
4.4.3.	Enseignements complémentaires	119
4.4.4.	Tableau de synthèse de la capacité de résilience des spectateurs.....	120
4.5.	Conclusions.....	121
4.6.	Revue critique - Retour sur la méthodologie	121
VOLET SOCIAL		122
Introduction : L'analyse de l'impact social des grands évènements sportifs internationaux		123
1	Point méthodologique.....	125
2	Les principaux enseignements sur le volet social	126
2.1	Une satisfaction générale et un consensus sur le déroulement de l'évènement, avec des motifs multiples de contentement	126
2.2	Des facteurs externes à l'organisation ont également contribué au succès de l'évènement.....	132
2.3	Un Comité d'organisation qui a su fédérer et faire preuve d'adaptabilité malgré les défis locaux	133
2.4	Un évènement qui a contribué à renforcer la visibilité du territoire et qui a généralisé des impacts positifs et négatifs	135
2.5	Une population locale conquise malgré quelques réticences initiales vis-à- vis de l'évènement, mais une marge de progrès identifiée pour renforcer son implication.....	139
2.6	Une perception mitigée des acteurs socioprofessionnels quant aux retombées économiques de l'évènement.....	145

2.7	Une forte mobilisation et une satisfaction des acteurs associatifs et acteurs locaux.....	147
2.8	Des interrogations des acteurs sur le volet environnemental.....	151
2.9	Une montée en compétence et une employabilité renforcée chez les équipiers.....	153
2.10	Inclusion des personnes en situation de handicap : des progrès significatifs dans l'accès aux sites et services.....	158
2.11	Un accès facilité à l'évènement pour les jeunes, les groupes et la population locale.....	162
2.12	Les défis de la mobilité confrontés à un système complexe de transports en commun.....	163
2.13	Une couverture médiatique importante.....	165
2.14	Des avancées significatives dans la promotion de la parité.....	167
2.15	Une participation limitée des établissements scolaires du fait du calendrier de la compétition pendant les vacances scolaires.....	168
2.16	Des actions qui restent limitées sur l'insertion, mais qui ont le mérite d'exister.....	173
2.17	Une pratique du ski qui peut se renforcer après l'évènement, mais un public globalement familier avec cette pratique sportive.....	174
ANNEXES	177
	Annexe 1 : Membres du Comité de Pilotage de l'étude.....	178
	Annexe 2 : Liste des indicateurs utilisés pour réaliser l'étude.....	179
	Annexe 3 : Questionnaire terrain pour récupérer adresse mail sur site pendant l'évènement.....	184
	Annexe 4 : Questionnaire « visiteurs ».....	185
	Annexe 5 : Questionnaire « équipiers ».....	195
	Annexe 6 : Questionnaire « population locale ».....	202
	Annexe 7 : Acteurs interrogés lors des entretiens.....	207
	Annexe 8 : Note sur les multiplicateurs pour la mesure de l'impact des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.....	208
	Annexe 9 : Evolutions des aléas climatiques étudiés.....	209
	Annexe 10 : Contributions des groupes de travail.....	209
BIBLIOGRAPHIES	216
PRESENTATION GROUPEMENT	217

INTRODUCTION



Introduction du rapport

Les Championnats du monde de ski alpin constituent le plus grand événement de sports d'hiver après les Jeux Olympiques et Paralympiques. La 47^{ème} édition de cet événement majeur s'est déroulée en France du 6 au 19 février 2023, dans les stations de Courchevel et de Méribel en Savoie. Les six disciplines programmées (descente, super-G, slalom géant, slalom, combiné alpin, parallèle) ont respectivement eu lieu sur les pistes du Roc de Fer (Méribel, épreuves féminines) et de l'Éclipse (Courchevel, épreuves masculines). C'est la quatrième fois que la France accueille l'évènement, après Chamonix en 1937 et 1962, puis Val d'Isère en 2009. Il s'agit d'un événement majeur pour le territoire hôte et la communauté du ski en France pour lequel un investissement et une mobilisation de moyens importants ont été réalisés, tant au niveau national que local.

Sur les deux semaines de compétitions, l'évènement a rassemblé 605 athlètes issus de 79 nations, 1 200 équipiers, 828 médias accrédités et plus de 150 000 spectateurs rassemblés en tribunes, en bord des pistes, dans les « fans zones » d'altitude, lors des cérémonies et du « ski festival ». Près de 100 millions de téléspectateurs, ont pu suivre la compétition, grâce aux 1136 heures de retransmission en direct, assurant une mise en lumière internationale des sites hôtes et renforçant leur notoriété et leur attractivité en termes de destination sportive et touristique.

Les organisateurs ont cependant souhaité faire de cet évènement bien plus qu'une simple compétition sportive. Le Comité d'Organisation a eu pour ambition d'organiser des Championnats du monde de ski alpin « *respectueux de l'environnement, porteurs de sens et inclusifs* »¹. Le projet a comporté un fort enjeu environnemental puisque l'évènement s'est tenu au cœur d'un écosystème fragile et menacé, aux portes du Parc national de la Vanoise, et sur le territoire de communes comptant plusieurs zones classées Natura 2000. Il s'est par ailleurs déroulé après une année 2022 ayant fait tomber de nombreux records en termes de températures élevées et de pluviométrie faible. Conscient de cet enjeu, les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont souhaité s'engager de façon volontariste et adopter une démarche vertueuse visant à préserver les écosystèmes. Ils sont ainsi devenus le premier événement de sports d'hiver en France à recevoir la certification ISO 20121.

La mesure de l'impact économique et touristique d'un grand évènement sportif et l'analyse des potentielles retombées positives en matière de cohésion sociale, de développement de la pratique sportive, d'attractivité du territoire et de respect de l'environnement sont des enjeux très importants pour l'Observatoire de l'Economie du Sport (OES) du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'OES a ainsi systématisé la réalisation d'étude d'impact des grands évènements sportifs internationaux (GESI) accueillis en France depuis celle sur l'UEFA EURO 2016®. C'est pour continuer à disposer d'éléments d'évaluation sur les GESI que le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a confié au consortium composé du Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges et des cabinets Spartner, Pluricité et Sport 1.5 la réalisation d'une étude d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023. Cette étude, comme celles réalisées précédemment, a pour but d'aider au pilotage des politiques publiques, dans un contexte de justification de l'efficacité des dépenses publiques et d'organisation récurrente de GESI en France. Les travaux ont été menés sous la direction d'un comité de pilotage composé du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques, de l'Observatoire de l'Economie du Sport, de la délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), du comité d'organisation Courchevel Méribel 2023, de la Fédération Française de Ski,

¹ Bilan démarche RSE, Courchevel Méribel 2023, avril 2023

de l'Agence Savoie Mont Blanc, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et des communes des Allues (Méribel) et Courchevel.

(Cf. annexe 1 - membres du comité de pilotage de l'étude)

Outre son caractère multidimensionnel (impact économique, social et environnemental), l'étude a porté sur trois échelons : un échelon local à l'échelle des départements de Savoie et de Haute-Savoie (aussi appelé "Savoie Mont Blanc" ; un échelon régional à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes ; et un échelon national à l'échelle de la France.

Conformément aux souhaits de l'OES et de son Conseil scientifique, l'étude renseigne un certain nombre d'indicateurs : 13 indicateurs pour le volet économique, 38 indicateurs pour le volet social et 35 indicateurs pour le volet environnemental. Différents types d'indicateurs ont été choisis :

- Des indicateurs quantitatifs (ex : nombre d'associations locales impactées par l'évènement) et des descripteurs d'impacts (ex : visibilité du territoire auprès du grand public).
- Des indicateurs de réalisation (ex : nombre de dispositifs mis en place par les organisateurs / partenaires).
- Des indicateurs d'impact (ex : prise de licences sportives et impacts sur les disciplines non concernées).
- Des indicateurs qui ont dû être renseignés par des tiers, avant l'évènement (ex : construction de nouveaux équipements sportifs, actions en faveur du développement de la pratique, offres spécifiques pour l'accueil des jeunes), pendant (ex : nuisances diverses, hausse de la délinquance / délits divers) et après (ex : souvenir durable de l'évènement).

La liste des indicateurs est à retrouver en annexe 2.

Modalités de collecte des données :

La collecte de données primaires fiables et de qualité constitue le principal facteur clé de succès de l'étude. Afin de mesurer l'impact économique, social et environnemental de l'évènement, différents modes de collecte des données ont été mis en place auprès de différents publics :

- **Analyse documentaire** : diverses sources documentaires mises à disposition par le CO ont été exploitées (bilan social de la démarche RSE, rapport d'activité billetterie, bilan financier, plan transport, bilan gestion des déchets, rapport bilan carbone, etc.).
- **Réalisation d'enquêtes auprès de différents publics** :
 - Enquête sur site : (517 réponses exploitables)
 - Une 1^{ère} enquête en face à face pendant l'évènement a été réalisée (en français et en anglais) afin de collecter les adresses électroniques et quelques informations de base auprès des visiteurs (détenteurs de billets et non détenteurs)
 - **(Cf. annexe 3 – Questionnaire terrain pour récupérer adresse mail sur site pendant l'évènement)**
 - Différents lieux de collecte ont été parcourus pendant 13 jours cumulés représentant 6 à 7 jours de compétition (village visiteurs, fans zones en altitude lors de la première semaine, remontées mécaniques sur site et à Brides-les-Bains, départ et arrivée des navettes). Des flyers « enquête visiteurs » et « enquête population locale » ont également été distribués aux commerçants locaux et aux acteurs du territoire (Courchevel / Méribel / Bozel / Brides-les-Bains).
 - Cette phase d'observation a permis aux différents membres du consortium de voir le fonctionnement de l'évènement de l'intérieur.

- Enquête en ligne visiteurs : (1278 réponses exploitables)
 - Un questionnaire en ligne a été administré après l'évènement auprès des détenteurs de billets afin de recueillir des informations plus détaillées (durée du séjour, type et montant des dépenses) permettant de réaliser l'étude d'impact économique, social et environnemental.
 - **(Cf. annexe 4 – Questionnaire visiteurs)**
- Enquête en ligne équipiers : (506 réponses exploitables)
 - Un questionnaire à destination des équipiers (bénévoles ayant contribué à organiser l'évènement) pour renseigner le volet social et environnemental a également été administré après l'évènement.
 - **(Cf. annexe 5 – Questionnaire équipiers)**
- Enquête en ligne population locale : (1159 réponses exploitables)
 - Une enquête à l'attention de la population locale a été partagée sur le terrain pendant l'évènement et diffusée sur les réseaux sociaux après l'évènement via la solution Made in vote².
 - **(Cf. annexe 6 – Questionnaire population locale)**
- **Conduite d'entretiens avec les parties prenantes** : différents entretiens ont été menés afin de consolider et de compléter les données obtenues.
 - Membres du CO, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, Fédération française de ski, exploitants des domaines skiables, Agence Savoie Mont Blanc.
 - **(Cf. annexe 7 – Acteurs interrogés lors des entretiens)**

La collecte des données s'est également appuyée sur les différents travaux réalisés par l'Université Savoie Mont Blanc, The Shift, l'Office de Tourisme, et le Comité d'organisation pour éviter de solliciter plusieurs fois les mêmes personnes et dans un but de consolidation.

Il convient ici de souligner que le Comité d'organisation a fait preuve d'une grande implication en prenant en charge l'envoi des questionnaires auprès des visiteurs et des équipiers après l'évènement et, plus largement, en mettant à notre disposition ou en facilitant la collecte de toutes les données nécessaires à nos travaux. Les autres populations accréditées (médias, prestataires, staff) n'ont de leur côté pas pu faire l'objet d'une enquête spécifique. L'ensemble des enquêtes post-évènement ont été mises en ligne pendant un peu plus d'un mois entre le 15 mars et le 19 avril 2023.

Les différentes données exploitées sont détaillées dans les différentes parties du rapport.

Ce document présente les résultats des volets économique, social et environnemental de l'étude.

² Pour en savoir plus : <https://www.madeinvote.com/>



Etude d'impact économique

1. Méthodologie de calcul d'impact économique sur un territoire de référence

Cette étude d'impact économique s'inscrit à la suite de celles menées lors de grands évènements sportifs internationaux en France. Le cadre méthodologique développé lors des études sur l'UEFA EURO 2016³, la Ryder Cup 2018⁴ ou encore sur la Coupe du monde féminine FIFA 2019⁵ qui s'appuyait sur le guide méthodologique de la DGE (2010)⁶ a ainsi été repris comme base de référence.

La volonté de l'OES est ainsi de développer une méthodologie standardisée et pérenne afin de pouvoir assurer un suivi et une comparabilité des travaux entre GESI. Il convient toutefois de souligner que cette standardisation est achevée sur le plan de l'impact économique (travaux EURO 2016, Ryder-Cup 2018, Coupe du Monde féminine 2019 et désormais Championnats du monde de ski alpin 2023) mais reste encore à stabiliser sur les volets sociaux et environnementaux.

1.1. Définition

La notion d'impact économique fait souvent l'objet de multiples confusions et approximations. Il est pourtant primordial de disposer d'une définition correcte pour éviter la tendance habituellement constatée dans les études à une surestimation systématique de l'impact réel.

De façon générale, l'impact économique d'une activité donnée sur un territoire s'apprécie d'une double façon :

- D'une part, il faut raisonner de façon contrefactuelle, c'est-à-dire comparer deux états de l'économie locale, l'un avec et l'autre sans l'activité. Dans le cas des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, il s'agit de déterminer ce que leur organisation rapporte éventuellement au(x) territoire(s) hôte(s) par rapport à la situation hypothétique où l'évènement ne se serait pas déroulé sur ce(s) territoire(s).
- D'autre part, il faut raisonner en valeur ajoutée nette et éviter la confusion avec le poids économique tel que mesuré par exemple par le chiffre d'affaires de l'évènement. L'impact économique d'un évènement sportif évalue en effet la richesse nette créée au sein d'un territoire du fait de son organisation.

Limites méthodologiques

Dans le contexte de la crise Covid, il a été impossible de mobiliser dans l'étude les données clés touristiques et économiques pour les saisons d'hiver 2020-2021 et 2021-2022 (saison blanche pour la 1ère car stations fermées et déficit de touristes étrangers pour la 2ème avec l'interdiction de sortie de territoire des Anglais). L'exercice contrefactuel a donc été rendu plus complexe, les dernières saisons "normales" étant 2018-2019 et 2019-2020.

³ Étude sur l'impact économique de l'Euro 2016, CDES, Keneo, 2017

⁴ Étude sur l'impact économique, médiatique, environnementale et social de la Ryder Cup 2018, CDES, MKTG, KANTAR, Eeva 2019

⁵ Étude sur l'impact environnemental et socio-économique de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019, Utopies, 2020.

⁶ La mesure de l'impact économique d'un évènement touristique, Eric MAURENCE, 2010 (réédition 2014)

1.2. Précautions méthodologiques

De nombreuses études d'impact économique de grands événements se caractérisent par une définition approximative de ce concept. Elles parlent plus volontiers de « retombées économiques » et débouchent souvent sur une surestimation considérable de l'impact réel. La seule solution valide théoriquement consiste à **mesurer l'impact d'un événement sur un territoire donné en référence à la situation dans laquelle l'événement n'aurait pas lieu**. La méthodologie de la DGE a raison de rappeler que « *calculer un impact consiste à mesurer un différentiel, un écart entre deux situations : avec et sans l'événement* »⁷.

La réalisation d'un calcul d'impact économique impose de faire preuve d'une grande rigueur méthodologique et de tenir compte d'un certain nombre de paramètres. De multiples erreurs sont en effet couramment commises, conduisant systématiquement à une surestimation de l'impact économique des événements sportifs internationaux.

Parmi les erreurs traditionnellement observées, nous pouvons notamment signaler :

- **La non-prise en compte de l'effet de substitution.** Selon la théorie économique, les dépenses en lien avec l'évènement ayant été financées en partie par des revenus internes au territoire (subventions locales, recettes de billetterie provenant de spectateurs résidents, sponsors locaux, etc.) doivent être neutralisées. En effet, si l'évènement n'avait pas eu lieu ces dépenses auraient été réalisées malgré tout dans d'autres secteurs et/ou pour d'autres activités. Elles ne doivent donc pas intégrer le calcul d'impact puisqu'elles ne sont pas déterminées par la tenue de l'évènement en question sur le territoire ; elles auraient été effectuées peu importe la situation.
Au même titre, les dépenses réalisées par les habitants du territoire ou par les spectateurs de l'évènement venus pour d'autres raisons que la manifestation sportive ne peuvent être prises en compte.
- **La non-prise en compte des fuites hors territoire.** Pour livrer l'évènement, un organisateur peut avoir recours à des prestataires externes au territoire-hôte. Dans la mesure où une partie de ces dépenses externes sont financées à l'aide de revenus internes, elles constituent des fuites économiques qui doivent être déduites.
- **La non-prise en compte de l'effet d'éviction.** Si les événements sportifs disposent d'une capacité d'attraction certaine auprès de certains visiteurs, leur accueil peut également engendrer des effets négatifs en termes de fréquentation touristique. Craignant certaines nuisances (renchérissement du prix de certains services, saturation des capacités hôtelières ou routières, nuisances sonores, etc.), des personnes qui avaient programmé un séjour au sein du territoire-hôte peuvent ainsi être conduites à décaler leur séjour dans le temps (dans ce cas, l'effet est neutre dans la mesure où cela constitue simplement un décalage temporel de dépenses) ou à l'annuler purement et simplement. C'est cet effet d'éviction qu'il convient d'intégrer afin d'appréhender l'impact économique réel de l'évènement sportif.
- **La réalisation de doubles comptes.** Les interactions financières entre les différentes parties prenantes doivent être précisément identifiées pour éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes dépenses. Par exemple, les dépenses de billetterie des spectateurs constituent des

⁷ La mesure de l'impact économique d'un événement touristique, Maurence, 2014, p. 12

recettes de l'organisateur qui les redépense lui-même pour partie localement afin de livrer l'évènement. Il convient donc de ne comptabiliser ces éléments qu'une seule et unique fois pour éviter des doubles-comptes et donc une surestimation de l'impact.

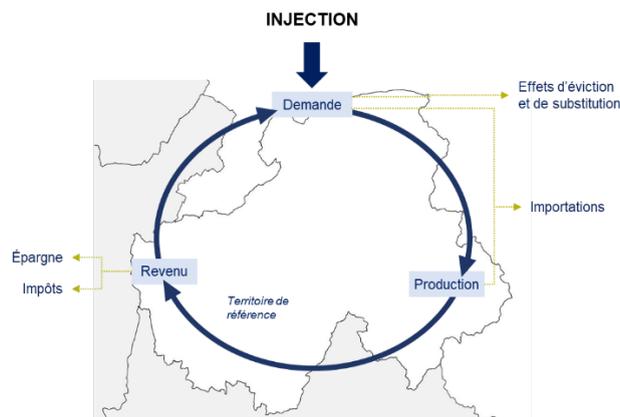
Pour éviter de surévaluer l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin, nous avons apporté un grand soin à éviter de telles erreurs et présentons toujours en toute transparence les hypothèses posées pour effectuer le calcul.

1.3.Évaluation de l'impact secondaire

L'impact économique des grands événements sportifs est généralement évalué à partir de trois types de modèles pour le calcul de l'impact secondaire : des modèles input / output, des modèles d'équilibre général calculable et des modèles keynésiens. Ces trois types de modèles présentent des difficultés spécifiques de fonctionnement et de ce fait ils sont plus ou moins fiables selon l'information disponible.

Le modèle keynésien est celui prescrit par l'OES et nous apparaît parfaitement adapté à l'évaluation de l'impact économique de court terme d'un grand événement sportif ou culturel. Il peut être schématisé de façon simple sur le schéma ci-dessous.

Graphique 1 : Effets produits par un choc externe de demande



Une injection externe de revenus sur un territoire donné en lien avec un événement sportif ou culturel provoque une augmentation de demande, qui entraîne une augmentation de production et une distribution de revenus, puis à nouveau un accroissement de demande. Des fuites hors circuit se produisent autour de l'épargne, des impôts, des importations, voire des effets d'éviction. Pour mesurer l'impact total découlant de cet impact primaire, on utilise un multiplicateur qui sera plus ou moins sophistiqué selon la disponibilité de l'information en matière de propensions à épargner, à importer, à dépenser, du territoire de référence. Le modèle keynésien pose l'enjeu d'une définition correcte du multiplicateur.

Nous mettrons donc l'accent sur la qualité de la détermination de l'impact primaire grâce à la mobilisation d'une information de qualité. Les travaux antérieurs réalisés par notre consortium nous permettent de cerner les difficultés à dépasser pour collecter une information de première main. C'est à la fiabilité de l'évaluation de l'impact primaire qu'il faut s'attacher si on ne veut pas voir les erreurs

d'appréciation s'amplifier par le jeu du multiplicateur, quand on passe à l'impact secondaire (qui se détermine en fonction de l'impact primaire).

Pour ce dernier, il faudra calculer au mieux un multiplicateur macroéconomique qui doit rester dans la fourchette des études académiques déjà menées. Nous présenterons ultérieurement la conceptualisation de notre multiplicateur pour calculer l'impact total des événements retenus dans le cadre de notre étude (voir calculs en annexe 8).

1.4. Dimension temporelle

Tout événement se caractérise par un cycle de vie constitué de trois phases : préparation, déroulement et héritage. La durée de ces trois phases dépend de l'ampleur de l'événement. Ces trois phases, tout en étant interdépendantes, présentent des spécificités compte tenu de la nature des actions engagées et de leur impact :

- Dans la **phase de préparation**, ce sont essentiellement des opérations d'investissement qui sont réalisées. L'impact économique peut être très important si l'événement nécessite la mise en place de nombreuses infrastructures directement liées à la tenue de l'événement ;
- Dans la **phase de déroulement** à court terme, l'impact se fera essentiellement par le biais des dépenses d'organisation et des dépenses visiteurs ;
- Dans la **phase d'héritage**, il s'agit d'évaluer la trace que l'événement va laisser sur le territoire d'accueil, son impact de long terme sur le développement du territoire.

Pour les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, l'option prise dans le CCTP est la suivante : « **L'étude se base sur les éléments collectés pendant les trois mois suivants le démarrage de la compétition.** Il s'agit donc de mesurer l'impact économique de court terme, le supplément (ou déficit) d'activité économique, de ressources et d'emplois découlant de l'organisation de la manifestation et de la présence, sur le territoire, d'acteurs économiques venus à son occasion (individus ou structures, panier moyen, etc.). Les impacts économiques de moyen et long terme n'entrent pas dans le cadre de cette étude, notamment l'impact généré par les investissements réalisés à l'occasion de l'organisation de la manifestation, comme l'adaptation des infrastructures de transport ou d'accueil, ou les effets découlant de l'exposition médiatique de la France au niveau international (amélioration de la notoriété et de l'image, renforcement de l'attractivité...) ».

Il s'agit donc de mener un calcul d'impact économique de court-terme, excluant notamment toute la dimension « héritage ».

Le calcul d'impact économique de court terme *ex-post* apparaît aujourd'hui comme étant le plus fiable, ce que souligne d'ailleurs le guide de la DGE. D'une part, on élimine le risque de surévaluation avec des hypothèses plus ou moins ambiguës dans le cas du calcul *ex-ante*. D'autre part on évite un calcul très difficile dû à la présence d'externalités dans le cas de l'évaluation de l'héritage.

Un autre avantage au calcul de court terme est à souligner : d'un point de vue politique, il est intéressant de mettre en avant ce qu'un pays, une région (Auvergne-Rhône-Alpes) ou des départements de Savoie ou de Haute-Savoie peuvent attendre concrètement de l'accueil d'un grand événement sportif. L'impact économique de court terme calculé de manière robuste peut contribuer à communiquer de façon efficace et transparente auprès de l'opinion publique sur les apports éventuels des grands événements sportifs.

1.5.Territoires de référence

L'impact économique d'un évènement sportif ne peut s'appréhender qu'en référence à un territoire précisément déterminé. Conformément au cahier des charges de l'étude et au souhait du Comité de pilotage, trois territoires ont été retenus pour l'étude d'impact économique des Championnats du monde de ski alpin :

- Savoie Mont Blanc ;
- Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) ;
- France.

Il convient de préciser ici que retenir trois territoires de référence différents implique de facto de réaliser trois études d'impact économique différenciées, les flux entrants/sortants variants d'un territoire à un autre :

- Une dépense à Méribel ou Courchevel d'un visiteur résidant à Lyon sera considérée comme une injection dans le cas de l'étude d'impact à l'échelle Savoie Mont Blanc. En revanche elle sera neutralisée, au titre de l'effet de substitution, dans le cadre de l'étude d'impact économique au niveau de la région AURA ou au niveau de la France.
- Une dépense du Comité d'organisation financée à l'aide de ressources allouées par la Fédération internationale de ski et réalisée auprès d'un prestataire parisien sera considérée comme une fuite dans le cas de l'étude d'impact économique de Savoie Mont Blanc ou pour la région AURA mais comme une injection dans le cas de l'étude d'impact national.

De plus par rapport à la théorie de la base qui sous-tend notre calcul, les activités motrices sont celles qui intègrent au sein du circuit économique local de l'argent provenant de l'extérieur du territoire. On comprend ainsi l'importance d'une délimitation précise d'un (de) territoire(s) d'étude dans la mesure où cela conditionne en partie l'ampleur de la base économique en distinguant ce qui est intérieur de ce qui est extérieur en termes de financement, de dépenses ou encore de consommation.

Au niveau national, le calcul économique de l'impact de l'évènement s'intègre dans un modèle keynésien en économie ouverte. Pour faire tourner correctement un tel modèle, il est nécessaire de disposer d'une bonne information permettant d'évaluer précisément l'injection nette ainsi que le multiplicateur macroéconomique. C'est à ce double niveau de disponibilité d'une information de qualité que la plupart des surestimations de l'impact prennent leur origine. Il est donc primordial d'effectuer un calcul économique transparent et crédible dans la mesure où il fera inévitablement partie du débat public sur l'opportunité ou non d'accueillir un tel évènement et éventuellement d'y investir des fonds publics. Un calcul d'impact correctement mené permet de faire connaître le surcroît net d'activité macroéconomique généré par l'évènement et permet d'apprécier la rentabilité des fonds publics investis. Il est également intéressant pour mesurer l'attractivité internationale de la France dans le cadre de l'accueil de grands évènements sportifs. Il sera enfin possible d'apprécier l'impact macroéconomique de l'évènement sur l'emploi et sur les recettes fiscales additionnelles.

Au niveau régional et au niveau local, le calcul de l'impact économique revêt d'autres enjeux. En effet, les grands évènements sportifs n'ont pas un impact macroéconomique véritablement significatif quand on le rapporte au montant de Produit Intérieur Brut français (à titre d'exemple, l'impact économique de l'UEFA EURO 2016 avait été évalué à 1,3 milliard d'euros pour un PIB 2016 de 2 229 milliards d'euros soit une contribution de l'évènement à hauteur de 0,06%). Accueillir des évènements sportifs internationaux ne doit donc pas être réalisé à des fins de stimulations de la croissance économique nationale.

En revanche au niveau régional ou local, un grand événement sportif peut constituer un vrai levier de développement économique et social. Pour mesurer un tel impact, nous utilisons la théorie de la base dans sa version keynésienne. Le principe est le même qu'au niveau macro-économique : un choc externe de demande provoque un accroissement net de revenu qu'on peut mesurer au terme d'un effet multiplicateur. La difficulté du calcul provient là encore de la disponibilité de l'information à un niveau infranational, mais le principe du calcul est toujours le même : on retient uniquement les dépenses des agents extérieurs au territoire concerné ayant fait l'objet d'un financement externe et qui profitent à des agents résidant ou localisés dans ce territoire. On comprend l'importance de disposer de données fiables sur l'origine et la destination des dépenses et des revenus pour neutraliser les effets de substitution, intégrer les fuites et éviter les doubles-comptes.

1.6.Sources d'injection

L'impact économique est composé de deux sources principales d'injections de revenus dans le(s) territoire(s) :

- **Les dépenses d'organisation.** Le Comité d'organisation perçoit des recettes pour partie externes au(x) territoire(s) de référence et effectue des dépenses pour partie au sein du (des) territoire(s) de référence afin de livrer les Championnats du monde. L'enjeu réside dans le fait de repérer efficacement l'origine et la destination de chacun des flux monétaires de façon à identifier ce qui est interne ou externe au(x) territoire(s). La collaboration pleine et entière du Comité d'organisation a donc constitué une condition nécessaire à la bonne réalisation de l'étude d'impact économique.
- **Les dépenses des visiteurs.** Plusieurs catégories de visiteurs sont à retenir : les spectateurs ayant acheté des billets pour les Championnats du monde de ski alpin, ceux qui n'avaient pas de billets mais qui sont venus profiter de l'évènement dans certains espaces accessibles gratuitement (fans zones par exemple), les visiteurs en lien avec l'organisation que l'on retrouve traditionnellement dans les populations accréditées (officiels, délégations de skieurs, personnel médical, prestataires et fournisseurs, etc.). Seules les dépenses des visiteurs extérieurs au(x) territoire(s) venus spécifiquement dans le but de prendre part aux Championnats du monde de ski alpin sont retenues dans le calcul d'impact. En effet, les dépenses des résidents doivent être neutralisées au titre de l'effet de substitution. De même, les dépenses de visiteurs occasionnels, c'est-à-dire d'individus ayant profité de leur présence sur le(s) territoire(s) pour assister aux Championnats du monde de ski alpin sans que ceux-ci aient constitué le motif principal de leur venue. Par exemple, les dépenses de spectateurs en vacances au moment de l'évènement ayant profité de leur présence sur place pour assister aux épreuves sont exclues du calcul dans la mesure où elles auraient été réalisées même sans les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

1.7. Collecte des données

Concernant la mesure de l'**impact « organisation »**, les données ont été collectées grâce à la collaboration du Comité d'organisation (CO) des Championnats du monde Méribel-Courchevel 2023. La collaboration avec le CO a été particulièrement fluide et permis de travailler de façon fine sur le modèle de financement de l'épreuve et sur l'identification des dépenses.

Nous nous sommes ainsi appuyés sur les données comptables définitives compilées à l'issue de la tenue des Championnats du monde et non pas sur des éléments prévisionnels.

Le CO nous a mis à disposition l'ensemble des données nécessaires à la détermination de l'injection nette liée à l'organisation c'est-à-dire :

- L'identification géographique des sources de financement : participation de la Fédération Internationale de Ski (FIS), subventions des acteurs publics, recettes de sponsoring/hospitalités, recettes de billetterie.
- L'identification géographique des dépenses engagées pour organiser l'évènement.

Concernant la mesure de l'impact lié aux visiteurs, différents dispositifs de collecte de données ont été mis en œuvre :

- Une enquête électronique administrée par l'intermédiaire du CO à l'attention des détenteurs de billets nous ayant permis de collecter plus de 1400 questionnaires utiles.
- Une enquête en face à face administrée par notre consortium durant l'épreuve sur différents sites de l'évènement.
- N'ayant pas pu interroger les populations accréditées (à l'exception des équipiers), nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses quant à leurs dépenses en travaillant sur la base de données (anonymisée) transmises par le CO.

2. Calcul de l'impact économique

A la demande du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et en accord avec les membres du Comité de pilotage, l'étude d'impact économique se décompose à trois échelons territoriaux différents :

- Au niveau du territoire de Savoie Mont Blanc (SMB) composé des départements de Savoie (74) et de Haute-Savoie (74) ;
- Au niveau du territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) ;
- Au niveau de la France métropolitaine.

Il faut souligner ici que le choix de retenir trois territoires différents n'est pas neutre dans la mesure où il implique de mener non pas une, mais trois études différentes. Le fait d'élargir les frontières d'un territoire de référence implique en effet que des flux qui étaient potentiellement entrants à un niveau territorial donné ne le sont plus à un autre et inversement avec des flux sortants. Par exemple, la dépense du Comité d'organisation vers un prestataire localisé à Lyon génère de l'impact au niveau régional, dans la mesure où elle est financée par une partie de revenus externes à la région. A l'inverse, elle n'en génère pas au niveau de l'étude d'impact SMB dans la mesure où cette dépense est réalisée à l'extérieur.

Il convient également de veiller à garder à l'esprit que le montant de l'impact national ne correspond pas à la somme des impacts locaux. Aussi nous avertissons le lecteur que les données présentées ci-après ne se cumulent pas entre les différents échelons territoriaux.

Les trois parties qui suivent seront donc structurées de la même façon et permettront d'identifier pour chaque échelon territorial :

- Le montant de l'impact primaire (direct) provenant lui-même des dépenses des visiteurs extérieurs (c'est-à-dire ne résidant pas sur le territoire de référence) et d'une partie des dépenses d'organisation. L'évaluation de l'impact primaire revêt une importance capitale dans la mesure où les erreurs commises à ce niveau seraient démultipliées par la suite au moment de l'application du multiplicateur de dépense. Elle nécessite d'avoir accès à une information de première qualité, ce qui a été rendu possible en particulier grâce à l'excellente collaboration du Comité d'organisation (données comptables, relais des enquêtes).
- Le montant de l'impact total, par application d'un multiplicateur de dépenses, duquel nous déduirons l'impact secondaire (composé de l'impact indirect et induit).

2.1. Impact économique sur le territoire Savoie Mont Blanc

Le premier territoire de référence sur lequel porte nos travaux est celui composé des deux départements de Savoie et de Haute-Savoie, communément appelé "Savoie Mont Blanc" (SMB). Travaillant sur la base des différentes enquêtes et des données mises à notre disposition par le Comité d'organisation, nous avons pu identifier l'injection de revenus au sein de l'économie locale du fait de l'accueil des Championnats du monde de ski alpin.

2.1.1. Impact primaire

L'impact primaire (ou direct) des Championnats du monde de ski alpin provient de deux types d'injection :

- Des dépenses des visiteurs venus spécifiquement sur le territoire de SMB afin d'assister ou de prendre part (au sens large) à l'évènement.
- Des dépenses d'organisation des parties prenantes afin de livrer les épreuves.

2.1.1.1. Impact primaire « visiteurs »

Trois catégories différentes de visiteurs ont été prises en compte pour évaluer l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 :

- Les détenteurs de billets.
- Les spectateurs "fans zones", villages, cérémonies ou « ski festival » c'est-à-dire ceux n'ayant pas acheté de billets pour assister aux Mondiaux.
- Les populations accréditées ayant contribué à l'évènement de différentes manières.

Pour chacune de ces trois populations, seules les personnes ne résidant pas dans le territoire de SMB et indiquant être venues spécifiquement pour assister ou prendre part aux Championnats du monde seront considérées. Les personnes venues pour un autre motif (vacances, raisons professionnelles, etc.) et profitant de leur séjour sur place ne sont pas intégrées dans la mesure où ils constituent des visiteurs occasionnels et qu'elles auraient dépensé localement même sans l'évènement.

a) Les détenteurs de billets

Le rapport final de billetterie transmis par le Comité d'organisation nous a permis de prendre connaissance du nombre de billets émis. Au total, le CO a ainsi émis 48 620 billets pour les épreuves.

Cependant, certains spectateurs ayant acquis des billets pour assister à plusieurs épreuves, nous nous sommes appuyés non pas sur le nombre de billets vendus mais sur le nombre de spectateurs uniques afin d'évaluer l'impact économique. D'après les informations transmises par le Comité d'organisation, 24 326 spectateurs uniques munis d'un billet ont assisté aux Championnats du monde de ski alpin.

A partir de ces éléments et grâce aux données collectées par questionnaire, nous avons pu appréhender l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin sur les différents territoires.

Nombre de spectateurs uniques	24 326
--------------------------------------	---------------

Le rapport définitif d'activités nous renseigne également sur la provenance des spectateurs uniques.

Tableau 1 : Répartition des spectateurs uniques par lieu de résidence

Provenance	Pourcentage des spectateurs uniques	Nombre de spectateur unique
Savoie Mont Blanc	52%	12 649
Région Aura (hors SMB)	12%	2 919
France (hors Aura)	25%	6 082
Etranger	11%	2 676
Total	100%	24 326

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul d'impact, soit pour ce qui concerne le territoire de SMB, un volume de 11 677 spectateurs détenteurs de billets.

Tableau 2 : Prise en compte des spectateurs dans le calcul d'impact selon leur lieu de résidence

Provenance	Impact SMB
Région Aura (hors SMB)	2 919
France (hors Aura)	6 082
Etranger	2 676
Total	11 677

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les visiteurs détenteurs de billets **venus spécifiquement** pour assister à l'évènement. Pour cela, nous utilisons les données récoltées par questionnaire. Ainsi, parmi les détenteurs de billets provenant de la région AURA, 78% étaient venus spécifiquement pour l'évènement. Ce ratio est de 60% pour les détenteurs provenant de France (hors AURA) et 64% pour les étrangers.

Tableau 3 : Part des visiteurs « spécifiques » selon l'origine géographique

Provenance	Part de visiteurs « spécifiques »
Savoie Mont Blanc	Non-retenus dans les calculs (Effet de substitution)
Région Aura (hors SMB)	78%
France (hors Aura)	60%
Etranger	64%

Il convient de noter que ces pourcentages sont assez significativement moins élevés que ceux observés dans le cadre d'autres travaux que nous avons pu mener pour le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (UEFA EURO 2016®, Ryder Cup 2018), ce qui semble accréditer l'idée que, du fait de la période d'organisation de l'évènement (durant les congés scolaires des vacances d'hiver), un nombre relativement significatif de détenteurs de billets s'avèrent être des spectateurs occasionnels, c'est-à-dire que leur venue à Méribel ou Courchevel n'a pas été déclenchée par l'organisation des Championnats du monde de ski alpin. Ceux-ci doivent donc être exclus du calcul d'impact économique dans la mesure où ils auraient dépensé localement même en l'absence des Championnats du monde de ski alpin.

Le nombre de visiteurs uniques détenteurs de billets retenus pour effectuer le calcul d'impact sur le territoire de SMB figure dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Nombre de visiteurs intégrant le calcul d'impact selon l'origine géographique

Provenance	Impact SMB
Région Aura (hors SMB)	2 277
France (hors Aura)	3 649
Etranger	1 713
Total	7 639

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacun des détenteurs de billets retenus selon leur origine géographique. Ces paniers excluent les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) et qui intègrent les recettes du Comité d'Organisation afin d'éviter des doubles comptes. Ces dépenses intègrent en effet déjà les recettes du Comité d'organisation et lui servent à financer l'évènement.

Tableau 5 : Paniers moyens en fonction des origines géographiques

	<i>Visiteur AURA</i>	<i>Visiteur France</i>	<i>Visiteur étranger</i>
Panier moyen toutes dépenses	295,93 €	670,11 €	1 201,63 €
Panier moyen avec déduction des dépenses sur site et des dépenses hors territoire⁸	187,25 €	478,16 €	872,83 €

Sur la base de ces éléments, nous avons pu évaluer l'impact économique primaire provenant des dépenses des détenteurs de billets pour le territoire de SMB.

Tableau 6 : Impact des détenteurs de billets pour le territoire Savoie Mont Blanc

Impact SMB	Population concernée	Panier moyen de dépenses par personne	Impact
Région Aura (hors SMB)	2 277	187,25 €	426 368,25 €
France (hors Aura)	3 649	478,16 €	1 744 805,84 €
Etranger	1 713	872,83 €	1 495 157,79 €
Total	7 639		3 666 331,88 €

L'impact économique primaire provenant des détenteurs de billets s'élève à 3 666 332 € pour le territoire Savoie Mont Blanc.

b) Les spectateurs "fans zones"

De façon traditionnelle, une partie des visiteurs a pu venir assister aux Championnats du monde de ski alpin sans nécessairement avoir acquis de billets mais pour les vivre dans des zones de célébration telles que les fans zones. Particulièrement important pour certains évènements tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Coupe du monde ou le Championnat d'Europe de football, il semble toutefois que ce phénomène ait été assez limité dans le cas des Championnats du monde de ski alpin 2023.

Interrogés dans le cadre de l'enquête réalisée par notre consortium, un certain nombre de ces spectateurs « fans zone » ont indiqué qu'ils étaient **venus spécifiquement** pour l'évènement, contribuant à générer un impact économique pour le(s) territoire(s) de référence.

⁸ Les dépenses de transport entre le domicile et le lieu de compétition ont été exclues. 30% des dépenses faites sur les sites de la compétition intégrant les recettes du CO (intégration dans l'impact de l'organisation), nous ne tenons compte que de 70% des dépenses totales sur site.

En l'absence de données fiables relatives à la fréquentation des fans zones, nous avons reconstitué une population globale afin de pouvoir calculer l'impact provenant de ces spectateurs. Nous présentons les principales étapes de calcul ci-après.

A l'aide des données que nous avons récoltées, nous avons la capacité de déduire une population « fans zones » à partir de la population des détenteurs de billets. Nous estimons ainsi que le ratio entre les détenteurs de billets et les non-détenteurs de billets s'établit à 17,8%, ce qui signifie que pour 100 détenteurs de billets venus spécifiquement pour l'évènement, environ 18 spectateurs venaient en plus assister aux Championnats du monde depuis les fans zones officielles mais sans acheter de billets.

Nombre de spectateurs « fans zones » retenu	4 327
--	--------------

L'enquête que nous avons réalisée auprès de la population ayant assisté à l'évènement nous renseigne en parallèle sur la provenance des spectateurs « fans zones ».

Tableau 7 : Répartition des spectateurs « fans zones » par lieu de résidence

Provenance	Pourcentage des spectateurs « fans zones »	Nombre de spectateur « fans zones »
Savoie Mont Blanc	14,8%	641
Région Aura (hors SMB)	27,6%	1 196
France (hors Aura)	42,2%	1 827
Etranger	15,3%	663
Total	100%	4 327

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul. Nous devons donc tenir compte des origines des spectateurs par rapport au territoire de référence.

Nous obtenons donc les populations suivantes pour calculer l'impact économique.

Tableau 8 : Nombre de spectateurs « fans zones » extérieurs au territoire de référence

Provenance	Impact SMB
Région Aura (hors SMB)	1 196
France (hors Aura)	1 827
Etranger	663
Total	3 686

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les spectateurs fans zones venus spécifiquement pour assister à l'évènement.

D'après notre enquête, parmi les spectateurs « fans zones » provenant de la région AURA, 40% étaient venus spécifiquement pour l'évènement. Ce ratio est de 27% pour les détenteurs provenant de France (hors AURA) et 25% pour les étrangers. Ces données sont sans surprise encore plus réduites que pour les détenteurs de billets.

Les populations suivantes sont ainsi celles qui ont un impact sur le territoire de Savoie Mont Blanc.

Tableau 9 : Nombre de spectateurs « fans zones » retenus pour le calcul d'impact

Lieu de résidence	Nombre de spectateurs retenu
Région Aura (hors SMB)	478
France (hors Aura)	493
Etranger	163
Total	1 134

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacune des populations concernées. Comme pour les détenteurs de billets, nous avons exclu les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) puisque celles-ci sont des recettes du Comité d'organisation lui permettant de financer l'organisation de l'évènement.

Les données économiques liées à l'impact visiteur volet « fans zones » sont présentées ci-dessous.

Tableau 10 : Impact économique primaire provenant des spectateurs « fans zones » pour le territoire Savoie Mont Blanc

Impact SMB	Population concernée	Panier moyen	Impact
Région Aura (hors SMB)	478	337,17 €	161 167,26 €
France (hors Aura)	493	585,13 €	288 469, 09 €
Etranger	163	1 104,75 €	180 079, 14 €
Total	1 131		629 715,49 €

L'impact économique primaire des spectateurs « fans zones » s'élève à 629 715 € pour le territoire de Savoie Mont Blanc.

c) Les populations accréditées

Il s'agit de l'ensemble des personnes ayant été associées de façon directe ou indirecte à l'organisation et au déroulement des épreuves. A partir des documents transmis par le comité d'organisation, nous comprenons que les accrédités s'apparentent à cinq familles distinctes :

- La population « Teams » composée des délégations (sportives, sportifs et staff technique) et des membres de la fédération internationale de ski ;
- La population « Media & Broadcasters » qui a couvert l'évènement ;
- La population « Sponsors » soit les personnes invitées en contrepartie des soutiens financiers apportés à l'évènement ;
- La population « LOC » composée des officiels, des représentants de l'Etat, des invités et des salariés du comité d'organisation ;
- La population « Volunteers⁹ » composée des bénévoles mobilisés durant l'évènement.

Les données chiffrées concernant la fréquentation de ces cinq populations différenciées sont les suivantes.

Tableau 11 : Répartition des populations accréditées par famille

Type de population	Nombre d'accrédités durant l'évènement
Teams	2 404
Media & Broadcasters	984
Sponsors	95
LOC	2 916
Volunteers	1 631
Total	8 030

Concernant le calcul de l'impact économique de cette population accréditée durant l'évènement, nous appliquons les mêmes principes présentés précédemment à savoir : une venue spécifique pour l'évènement, une provenance de l'extérieur du territoire, des dépenses réalisées sur place. Nous nous assurons par ailleurs de ne prendre en compte que les dépenses non couvertes par le budget d'organisation afin d'éviter les doubles comptes.

L'ensemble des dépenses réalisées par les populations accréditées peut être répartie en quatre grandes catégories de dépenses :

- Des dépenses d'hébergement ;
- Des dépenses de restauration ;
- Des dépenses de transport ;
- Des dépenses annexes (tourisme, location de matériel) regroupées au sein d'une catégorie « autres dépenses ».

D'après les informations récoltées, certaines dépenses des populations ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Nous présentons ces données dans le tableau suivant.

⁹ Également appelés « Equipiers » dans la partie social du rapport

Tableau 12 : Dépenses restant à charge des populations accréditées

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters	À charge	À charge	À charge	À charge
Sponsors	À charge	À charge	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

Afin de calculer de la façon la plus précise l'impact réel des dépenses des populations accréditées nous avons pu récupérer plusieurs informations relatives aux différentes catégories.

Nous avons ainsi pris connaissance des données de fréquentation quotidienne pour chaque type de population ainsi que l'origine géographique des accrédités présents durant l'évènement. Par exemple, il y avait 805 accrédités « Media & Broadcasters » et « Sponsors » présents sur le territoire le 17 février 2023 ; 86 étaient résidents de la région AURA, 250 résidaient dans un autre département français et 471 vivaient à l'étranger.

○ **Les dépenses d'hébergement et de restauration**

La plupart des dépenses d'hébergement et de restauration ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Afin de ne pas faire de doubles-comptes, nous considérons donc que ces dépenses intègrent l'impact économique de l'organisation (voir section « Calcul de l'impact organisation ») et nous bornons notre calcul à l'ensemble des dépenses d'hébergement et de restauration réalisées par les accrédités et non prises en charge par le CO.

En nous appuyant sur les tickets moyens alloués à la restauration et à l'hébergement durant la tenue des Championnats du monde, nous retenons ainsi un budget restauration quotidien de 70 € (2 repas à 30 €, un petit déjeuner à 10 €) et un budget hébergement de 167 € par jour de présence sur l'évènement.

En croisant les deux données mentionnées à la fréquentation journalière du 27 janvier au 21 février, nous obtenons les éléments suivants.

Tableau 13 : Dépenses de restauration et d'hébergement des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 14 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses d'hébergement et de restauration

Type de dépenses	Impact SMB
Hébergement	2 043 913 €
Restauration	856 730 €

○ **Les dépenses de transport**

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes appuyés sur l'enquête visiteur que nous avons réalisée et considérons par conséquent les informations suivantes concernant les dépenses de transport.

Tableau 15 : Hypothèses concernant les dépenses de transport des populations accréditées

Type de dépense	Origine AURA	Origine France	Origine Etranger
Transport – lieu	80 €	173 €	189 €
Transport quotidien sur place	2 €	2 €	7 €

En nous appuyant sur la méthodologie d'impact, nous considérons néanmoins que les dépenses de transport pour se rendre sur place ne peuvent être considérées comme impactante pour le territoire de référence.

Elles n'intègrent que très marginalement le circuit économique que représente le territoire considéré. Nous appliquons néanmoins le panier « transport quotidien sur place » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

A noter que, tel que précisé par le CO, la population « Volunteers » provenait à 50% du territoire Savoie Mont Blanc, à 22% du territoire AURA, à 25% du territoire national et enfin à 3% de l'étranger.

Tableau 16 : Dépenses de transport des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport ¹⁰	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 17 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses de transport

Type de dépenses	Impact SMB
Transport	206 744 €

○ **Les autres dépenses**

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes là-aussi appuyés sur l'enquête « visiteurs » que nous avons réalisés et nous appuyons par conséquent sur les informations suivantes.

Tableau 18 : Hypothèses concernant les « autres dépenses » des populations accréditées

Type de dépense	Origine AURA	Origine France	Origine Etranger
Autres dépenses	4 €	19 €	22 €

Nous appliquons donc le panier « autres dépenses » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

¹⁰ Pour rappel, nous ne prenons pas en compte ici les dépenses de transport pour venir sur le lieu de compétition.

Tableau 19 : « Autres dépenses » des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	186 120 €
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	237 303 €
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	264 198 €
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	60 207 €

En appliquant les pourcentages de répartition des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire en lien avec les « autres dépenses ».

Tableau 20 : Impact primaire populations accréditées issues des « autres dépenses »

Type de dépenses	Impact SMB
Autres dépenses	714 136 €

○ **Impact primaire des populations accréditées**

En agrégeant les différentes catégories de dépenses des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire provenant de cette catégorie de visiteurs. Celui-ci s'établit à 3 821 523 € pour le territoire de Savoie Mont Blanc.

Tableau 21 : Impact primaire populations accréditées

Type de dépenses	Impact SMB
Hébergement	2 043 913,00 €
Restauration	856 730, 00 €
Transport	206 744, 14 €
Autres dépenses	714 136,12 €
Total	3 821 523,26 €

d) Synthèse impact primaire « visiteurs »

Sur la base des différentes étapes de calcul précédentes, nous évaluons l'impact primaire « visiteurs » des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 au niveau du territoire de SMB à 9 727 556 €.

Tableau 22 : Impact primaire « visiteurs »

Territoire	Détenteurs de billets	Spectateurs « Fans zones	Population accréditée	Impact primaire « visiteurs » SMB
SMB	3 666 331,88 €	629 715,49 €	3 821 523,27 €	8 117 570,64 €

Précisions sur l'effet d'éviction

Concernant le territoire de référence Savoie Mont Blanc, l'évaluation de l'effet d'éviction se base sur :

- La définition d'une période : la période prise en compte correspond aux 4 semaines commençant à la première semaine complète de février. Ce choix permet de prendre en compte les effets dus aux vacances et aux week-ends.
- La définition d'une année de référence. Une option aurait été de prendre la moyenne des années précédentes. Compte tenu de la période du COVID, la référence est calculée sur la base des saisons 2018-2019, 2019- 2020 et 2021-2022 sur la même période. Sur la base des données de l'Observatoire, on obtient une moyenne par jour de **440 000 nuitées sur cette période**
- La qualification d'une tendance « hiver 2022 – 2023 » au niveau national (massif de ski) en comparaison avec l'année de référence. Cette tendance s'avère positive avec, selon l'INSEE, une fréquentation hivernale 2022-2023 plus élevée de **+4%** en 2023 comparativement à la saison 2018-2019¹¹.
- La reconstitution d'une année 2023 en Savoie Mont Blanc sans Championnat du Monde de ski, ce qui nous conduirait à une moyenne de **458 000 nuitées par jour** (correspondant à une augmentation de 4% sur la base de 440 000 nuitées).

L'application de cette méthode tend à démontrer qu'il n'y a pas eu d'effet d'éviction à l'échelle du territoire Savoie Mont Blanc sur la période prise en compte (4 semaines à partir de la première semaine complète de février)

En effet, la moyenne effective de nuitées par jour réellement constatée en 2023 sur la période des 4 semaines incluant la période des Championnats du monde de ski alpin s'établit à **465 000 nuitées** par jour.

L'écart avec l'année de référence est donc égal à 7 000 nuitées ; il est supérieur à la moyenne de nuitées par jour en lien direct avec l'événement sur la durée de compétition (autour de 4000 nuitées par jour en cumulant spectateurs venus spécifiquement pour l'événement et populations accréditées). Les nuitées dues à l'événement peuvent donc être considérées comme additionnelles par rapport à une année 2023 sans Championnat du Monde de ski (si le nombre de nuitées dues à l'événement avait été supérieur à l'écart entre l'année 2023 sans Championnat du monde de ski et l'année 2023 réellement constatée, l'effet d'éviction aurait été non nul)

A fortiori, cet effet est nul à l'échelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes et à l'échelle nationale.

Il est important de rappeler les modalités d'analyse de l'effet d'éviction :

1. Dimension temporelle : l'effet d'éviction a été analysé à l'échelle des 4 semaines de février.
2. Dimension géographique : l'effet d'éviction a été analysé à l'échelle de Savoie Mont Blanc comme échelle la plus précise. Ce choix méthodologique a été fait en cohérence avec les territoires de référence pour le calcul de l'impact économique (Savoie Mont Blanc, Région Auvergne Rhône-Alpes, France).

L'effet d'éviction n'a pas fait l'objet d'une étude à l'échelle des communes hôtes de l'événement pendant la période de l'événement. L'analyse n'est donc pas contradictoire avec un taux de remplissage des établissements du territoire des stations inférieur aux années précédentes.

¹¹ Source : [Saison touristique d'hiver 2023 - Insee Focus - 298](#)

2.1.1.2. Impact primaire « organisation » sur le territoire de SMB

a) Approche méthodologique

Nous évaluons ici l'impact économique lié à l'organisation de l'évènement sur les trois territoires de référence retenus. Pour rappel, nous souhaitons ici calculer l'injection nette liée à l'organisation des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023. Pour ce faire, nous devons identifier les dépenses réalisées sur les différents territoires de référence tout en nous assurant qu'elles sont financées à partir de recettes provenant de l'extérieur de ces mêmes territoires.

Parmi les dépenses totales du Comité d'organisation, il convient de distinguer deux éléments :

- Le lieu de réalisation des dépenses (locales/externes) ;
- Le mode de financement (local/externe) de ces dépenses.

Pour rappel, l'impact économique primaire - aussi appelé impact économique direct - se définit comme l'injection nette de revenus externes au(x) territoire(s) d'étude, directement liée à l'accueil de l'évènement. Son évaluation nécessite d'une part de déterminer un territoire de référence servant de base à l'analyse et, d'autre part, de réaliser au préalable un travail d'identification du circuit économique de l'évènement. Ceci, afin de repérer les acteurs pouvant être à l'origine d'une injection de revenus au sein de ce territoire, mais également repérer les revenus ne transitant pas par l'économie locale ou les fuites hors circuit.

Ainsi, sur ces bases :

- Les dépenses locales financées à l'aide de revenus locaux sont neutralisées au titre de l'effet de substitution ;
- Les dépenses externes financées à l'aide de revenus locaux sont déduites dans la mesure où elles constituent des fuites hors circuit économie local ;
- Les dépenses externes financées à l'aide de revenus externes sont ignorées dans la mesure où il s'agit d'argent externe qui ne fait que transiter par le Comité d'organisation avant d'être reversé à l'extérieur du territoire ;
- Les dépenses locales financées à l'aide de revenus externes constituent l'injection brute.

	Financement local	Financement externe
Dépenses locales	Neutralisées (Effet de substitution)	Injection brute
Dépenses externes	Fuites	Ignorées (Hors circuit économique local)

Sur ces bases, l'impact primaire se calcule en déduisant les fuites de l'injection brute ce qui revient à appliquer la formule mathématique ci-après.

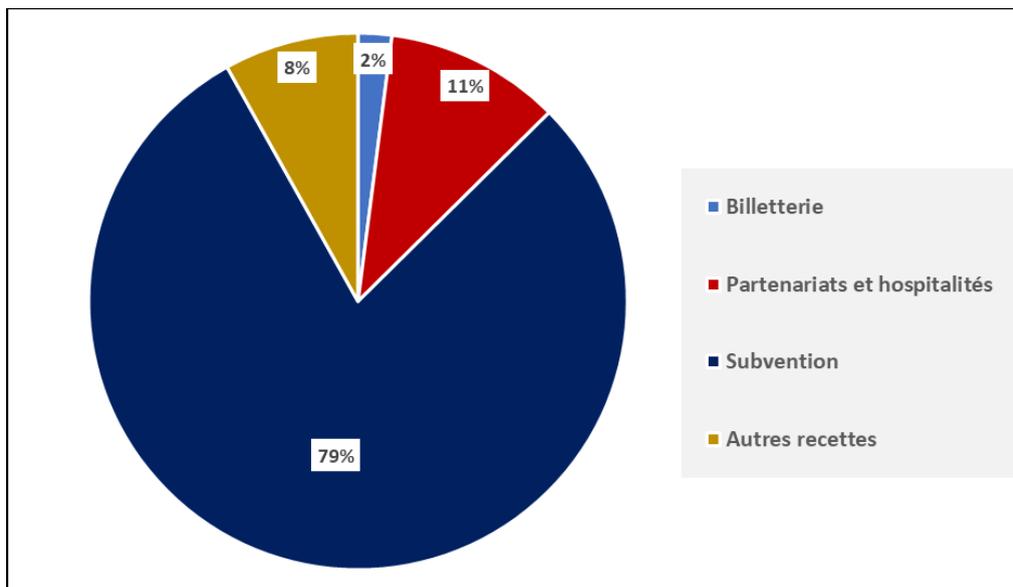
$$\underbrace{(D_{\text{totales}} - D_{\text{ext}}) * (R_{\text{ext}} / R_{\text{totales}})}_{\text{Injection brute de revenus}} - \underbrace{(D_{\text{ext}}) * (R_{\text{loc}} / R_{\text{totales}})}_{\text{Fuites}}$$

D_{totales} = Dépenses totales R_{ext} = Recettes hors territoire R_{loc} = Recettes locales D_{ext} = Dépenses hors territoire
 R_{totales} = Recettes totales

b) Calcul de l'impact primaire « Organisation »

Grâce à la collaboration du Comité d'organisation, nous avons eu accès à l'ensemble des données comptables de l'évènement. Celles-ci font apparaître des recettes de 51,8 millions d'euros. La plus grande partie des recettes du CO provient de subventions d'origines diverses (cf. Graphique 2) et plus particulièrement de la participation de la Fédération internationale de ski qui a contribué à hauteur de 32,3 M€ soit 62,3% des recettes du Comité.

Graphique 2 : Répartition des recettes du Comité d'organisation



Les charges s'établissent quant à elles à 47,8 millions d'euros au total et se répartissent au sein de diverses catégories de prestataires et de fournisseurs ayant permis l'organisation de l'évènement. A partir des différentes informations qui nous ont été transmises, nous pouvons ainsi préciser que parmi les principaux postes de charges, nous retrouvons :

- Les dépenses « infrastructures » qui sont les plus importantes et représentent 20% des charges totales ;

- Les dépenses liées à l'hébergement (17% des dépenses totales du Comité qui correspondent notamment à la réservation de plus de 39 900 nuitées) ;
- Puis les charges salariales (10%).

Le Comité d'organisation a dépensé un total de 47,8 millions d'euros afin de permettre le bon déroulement des Championnats du monde de ski alpin à Courchevel Méribel. Plus de la moitié des dépenses (54%) ont été directement réalisées sur le territoire de référence Savoie Mont Blanc, soit un montant de 25,6 M€. Ces dépenses locales ont été financées à 91% par des revenus provenant de l'extérieur du territoire Savoie Mont Blanc. Sur ces bases, l'injection brute s'établit à 23,4 M€.

Les dépenses externes (46% des dépenses totales) s'établissent pour leur part à 22,2 M€. Celles-ci ont été financées à hauteur de 9% par des recettes locales, c'est-à-dire provenant d'acteurs domiciliés en Savoie Mont Blanc (billetterie, partenariat, subvention locale...). Les fuites s'établissent ainsi à 1,9 M€.

L'impact primaire « organisation » sur le territoire de Savoie Mont Blanc est donc de 21,5 M€ (23,4 – 1,9).

Tableau 23 : Impact primaire « organisation » sur le territoire de Savoie Mont Blanc

Dépenses locales	Taux financement externe	Injection brute	Fuite	Impact primaire « Organisation » SMB
25,6 M€	91%	23,4 M€	1,9 M€	21,5 M€

2.1.1.3. Synthèse impact primaire des Championnats du monde de ski alpin pour le territoire de Savoie Mont Blanc

Sur la base des travaux précédents et en cumulant l'impact primaire "visiteurs" et l'impact primaire "organisation", nous pouvons établir l'impact primaire agrégé des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Tableau 24 : Impact primaire des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

	Impact "visiteurs"	Impact "organisation"	Total impact primaire SMB
Impact SMB	8 117 571 €	21 467 698 €	29 585 269 €

Sur la base des informations communiquées, de nos enquêtes et des hypothèses posées, nous évaluons un impact primaire (direct) de 29 585 269 € pour le territoire de Savoie Mont Blanc.

2.1.2. Impact secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin pour le territoire de Savoie Mont Blanc

Conformément aux éléments présentés dans la partie méthodologique, l'impact économique total est obtenu en appliquant un multiplicateur de dépenses au montant de l'impact primaire. Nous avons fait le choix d'appliquer une valeur de multiplicateur différenciée selon le territoire de référence. **Les modalités d'évaluation des valeurs des multiplicateurs sont précisées en annexe 8.**

Au niveau de Savoie Mont Blanc, nous retenons une valeur de 1,35.

Tableau 25 : Impact économique total des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

Territoire	Impact primaire	Coefficient multiplicateur	Impact secondaire	Impact total
Impact SMB	29 585 269 €	1,35	10 354 844 €	39 940 113 €

Sur ces bases, l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 s'établit à 39 940 113 € pour le territoire de Savoie Mont Blanc.

L'impact secondaire (indirect et induit) s'établit quant à lui à 10 354 844 €.

2.2. Impact économique sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes

Nous avons utilisé la même méthode pour évaluer l'impact économique à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes.

2.2.1. Impact primaire

2.2.1.1. Impact primaire « visiteurs »

a) Les détenteurs de billets

Pour évaluer l'impact des détenteurs de billets, nous repartons de la donnée du nombre de spectateurs uniques répartis selon leur lieu de résidence.

Tableau 26 : Répartition des spectateurs uniques par lieu de résidence

Provenance	Pourcentage des spectateurs uniques	Nombre de spectateur unique
Savoie Mont Blanc	52%	12 649
Région Aura (hors SMB)	12%	2 919
France (hors Aura)	25%	6 082
Etranger	11%	2 676
Total	100%	24 326

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul d'impact. Nous devons donc tenir compte des origines des spectateurs par rapport au territoire de référence.

Tableau 27 : Prise en compte des spectateurs dans le calcul d'impact selon leur lieu de résidence

Provenance	Impact AURA
France (hors Aura)	6 082
Etranger	2 676
Total	8 758

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les visiteurs détenteurs de billets **venus spécifiquement** pour assister à l'évènement. Pour cela, nous utilisons les données récoltées par questionnaire. Parmi les détenteurs de billets, ce ratio s'établit 60% pour les détenteurs provenant de France (hors AURA) et à 64% pour les étrangers.

Tableau 28 : Part des visiteurs « spécifiques » selon l'origine géographique

Provenance	Part de visiteurs « spécifiques »
Savoie Mont Blanc	Non-retenus dans les calculs (Effet de substitution)
Région Aura (hors SMB)	Non-retenus dans les calculs (Effet de substitution)
France (hors Aura)	60%
Etranger	64%

Le nombre de visiteurs uniques détenteurs de billets retenus pour effectuer les calculs d'impact sur les trois territoires de référence figure dans le tableau suivant.

Tableau 29 : Nombre de visiteurs intégrant les calculs d'impact selon l'origine géographique

Provenance	Impact AURA
France (hors Aura)	3 649
Etranger	1 713
Total	5 362

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacun des détenteurs de billets retenus selon leur origine géographique. Ces paniers excluent les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) afin d'éviter des doubles comptes, ces dépenses intégrant les recettes du Comité d'organisation et lui servant à financer l'évènement.

Tableau 30 : Paniers moyens en fonction des origines géographiques

	Visiteur France	Visiteur étranger
Panier moyen toutes dépenses	670,11 €	1 201,63 €
Panier moyen avec déduction des dépenses sur site	478,16 €	872,83 €

Sur cette base, nous évaluons l'impact primaire né des dépenses des détenteurs de billets au niveau de la région AURA.

Tableau 31 : Impact des détenteurs de billets pour la région AURA

Lieu de résidence	Population concernée	Panier moyen	Impact
France (hors Aura)	3 649	478,16 €	1 744 805,84 €
Etranger	1 713	872,83 €	1 495 157,79 €
Total	5 362		3 239 963,63 €

L'impact économique primaire provenant des détenteurs de billets s'élève à 3 239 964 € pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

b) Les spectateurs « fans zones »

Comme nous l'avons fait pour l'étude d'impact à l'échelle de Savoie Mont Blanc, nous repartons de nos hypothèses concernant le nombre de spectateurs « fans zones » retenu pour évaluer l'impact. Celui-ci s'établit à 4 327 personnes.

Nombre de spectateurs « fans zones » retenu	4 327
--	--------------

L'enquête que nous avons réalisée auprès de la population ayant assisté à l'évènement nous renseigne en parallèle sur la provenance des spectateurs « fans zones ».

Tableau 32 : Répartition des spectateurs « fans zones » par lieu de résidence

Lieu de résidence	Pourcentage des spectateurs « fans zones »	Nombre de spectateur unique
Savoie Mont Blanc	14,8%	641
Région Aura (hors SMB)	27,6%	1 196
France (hors Aura)	42,2%	1 827
Etranger	15,3%	663
Total	100%	4 327

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul. Nous devons donc tenir compte des origines des spectateurs par rapport au territoire de référence.

Nous obtenons donc les populations suivantes pour calculer l'impact économique.

Tableau 33 : Nombre de spectateurs « fans zones » extérieurs au(x) territoire(s) de référence

Lieu de résidence	Impact AURA
France (hors Aura)	1 827
Etranger	663
Total	2 490

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les spectateurs fans zones venus spécifiquement pour assister à l'évènement.

D'après notre enquête, parmi les spectateurs « fans zones » provenant du territoire national, 27% étaient venus spécifiquement pour l'évènement. Ce ratio est de 25% pour les étrangers.

Les populations suivantes sont ainsi celles qui ont un impact sur les territoires de référence sélectionnés.

Tableau 34 : Nombre de spectateurs « fans zones » retenus pour le calcul d'impact

Lieu de résidence	Impact AURA
France (hors Aura)	493
Etranger	163
Total	656

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacune des populations concernées. Comme pour les détenteurs de billets, nous avons exclu les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) puisque celles-ci sont des recettes du Comité d'organisation lui permettant de financer l'organisation de l'évènement.

Les données économiques liées à l'impact visiteur volet « fans zones » sont présentées ci-dessous.

Tableau 35 : Impact économique primaire provenant des spectateurs « fans zones » pour le territoire de la région AURA

Impact AURA	Population concernée	Panier moyen	Impact
France (hors Aura)	493	585,13 €	288 469,09 €
Etranger	163	1 104,75 €	180 079, 14 €
Total	656		468 548,23 €

L'impact économique primaire des spectateurs « fans zones » s'élève à 468 548 € pour la région Auvergne Rhône-Alpes.

c) Les populations accréditées

Comme précédemment, nous repartons des données chiffrées concernant la fréquentation des cinq catégories de populations accréditées.

Tableau 36 : Répartition des populations accréditées par famille

Type de population	Nombre d'accrédités durant l'évènement
Teams	2 404
Media & Broadcasters	984
Sponsors	95
LOC	2 916
Volunteers	1 631
Total	8 030

Concernant le calcul de l'impact économique de cette population accréditée durant l'évènement, nous appliquons les mêmes principes présentés précédemment à savoir : une venue spécifique pour l'évènement, une provenance de l'extérieur du territoire, des dépenses réalisées sur place. Nous nous assurons par ailleurs de ne prendre en compte que les dépenses non couvertes par le budget d'organisation afin d'éviter les doubles comptes.

L'ensemble des dépenses réalisées par les populations accréditées peut être répartie en quatre grandes catégories de dépenses :

- Des dépenses d'hébergement ;
- Des dépenses de restauration ;
- Des dépenses de transport ;
- Des dépenses annexes (tourisme, location de matériel) regroupées au sein d'une catégorie "autre dépenses".

D'après les informations récoltées, certaines dépenses des populations ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Nous présentons ces données dans le tableau suivant.

Tableau 37 : Dépenses restant à charge des populations accréditées

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters	À charge	À charge	À charge	À charge
Sponsors	À charge	À charge	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

Afin de calculer de la façon la plus précise l'impact réel des dépenses des populations accréditées nous avons pu récupérer plusieurs informations relatives aux différentes catégories.

Nous avons ainsi pris connaissance des données de fréquentation quotidienne pour chaque type de population ainsi que l'origine géographique des accrédités présents durant l'évènement. Par exemple, il y avait 805 accrédités « Media & Broadcasters » et « Sponsors » présents sur le territoire le 17 février 2023 ; 86 étaient résidents de la région AURA, 250 résidaient dans un autre département français et 471 vivaient à l'étranger.

○ Les dépenses d'hébergement et de restauration

La plupart des dépenses d'hébergement et de restauration ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Afin de ne pas faire de doubles-comptes, nous considérons donc que ces dépenses intègrent l'impact économique de l'organisation (voir section II-2- *Calcul de l'impact organisation*) et nous bornons notre calcul à l'ensemble des dépenses d'hébergement et de restauration réalisées par les accrédités et non prises en charge par le CO.

En nous appuyant sur les tickets moyens alloués à la restauration et à l'hébergement durant la tenue des Championnats du monde, nous retenons ainsi un budget restauration quotidien de 70 € (2 repas à 30 €, un petit déjeuner à 10 €) et un budget hébergement de 167 € par jour de présence sur l'évènement.

En croisant les deux données mentionnées à la fréquentation journalière du 27 janvier au 21 février, nous obtenons les éléments suivants.

Pour rappel : Tableau 13 : Dépenses de restauration et d'hébergement des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 38 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses d'hébergement et de restauration

Type de dépenses	Impact AURA
Hébergement	1 829 154,03 €
Restauration	766 711,27 €

o Les dépenses de transport

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes appuyés sur l'enquête visiteur que nous avons réalisée et considérons par conséquent les informations suivantes concernant les dépenses de transport.

Tableau 39 : Hypothèses concernant les dépenses de transport des populations accréditées

Type de dépense	Origine France	Origine Etranger
Transport – lieu	173 €	189 €
Transport quotidien sur place	2 €	7 €

En nous appuyant sur la méthodologie d'impact, nous considérons néanmoins que les dépenses de transport pour se rendre sur place ne peuvent être considérées comme impactante pour le territoire de référence.

Elles n'intègrent que très marginalement le circuit économique que représente le territoire considéré. Nous appliquons néanmoins le panier « transport quotidien sur place » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

A noter que, tel que précisé par le CO, la population « Volunteers » provenait à 50% du territoire Savoie Mont Blanc, à 22% du territoire AURA, à 25% du territoire national et enfin à 3% de l'étranger.

Tableau 16 : Dépenses de transport des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 40 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses de transport

Type de dépenses	Impact AURA
Transport	201 941,55 €

o Les autres dépenses

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes là-aussi appuyés sur l'enquête "visiteurs" que nous avons réalisés et nous appuyons par conséquent sur les informations suivantes.

Tableau 41 : Hypothèses concernant les « autres dépenses » des populations accréditées

Type de dépense	Origine France	Origine Etranger
Autres dépenses	19 €	22 €

Nous appliquons donc le panier « autres dépenses » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

Pour rappel : Tableau 19 : « Autres dépenses » des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	186 120 €
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	237 303 €
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	264 198 €
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	60 207 €

En appliquant les pourcentages de répartition des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire en lien avec les « autres dépenses ».

Tableau 42 : Impact primaire populations accréditées issues des « autres dépenses »

Type de dépenses	Impact AURA
Autres dépenses	706 008,66 €

○ **Impact primaire des populations accréditées**

En agrégeant les différentes catégories de dépenses des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire provenant de cette catégorie de visiteurs.

Tableau 43 : Impact primaire populations accréditées

Type de dépenses	Impact populations accréditées AURA
Hébergement	1 829 154,03 €
Restauration	766 711,27 €
Transport	201 941,55 €
Autres dépenses	706 008,66 €
Total	3 503 815,51 €

d) Synthèse impact « visiteurs »

Sur la base des différentes étapes de calcul précédentes, nous évaluons l'impact primaire « visiteurs » des Championnats du monde de ski alpin comme suit.

Tableau 44 : Impact primaire « visiteurs » pour la région AURA

Territoire	Détenteurs de billets	Spectateurs « Fans zones	Population accréditée	Impact primaire « visiteurs » AURA
Impact primaire « visiteurs » AURA	3 239 963,63 €	468 548,23 €	3 503 815,50 €	7 212 327,36 €

L'impact primaire « visiteurs » s'établit à 7 212 327 € au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes.

2.2.1.2. Impact primaire organisation sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes

Le Comité d'organisation a dépensé un total de 47,8 millions d'euros afin de permettre le correct déroulement des Championnats du monde de ski alpin à Courchevel Méribel. Plus de la moitié des dépenses (72%) ont été directement réalisées sur le territoire de référence Auvergne Rhône-Alpes, soit un montant de 34,3 M€. Ces dépenses locales ont été financées à 81% par des revenus provenant de l'extérieur du territoire de référence. Sur ces bases, l'injection brute s'établit à 27,8 M€.

Les dépenses externes (28% des dépenses totales) s'établissent pour leur part à 13,4 M€. Celles-ci ont été financées à hauteur de 19% par des recettes locales, c'est-à-dire provenant d'acteurs domiciliés en AURA (billetterie, partenariat, subvention locale...). Les fuites s'établissent ainsi à 2,6 M€.

L'impact primaire total « organisation » sur le territoire Auvergne Rhône Alpes est donc de 25,2 M€ (27,8 – 2,6).

Tableau 45 : Impact primaire « organisation » sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes

Dépenses locales	Taux financement extérieur	Injection brute	Fuite	Impact primaire (injection nette)
34,3 M€	81%	27,8 M€	2,6 M€	25,2 M€

2.2.1.3. Synthèse impact primaire

Sur la base des travaux précédents et en cumulant l'impact primaire « visiteurs » et l'impact primaire « organisation », nous pouvons établir l'impact primaire agrégé des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Tableau 46 : Impact primaire des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Territoire	Impact « visiteurs »	Impact organisation	Total impact primaire
Impact AURA	7 212 327 €	25 218 780 €	32 431 107 €

L'impact primaire (direct) des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 s'établit à 32 431 107 € pour le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

2.2.2. Impact économique secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes

En appliquant un multiplicateur de dépenses de 1,5 à l'impact primaire évalué à l'échelle de la région AURA, nous en déduisons l'impact total puis l'impact secondaire. Pour rappel, **les modalités d'évaluation des valeurs des multiplicateurs sont précisées en annexe 8.**

Tableau 47 : Impact économique total des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Territoire	Impact primaire	Coefficient multiplicateur	Impact secondaire	Impact total (primaire et secondaire)
Impact AURA	32 431 107 €	1,5	16 215 554 €	48 646 661 €

Sur ces bases, l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 s'établit à 49 M€ au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes.

L'impact secondaire (indirect et induit) s'établit quant à lui à 16 215 554 €.

2.3. Impact économique au niveau national

2.3.1. Impact primaire

2.3.1.1. Impact primaire « visiteurs »

a) Les détenteurs de billet(s)

Comme pour les deux autres échelons territoriaux, nous basons notre analyse sur la provenance des spectateurs uniques.

Tableau 48 : Répartition des spectateurs uniques par lieu de résidence

Provenance	Pourcentage des spectateurs uniques	Nombre de spectateur unique
Savoie Mont Blanc	52%	12 649
Région Aura (hors SMB)	12%	2 919
France (hors Aura)	25%	6 082
Etranger	11%	2 676
Total	100%	24 326

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul d'impact, à savoir 2 676 personnes venues de l'étranger.

Tableau 49 : Prise en compte des spectateurs dans le calcul d'impact selon leur lieu de résidence

Provenance	Impact France
Etranger	2 676
Total	2 676

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les visiteurs détenteurs de billets **venus spécifiquement** pour assister à l'évènement. Pour cela, nous utilisons les données récoltées par questionnaire. Ainsi, parmi les détenteurs de billets provenant de l'étranger, 64% indiquent être venus spécifiquement pour l'évènement.

Tableau 50 : Part des visiteurs « spécifiques » selon l'origine géographique

Provenance	Part de visiteurs « spécifiques »
Savoie Mont Blanc	Non-retenus dans les calculs (Effet de substitution)
Région Aura (hors SMB)	
France (hors Aura)	
Etranger	64%

Le nombre de visiteurs uniques détenteurs de billets retenus pour effectuer les calculs d'impact sur les trois territoires de référence figure dans le tableau suivant.

Tableau 51 : Nombre de visiteurs intégrant les calculs d'impact selon l'origine géographique

Provenance	Impact France
Etranger	1 713
Total	1 713

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacun des détenteurs de billets retenus selon leur origine géographique. Ces paniers excluent les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) afin d'éviter des doubles comptes, ces dépenses intégrant les recettes du Comité d'organisation et lui servant à financer l'évènement.

Tableau 52 : Paniers moyens en fonction des origines géographiques

	Visiteur étranger
Panier moyen toutes dépenses	1 201,63 €
Panier moyen avec déduction des dépenses sur site	872,83 €

Sur la base de ces éléments, nous avons pu évaluer l'impact économique primaire provenant des dépenses des détenteurs de billets pour le territoire national comme suit.

Tableau 53 : Impact des détenteurs de billets pour la France

Impact France	Population concernée	Panier moyen	Impact
Etranger	1 713	872,83 €	1 495 157,79 €
Total	1 713		1 495 157,79 €

L'impact économique primaire provenant des détenteurs de billets s'élève à 1 495 158 € pour la France.

b) Les spectateurs « fans zones »

Nous repartons du nombre de spectateurs « fans zones » retenu pour notre étude tel que mis en évidence précédemment. Celui-ci s'établit à 4 327 spectateurs.

Nombre de spectateurs « fans zones » retenu	4 327
--	--------------

L'enquête que nous avons réalisée auprès de la population ayant assisté à l'évènement nous renseigne en parallèle sur la provenance des spectateurs « fans zones ».

Tableau 54 : Répartition des spectateurs « fans zones » par lieu de résidence

Lieu de résidence	Pourcentage des spectateurs « fans zones »	Nombre de spectateurs « fans zones »
Savoie Mont Blanc	14,8%	641
Région Aura (hors SMB)	27,6%	1 196
France (hors Aura)	42,2%	1 827
Etranger	15,3%	663
Total	100%	4 327

Conformément à notre approche méthodologique, seuls les spectateurs extérieurs au territoire de référence intègrent le calcul. Nous devons donc tenir compte des origines des spectateurs par rapport au territoire de référence.

Nous obtenons donc les populations suivantes pour calculer l'impact économique.

Tableau 55 : Nombre de spectateurs « fans zones » extérieurs au(x) territoire(s) de référence

Lieu de résidence	Impact France
Etranger	663
Total	663

Avant d'appliquer des paniers moyens de consommation, il est néanmoins nécessaire d'affiner encore un peu plus les populations retenues en ne sélectionnant que les spectateurs « fans zones » venus spécifiquement pour assister à l'évènement.

D'après notre enquête, parmi les spectateurs « fans zones » provenant de l'étranger, seuls 25% indiquent être venus spécifiquement pour l'évènement.

Les populations suivantes sont ainsi celles qui ont un impact sur les territoires de référence sélectionnés.

Tableau 56 : Nombre de spectateurs « fans zones » retenus pour le calcul d'impact

Lieu de résidence	Impact France
Etranger	163
Total	163

A partir des données récoltées via questionnaire nous avons établi des paniers moyens de consommation pour chacune des populations concernées. Comme pour les détenteurs de billets, nous avons exclu les dépenses qui ont été réalisées sur les sites de la compétition (alimentation, goodies...) puisque celles-ci sont des recettes du Comité d'organisation lui permettant de financer l'organisation de l'évènement.

Les données économiques liées à l'impact visiteur volet « fans zones » sont présentées ci-dessous.

Tableau 57 : Impact des non-détenteurs de billets pour la France

Impact France	Population concernée	Panier moyen	Impact
Etranger	163	1 104,75 €	180 079, 14 €
Total	163		180 079,14 €

L'impact économique primaire des spectateurs « fans zones » s'élève à 180 079 € pour la France.

c) Les populations accréditées

Nous repartons là-aussi de la répartition des populations accréditées par « famille » telle que cela figure dans le tableau suivant.

Tableau 58 : Répartition des populations accréditées par famille

Type de population	Nombre d'accrédités durant l'évènement
Teams	2 404
Media & Broadcasters	984
Sponsors	95
LOC	2 916
Volunteers	1 631
Total	8 030

Concernant le calcul de l'impact économique de cette population accréditée durant l'évènement, nous appliquons les mêmes principes présentés précédemment à savoir : une venue spécifique pour l'évènement, une provenance de l'extérieur du territoire, des dépenses réalisées sur place. Nous nous assurons par ailleurs de ne prendre en compte que les dépenses non couvertes par le budget d'organisation afin d'éviter les doubles comptes.

L'ensemble des dépenses réalisées par les populations accréditées peut être répartie en quatre grandes catégories de dépenses :

- Des dépenses d'hébergement ;
- Des dépenses de restauration ;
- Des dépenses de transport ;
- Des dépenses annexes (tourisme, location de matériel) regroupées au sein d'une catégorie « autres dépenses ».

D'après les informations récoltées, certaines dépenses des populations ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Nous présentons ces données dans le tableau suivant.

Tableau 59 : Dépenses restant à charge des populations accréditées

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters	À charge	À charge	À charge	À charge
Sponsors	À charge	À charge	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

Afin de calculer de la façon la plus précise l'impact réel des dépenses des populations accréditées nous avons pu récupérer plusieurs informations relatives aux différentes catégories.

Nous avons ainsi pris connaissance des données de fréquentation quotidienne pour chaque type de population ainsi que l'origine géographique des accrédités présents durant l'évènement. Par exemple, il y avait 805 accrédités « Media & Broadcasters » et « Sponsors » présents sur le territoire le 17 février 2023 ; 86 étaient résidents de la région AURA, 250 résidaient dans un autre département français et 471 vivaient à l'étranger.

○ **Les dépenses d'hébergement et de restauration**

La plupart des dépenses d'hébergement et de restauration ont été prises en charge par le Comité d'organisation. Afin de ne pas faire de doubles-comptes, nous considérons donc que ces dépenses intègrent l'impact économique de l'organisation (voir section II-2- *Calcul de l'impact organisation*) et nous bornons notre calcul à l'ensemble des dépenses d'hébergement et de restauration réalisées par les accrédités et non prises en charge par le CO.

En nous appuyant sur les tickets moyens alloués à la restauration et à l'hébergement durant la tenue des Championnats du monde, nous retenons ainsi un budget restauration quotidien de 70 € (2 repas à

30 €, un petit déjeuner à 10 €) et un budget hébergement de 167 € par jour de présence sur l'évènement.

En croisant les deux données mentionnées à la fréquentation journalière du 27 janvier au 21 février, nous obtenons les éléments suivants.

Pour rappel : Tableau 13 : Dépenses de restauration et d'hébergement des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	À charge	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	À charge	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 60 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses d'hébergement et de restauration

Type de dépenses	Impact France
Hébergement	1 194 751,08 €
Restauration	500 793,86 €

○ Les dépenses de transport

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes appuyés sur l'enquête visiteurs que nous avons réalisée et considérons par conséquent les informations suivantes concernant les dépenses de transport.

Tableau 61 : Hypothèses concernant les dépenses de transport des populations accréditées

Type de dépense	Origine Etranger
Transport - lieu	189 €
Transport quotidien sur place	7 €

En nous appuyant sur la méthodologie d'impact, nous considérons néanmoins que les dépenses de transport pour se rendre sur place ne peuvent être considérées comme impactante pour le territoire de référence.

Elles n'intègrent que très marginalement le circuit économique que représente le territoire considéré. Nous appliquons néanmoins le panier « transport quotidien sur place » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

A noter que, tel que précisé par le CO, la population « Volunteers » provenait à 50% du territoire Savoie Mont Blanc, à 22% du territoire AURA, à 25% du territoire national et enfin à 3% de l'étranger.

Tableau 16 : Dépenses de transport des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	À charge
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	À charge
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	À charge
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	À charge

La population présentant des origines géographiques différenciées nous obtenons ainsi les données suivantes.

Tableau 62 : Impact primaire populations accréditées issues des dépenses de transport

Type de dépenses	Impact France
Transport	190 610,14 €

o Les autres dépenses

En l'absence de données fournies par le Comité d'organisation, nous nous sommes là-aussi appuyés sur l'enquête « visiteurs » que nous avons réalisés et nous appuyons par conséquent sur les informations suivantes.

Tableau 63 : Hypothèses concernant les « autres dépenses » des populations accréditées

Type de dépense	Origine Etranger
Autres dépenses	22 €

Nous appliquons donc le panier « autres dépenses » à toutes les personnes répertoriées dans le document de flux de fréquentation des lieux de compétition.

Pour rappel : Tableau 19 : « Autres dépenses » des populations accréditées non-couvertes par le Comité d'organisation

Type de population	Dépenses d'hébergement	Dépenses de restauration	Dépenses de transport	Autres dépenses
Teams	Pris en charge	Pris en charge	59 220 €	186 120 €
Media & Broadcasters & Sponsors	2 043 913 €	856 730 €	58 152 €	237 303 €
LOC	Pris en charge	Pris en charge	84 063 €	264 198 €
Volunteers	Pris en charge	Pris en charge	14 008 €	60 207 €

En appliquant les pourcentages de répartition des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire en lien avec les « autres dépenses ».

Tableau 64 : Impact primaire populations accréditées issues des « autres dépenses »

Type de dépenses	Impact France
Autres dépenses	612 929,19 €

o **Impact primaire des populations accréditées**

En agrégeant les différentes catégories de dépenses des populations accréditées, nous évaluons l'impact primaire provenant de cette catégorie de visiteurs.

Tableau 65 : Impact primaire populations accréditées

Type de dépenses	Impact France
Hébergement	1 194 751,08 €
Restauration	500 793,86 €
Transport	190 610,14 €
Autres dépenses	612 929,19 €
Total	2 499 084,27 €

d) Synthèse Impact primaire « visiteurs »

Sur la base des différentes étapes de calcul précédentes, nous évaluons l'impact « visiteurs » des Championnats du monde de ski alpin au niveau national comme suit.

Tableau 66 : Impact primaire « visiteurs »

Territoire	Détenteurs de billets	Spectateurs « Fans zones »	Population accréditée	Impact « visiteurs » France
Impact primaire « visiteurs » France	1 495 157,79 €	180 079,14 €	2 499 084,27 €	4 174 321,20 €

2.3.1.2. Impact primaire « organisation » pour le territoire national

Le Comité d'organisation a dépensé un total de 47,8 millions d'euros afin de permettre le correct déroulement des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023. La quasi-intégralité des dépenses (92%) ont été directement réalisées sur le territoire français, soit un montant de 43,7 M€. Ces dépenses locales ont été financées à 69% par des revenus provenant de l'extérieur du territoire de référence (notamment par le biais de la Fédération Internationale de Ski). Sur ces bases, l'injection brute s'établit à 30,2 M€.

Les dépenses externes (8% des dépenses totales) s'établissent pour leur part à 4 M€. Or, celles-ci ont été financées à hauteur de 31% par des recettes locales, c'est-à-dire provenant d'acteurs domicilié en France (billetterie, partenariat, subvention locale...). Les fuites s'établissent ainsi à 1,2 M€.

L'impact primaire total « organisation » sur le territoire national français est donc de 29 M€ (30,2 – 1,2).

Tableau 67 : Impact primaire « organisation » sur le territoire national

Dépenses locales	Taux financement extérieur	Injection brute	Fuite	Impact primaire France
43,7 M€	69%	30,2 M€	1,2 M€	29 M€

2.3.1.3. Synthèse impact primaire des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

Sur la base des travaux précédents et en cumulant l'impact primaire « visiteurs » et l'impact primaire « organisation », nous pouvons établir l'impact primaire agrégé des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Tableau 68 : Impact primaire des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Territoire	Impact « visiteurs »	Impact « organisation »	Impact primaire France
Impact France	4 174 321 €	28 982 830 €	33 157 151 €

Sur ces bases, l'impact économique primaire (direct) au niveau national s'établit à 33 157 151 €.

2.3.2. Impact économique secondaire et total des Championnats du monde de ski alpin au niveau de la France

En appliquant la valeur du multiplicateur de dépenses de 1,25 à l'impact primaire, nous évaluons l'impact total puis l'impact secondaire des Championnats du monde de ski alpin.

Tableau 69 : Impact économique total des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

Territoire	Impact primaire	Coefficient multiplicateur	Impact secondaire	Impact total France
Impact France	33 157 151 €	1,25	8 289 288 €	41 446 439 €

Sur ces bases, l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 s'établit à 41 446 439 € au niveau de la France. L'impact secondaire s'établit quant à lui à 8 289 288 €.

3. Recettes fiscales additionnelles

3.1. Recettes de TVA

Les montants utilisés dans les parties précédentes sont des montants hors TVA. Comme cela avait été recommandé par la Cour des Comptes et comme cela avait été fait pour l'étude sur l'UEFA EURO 2016[®], les montants de TVA à considérer sont ceux correspondant aux dépenses des visiteurs étrangers sur le territoire. Ainsi, les montants de TVA correspondant aux dépenses effectuées par des acteurs nationaux ne sont pas pris en compte dans le calcul des recettes fiscales additionnelles, puisque la Cour des Comptes considère que ce ne sont pas des recettes additionnelles pour l'Etat français.

Sur la base de l'affectation d'un taux de TVA en fonction des dépenses et de la répartition des dépenses, l'hypothèse est un taux moyen de 15% sur le total des dépenses des visiteurs étrangers.

Cela correspond à des recettes additionnelles de TVA de 0,76 M€.

Concernant le comité d'organisation, le montant de TVA perçu est de 0,7 M€. Compte tenu du taux de financement externe de 69%, on retient des recettes additionnelles de TVA de l'ordre de 0,5 M€.

Au total, le montant total des recettes additionnelles de TVA peut être estimé à 1,26 M€.

3.2. Recettes de taxes de séjour

La base de calcul est le nombre de nuitées des visiteurs, réparti selon le mode d'hébergement. Les visiteurs pris en compte sont : les populations accréditées et le grand public venu spécifiquement pour l'événement.

Les montants moyens de taxes de séjour pris comme hypothèses sont les suivants¹² :

- Hôtels : 2,5 € par personne et par nuit ;
- Location de particulier à particulier : idem hôtel.

Le total des nuitées est estimé à :

- 40 000 nuitées d'hôtel, avec environ 30 000 pour les populations accréditées et 8 000 pour le grand public ;
- 20 000 nuitées dans des locations, réparties entre les populations accréditées et le grand public.

Au total, 60000 nuitées sont dans le périmètre de la taxe de séjour, avec 2,5 €/nuitée. Le montant des taxes de séjour perçu est donc estimé à 150 000 €.

Compte tenu de l'absence d'effet d'éviction, ce montant correspond au montant additionnel de taxes de séjour dû à l'organisation des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023.

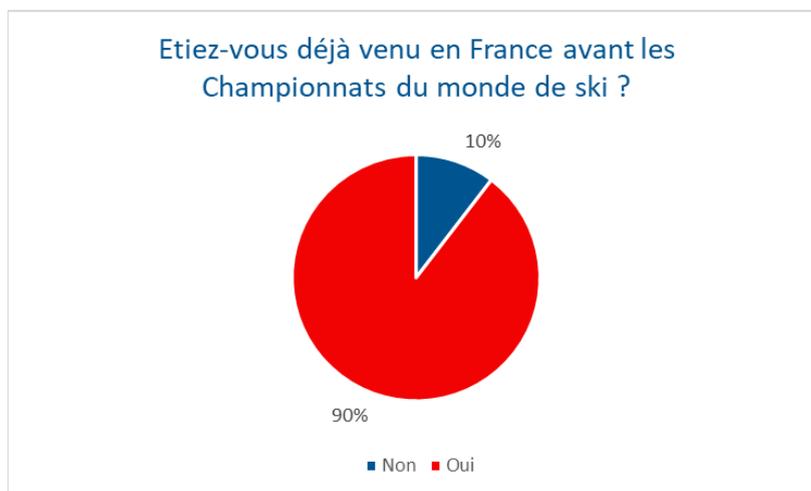
¹² Référence : rapport étude d'impact économique UEFA EURO 2016[®].

4. Indicateurs de notoriété et de satisfaction auprès des visiteurs

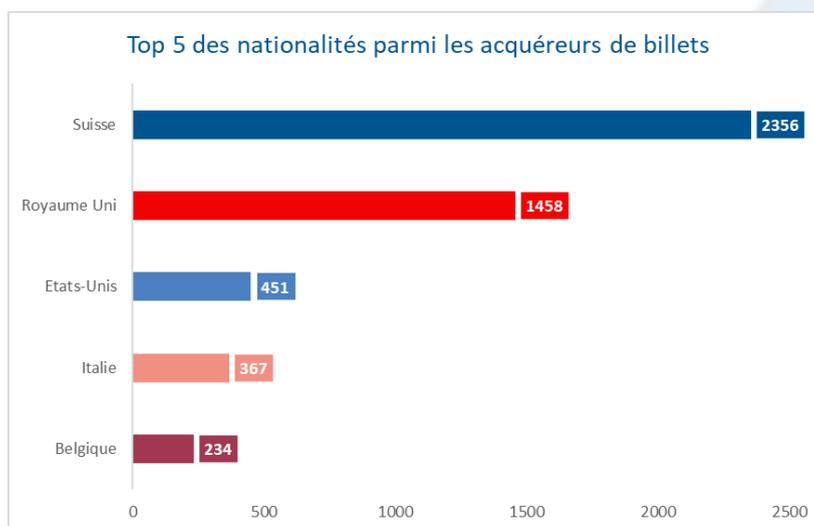
L'enquête menée auprès des visiteurs des Championnats du monde de ski alpin nous a également permis de dégager quelques indicateurs de notoriété. Plus spécifiquement, ces indicateurs nous renseignent sur la capacité de l'évènement à attirer des personnes qui n'étaient jamais venues en France et/ou sur le territoire d'accueil de l'évènement mais aussi sur la contribution des Championnats du monde de ski alpin à leur envie de revenir ultérieurement.

- **Une écrasante majorité des visiteurs étrangers étaient déjà venus en France**

Nos travaux nous indiquent en effet que seulement 10% des visiteurs étrangers ayant participé à l'enquête "visiteurs" n'étaient jamais venus en France. Les Championnats du monde ski ont donc majoritairement attiré un public composé de personnes habituées à venir dans notre pays.



Cet indicateur apparaît relativement logique au regard du Top 5 des nationalités étrangères ayant acquis des billets. On y retrouve ainsi des pays frontaliers (Suisse, Italie, Belgique) ainsi que des pays constituant des marchés forts pour le tourisme français (Royaume-Uni).



De la même façon, parmi les visiteurs étrangers et Français ne résidant pas en région Auvergne-Rhône-Alpes, une majorité était déjà venue dans la région avant les Championnats du monde (86%). Même cas de figure avec les personnes ne résidant pas en Savoie Mont Blanc, 89% avaient déjà visité les départements de Savoie et de Haute-Savoie. L'évènement semble donc avoir avant tout attiré un public de passionnés de ski pour qui le territoire d'accueil, disposant d'une forte notoriété dans la communauté du ski internationale, était déjà connu.

- **Un évènement ayant malgré tout contribué à faire connaître le territoire et à renforcer son image**

Les visiteurs venus dans le cadre des Championnats du monde de ski alpin ont très largement indiqué que l'évènement devrait contribuer à accroître la notoriété du territoire de Méribel et de Courchevel.

Dans le même ordre d'idée, 95% des visiteurs estiment que l'évènement a permis de renforcer l'image du territoire de Méribel et de Courchevel.

- **Des visiteurs ayant profité de leur venue pour visiter d'autres sites, essentiellement en Savoie Mont Blanc**

Si l'évènement n'a que peu contribué à faire découvrir la France ou les territoires hôtes à de nouveaux visiteurs, il semble en revanche avoir permis une dispersion de l'activité touristique à d'autres territoires que les stations de Méribel et de Courchevel. Ainsi 77% des visiteurs ayant participé à notre enquête ne résidant pas en Savoie Mont Blanc ont indiqué avoir profité de leur venue dans le cadre des Championnats du monde de ski alpin pour visiter d'autres sites dans l'un de ces deux départements, 10% en ont profité pour visiter d'autres sites en France et 7% pour visiter d'autres sites en AURA.

- **Un évènement suscitant des envies de revenir en France**

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 semblent également avoir assez largement donné envie aux visiteurs internationaux de revenir en France à l'avenir : 91% d'entre eux indiquent en effet vouloir visiter la France à l'avenir. Parmi ceux-ci, 88% indiquent vouloir revenir en Savoie Mont Blanc dans le cadre d'un autre séjour hivernal, 31% pour un séjour hors période d'hiver. Au-delà, 29% des visiteurs internationaux nous ont indiqué avoir envie de revenir en France dans le cadre d'autres grands évènements sportifs internationaux organisés dans notre pays.



Etude d'impact environnemental

EL MÉRIBEL 2023

10:51-49

WÜRTH WÜRTH WÜRTH WÜRTH
GENERALI GENERALI GENERALI
WÜRTH WÜRTH WÜRTH WÜRTH

1. Présentation du volet environnemental

Un grand évènement sportif génère un certain nombre d'impacts économiques, sociaux et environnementaux. S'il est attendu que les impacts des deux premières dimensions soient positifs par nature, ce n'est pas le cas pour la dimension environnementale. L'organisation d'un évènement génère plusieurs types d'impacts sur l'environnement comme des émissions de gaz à effet de serre ou de polluants atmosphériques, des impacts et nuisances sur les espaces et les espèces naturelles. Les évènements consomment également des ressources (eau, énergie, matière première etc.) qui, pour certaines, sont de plus en plus en tension. Conscients des enjeux, un certain nombre d'organisateur s'engagent dans des stratégies d'écoresponsabilité afin de réduire l'impact de leurs manifestations et de contribuer à la sensibilisation du grand public. Par ailleurs le sport, et plus particulièrement les sports d'hiver, sont et seront impactés par les conséquences du dérèglement climatique et devront s'y adapter.

La première partie de ce volet environnemental consiste à évaluer les perceptions des publics de l'écoresponsabilité de l'évènement. Pour cette partie co-construite avec la Chaire Tourisme Durable de la Fondation Université SMB, des questions sur les dimensions environnementales ont été intégrées dans les enquêtes visiteur, équipier et population locale. Les enseignements tirés permettent d'évaluer la perception de l'évènement par ces trois populations. Elle ne permet pas en revanche d'analyser la perception du reste de la population, celle qui ne s'est pas rendue à l'évènement.

La deuxième partie de l'étude s'attache à quantifier les impacts (émission de GES, quantité de déchet généré etc.), les consommations de l'évènement (quantité d'eau, de gazole non routier, etc.), ainsi que les réductions ou impacts évités (émissions de GES évitées etc.) grâce aux actions mises en place par la stratégie d'écoresponsabilité de l'évènement. Cette partie fournit les indicateurs demandés dans le cahier des charges de l'organisateur. Les indicateurs étant très différents, les spécificités de méthodes et périmètres de calcul sont précisés dans chaque partie.

La troisième et dernière partie vise à dresser une première évaluation de la résilience de l'évènement aux conséquences du changement climatique. Au travers d'entretiens et d'ateliers avec les parties prenantes de l'évènement, ce travail a permis d'identifier les sensibilités aux aléas climatiques de l'organisation des championnats, comme la piste de compétition par exemple, ainsi que la capacité d'adaptation de chacun de ses éléments. Cette dernière partie est exploratoire et s'inspire de la méthodologie OCARA¹³ développée pour le compte de l'ADEME.

L'ensemble de ces dimensions évaluées, bien que non exhaustives, permet de fournir une évaluation environnementale de l'évènement plus complète qu'un Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES¹⁴).

¹³ <https://www.carbone4.com/guide-methodologique-ocara>

¹⁴ <https://www.ecologie.gouv.fr/decret-bilan-des-emissions-gaz-effet-serre-beges>

2. La perception des publics de l'écoresponsabilité de l'évènement

2.1. Point méthodologique

Lors de l'évènement, une enquête d'opinion a permis de recueillir la perception des visiteurs, des équipiers et de la population locale sur l'aspect « écoresponsable » de l'évènement. Cette partie présente les principaux enseignements et permet de mettre en perspective l'impact des engagements et actions du comité d'organisation sur l'image de l'évènement auprès de ces différents publics. Il est à noter que ces résultats ne constituent pas une analyse complète de l'image écoresponsable de l'évènement auprès du grand public étant donné que seuls les équipiers et les visiteurs, présents sur l'évènement et a priori sympathisants de l'évènement, et la population locale ont été interrogés.

Les éléments présentés ci-après se fondent sur la mobilisation de plusieurs sources communes avec le volet social de cette étude. L'ensemble de la méthodologie d'enquête ainsi que la présentation des profils des répondants sont présentés dans le volet social.

» La **mobilisation des 3 enquêtes** diligentées auprès des différents publics :

- a) **Enquête visiteurs** (1278 réponses exploitables) ;
- b) **Enquête équipiers** (506 réponses exploitables) ;
- c) **Enquête population locale** (1159 réponses exploitables).

2.2. Principaux enseignements de l'enquête « visiteurs »

2.2.1. Un évènement perçu comme éco-responsable par les visiteurs

La perception de l'éco-responsabilité de l'évènement par les visiteurs est plutôt positive. En effet, une majorité des répondants estime que les Championnats du monde de ski alpin sont un évènement plutôt éco-responsable (près de 60%), moins d'un quart estime à contrario que l'évènement n'est plutôt pas écoresponsable (22%) (Figure 1) et une très large majorité considère que l'évènement n'est pas en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité (82%) (figure 2). Les équipes organisatrices ont été perçues comme exemplaires sur le sujet, une très large partie des visiteurs (85%) estimant qu'elles ont donné l'exemple sur le sujet de l'écoresponsabilité de l'évènement (figure 3).

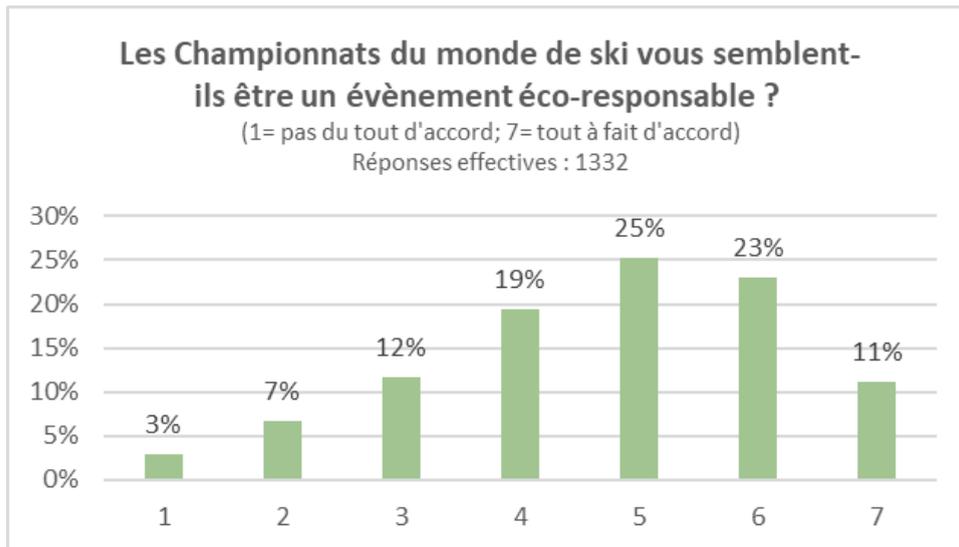


Figure 1 : Eco-responsabilité perçue par les visiteurs des Championnats du monde de ski alpin



Figure 2 : Part des éléments perçus comme contradictoires et exemplarité ressentie des bénévoles par les visiteurs

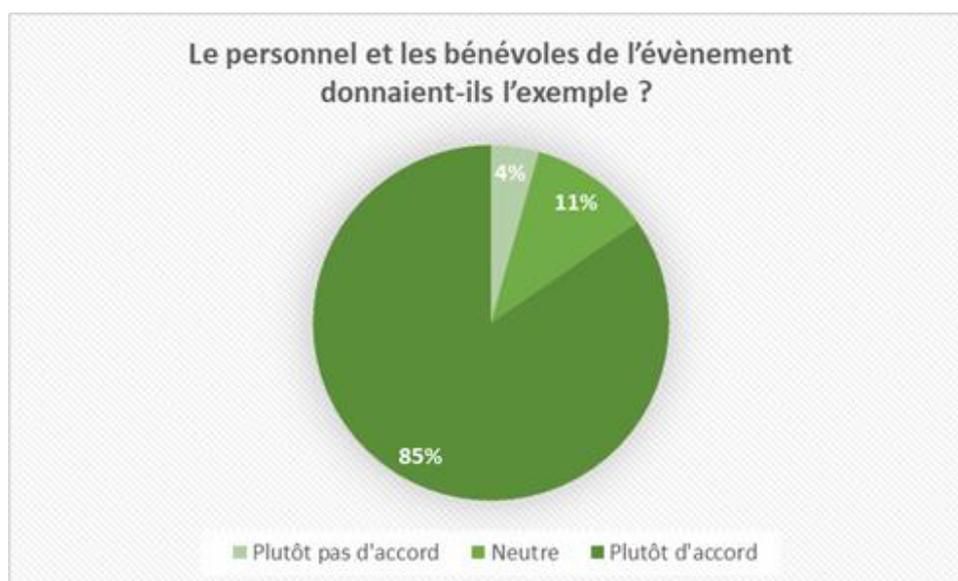


Figure 3 : Exemplarité du personnel et des bénévoles perçue par les visiteurs

2.2.2. La question des transports, des déchets et de l'enneigement aux cœurs des attentions

Lorsque nous analysons les réponses à la question « *Pourquoi les Championnats du monde de ski alpin vous semblent-ils être un évènement éco-responsable ?* », nous observons une surreprésentation de l'enjeu transport. Cette surreprésentation s'observe autant chez les personnes affirmant être « *Plutôt d'accord* » et « *tout à fait d'accord* » que l'évènement semble éco-responsable, que dans les réponses des personnes affirmant être « *Pas du tout d'accord* » et « *Plutôt pas d'accord* » avec cette même affirmation. Néanmoins, les points soulignés pour justifier leurs réponses ne renvoient pas au même sujet. Les répondants « *Plutôt d'accord* » et « *tout à fait d'accord* » soulignent principalement les initiatives positives portées par le comité d'organisation comme la mise en place des navettes (figure 5), là où les répondants « *Pas du tout d'accord* » et « *Plutôt pas d'accord* » évoquent plutôt les problématiques d'encombrement des transports et du trafic routier généré par l'évènement (figure 5).

Parmi les initiatives de protection de l'environnement mises en place par l'organisation des Championnats du monde de ski alpin, celles relatives aux transports et aux déchets sont celles qui retiennent le plus l'attention du public (figure 6) à savoir : la mise en place de navettes, de gobelets consignés, du tri -sélectif, la gratuité des remontées mécaniques, la proposition d'une alimentation écoresponsable, l'installation de poubelles spécifiques aux mégots et de bacs à drapeaux, la présence de stands de sensibilisation et la prise de parole des athlètes.

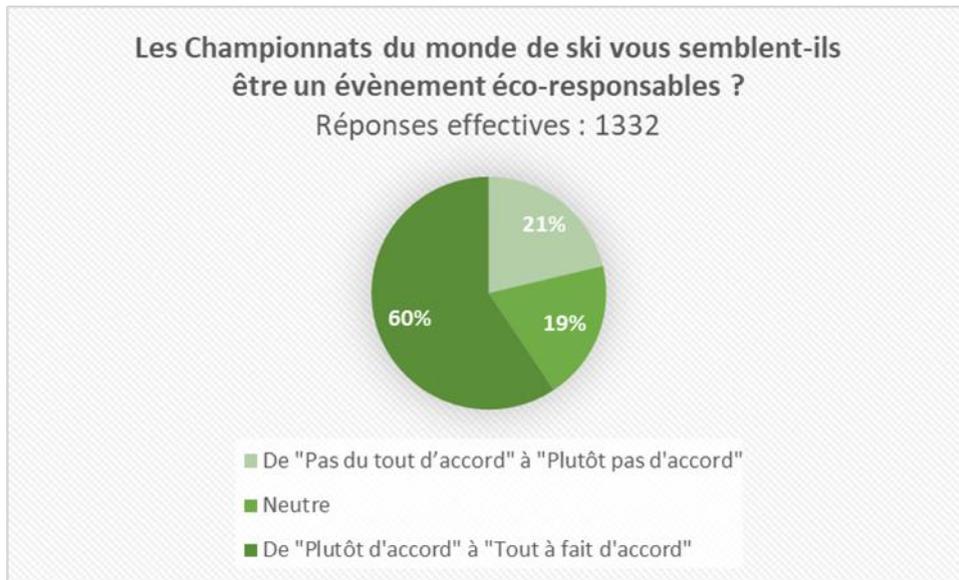


Figure 1 : Ecoresponsabilité perçue des Championnats du monde par les visiteurs



Figure 2 : Nuage des mots cités par les visiteurs quant aux éléments perçus de l'éco-responsabilité de l'évènement

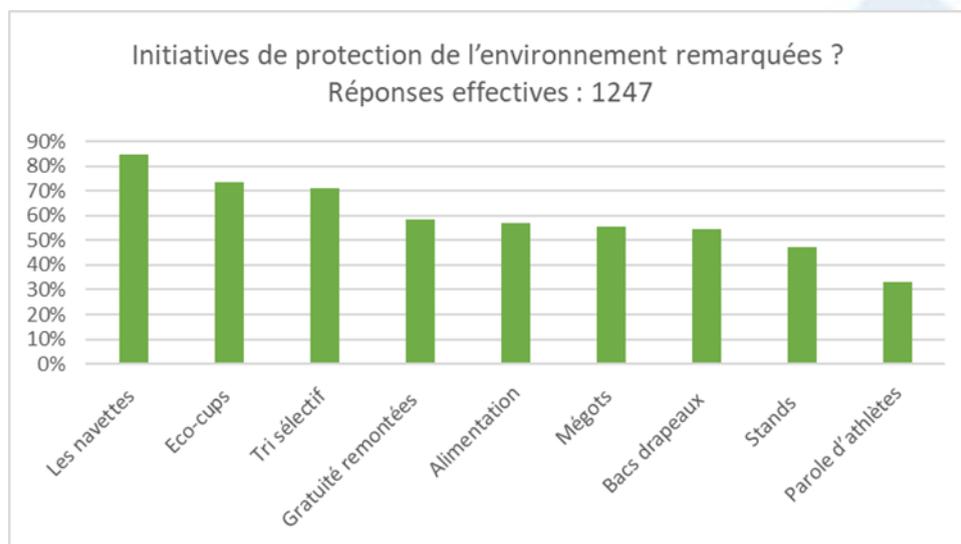


Figure 3 : Initiatives de protection de l'environnement remarquées par les visiteurs

2.2.3. Les visiteurs estiment que l'évènement a amélioré l'image « écoresponsable » du ski alpin

64% des répondants estiment que l'évènement a amélioré l'image « écoresponsable » du ski contre 28% qui affirment le contraire (figure 7). Il est à noter que les répondants peuvent être considérés comme des « sympathisants » de l'évènement étant donné qu'ils sont majoritairement venus pour assister à l'évènement (65%) et qu'ils sont à 96% pratiquants de ski. Il est probable que les résultats varient en fonction de la proximité affective avec le monde du ski.

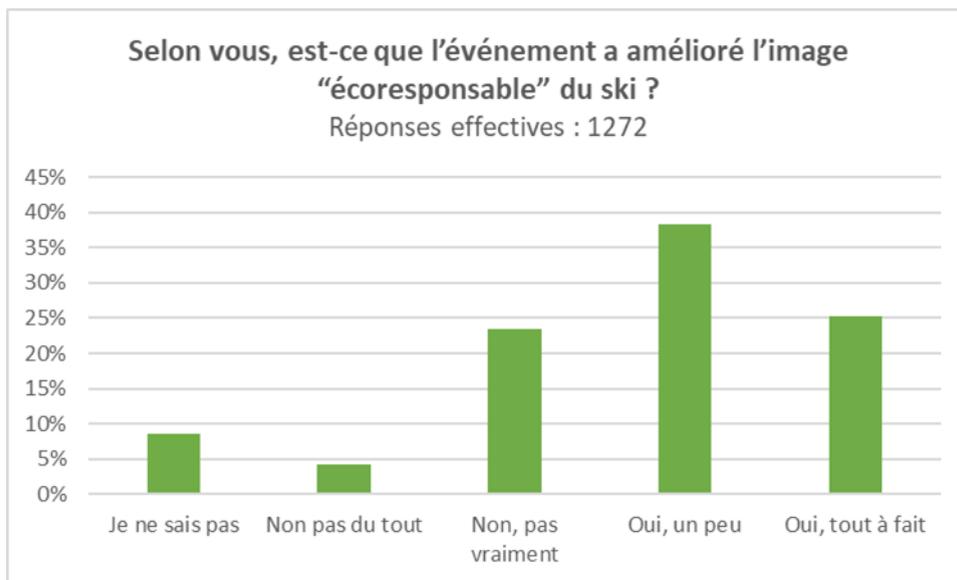


Figure 4 : Influence de l'évènement sur l'image « écoresponsable » du ski

2.3.Principaux enseignements de l'enquête « équipiers »

2.3.1. Les équipiers ont majoritairement adopté des comportements respectueux de l'environnement durant l'évènement

Une grande majorité des équipiers (89%) (figure 8) déclare avoir adopté des comportements respectueux de l'environnement durant l'évènement. Ce résultat s'explique en partie grâce à l'engagement du comité d'organisation dans la mise en place d'initiatives de protection de l'environnement.

En effet, la majorité des équipiers estime qu'il a été relativement simple d'adopter ces comportements dans leurs missions (figure 9). Par ailleurs, le fait que le comité d'organisation considère et s'engage concrètement dans la réduction des impacts environnementaux de l'évènement a généré chez les équipiers un sentiment de reconnaissance et de gratitude envers l'organisation (figure 15). Ce sentiment de prise en compte des enjeux environnementaux par l'organisation a permis d'engager les équipiers sur le sujet en agissant sur deux leviers d'engagement : rendre le comportement respectueux de l'environnement facile, d'une part, et utile d'autre part, car suivi et pris en compte dans l'organisation globale de l'évènement.

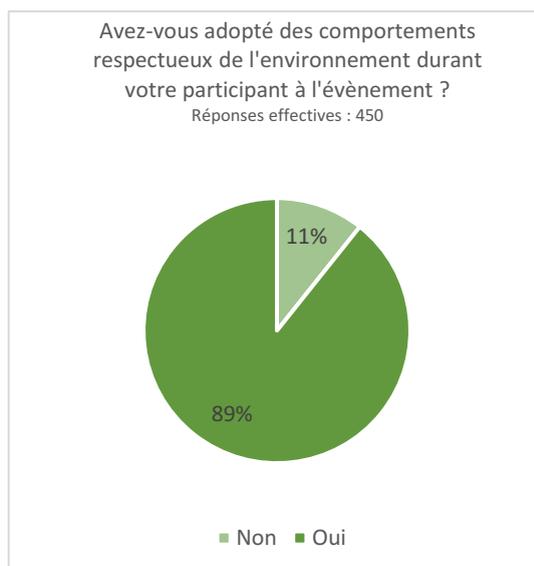


Figure 5 : Proportion des équipiers ayant adopté des comportements respectueux de l'environnement durant l'évènement et facilité de mise en œuvre.

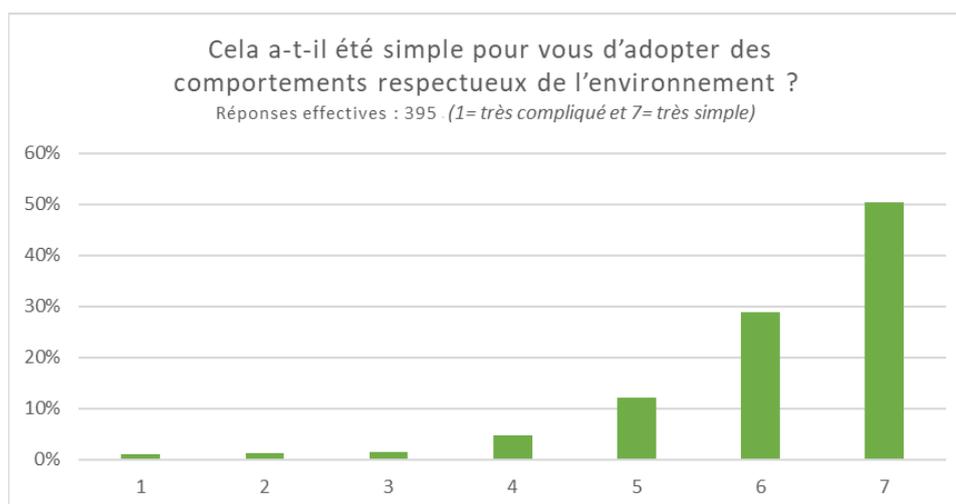


Figure 9 : Difficulté perçue des volontaires à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

2.3.2. Un évènement également perçu comme éco-responsable chez les équipiers bien que plus conscients des problématiques environnementales

Nous observons, dans les grandes lignes, les mêmes résultats provenant de l'enquête équipiers que de l'enquête visiteurs à savoir qu'une majorité des répondants estiment que les Championnats du monde de ski alpin sont éco-responsables (63%) (figure 10) et qu'ils ne sont pas en contradiction avec les enjeux environnementaux (62%) (figure 12).

A contrario, près de 40% des équipiers estiment que l'évènement est en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité (contre 18% des visiteurs) (figure 12). Les réponses à la question « Pourquoi certains éléments vous ont-ils semblé en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité de l'évènement ? » montrent une connaissance plus fine des impacts générés par l'organisation de l'évènement avec des réponses soulignant l'utilisation de l'hélicoptère, la préparation des pistes, le chauffage, les groupes électrogènes, etc. (figure 13).

Cette relative conscience des contradictions n'empêche pas cependant les équipiers de remarquer et d'évaluer l'effort fourni par les organisateurs des Championnats du monde de ski alpin afin de protéger l'environnement et à juger que l'évènement a contribué à améliorer l'image éco-responsable du ski (figure 16).

Il est intéressant d'observer que ces perceptions varient en fonction du degré d'information de l'équipier sur les actions d'écoresponsabilité du comité d'organisation. Les équipiers n'ayant pas bénéficié d'informations sur le sujet estiment l'évènement plutôt peu écoresponsable. Inversement, les équipiers ayant bénéficié d'une information sur le sujet estiment l'évènement plutôt écoresponsable (figure 14).

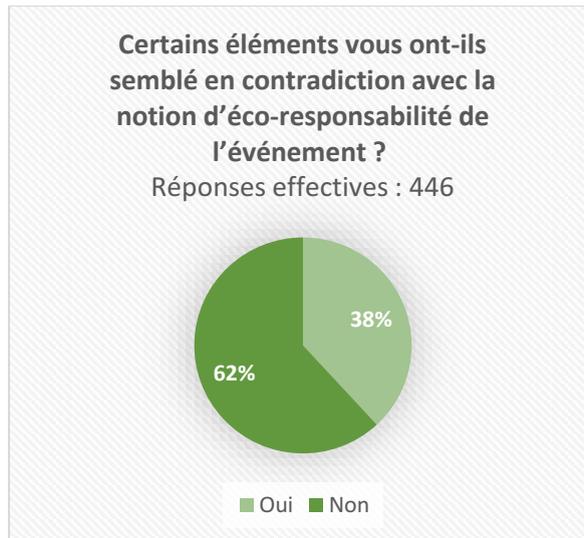


Figure 12 : Part des équipiers identifiant des éléments perçus comme contradictoires avec la notion d'éco-responsabilité de l'événement.

Quels sont les éléments qui vous font percevoir les Championnats du monde de ski alpin en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité de l'événement ?

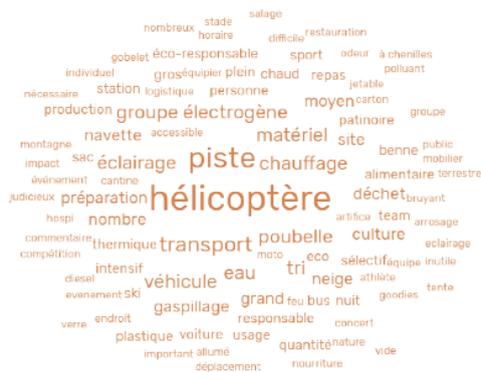


Figure 13 : Nuage de mot en réponse à la question pourquoi l'évènement vous semble être un évènement en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité de l'événement ?

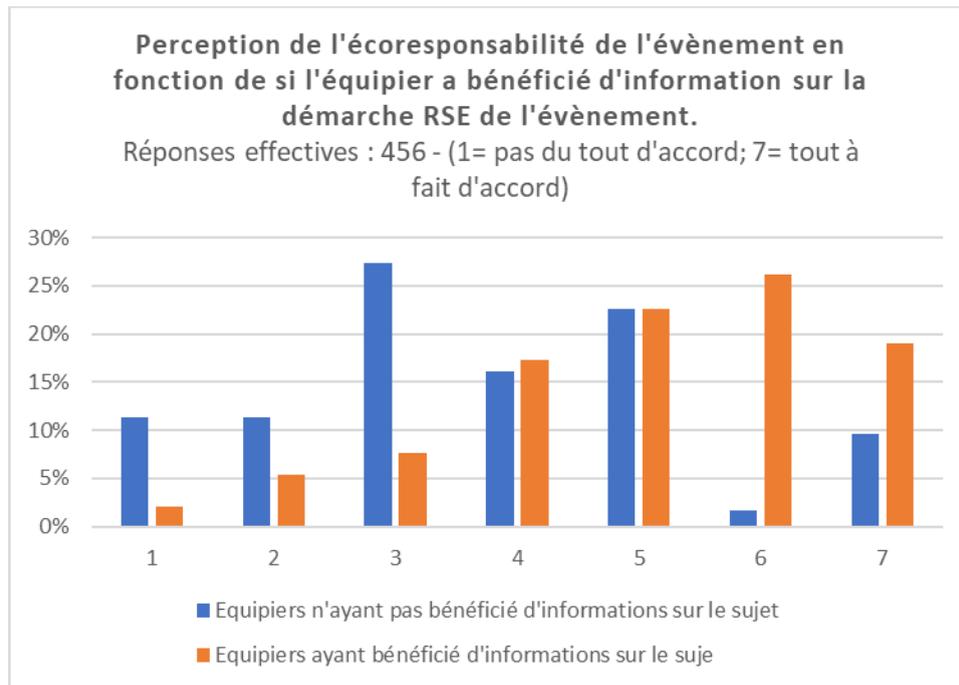


Figure 14 : Perception de l'écoresponsabilité de l'évènement en fonction de si l'équipier a bénéficié d'information sur la démarche RSE de l'évènement.

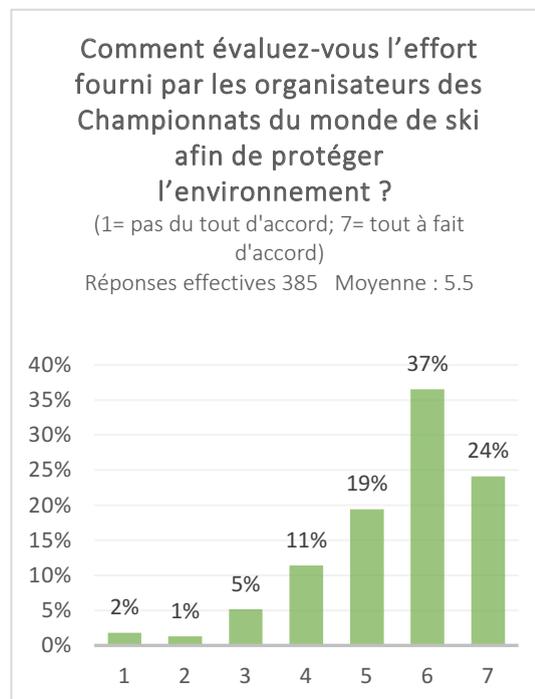


Figure 15 : Perception de l'effort fourni par les organisateurs par les équipiers



Figure 16 : Perception de l'impact de l'événement sur l'image "écoresponsable" du ski

2.4.Principaux enseignements de l'enquête « population locale »

2.4.1. Les impacts sur l'environnement très présents dans la perception des populations locales

Les enjeux environnementaux sont un des principaux sujets de préoccupation pour la population locale interrogée sur les impacts (négatifs ou positifs) économiques, sociaux et environnementaux des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 (figure 17). Plus précisément, l'augmentation de la pollution et l'atteinte à la biodiversité font partie des trois impacts négatifs perçus les plus cités (figure 17). Une majorité de la population locale estime que l'évènement génère des nuisances particulières notamment sur le trafic routier, l'accessibilité de certains sites, les pollutions et la dégradation de l'environnement (figure 19). Ces observations issues de la perception de la population locale démontrent une attention particulière portée à la protection et à la dégradation de l'environnement. Il est également à noter que l'attractivité touristique du territoire peut être perçue à la fois positivement ou négativement.

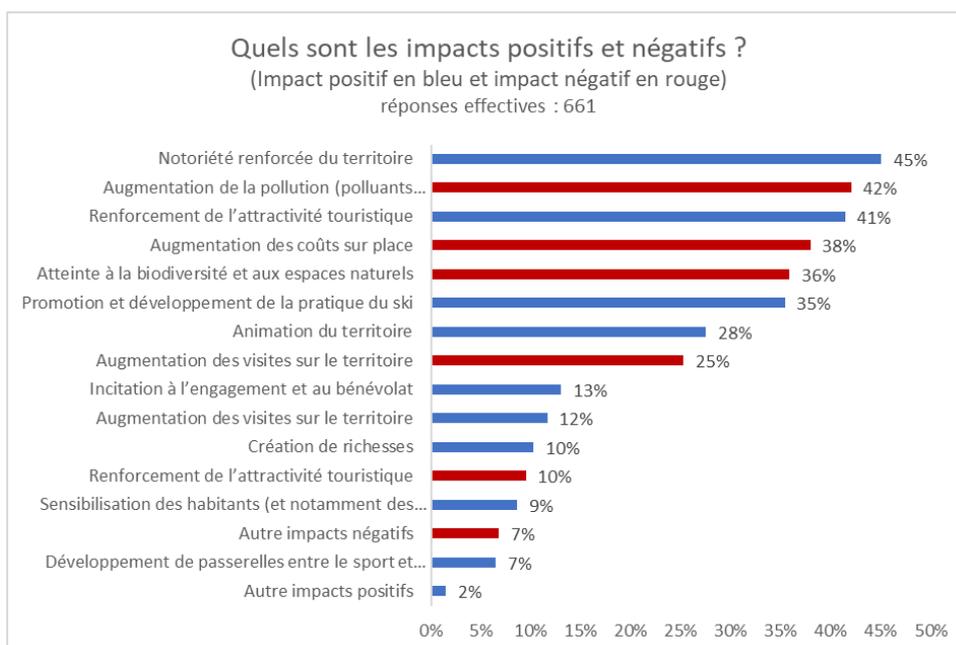


Figure 17 : Proportion des impacts positifs ou négatifs de l'évènement perçus par la population

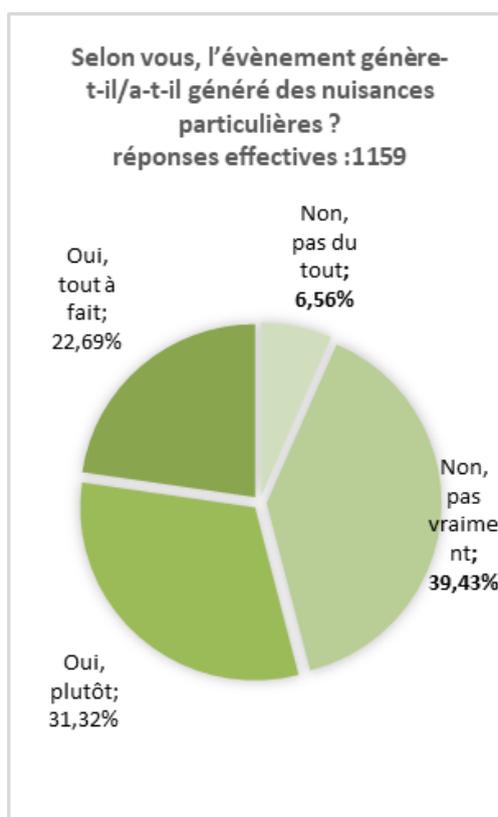


Figure 18 : Part de la population considérant que l'évènement a généré des nuisances particulières.

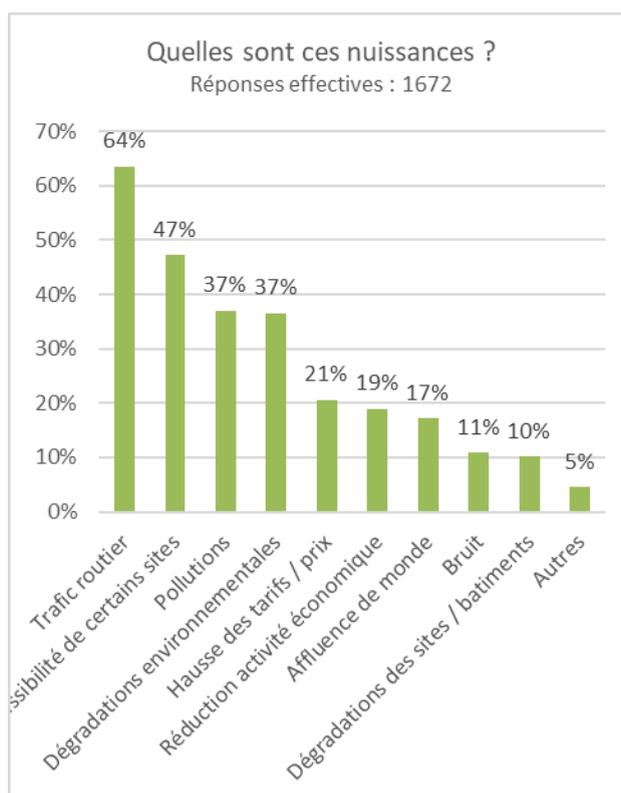


Figure 19 : Nuisances particulières de l'évènement perçues par la population

2.4.2. Une perception des nuisances fortement corrélée au sentiment d'avoir été associé ou non à l'évènement

La population locale a une perception plus mitigée que les visiteurs et les équipiers de l'écoresponsabilité de l'évènement. En effet, 42% des répondants évaluent positivement l'effort fourni par l'organisateur en matière de protection de l'environnement et 39% l'évaluent négativement (figure 20). De manière générale, la population locale déclare avoir peu connaissance des actions de protection de l'environnement (>50%) menées par le comité d'organisation et seulement 12% d'entre eux ont participé à au moins une de ces actions de protection de l'environnement (figure 21).

Il est par ailleurs intéressant d'observer que la perception des nuisances varie fortement selon le sentiment du répondant d'avoir été, ou non, associé à l'évènement. Plus les personnes ont le sentiment d'avoir été associées, moins celles-ci soulignent les nuisances de l'évènement (figure 22).

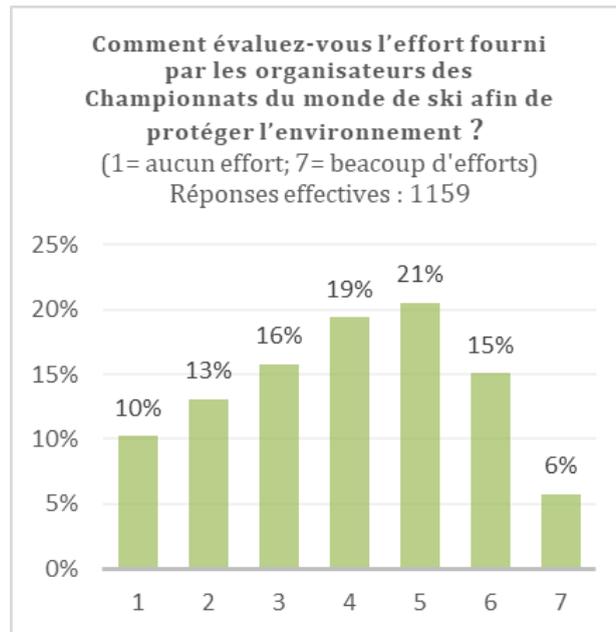


Figure 20 : Effort des organisateurs des Championnats du monde perçus par la population

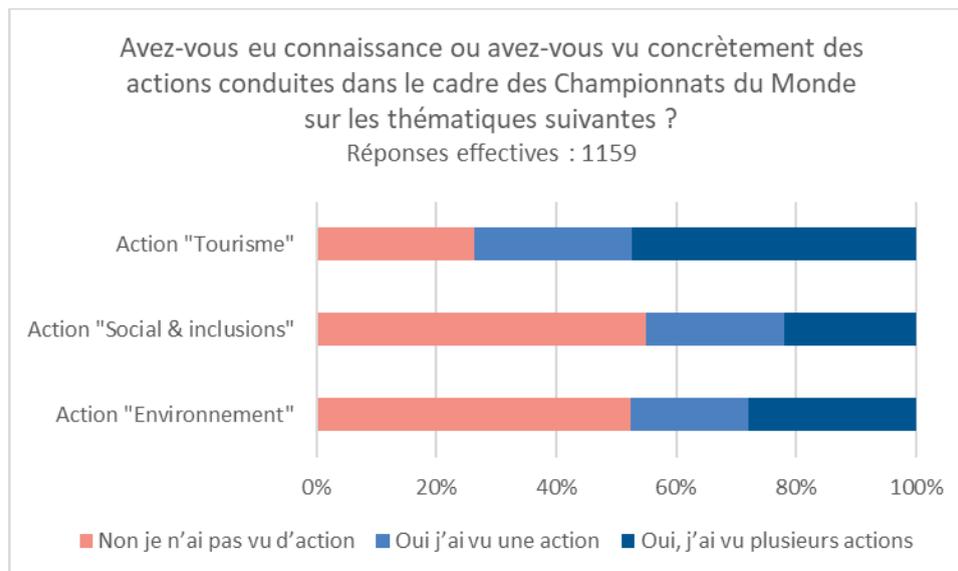


Figure 21 : Connaissance de la population des actions conduites par organisateurs des Championnats du monde

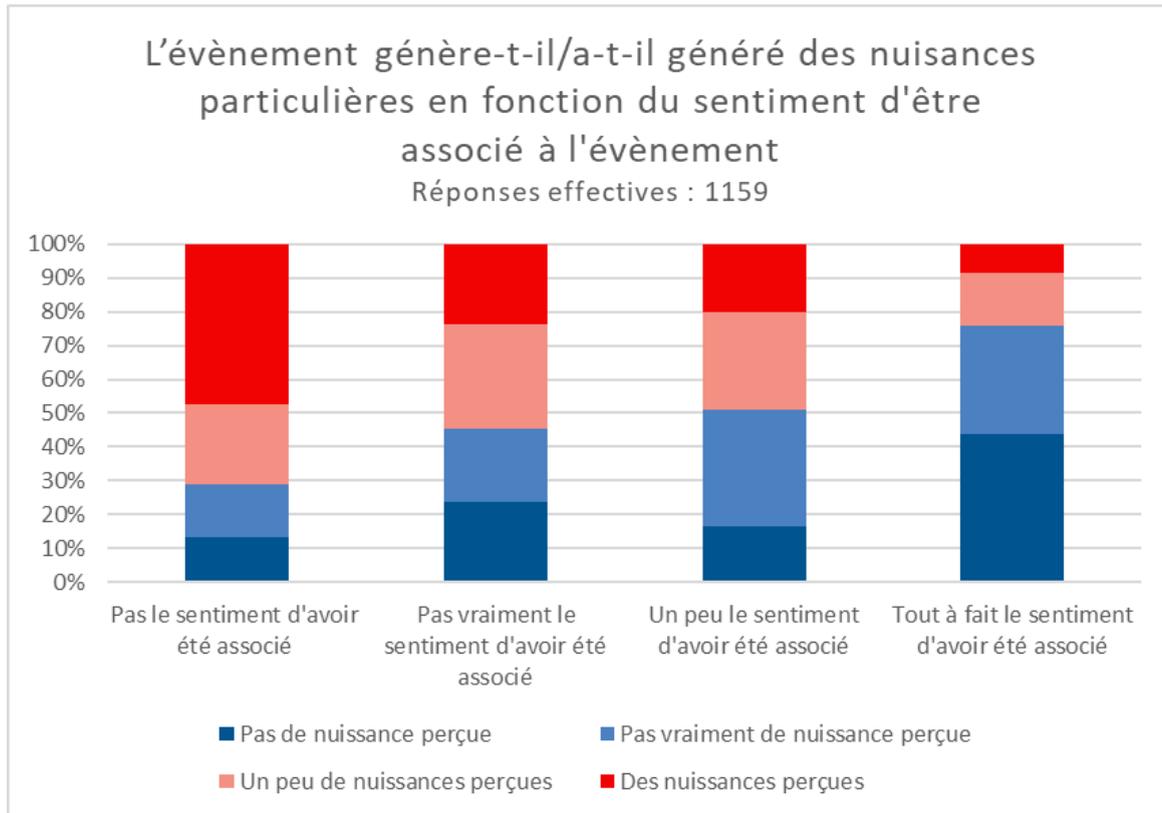


Figure 22 : Nuisances de l'évènement perçues par la population en fonction du sentiment d'être associé à l'évènement



3. Indicateurs d'impacts environnementaux et les actions de Courchevel Méribel 2023

3.1. Point méthodologique

Cette partie de l'étude s'attache à quantifier les impacts de l'évènement (émission de GES, quantité de déchet généré etc.), les consommations (quantité d'eau, gazole non routier etc.), les réductions ou impacts évités (émissions de GES évitées etc.) grâce aux actions mises en place par le comité d'organisation. Cette partie fournit les indicateurs demandés dans le cahier des charges de l'organisateur. Les données utilisées ont été collectées par le comité d'organisation ou par les différentes parties prenantes. Les indicateurs étant très différents, les spécificités de méthodes et périmètres de calcul sont précisés dans chaque partie.

3.2. Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre

Le Bilan d'Emission de GES (BEGES) des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 a été réalisé par l'Agence The Shift et s'élève à 11.310 tonnes équivalent CO₂.

Dans la réalisation d'un bilan carbone, trois périmètres, appelés "scope", sont observés : "scope 1", les émissions directement émises par l'organisateur ; "scope 2", les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques, et le "scope 3", qui réunit toutes les autres émissions indirectes, et notamment le déplacement des spectateurs. Pour les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, le scope 1 représente 4,1%, le scope 2 représente 0,8% et le scope 3 représente 95,1% du BEGES de l'évènement.

A titre de comparaison, le BEGES des Championnats du monde de ski alpin de Are 2019 s'élève à 21000 tonnes équivalent CO₂ et le BEGES des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020 s'élève à 12200 tonnes équivalent CO₂. Il est néanmoins important d'être vigilant sur les comparaisons entre les BEGES des évènements, le périmètre, le nombre de participants et de visiteurs ainsi que certains choix méthodologiques peuvent varier d'une étude à l'autre.

Le BEGES de l'évènement représente l'équivalent de 5953 vols Paris – New York aller-retour (classe économie), environ 226 200 journées de ski ou encore les émissions annuelles d'une petite ville française de 1230 personnes.



Figure 23 : BEGES d'événements similaires ou proche géographiquement.

Nota bene : Il est néanmoins important d'être vigilant sur les comparaisons entre les BEGES des événements, le périmètre, le nombre de participants et de visiteurs ainsi que certains choix méthodologiques peuvent varier d'une étude à l'autre

3.2.1. Le transport, principal poste d'émission de GES

Le transport des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 constitue la plus grande part (73%) des émissions de GES de l'évènement soit 8241 tonnes équivalent CO₂ (TCO_{2e}) sur les 11310 TCO_{2e} émises au global pour l'évènement (figure 24).

Il se décompose ainsi (figure 25) :

- 3 900 TCO_{2e} pour les vols des athlètes, spectateurs, média/diffusion et VIP ;
- 3 800 TCO_{2e} pour les trajets en voiture, en bus et en train (transport de personnes) ;
- 540 TCO_{2e} pour le transport du matériel et des infrastructures.

La répartition du BEGES par métier (figure 26) permet d'observer que le transport représente 42% auquel s'additionne les vols des athlètes qui représentent 18,4% des 25% de la part attribuée aux athlètes.

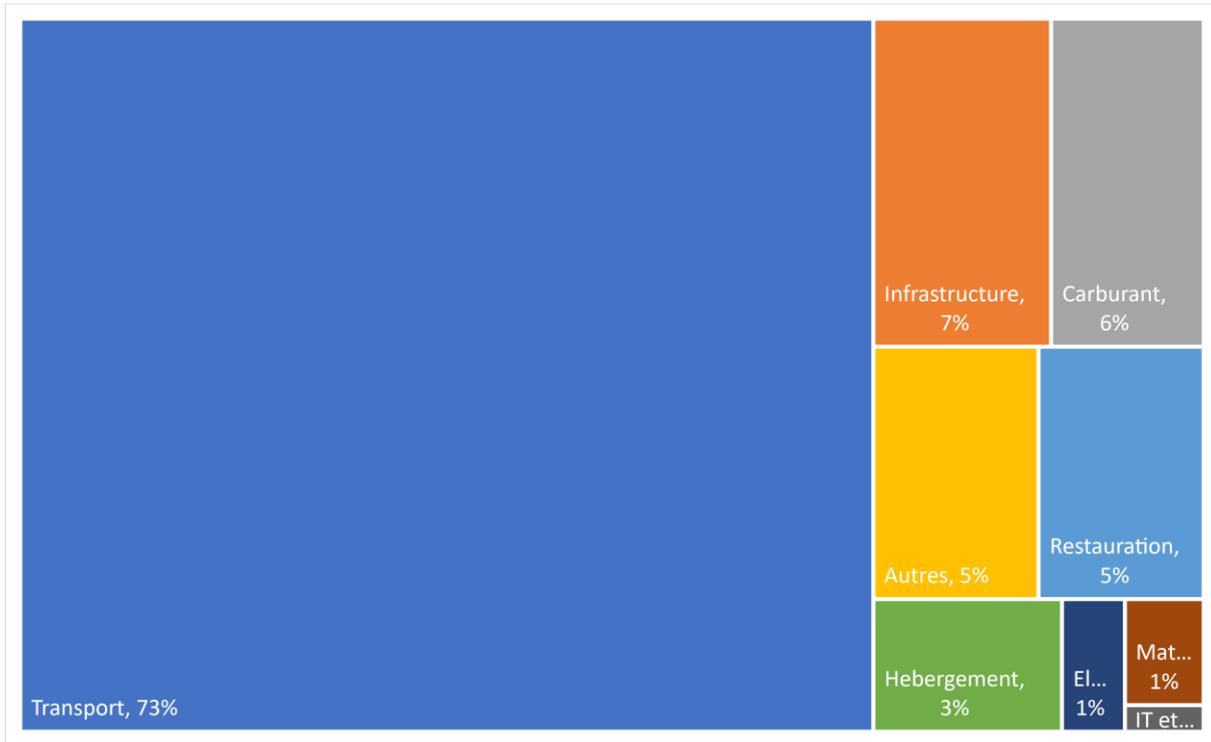


Figure 24 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 – Agence The Shift

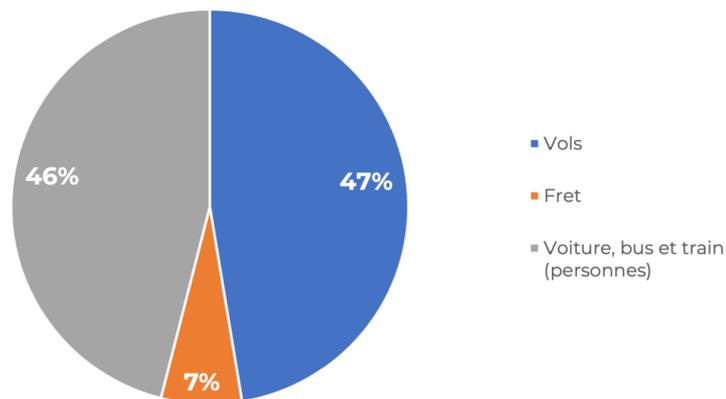


Figure 25 : Bilan carbone des transports des championnats, par type de transport – Agence The Shift

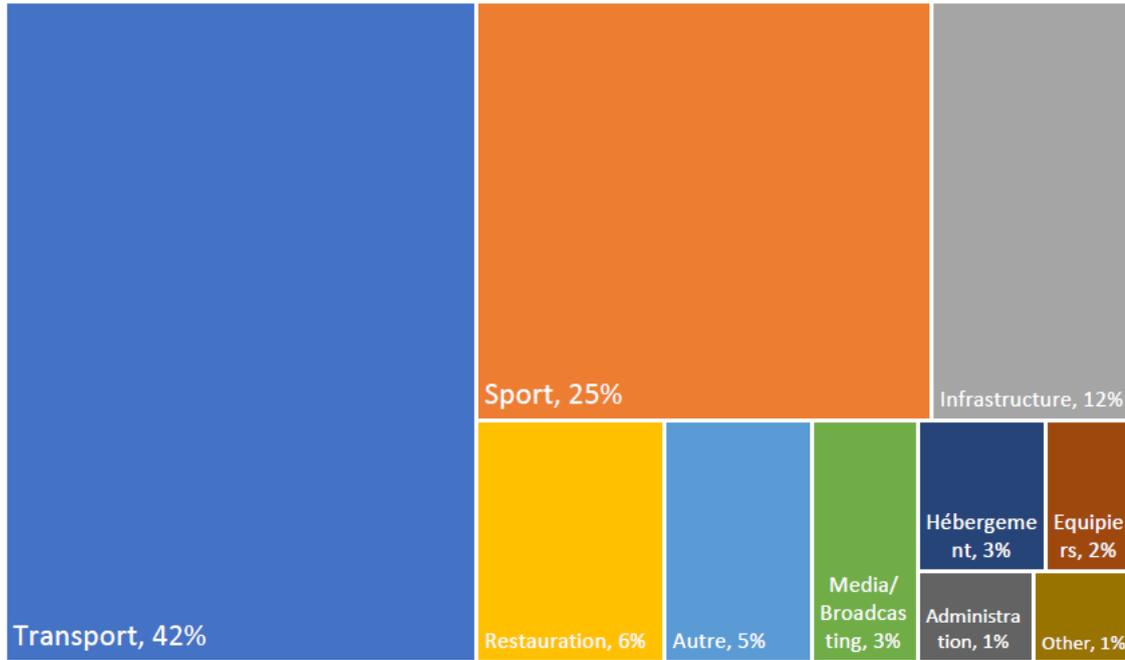


Figure 26 : Répartition des émissions de GES des CM2023 par métier – Agence The Shift



3.2.2. Les modes de transport par type de public

La répartition des modes de transport par type de public a été calculée à partir des données du comité d'organisation (données billetteries pour la distance parcourue ou données collectées en direct) ainsi qu'à partir de données directement collectées auprès des publics spécifiques.

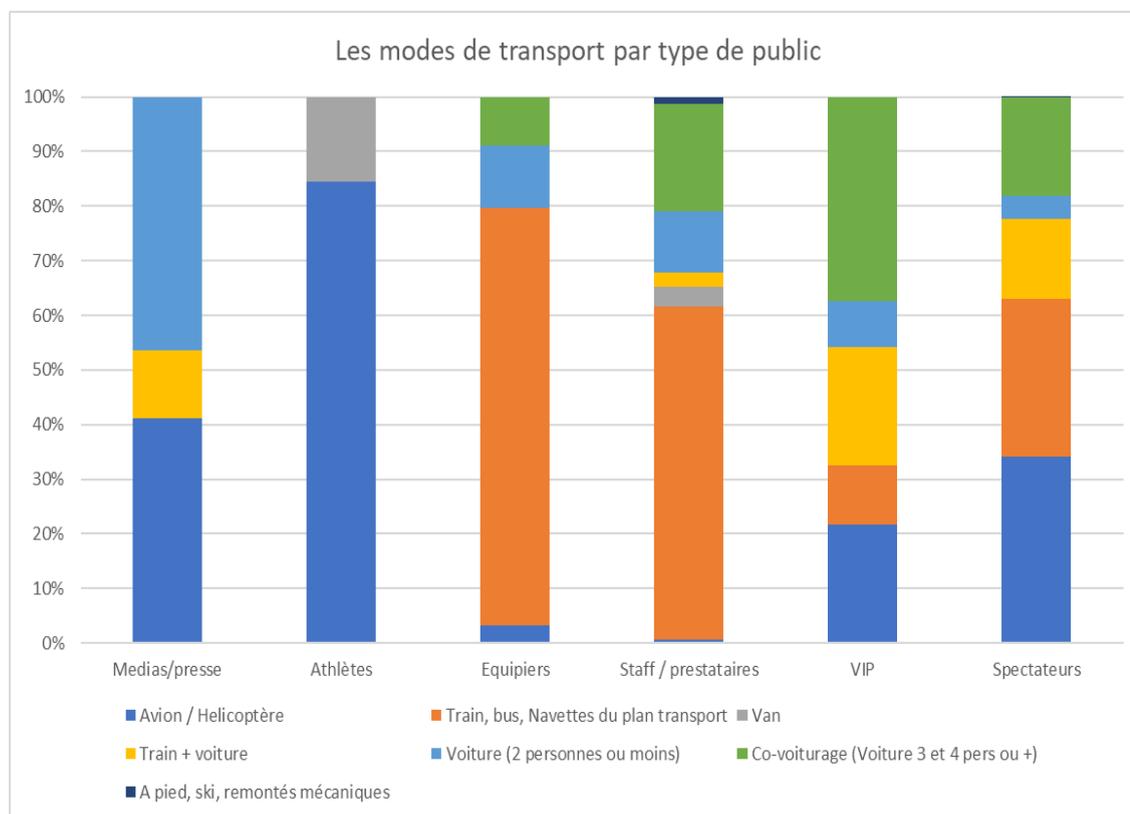


Figure 27 : Part des modes de transports par typologie de publics

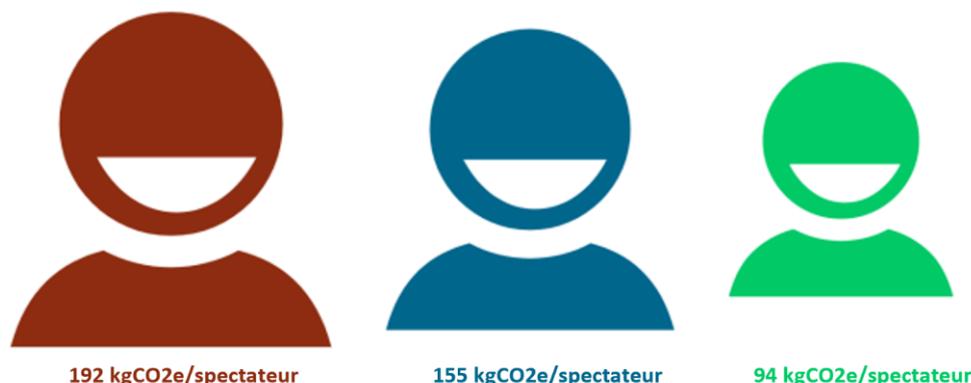
3.2.3. Les émissions de GES par spectateur réduites de 34%

A partir du BEGES réalisé lors des Finales de Coupe du Monde en mars 2022, un BEGES ex-ante des Championnats du monde de ski alpin de février 2023 a été réalisé estimant les émissions de GES ex-ante à 18 571 Teq CO₂. En comparant les émissions de GES par spectateur des BEGES ex-ante et ex-post nous observons une réduction ex-post de 34%.

Cette baisse s'explique par les actions mises en place (plan de transport, damage au HVO, raccordement au réseau, groupes électrogènes « hybrides »), le relatif faible nombre des spectateurs et vip étrangers, la part importante de spectateurs locaux et le nombre de médias et journalistes moins important qu'estimé. Ainsi, l'empreinte carbone /spectateur a été réduite de 192 kgCO₂e à 94 kgCO₂e entre les finales 2022 et les Championnats du monde 2023 ex-post (figure 28).

Sur les championnats 2023, le transport représente 73% des émissions, soit une part relative plus importante que l'évènement des finales organisées en 2022 (qui comptait pour 62%). Sur les 8 241

tonnes de CO₂ émises, les vols des athlètes, spectateurs, média et VIP représentent 46% de l’empreinte (3 900 tonnes) contre 47% (3 800 tonnes) pour les autres modes de transport (la voiture, le bus et le train), et 7% pour le transport de matériel (540 tonnes).



● Finals 2022 ● CM2023 ex-ante ● CM2023 ex-post
Figure 28 : Réduction de l’impact carbone/fan entre la finale 2022, l’estimation ex-ante et ex-post à l’évènement.

3.2.4. Des innovations et des carburants alternatifs en montagne

Des efforts ont été réalisés sur l’approvisionnement en énergie, grâce à un partenariat avec ENEDIS et le raccordement direct au réseau électrique plutôt que le recours systématique aux groupes électrogènes. Le raccordement au réseau électrique a permis d’éviter l’émission de 950 TCO₂e. Pour les groupes électrogènes indispensables, l’utilisation d’une nouvelle génération de groupes électrogènes moins émetteurs a permis d’éviter l’émission de 107 tonnes de CO₂.

Le damage des pistes de compétition a été réalisé en utilisant un carburant alternatif, appelé HVO ou huile végétale hydrotraitée, à la place du traditionnel gazole non routier (GNR). Au total, 30 701 litres de HVO ont été utilisés. Il est estimé que ces 30 701 litres de HVO consommés ont généré 16,67 tonnes de CO₂ contre 99,5 tonnes de CO₂ si cela avait été du GNR, soit 83 tonnes de CO₂ évitées et une réduction de 80% de l’impact carbone lié à la consommation de carburant de l’activité de damage. Par ailleurs, 100% des conducteurs d’engins ont été formés à l’écoconduite.

3.2.5. Une responsabilité partagée du BEGES

Il est à noter que seules 26% des émissions relèvent de la maîtrise directe du comité d'organisation. L'ensemble des activités associées (non financées par le comité d'organisation), comme les transports vers les sites et sur les sites (tout public confondu), la production télévisuelle, la publicité et l'hébergement, représentent 74% des émissions de l'évènement.

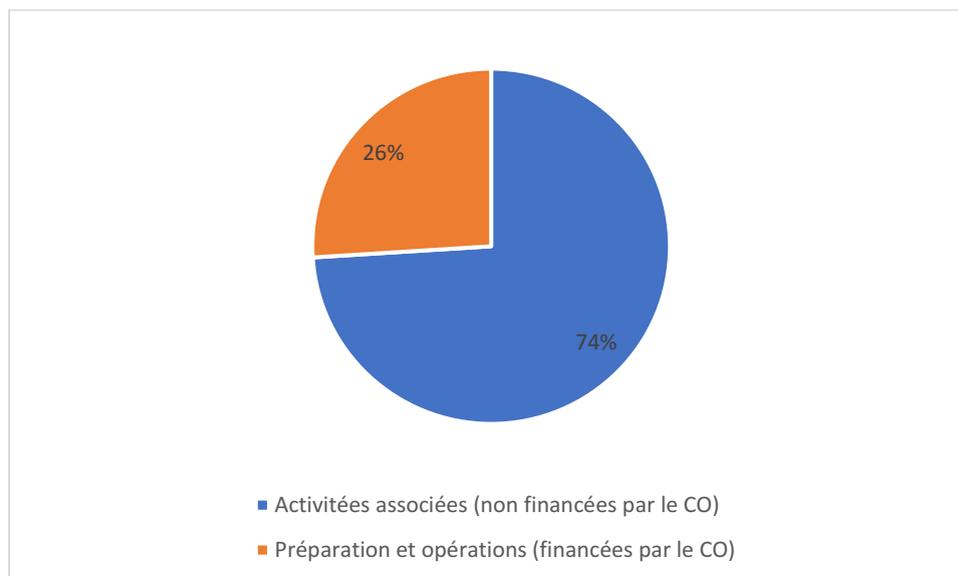


Figure 296 : Part des émissions relevant de la maîtrise du CO

3.2.6. Compensation carbone

Le sujet de la compensation carbone a été étudié par le comité d'organisation, mais n'a pas été retenu. Aucune compensation n'a été mise en place.

3.3. Transport

L'enjeu des transports est un élément important de l'écoresponsabilité de tout évènement. Pour les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, comme pour la plupart des évènements internationaux, le transport est le principal poste d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES). De plus, un évènement de ski se déroulant forcément dans un milieu montagneux, l'accessibilité du site de compétition par les différents publics au moyen d'infrastructures routières et modes de transport restreints constitue un défi. Par ailleurs, comme l'ont montré les résultats des enquêtes visiteurs, équipiers et populations locales, le transport est également perçu comme une source de nuisance et concentre une grande partie de l'attention. Conscient de ces différents enjeux, le comité d'organisation a mis en place un plan transport afin de favoriser et permettre l'utilisation des remontées mécaniques et des transports en commun pour venir depuis les principaux lieux de résidence ou d'hébergement des visiteurs et équipiers.

Deux sources de données ont été utilisées : les données provenant de la billetterie (qui intègre l'ensemble des personnes ayant un billet) et les données provenant de l'enquête visiteurs, équipiers et populations locales (soit un échantillon représentatif des visiteurs avec et sans billet).

3.3.1. Les déplacements des visiteurs

Lors de l'émission de chaque billet vendu ou offert, le comité d'organisation a collecté les données relatives à la provenance et au nombre de kilomètres parcourus par mode de transport du détenteur de billet.

27 566 billets ont été vendus et 18 237 billets ont été offerts soit un total de 45 803 billets pour un nombre de spectateurs uniques de 24 326. Est considéré spectateur unique le nombre de personnes différentes venues une ou plusieurs fois sur l'évènement. La répartition des spectateurs uniques par lieu de résidence est la suivante :

Provenance	Pourcentage des spectateurs uniques	Nombre de spectateur unique
Savoie Mont Blanc (SMB)	52%	12 649
Région Aura (hors SMB)	12%	2 919
France (hors Aura)	25%	6 082
Etranger	11%	2 676
Total	100%	24 326

Tableau 1 : Répartition des spectateurs uniques par lieu de résidence

La distance cumulée parcourue par l'ensemble des spectateurs uniques entre leurs lieux de domicile et le lieu de l'évènement est de 26 592 970 km, soit une moyenne de 1 093 km parcourus par spectateur unique ou une moyenne de 580 km par billet vendu ou offert. Il est à noter qu'il s'agit d'une distance cumulée quel que soit le mode de transport utilisé et/ou mutualisé (Avion, train bus, voiture individuelle, covoiturage etc.). Il est également à noter que les spectateurs uniques ont pu

parcourir cette distance en un ou plusieurs allers-retours entre leurs lieux de domiciles et le lieu de l'évènement en fonction du nombre de jours de compétition auxquels ils ont assisté.

A cette distance parcourue pour venir sur le lieu de l'évènement depuis le domicile, il faut ajouter la distance parcourue entre les sites de l'évènement ou entre le lieu de l'évènement et les lieux d'hébergement (hôtels, gîtes, hébergements chez des proches etc.).

Contrairement aux données collectées par l'enquête billetterie sur la distance parcourue pour venir sur le lieu de l'évènement depuis le domicile, la distance cumulée parcourue par les visiteurs entre les sites ou entre les sites et les lieux d'hébergements est calculée à partir de l'enquête visiteur et non des données billetteries. L'échantillon représentatif est constitué de 863 répondants.

Ainsi, les visiteurs déclarent avoir parcouru en moyenne 91 kilomètres chacun sur l'ensemble de l'évènement entre les sites de compétition ou entre les sites de compétition et leurs lieux d'hébergement. Extrapolé au nombre de visiteurs uniques, 2 210 218 km ont été parcourus entre les sites de compétitions et les lieux d'hébergements. Il est là aussi important de noter qu'il s'agit d'une distance cumulée quel que soit le mode de transport utilisé et/ou mutualisé (bus, voiture individuelle, covoiturage, pieds etc.). Il est également à noter que les spectateurs ont pu parcourir cette distance en un ou plusieurs allers-retours.

Dans la méthodologie de calcul des impacts environnementaux, afin d'être en cohérence avec les pratiques de calcul des émissions de GES des évènements, l'ensemble des kilomètres parcourus sont comptabilisés, que les personnes soient venues spécifiquement ou non sur le territoire pour assister à la manifestation.

3.3.2. Part des déplacements en mobilité durable

La mobilité durable comprend l'ensemble des trajets effectués en transport en commun (trains, bus, navettes etc.) ou en co-voiturage (figure 30). Elle représente 85% des déplacements des équipiers, 85% de ceux du staff et des prestataires, 60% de ceux des VIP et 62% de ceux des spectateurs. Seuls les athlètes et les médias n'ont pas de part significative de déplacement effectués en mobilité durable.

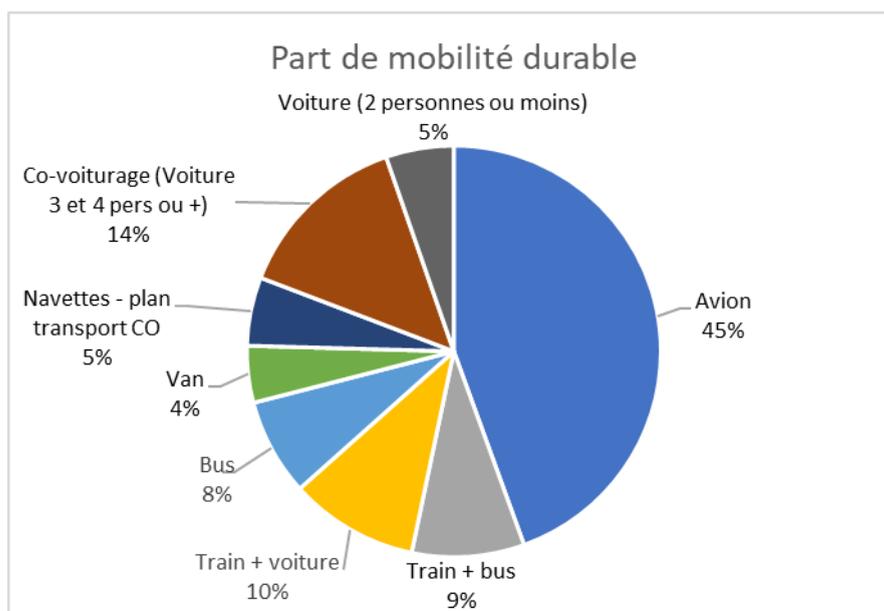


Figure 30 : Part de la mobilité durable sur les championnats (en %), tout public confondu

3.3.3. Performance du plan transport mis en place par le comité d'organisation

Le comité d'organisation a mis en place un important plan de transport, ayant comme objectif d'atteindre 80% des déplacements des spectateurs, équipiers et médias en mobilité durable et de favoriser la mobilité à ski pour les vacanciers du domaine des Trois Vallées.

Le taux de remplissage des cars et navettes sont :

- Navettes régionales : 69% ;
- Navettes locales inter-station : 60% ;
- Navette locale Bride : 80% ;
- Navettes Presse : 7,5% ;
- Navettes Équipiers : 100% ;
- Parc Relais : 20% (1 882 places utilisées sur les 9 600 places offertes).

Pour atteindre ces objectifs, le comité d'organisation s'est fortement mobilisé notamment par la mise en place des actions suivantes :

- Un plan transport proposé à tous les spectateurs lors de l'achat d'un billet ou d'une présence sur l'évènement (grand public, dont personnes à mobilité réduite, journalistes) : 80 bus mobilisés pour l'évènement dont 15 qui roulaient au gaz naturel végétal (GNV) ;
- Une politique tarifaire unique pour les cars mis en place par l'organisation (10 euros l'aller/retour pour toutes les villes de la Région) ;
- Des incitations au covoiturage avec un tarif dégressif en fonction du nombre de personnes dans la voiture qui arrive au parking relais pour prendre une navette. Taux de remplissage du parc relais : 20% ;
- Un plan de navettes dédiées aux équipiers et au staff/prestataires (au départ de Moutiers et Brides-les-bains) ;
- Utilisation gratuite pour tous de la remontée mécanique de l'Olympe entre Brides-Les-Bains et Méribel ;
- Utilisation gratuite pour tous les accrédités de la remontée mécanique du Praz, entre Le Praz et Courchevel 1850.

3.3.4. Synthèses des indicateurs « Transport »

26,6 millions de kilomètres ont été parcourus pour assister à l'évènement soit environ 580 kilomètres en moyenne par billet vendu ou offert ou encore 1 093 km par visiteur unique. Le transport représente 73% du bilan des émissions de GES de l'évènement.

Indicateurs	Résultats	Sources
Emissions de gaz à effet de serre	11 310 tonnes équivalent CO2 <ul style="list-style-type: none"> • Scope 1 : 4,1% • Scope 2 : 0,8% • Scope 3 : 95,1% 	Données BEGES et CO
Compensation carbone	Pas de compensation	
Impact carbone du numérique	Pas de résultat	Pas de données.
Distance cumulée de déplacements des visiteurs entre leur domicile et un site de compétitions	26 592 970 km	Données enquête billetterie
Distance cumulée parcourue par les visiteurs entre les sites	2 210 218 km	Données enquête visiteurs
Répartition modale des transports, par catégorie de publics	Résultat pour l'ensemble des publics : <ul style="list-style-type: none"> • 45% en avion, • 15% en covoiturage, • 10% en train + voiture, • 9% en train + bus, • 8% en bus, • 5% en voiture (2 personnes ou moins), • 5% en Navettes du plan transport • 4% en Van 	Données du comité d'organisation
Part des déplacements en mobilité durable (idem)	<ul style="list-style-type: none"> • Equipiers : 85% • Staff et prestataires : 85% • VIP : 60% • Spectateurs : 62% 	Données du comité d'organisation
Taux de remplissage des véhicules mis en place par l'organisation (TER et navettes), par type de public (si possible)	<ul style="list-style-type: none"> • Navettes régionales : 69% • Navettes locales inter-station : 60% • Navette locale Bride : 80% • Navettes Presse : 7,5% • Navettes Equipiers : 100% 	Données du comité d'organisation
Impact carbone du recours au bus à hydrogène	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de bus hydrogène sur l'évènement • 15 bus sur 80 roulants au GNV. 	Données du comité d'organisation
Impact carbone de l'usage d'un carburant alternatif pour dameuses (HVO)	Le damage des pistes de compétition en utilisant la carburant alternatif HVO à la place du traditionnel GNR : 83 tonnes de CO2 évitées, Soit une baisse de 80% de l'impact carbone de l'activité de damage	Données du comité d'organisation

Tableau 2 : Synthèse des indicateurs BEGES et transport

3.4. Restauration

Plusieurs systèmes de restauration ont été mis en place avec des exigences, contraintes et prestataires différents : une restauration grand public, une restauration pour le staff et les équipiers et une restauration pour les VIP. Afin de collecter les données nécessaires, les organisateurs ont listé et interrogé les différents restaurateurs. Malheureusement, les données collectées sont incomplètes et ne permettent pas de faire une analyse fine de cet enjeu.

Au total, près de 85 000 repas ou collations ont été servis et répartis comme suit :

- 22 690 pour le grand public ;
- 12 965 pour le Staff et les équipiers ;
- 49 286 pour les VIP.

Cette restauration (nourriture et boisson) des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 représente environ 5% des émissions de GES de l'évènement soit 565 TCO₂e sur les 11310 TCO₂e émis au global pour l'évènement.

3.4.1. Part d'alimentation bio ou locale

Les données fournies par l'organisateur et les restaurateurs n'ont pas permis de calculer la part de produits issus de l'agriculture biologique et la part de produits locaux. Il est à noter que l'organisateur a axé sa démarche principalement sur les produits locaux et de saison plutôt que sur les produits issus de l'agriculture biologique. Ces derniers sont donc peu présents dans les différentes restaurations :

- Concernant la restauration staff et équipiers (49 286 repas – pas de collation) :
 - 10% des produits sont d'origine de la région AURA ;
 - 40% des produits sont d'origine française ;
 - 20% des fruits et légumes sont de saison ;
 - 40% des produits sont certifiés (principalement AOC).
- Concernant la restauration VIP (12 965 repas et collations) :
 - 81% des produits sont d'origine de la région AURA ;
 - 100% des produits sont d'origine française ;
 - 100% des fruits et légumes sont de saison.
- Concernant la restauration grand public (22 690 repas et collations) :
 - Gaufres réalisées avec de la Farine bio et nappage chocolat bio (3 662 gaufres) ;
 - Boulangeries locales pour l'ensemble des petits déjeuners et restauration snack ;
 - Charcuterie et fromage de Savoie ;
 - Légumes de saison pour les soupes ;
 - 192 kilos de compotes individuelles produites par l'entreprise locale « Thomas le Prince » maîtrisant la chaîne de production en local (de la pépinière, production de fruit et à la transformation).

- Concernant les boissons :
 - 900 litres de jus de fruit produits par l'entreprise locale « Thomas le Prince » maîtrisant la chaîne de production en local (de la pépinière, production de fruit et à la transformation) ;
 - Vins exclusivement de Savoie.

3.4.2. Part de repas végétariens

Au total, 11 200 menus végétariens ont été consommés lors de la manifestation sur les 70 478 repas ou collations servis (hors viennoiseries et gaufres) soit 16% des repas ou collations servis (part en nombre de repas). L'ensemble des menus végétariens représente 14 tonnes de CO2 évitées par rapport à la consommation de repas carnés.

La répartition de la part de repas végétariens par public est la suivante :

REPAS GRAND PUBLIC		
TRAITEURS GRAND PUBLIC	Nombre de repas	Répartition des repas par type de repas de repas
Gaufres	3662	<i>Non considéré comme un repas</i>
Menus végétariens	3057	16%
Petit déjeuner	1580	8%
Snack / Collation	3498	18%
Collation chaude raclette bowl	9359	49%
Collation chaude raclette bowl - végé + Sanswich végé	695	4%
Sandwiches - Fondwich	595	3%
Soupes Légumes	244	1%
TOTAL	22690	
REPAS VIP		
MAGNER	Nombre de repas	Répartition des repas par type de repas de repas
Viennoiseries / pâtisserie	2890	<i>Non considéré comme un repas</i>
Menus végétariens	1900	19%
Menus avec bœuf	1103	11%
Menus avec porc	1873	19%
Menus avec poulet	1704	17%
Menus avec poisson	3495	35%
TOTAL	12965	
REPAS STAFF / EQUIPIERS		
Bivouac	Nombre de repas	Répartition des repas par type de repas de repas
Menus végétariens	6243	15%
Menus avec bœuf	8407	20%
Menus avec porc	879	2%
Menus avec poulet	10035	24%
Menus avec poisson	15811	38%
TOTAL	41375	

Tableau 3 : Volume de repas avec la répartition des repas végétariens par type de repas et par public

3.4.3. Quantité de surplus alimentaire

Le comité d'organisation a mis en place un plan d'action afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de permettre de valoriser les invendus. Ainsi, 800 kg de denrées ont été récupérées par l'association "Le chaînon manquant" et redistribuées à 3 associations alimentaires d'Albertville (un centre d'hébergement d'urgence, un foyer d'accueil de familles en situation précaire et un centre de familles ukrainiennes déplacées). La totalité des produits non consommés sur l'évènement se répartit en 3,335 tonnes de bio déchet auxquelles s'ajoutent les 800 kg redistribués, soit un total de 4,135 tonnes. La totalité des biodéchets provient de la préparation des repas et des produits non consommés (principalement dans les espaces de réception).

Les principales denrées alimentaires redistribuées :

430 litres de lait
8 kg de beurre
56,5 kg de fromage
94,6 kg de charcuterie
145 salades
153 plats cuisinés
97 desserts préparés
15,2 kg de fruits entiers (oranges)
45 kg de compotes
53,1 kg de cakes, brioches, biscuits, barres céréalières

Tableau 4 : Volume des denrées alimentaires redistribuées

3.4.4. Synthèses des principaux résultats « Restauration »

Indicateurs	Résultats	Sources
Part d'alimentation bio (calculée à partir de quantités en kg et seulement à défaut en euros)	Donnée manquante	Donnée manquante
Part d'alimentation locale (idem)	10% des produit AURA pour les repas VIP	Données du CO
Part de repas végétariens / vegans, par catégorie de publics	16% des repas et collations servis sont des menus végétariens (16% pour le grand public, 19% pour le staff et équipiers et 15% pour les VIP)	Données du CO
Quantité de surplus alimentaire	800 kg de surplus alimentaire récupérés par le chainon manquant et redistribués	Données du CO

Tableau 5 : Synthèse des indicateurs restauration

3.5. Les déchets

Le comité d'organisation a défini l'économie circulaire et la réduction des déchets comme un des 9 objectifs de sa stratégie d'écoresponsabilité.

Les organisateurs se sont fixé deux objectifs sur cet enjeu : 80% de matériaux dont la seconde vie est anticipée et 80% des déchets résiduels valorisés (recyclés ou compostés hors valorisation énergétique).

Au total, 62,45 tonnes de déchets ont été collectés sur les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, dont 40% (soit la moitié de l'objectif initial) ont été recyclés (hors valorisation énergétique).

Cela représente en moyenne 2,5 kg de déchets par visiteur unique. Pour rappel, comme l'ont montré les résultats de l'enquête visiteurs, la gestion des déchets (mise en place de gobelets consignés, tri sélectif, poubelles spécifiques à mégots, bacs à drapeaux) fait partie des initiatives en faveur de l'écoresponsabilité les plus remarquées sur place (cf. figure 6).

3.5.1. Répartition par type de déchets valorisés

Sur les 62,45 tonnes de déchets collectées, 40% des déchets ont été recyclés (verre, bois, déchets lourds, ferraille et carton), 5% ont été méthanisés (biodéchets) et 50% (combustibles solides de récupérations et ordures ménagères) ont été valorisés énergétiquement. Enfin, 5% des déchets (déchets ultimes) n'ont été valorisés dans aucune des filières (figure 31).

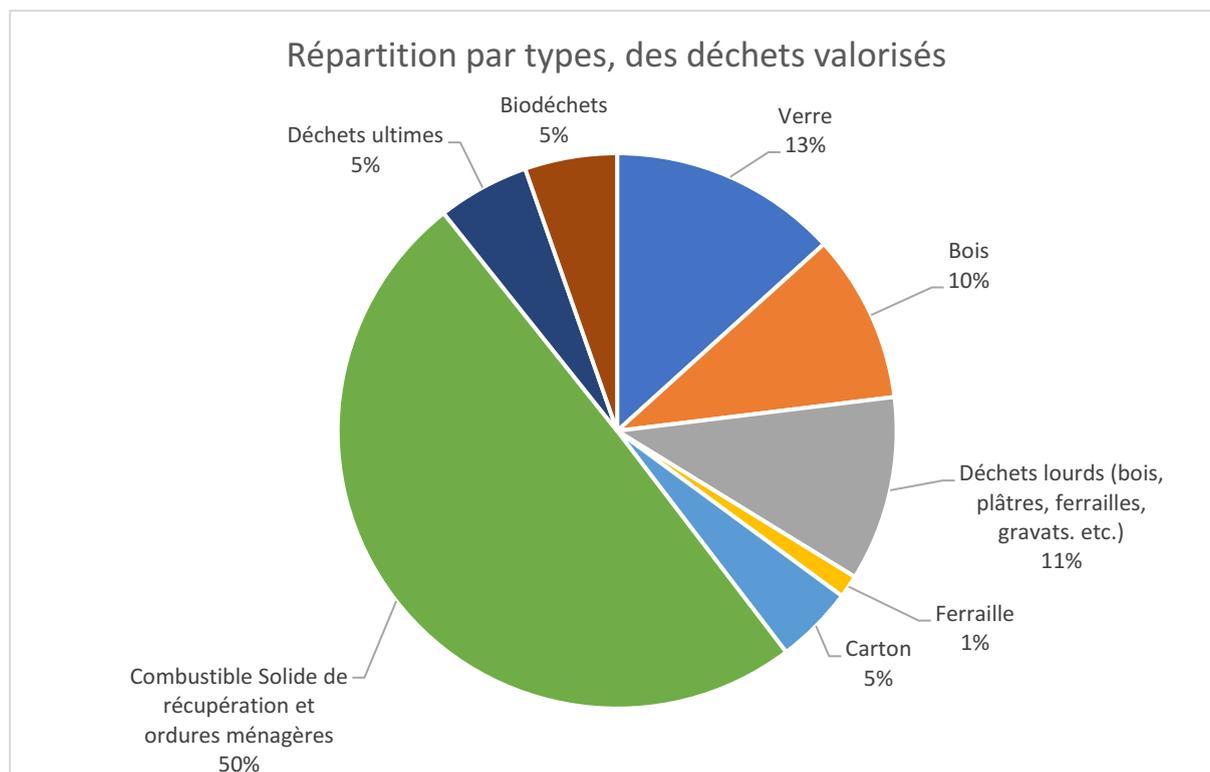


Figure 31 : Répartition par type de déchets valorisés (recyclage ou valorisation énergétique).

3.5.2. Des efforts multiples de la part du comité d'organisation sur la quantité de plastique à usage unique mis en circulation

Les données fournies par l'organisateur ne permettent pas de comptabiliser précisément l'utilisation de plastique à usage unique (PUU). Cependant, le comité d'organisation a multiplié les efforts en la matière, notamment avec les actions suivantes ; Au niveau de la restauration :

- Zéro contenant en plastique à usage unique chez les prestataires de la restauration ;
- Jus de fruits et sodas bio de Haute Savoie en bouteille en verre et servis dans les gobelets réutilisables, bières en canettes d'aluminium ;
- Distribution de plus de 1 200 gourdes aux équipiers et staff (réduction drastique du nombre de bouteilles d'eau en plastique sur l'évènement) ;
- Prestation VIP : bouteilles d'eau en verre ;
- Bouteilles d'eau en plastique uniquement en vente à la buvette et distribuées gratuitement aux athlètes (contrainte antidopage). Au total, 9 000 bouteilles d'eau (en plastique mais également

en verre) ont été distribuées sur les différents espaces. La part des bouteilles en plastique n'a pas été communiquée par les restaurateurs.

Au niveau des consommables :

- Utilisation d'un seul et unique support pour les accréditations, le cashless, les repas et les forfaits pour les personnes accréditées (des bacs de récupération des accréditations et tour de cou sont été mis en place afin de leur trouver une seconde vie) ;
- Aucun cadeau ou goodies n'a été distribué aux VIP ;
- Les exposants du village spectateurs n'étaient pas autorisés à distribuer des goodies à usage unique comme stipulé dans la charte écoresponsable des exposants du village ;
- Les tenues des équipiers ont été réutilisées entre les Finales de coupe du monde en mars 2022 et les Championnats du monde en février 2023 pour les 600 bénévoles ayant participé aux 2 évènements (soit la moitié des 1 200 bénévoles présents aux Championnats du monde) ;
- Une faible quantité de programmes officiels en version papier a été imprimée ;
- Des bacs de récupération des drapeaux supporters ont été mis en place sur chaque site afin de les récupérer en fin de journée et pouvoir les réutiliser le lendemain pour les personnes ne souhaitant pas repartir avec et les garder en souvenir ;
- Le matériel informatique et téléphonique du comité d'organisation a été majoritairement loué, puis le peu de matériel acheté a été revendu localement en mars et avril 2023.

Au niveau des infrastructures temporaires :

- L'ensemble des tribunes et infrastructures temporaires n'a pas été recouvertes systématiquement de bâches ou de textiles afin de limiter la quantité de matériaux à recycler, pour lesquels trouver une seconde vie ou à jeter ;
- Les moquettes des infrastructures temporaires et des terrasses n'ont pas été changées au cours des 2 semaines de l'évènement ;
- Pas ou très peu (quelques exceptions) de moquette n'a été utilisée dans les stands du village spectateurs. Pas de moquette dans les tentes de restauration grand public du village spectateurs ;
- Pour l'aménagement des espaces hospitalité dans les tentes (infrastructures temporaires) et la décoration, des parois en vieux bois réutilisable ont été privilégiées plutôt que de recouvrir 100% de la superficie de coton gratté ;
- De gros efforts de sobriété dans la décoration des espaces hospitalités ont été réalisés grâce à de la location de décoration principalement en bois (via un prestataire local spécialiste de l'éco-conception dans le domaine de l'évènementiel), aucune fleur fraîche n'a été utilisée, etc.

3.5.3. Un taux de réemploi de 80% sur l'ensemble des postes de consommation

L'organisateur a anticipé autant que possible la seconde vie des matériaux notamment en recourant à la location plutôt qu'à l'achat, en concluant des accords de reprise par les fournisseurs, en favorisant la réutilisation par les communes et les clubs locaux ou encore l'up-cycling. Au regard des différentes actions, le taux de réemploi est de 80% pour les matériaux dont la seconde vie a été anticipée. Le taux de réemploi par poste de consommation est la suivante :

- Infrastructures : 75% ;
- Sport : 85% ;
- Marketing : 80% ;
- Communication : 85% ;
- Accréditations - Cashless : 75%.

Exemples d'actions concrètes :

- Les bâches recouvrant les tribunes ont été décrochées puis valorisées grâce à l'association de réinsertion l'Atelier Renée au sein de la ressourcerie du Chablais afin de devenir des housses à ski ou à chaussures de ski ;
- Les toiles d'oriflammes et de roll-up ont été valorisées au sein de l'association Fibr'étik pour les transformer en sac, trousse, sacoche et autre pochette ;
- Les cadres photos ont été donnés aux mairies et offices de tourisme pour décorer les différents bâtiments dont elles ont la gestion ;
- Les cadres présentant les illustrations de supporters réalisés par les écoles de la vallée qui décoraient les tentes restauration des 2 villages spectateurs leurs ont été offerts après l'évènement.

3.5.4. Des efforts effectués sur la mise en place du tri sélectif

Afin de limiter et de valoriser au mieux les déchets inévitablement produits, l'organisation a mis en place un certain nombre d'initiatives parmi lesquelles : une collecte des déchets en amont, pendant et après l'évènement en collaboration étroite avec la communauté de communes, un dispositif de tri des déchets à l'intérieur et à l'extérieur, un dispositif de collecte des biodéchets au Praz, un dispositif de collecte des piles et un dispositif de collecte des mégots accompagné d'une distribution de 2000 cendriers de poche.

Source : Bilan de la démarche RSE CDM 2023 – 11 avril 2023



RECUPERATION DE MEGOTS

CLIENT	POIDS MEGOTS EN GRAMMES	NOMBRE DE MEGOTS	EAU NON POLLUEE EN LITRE	ENERGIE PRODUITE EN KWH	EAU NON POLLUEE EN M3
	6 362	28 918	14 459 090,91	2,20	14 459,09

Grâce à ces mégots ramassés, nous évitons la pollution de 14 459,09 m3 d'eau, ce qui représente l'eau de 4 piscines olympiques !

Figure 32 : Nombre de mégots récoltés et énergie produite grâce à la récupération de mégots sur l'évènement

3.5.5. Synthèse des principaux résultats « Déchets »

Indicateurs	Résultats	Sources
Quantité de déchets générés, au total et par personne accueillie sur les sites	62,45 T collectées	Donnée du CO
Répartition par type de déchets (a minima : alimentaire / non alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Biodéchets : 3,35 T • Verre : 8,3 T • Bois : 6,1 T • Ferraille : 0,8 T • Carton : 2,8 T • Mégots : 0,0064 T (6,4 kg) 	Données du CO
Quantité de plastique à usage unique mis en circulation	0 plastique à usage unique (hors bouteilles d'eau à la vente et distribuées aux athlètes)	Données du CO
Part des déchets valorisés	40% recyclés 55% valorisés énergétiquement	Données du CO
Part de restauration éco-emballée	0 plastique à usage unique	Données du CO
Taux de réemploi du matériel	80% des matériaux dont la seconde vie est anticipée	Données du CO

Tableau 6 : Synthèse des indicateurs déchet

3.6.Achats

Certains achats requièrent une attention particulière et une politique d'achat spécifique (intégration des critères sociaux et environnementaux dans l'ensemble des cahiers des charges et appels d'offre). Cette stratégie implique d'anticiper le suivi en aval et en amont de l'évènement, en faisant des critères sociaux et environnementaux, des éléments d'évaluation.

Le Comité d'Organisation a transmis une procédure d'achat responsable incluant un guide des achats responsables à l'ensemble des parties prenantes. Par ailleurs l'ensemble des appels d'offres passés intégraient des critères de responsabilité sociale et environnementale ou RSE (clause sur les engagements RSE du comité d'organisation et clause de reporting). Enfin, au sein du comité, un responsable RSE était disponible pour accompagner les collaborateurs dans leurs achats.

3.6.1. Part des marchés ayant intégrés des clauses environnementales, de localité et/ou sociales

Le comité d'organisation a défini un objectif cible de 80% (en valeur) des achats avec des critères RSE.

Pour cela, ils ont mis en place une procédure d'achats responsables, définissant les 10 étapes obligatoires pour la réalisation d'un achat et l'acceptation du paiement de la facture du fournisseur, allant de la bonne évaluation du besoin au suivi de la bonne exécution du contrat en passant par la définition des critères RSE.

Pour accompagner les équipes, un guide des achats responsables du comité d'organisation Courchevel Méribel 2023 a été mis en place. C'est un outil proposé par la direction administrative et financière et le service RSE pour tous les collaborateurs amenés à acheter un produit ou une prestation de service en lien avec l'organisation des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023. Il a pour objectif de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux des achats responsables et de donner des astuces, outils et conseils pour aider à intégrer les critères RSE.

Les principaux critères RSE définis dans ce guide visent les objectifs suivants :

- Soutenir le développement de l'économie locale et le rayonnement du territoire ;
- Réduire l'impact du transport des produits et marchandises sur l'environnement et réduire l'impact carbone de l'évènement ;
- Favoriser les options alternatives et innovantes qui permettront l'expérimentation de solutions durables en faveur de la transition écologique ;
- Réduire au minimum la production de déchets en favorisant l'économie circulaire et en responsabilisant chacun sur la production et la valorisation des déchets liés à sa propre activité.

Des clauses contractuelles sur la durabilité et de reporting ont également été ajoutées.

Le montant total des achats équivaut à 25 574 231€ et comprend l'hébergement qui représente près de 40% du total. Pour les achats de moins de 25k€, l'achat local a été privilégié (à prestation égale). Ainsi, la part d'achat locaux, sur un total de 15 574 231€ hors hébergement, représente 56% des achats réalisés via 209 fournisseurs répartis en Isère, Savoie, Haute-Savoie et dans le Rhône. Au total 71% des achats hors hébergement (soit 11 M€) intègrent des critères RSE notamment de proximité géographique.

Le comité d'organisation a estimé une marge d'erreur de 5% ramenant à 65% les achats (hors hébergement) intégrant des critères RSE ce qui est en dessous de leur objectif cible de 80% (en valeurs). Le comité d'organisation évoque notamment la mise en place tardive de la procédure d'achat, le manque de temps et de moyens humains pour faire appliquer systématiquement la procédure d'achats responsables et le manque d'anticipation de certains achats.

L'ensemble des documents (procédure, guide et clauses) sont en annexe.

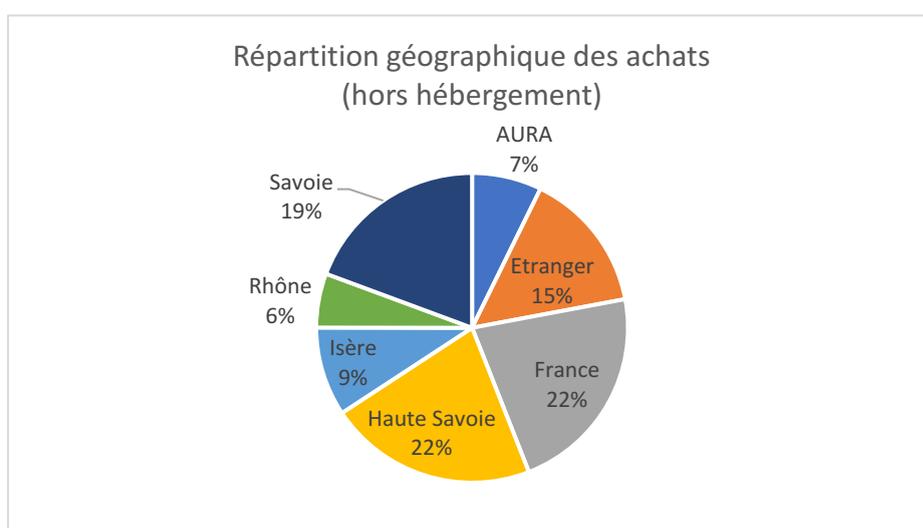


Figure 33 : Répartition géographique des achats (hors hébergement)

3.6.2. Synthèse des principaux résultat « Achats »

Indicateurs	Résultats	Sources
Montant total des achats	25,57 M€	Donnée du CO
Taux d'approvisionnement/achat local	56% (hors hébergement)	Données du CO
Part des marchés ayant intégrés des clauses environnementales et/ou sociales	65% des achats (en valeur)	Données du CO

Tableau 7 : Synthèse des indicateurs achat

3.7.Énergie / Eau

La réduction de l'impact d'un évènement passe nécessairement par la réduction de la consommation de la ressource en eau, en énergie et en matériaux. L'optimisation de l'usage des ressources nécessite d'être en mesure de déterminer « le juste besoin » : quels sont les éléments nécessaires, lesquels peuvent être ré-évalués ou mutualisés.

Ainsi, 1 688 MWh d'électricité ont été consommés pour l'organisation de l'évènement, 124 163 litres de gaz non routier - GNR pour le chauffage, 49 266 litres de GNR pour les groupes électrogènes et 198 000 m³ de consommation d'eau pour la production de neige artificielle et les injections nécessaires de la piste.

3.7.1. Consommation d'énergie

Énergie électrique

Plusieurs sources d'énergie électrique ont été utilisées lors des Championnats du monde. Les principales consommations électriques ont été faites par la Mairie de Courchevel, la Mairie de Méribel, la Société des 3 Vallées et la société Méribel Alpina.

Au total, 1 688 MWh d'électricité ont été consommés pour l'organisation de l'évènement dont 85% de l'électricité consommée sous contrat d'énergie verte et 72% d'origine renouvelable (hydroélectrique).

La consommation relative aux remontées mécaniques utilisées lors de l'évènement et à la préparation de la piste (production de neige de culture notamment) s'élève à 1 236 MWh. Les consommations électriques de l'évènement (hors remontées mécaniques et préparation de la piste s'élèvent à 455 MWh réparties comme suit :

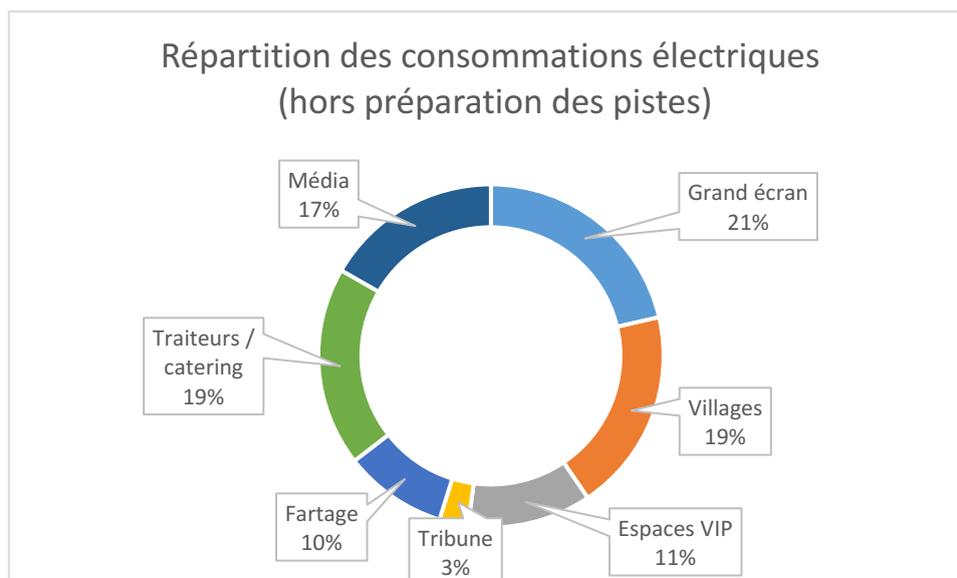


Figure 34 : Répartition des consommations électriques (hors préparation des pistes)

Gazole non routier (GNR)

Au total, 173 429 litres de GNR ont été consommés par les groupes électrogène (GE) dédiés au chauffage (72% de la consommation) et à la diffusion télévisuelle (28% de la consommation).

L'installation de 17 postes de raccordements réalisée par Enedis sur l'ensemble des sites a permis d'éviter l'utilisation de 38 groupes électrogènes et en conséquence, l'émission de 950 tonnes de CO₂ (en plus du gain en qualité de l'air et de place au sol). L'utilisation de groupes électrogènes hybrides a également permis d'éviter la consommation d'environ 33 000 litres de GNR.

3.7.2. Une consommation d'eau dépendante des conditions d'enneigement naturel pour la production de neige de culture.

La consommation en eau est fortement dépendante des conditions météorologiques et de la quantité de neige naturelle (faible en amont des Championnats du monde 2023). Au total, 198 000 m³ d'eau ont été utilisés pour la production de neige artificielle et l'injection d'eau des pistes.

La quantité de neige artificielle produite pour les Championnats du monde a été plus importante que celle qui avait été nécessaire pour les finales 2022. Il est cependant difficile d'établir une évaluation de l'évolution des besoins en enneigement de culture sur une courte période de temps.

La production de neige de culture est assurée par le gestionnaire du domaine skiable : la quantité de neige produite est (en autre) fonction des conditions d'enneigement naturel, de l'exposition du versant et des objectifs d'exploitation. Afin de pouvoir garantir une qualité et une quantité de neige aux normes de la Fédération Internationale de Ski (FIS), la quantité de neige de culture nécessaire à l'exploitation de la piste en mode « compétition » est plus importante que lors de son exploitation « touristique ».

3.7.3. Synthèse des principaux résultat « Energie / Eau »

Indicateurs	Résultats	Sources
Consommation d'énergie, par type d'énergie (électricité, gaz...)	<ul style="list-style-type: none"> Electricité : 1 688 MWh Chauffage : 124 163 litres de GNR Groupes Electrogène : 49 266 litres de GNR 	Données BEGES et CO
Part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> 85% d'électricité consommée sous contrat d'énergie verte 72% d'électricité d'origine renouvelable (hydroélectrique) 	Données du CO
Consommation d'eau	198 000 m3 pour la production de neige artificielle + injection de la piste.	Données BEGES
Impact carbone du recours au réseau électrique plutôt qu'aux groupes électrogènes	Réduction de l'impact relatif de l'électricité dans le BEGES total, de 1,4% (en comparaison des Finales 2022)	Données du CO

Tableau 8 : Synthèse des indicateurs ressources

3.8.Sites / Biodiversité

3.8.1. La restructuration de la piste des Jockeys et la création d'une retenue d'altitude, deux projets d'aménagement majeurs sur le domaine de Courchevel.

Deux projets d'aménagement majeurs ont été portés par la Mairie et la société gestionnaire du domaine skiable (la S3V) afin d'assurer la compétition. L'ensemble de ces travaux étaient essentiels pour la tenue de l'évènement mais ne relevaient pas du périmètre de responsabilité du Comité d'Organisation.

D'une part, **l'ancienne piste des Jockeys a été restructurée** en vue de son homologation par la FIS (renommée piste Eclipse). Cette restructuration a engendré des terrassements sur une surface totale de 15,37ha, le défrichement d'une surface totale de 11ha³, la destruction d'une zone humide de 1 500m². Ces travaux ont fait l'objet de mesures de compensation avec la création d'une zone 3 fois plus importante au niveau du lac de la Rosière.

D'autre part, **une retenue d'altitude au col de la Loze d'une capacité de 170 000m³ a été créée**, afin de répondre aux normes de la FIS en matière d'enneigement et afin de disposer de la capacité de stockage d'eau nécessaire à la piste des Jockeys. La restructuration de la piste a en effet impliqué pour le domaine de Courchevel une augmentation de la surface à enneiger de 25 hectares et une extension de 8 kilomètres des réseaux d'enneigement. Cela représente une consommation d'eau supplémentaire de 100 000 m³ pour la production de neige de culture (pour une épaisseur de 0,80m de neige) et l'installation de 125 enneigeurs supplémentaires.

Le reste du volume d'eau disponible dans la retenue de la Loze (les 70 000 m³ restant après l'enneigement de la piste) a été utilisé pour compléter l'enneigement du domaine, dont celui de la Tania. La construction de cette retenue et les capacités de production qu'elle offre, donne la possibilité d'abandonner une autre retenue du domaine, celle de Praz-Juget, présentant un risque potentiel à l'exploitation. La création de la retenue a été accompagnée de la **création d'un bâtiment technique de 290m², comprenant une salle des machines équipée** (compresseurs, pompes, de réseau de canalisation et des transformateurs pour le réseau neige).³

L'emprise totale des travaux est de 4,95ha dont 2,43ha occupés par la retenue en eau.³

Par ailleurs, 4 chalets ont été installés le long de la piste ainsi qu'un nouveau réseau sec (réseau de fibre optique et réseau de chronométrage de la piste).

A Méribel, des travaux d'aménagement moins importants ont consisté en une refonte du stade de slalom, à la création d'un tunnel skieurs pour éviter le croisement de pistes à risque et à la modernisation des réseaux sur la piste (fibres, neige de culture, chronométrage). Aucune information quant à l'impact environnemental de ces aménagements n'a été mise à disposition.

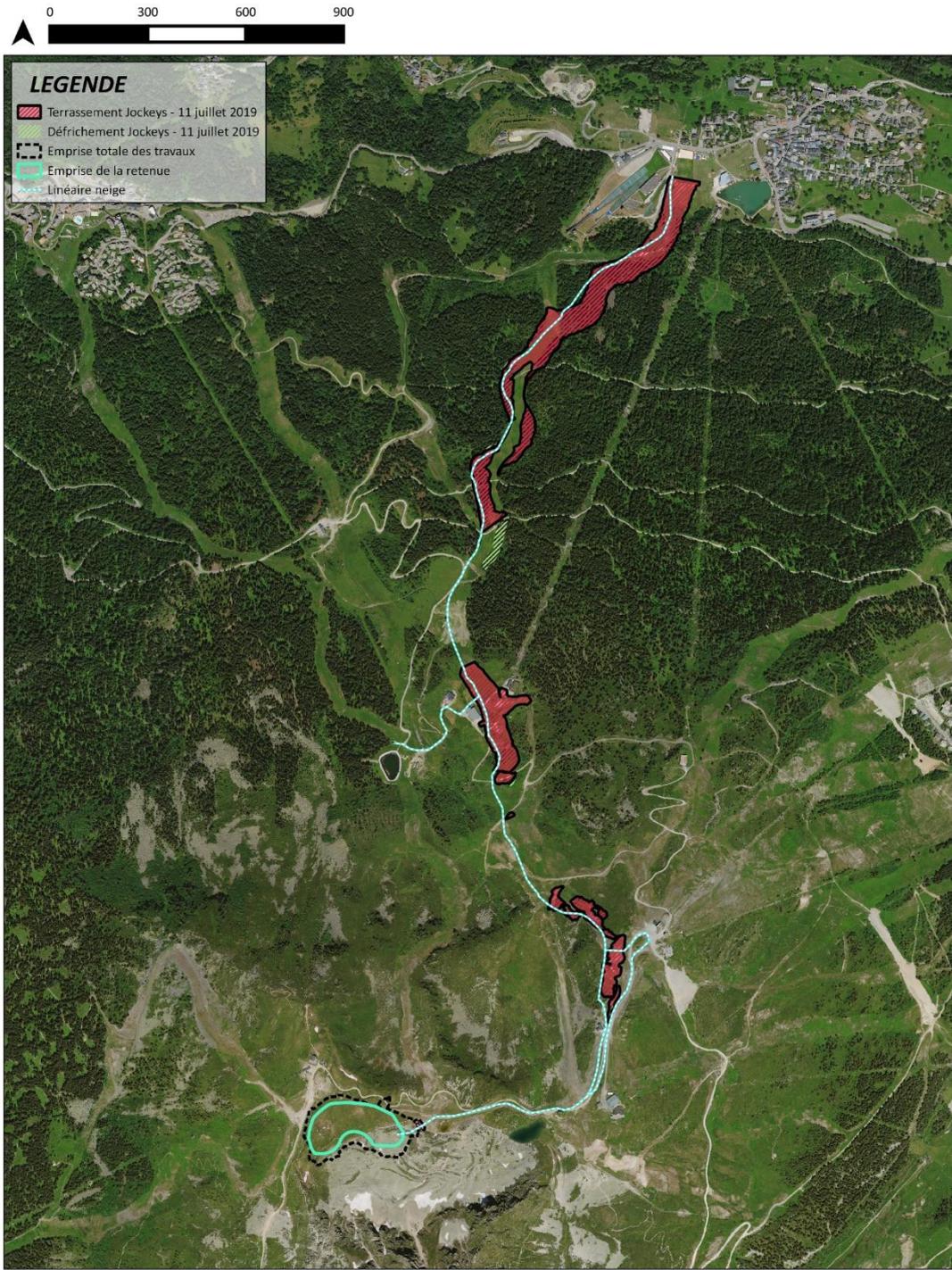


Figure 35 : Image des présentant les opérations d'aménagement réalisées sur le domaine skiable de Courchevel pour les Championnats du monde 2023

3.8.2. Des effets environnementaux importants évités, réduits et compensés sur le domaine de Courchevel.

Une étude des effets environnementaux des deux aménagements majeurs (extension de la piste et retenue de la Loze) a été effectuée, avant la mise en œuvre de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation et après leur application.

Le cabinet MDP consulting, chargé de l'étude d'impact de ces deux aménagements a classé les impacts selon leur durée dans le temps (temporaire, permanente) et l'intensité de leurs effets (faible à très forte).

Parmi l'ensemble des impacts relevés avant la mise en œuvre des mesures d'évitement, réduction ou de compensation, voici ceux dont la période d'application est permanente et l'intensité est forte ou très forte³ :

- Le défrichement de 5,97 ha de couvert boisé (dans le but d'élargir la piste et afin de créer la ligne droite avant la raquette d'arrivée) ainsi que le défrichement d'environ 5,06 ha d'espaces forestiers utilisés pour la sylviculture ;
- Une augmentation du risque de pollution du captage d'eau de Murettaz, de Praz Juget et du Rocher lors des travaux et en exploitation ;
- De possibles modifications des volumes captés du fait du changement de charge sur le bassin versant ;
- Une aggravation des risques naturels connus (glissement de terrain et aléas hydrologiques) par la création de la piste ;
- La suppression de 6 922m² d'éboulis, d'affleurement et de sols rocheux
- La destruction de 1 500 m² de zone humide ;
- La création d'un risque de rupture de l'alimentation superficielle de la zone humide du Praz Juget ;
- La destruction directe et indirecte de l'habitat forestier et des micro-habitats favorables aux populations de Buxbaumie verte, ainsi que d'individus de Buxbaumie lors du défrichement.

Des actions spécifiques ont été menées afin de limiter les effets des aménagements. Après l'application de la méthodologie "Eviter, Réduire, Compenser" le cabinet MDP Consulting classe les 45 impacts résiduels de la manière suivante :

- 2% sont notés « nuls » ;
- 7% positifs ;
- 82% faibles (contre 47% avant mesures) ;
- 9% modérés (contre 22% avant mesure) ;
- 0% forts et très forts (contre respectivement 15% et 7% avant mesure).

Ci-dessous, un extrait de quelques mesures mises en œuvre :

- Suite aux travaux de terrassements de la piste Eclipse (sur une surface totale de travaux de 19 ha), un besoin de revégétalisation important a été identifié. Une surface de 6 500 m² fait l'objet d'expérimentations suivies par des spécialistes de la botanique pour évaluer la performance de différents procédés de réensemencement (rapidité de repousse, de richesse de la biodiversité, etc.) ;

- Le déboisement a été compensé par la mise en place d'îlots de sénescence et par une compensation sylvicole du défrichement permettant de contenir l'impact à une incidence faible ;
- Les risques de pollution de l'eau sont évités par l'abandon du captage d'eau potable de la Murretez et la création d'un bouclage depuis le lac du Praz ;
- L'aggravation des risques naturels a fait l'objet d'une étude géotechnique permettant de conclure à un impact d'ordre faible ;
- La suppression des 6 922m² d'éboulis, d'affleurement et de sols rocheux au niveau de la retenue a été compensée par un enrochement d'une partie des talus de la retenue ;
- Pour pallier la destruction de la zone humide, une restauration d'une zone de 4 130m² a été effectuée aux abords du lac de la Rosière (remise en eau, extraction de remblais, débroussaillage). La mesure compensatoire permet de respecter un ratio surfacique (surface à restaurer multipliée par deux) et une équivalence fonctionnelle (habitat similaire). Des suivis réguliers sont prévus jusqu'en N+10 afin de s'assurer de l'efficacité de la mesure compensatoire ;
- Face à la destruction de son habitat originel, une recréation d'habitats favorables pour la Buxbaumie verte a été effectuée et un suivi de cette zone favorable est en cours.

3.8.3. Des actions concrètes mises en place par le comité d'organisation

Les impacts sur la biodiversité (hors aménagement de la piste) ont été minimes lors de l'évènement. En effet, la maîtrise des flux et la couverture de neige ont permis de limiter le piétinement des zones délimitées pour les championnats. A l'issue du championnat, les espaces ont été remis en état (opération de nettoyage).

Un stand RSE était présent sur les villages spectateurs, permettant de sensibiliser les visiteurs à l'aide d'une bache pédagogique (représentant la montagne en hiver et en été, les multiples acteurs du territoire, la faune et la flore présentes).

Environ 1 500 personnes ont été sensibilisées aux enjeux de la biodiversité sur le village spectateurs par 4 associations environnementales (Protect Our Winter, Mountain Rider, Water family, Mountain Wilderness), et l'ONF et le Parc national de la Vanoise étaient présents au cours des 2 semaines de l'évènement. Des soirées de projection/débat ont été organisées et ont permis de toucher environ 200 personnes sur ces enjeux de biodiversité (parmi d'autres thèmes également abordés : femmes en montagne, accessibilité, etc.).

Un livret pédagogique de la jeunesse pour les primaires, collèges et lycées qui abordent le sujet du milieu montagnard a été distribué au format numérique et 1200 exemplaires papiers ont été distribués sur le village. Par ailleurs, 137 étudiants ont été sensibilisés à l'ensemble des enjeux de la RSE lors d'interventions dans les universités.

3.8.4. Synthèse des principaux résultats « Sites / Biodiversité »

Indicateurs	Résultats	Sources
Taux d'infrastructures neuves	<p>A Courchevel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration de la piste de l'éclipse - Création d'un tunnel skieurs pour éviter le croisement de pistes à risque. - Reprise du stade Emile Allais - Création de la retenue colinaire du Col de la Lauze - Extension du réseau d'enneigement (canalisation + salle des machines) - Installation (enterrement) de réseaux secs (réseau fibre optique + réseau chronométrage) - Construction de 4 chalets aux abords de la piste <p>A Méribel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refonte du stade de slalom - Création d'un tunnel skieurs pour éviter le croisement de pistes à risque. - Modernisation des réseaux sur la piste (fibres, neige de culture, chronométrage) 	S3V
Taux d'infrastructures éphémères	<p>Courchevel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40% temporaires (5 945m2) • 60% permanents (9 039 m2) <p>Méribel : pas de données</p>	Donnée du CO
Part des sites naturels et espaces verts utilisés sur lesquels l'incidence de l'événement est considérée nulle ou réduite	<p>Courchevel : Ensemble des impacts de la restructuration de la piste de l'Eclipse atténués selon un protocole de mesures « Eviter-Réduire-Compenser »</p>	Etude d'impact du cabine MDP consulting

<p>Part des visiteurs sensibilisés aux enjeux de biodiversité par les organisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le village spectateur de l'évènement : Environ 1500 personnes sensibilisées • Soirées projection débats : Une centaine de personnes sensibilisées • 137 étudiants sensibilisés lors d'intervention dans des universités • 100% des employés formés à la RSE et 100% des équipiers sensibilisés à la RSE (dont 20 équipiers RSE formés) 	<p>Données du CO</p>
<p>Impact sur la ressource en eau, d'une part du sel utilisé pour permettre à la piste d'être en conditions équitables pour l'ensemble des coureurs, d'autre part du colorant utilisé pour marquer les tracés (colorant bleu + antigel ou lave glace)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5 tonnes de sel utilisées sur la piste de Méribel (plus exposée au soleil que celle de Courchevel) • Pas d'étude existante sur l'impact de l'utilisation du sel ou du bleu sur la ressource en eau. 	<p>Données du CO</p>
<p>Impact sur la biodiversité, d'une part du sel utilisé pour permettre à la piste d'être en conditions équitables pour l'ensemble des coureurs, d'autre part du colorant utilisé pour marquer les tracés (colorant bleu + antigel ou lave glace)</p>	<p>Pas d'étude existante sur l'impact de l'utilisation du sel ou du bleu sur la biodiversité.</p>	
<p>Qualité de l'air (nb de camions utilisés dans la vallée, augmentation du routier) : enjeu de santé publique et d'acceptabilité de la population locale (contestation de l'UTMB par la population sur ce point</p>	<p>Pas de données</p>	

Tableau 9 : Synthèse des indicateurs biodiversité

4. Diagnostic de résilience au changement climatique des Championnats du monde de ski alpin 2023 Courchevel Méribel.

Dans le cadre des travaux d'évaluation des retombées économiques, sociales et environnementales, il a été proposé d'expérimenter une méthodologie d'évaluation de la résilience au changement climatique de l'évènement inspirée de la méthodologie OCARA développée par le cabinet Carbone 4 pour le compte de l'ADEME. Cette expérimentation vise à nourrir les réflexions en matière de politiques publiques d'adaptation au changement climatique du sport dans lesquelles l'évaluation de la résilience pourrait devenir un paramètre pris en compte dans les choix et les exigences conditionnant les aides attribuées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux grands événements sportifs internationaux (GESI).

INTRODUCTION

Les territoires de montagne et les activités sportives associées sont particulièrement sensibles aux aléas du changement climatique (augmentation des températures moyennes, épisodes de sécheresses, diminution de l'enneigement naturel, etc.). Il est donc essentiel d'anticiper les adaptations nécessaires à ces changements en analysant finement les conséquences du changement climatique sur ces disciplines ainsi que leurs capacités d'adaptation.

Cette partie a donc pour objectif d'expérimenter une méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptabilité d'un grand évènement sportif international que sont les Championnats du monde de ski alpin face aux conséquences physiques du changement climatique. Les travaux menés ont permis d'établir un premier diagnostic de résilience au changement climatique de trois éléments constitutifs des Championnats du monde à savoir la piste de compétition, les athlètes et le grand public.

Ce document est une synthèse des principaux enseignements tirés des ateliers de travail organisés à l'issue des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 rassemblant des membres du comité d'organisation et des parties prenantes de l'écosystème de l'évènement (gestionnaires, fédérations, ONG, etc.)

4.1. Rappel méthodologique

L'évolution future du changement climatique est directement liée aux consommations des sociétés et aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) associées. Afin d'étudier ces évolutions, le GIEC a établi différents scénarios, basés sur les trajectoires économiques, sociales et technologiques mondiales. Il résulte de ces scénarios, différents niveaux de réchauffements mondiaux envisageables.

Lors de la signature des accords de Paris en 2015, les Etats se sont engagés à respecter une trajectoire permettant de maintenir un niveau de réchauffement inférieur à +2°C par rapport à l'ère préindustrielle. C'est sur la base de ce scénario que les conséquences du changement climatique et la résilience de l'évènement ont été étudiées.

Si la méthodologie présentée ci-après peut être appliquée à tout type de grand évènement sportif international - GESI, les conclusions issues de ce document sont spécifiques aux **territoires de Courchevel et Méribel**, et plus particulièrement, aux deux pistes ayant servi à la compétition.

La méthodologie expérimentée s'inspire de la méthodologie OCARA pour « Operational Climate Adaptation and Resilience Assessment ». Le but d'OCARA est d'aider les acteurs économiques à être résilients face aux impacts climatiques déjà existants et ceux à venir.

4.1.1. Aléas climatiques et conséquences indirectes retenues

Il convient de distinguer les aléas climatiques, conséquences physiques du changement climatique, des conséquences indirectes relevant notamment de choix sociétaux, d'évolutions économiques liées à l'adaptation ou l'atténuation des effets des aléas climatiques des conséquences indirectes.

Dans le cadre de ce diagnostic 5 des aléas impactant directement et physiquement la pratique du ski alpin ont été retenus ainsi que 4 conséquences indirectes :

A L É A S					
	Diminution de l'enneigement naturel	Hausse des températures moyennes	Fortes pluies	Diminution des ressources en eau disponibles	Variabilité météorologique

Tableau 10 : Aléas climatiques retenus

Par ailleurs, le changement climatique engendre des conséquences indirectes, relevant notamment de choix sociétaux, d'évolutions économiques liées à l'adaptation ou l'atténuation des effets des aléas climatiques. Le diagnostic s'appuie sur 4 d'entre eux que nous appelons « conséquences indirectes » :

C O N S É Q U E N C E S I N D I R E C T E S				
	Modification des réglementations / autorisations	Diminution des ressources en énergie fossiles disponibles (hausse des prix / mesures d'atténuations du dérèglement climatique)	Mesures de sobriété énergétique	Hausse du coût de l'énergie (hors énergie fossile)

Tableau 11 : Conséquences indirectes retenues

4.1.2. Les trois temps de l'évaluation de la résilience de l'évènement

Définition des éléments essentiels du championnat

La première phase de l'étude consiste à lister les éléments constitutifs des Championnats du monde sur lequel le diagnostic va porter. Ces éléments dits essentiels peuvent être précisés en « sous-éléments ». Dans le cadre de cette étude, les éléments essentiels et sous éléments suivant ont été définis lors d'entretiens ouverts avec différentes parties prenantes de l'évènement (liste non-exhaustive) :

- La piste de compétition (création de la piste, préparation de la piste, production de neige de culture, qualité de la neige) ;
- Les athlètes (intégrités morale et physique) ;
- Les spectateurs et téléspectateurs (attractivité et acceptabilité) ;
- Le comité d'organisation (ressources humaines, moyens logistiques etc.) ;
- L'infrastructure d'accueil (ensemble des installations et équipements de la station hors infrastructure sportive comme les hébergements, tribunes etc.) ;
- Les parties prenantes externes (Sponsors, prestataires, médias etc.).

Evaluation de la sensibilité des éléments essentiels du championnat

Parmi les éléments essentiels listés ci-dessus, trois ont été retenus pour la suite du diagnostic : la piste de compétition, les athlètes, les spectateurs et téléspectateurs.¹⁵ Un premier atelier de travail collaboratif a permis d'évaluer, en leur attribuant une note de 1 (faible) à 5 (très forte), la sensibilité de ces trois éléments aux aléas climatiques et aux conséquences indirectes retenues.

Evaluation de la capacité d'adaptation des éléments essentiels du championnat

Un deuxième atelier a permis de déterminer les mesures (*techniques, organisationnelles, humaines et/ou financières, etc.*) pouvant être mises en place pour l'adaptation des éléments et sous éléments du championnat aux conséquences du changement climatique.

Une note de 1 à 5 (mesure existante à mesure coûteuse ou nécessitant une modification structurelle) a été attribuée à chacune des mesures. Pour certaines conséquences du changement climatique, il est possible qu'aucune mesure d'adaptation ne semble envisageable ; ces points de blocages sont alors appelés des « points durs ».

Matrices de résiliences

Les conclusions tirées des deux ateliers sont synthétisées dans des matrices de résilience reprenant la note de sensibilité et la capacité d'adaptation évaluée, pour chacun des éléments essentiels traités.

Ces matrices sont présentées dans la suite de ce document.

¹⁵ La suite du document porte donc sur ces 3 éléments parmi les 6 identifiés à l'étape de définition.

4.2. La piste de compétition

L'étude de la résilience de la piste a été réalisée à partir des 4 sous-éléments suivants :

- la création de la piste (aménagements topographiques) ;
- la préparation de la piste (opérations de damage, de lissage, de durcissement de la neige) ;
- la production de neige de culture ;
- la qualité de la neige au cours de la compétition.

4.2.1. Principales sensibilités¹⁶

La création de nouvelles pistes est fortement sensible aux :

- **Evolutions des réglementations relatives à l'aménagement des milieux naturels ;**
- **Potentielles mesures de réduction de l'utilisation des énergies fossiles.**

Les aléas du changement climatique touchent l'ensemble des écosystèmes. Des mesures de protection sont à prévoir afin de préserver les espaces et la capacité d'adaptation des différentes espèces. La sanctuarisation de ces espaces pourrait rendre impossible de futurs projets d'extension, d'aménagement et de déplacement des pistes de compétitions.

Par ailleurs, la limitation des effets du changement climatique doit inévitablement passer par une réduction de l'utilisation des énergies fossiles et des émissions associées. Les efforts imposés par les différentes parties prenantes afin d'atteindre ces objectifs de réduction et la hausse du prix des énergies fossiles, pourraient fortement complexifier les aménagements nécessaires à la création d'une nouvelle piste et/ou au maintien aux normes de l'infrastructure.

Il est néanmoins nécessaire de moduler ces fortes sensibilités en notant que la création d'une nouvelle piste n'est pas une condition sine qua none à l'organisation d'une compétition (voir capacité d'adaptation ci-dessous).

La préparation de la piste est fortement sensible aux :

- **Episodes de fortes pluies ;**
- **Mesures de sobriété énergétique.**

Le changement climatique se manifeste par une intensification de la fréquence et de l'intensité des épisodes de pluie extrême notamment en période hivernale. En fonction de leur intensité et de leur durée, les fortes pluies peuvent induire un lessivage de la neige présente et imposer d'utiliser (ou le cas échéant de produire), une quantité importante de neige de culture pour reconstituer la piste. La capacité du Comité d'Organisation à tenir les délais et à offrir les conditions adéquates à la compétition peut être remise en question.

Par ailleurs, les efforts de réduction d'émissions de GES vont impliquer une réallocation des ressources en énergie vers des postes de consommation jugés « prioritaires ». Quelle que soit la source utilisée, la préparation de la piste telle qu'elle est actuellement conçue est fortement demandeuse en énergie.

¹⁶ Les tableaux de sensibilité et les mesures d'adaptations sont disponibles en annexe

Ainsi, les mesures de sobriété énergétique qui pourraient être imposées, complexifieraient fortement la capacité à préparer et maintenir la piste en état en amont et tout au long de la compétition.

La production de neige de culture est

- **Très fortement sensible à la hausse des températures moyennes ;**
- **Fortement sensible à la réduction de la disponibilité de la ressource en eau.**

Dans le cas d'un réchauffement mondial de +2°C et pour obtenir des couvertures en neige suffisantes, la production de neige de culture s'accompagne inévitablement d'une augmentation de la demande en eau et en électricité (et de l'empreinte carbone correspondante). La majeure partie de la production de neige de culture du domaine skiable est effectuée au cours du mois de novembre, en début de saison. La production est directement liée à la température extérieure et au taux d'humidité de l'air : l'augmentation des températures moyennes a notamment pour conséquence de réduire la fenêtre de production (le temps de production disponible) de la neige de culture. La diminution de la disponibilité de la ressource en eau vient par ailleurs mettre en tension l'ensemble du système de production de neige de la station.

En effet, une certaine quantité de la neige produite est dédiée à la sécurisation de l'évènement : cela représente 150 000 m³ d'eau (sur les 500 000 m³ utilisés pour la production de neige de la station). Avec une fenêtre de production de neige réduite et une diminution de la disponibilité de la ressource en eau, la question est de savoir si la station, serait en mesure (et accepterait) de flécher la quantité de neige de culture nécessaires aux exigences de la compétition ou préférerait l'utiliser pour l'enneigement des pistes du domaine.

La qualité de la neige est fortement sensible :

- **À la hausse des températures moyenne ;**
- **Aux épisodes de fortes pluies.**

L'augmentation des températures moyennes se manifeste notamment par des saisons hivernales plus douces. Le maintien d'une piste à la surface homogène au cours de la journée est un point essentiel à l'équité sportive. Des températures trop élevées pour la saison ont pour conséquence d'accélérer la fonte de la neige au cours de la journée (malgré l'adjonction d'eau et de sel pour retarder la fonte), de laisser la piste se creuser au fil des passages des skieurs, faisant apparaître des espaces moins voire non enneigés.

En fonction de leur intensité et de leur durée, les fortes pluies peuvent lessiver la piste et l'endommager fortement. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations, notamment en période hivernale, implique une exposition plus importante des pistes à ce genre d'évènement.

4.2.2. Principales capacités d'adaptation

Faire évoluer les exigences techniques du cahier des charges de la FIS, relatives à la piste.

Pour être homologuée en piste d'épreuves (descente, géant, slalom, super-G), la piste doit répondre aux exigences fixées par la Fédération Internationale de Ski (exigences techniques, d'enneigement et de sécurité). La piste de Courchevel a donc été retravaillée en ce sens : correction de tracé, surfaçage pour assurer des conditions optimales de sécurité et offrir une meilleure visibilité aux spectateurs, etc.¹⁷ Les ateliers ont notamment conduit à proposer les évolutions suivantes :

- **La révision des exigences topographiques pour les pistes de compétition** pouvant permettre de réduire la surface enneigée nécessaire (233 100m² pour la piste de l'Eclipse) ;
- **La réduction de la longueur exigée pour la piste** afin de pouvoir remonter la compétition en altitude et garantir un enneigement suffisant.

Il est à noter que cette réduction de longueur est déjà appliquée par l'organisation de la course en cas de conditions d'enneigement insuffisantes.

Cette remontée en altitude doit être soumise à un questionnement stratégique de la part des exploitants de la station. En janvier 2023, l'enneigement naturel au niveau du Praz (arrivée de la course sur la station de Courchevel) n'excédait pas 10 cm. Le départ de la piste de compétition pourrait être établi au niveau de la Combe de Saulire. Un arbitrage serait alors à faire : choisir entre les bénéfices tirés des championnats (et l'immobilisation de la piste sur 6 semaines), ou une exploitation touristique sur la durée du championnat.

- **L'allègement de l'exigence du maintien de l'homogénéité de la piste au cours des passages** des skieurs pouvant permettre l'organisation des compétitions sur neige naturelle.

En effet, afin de disposer d'une piste de compétition homogène tout au long de la compétition, l'utilisation de neige de culture (épaisseur de neige damée de 40 à 50 cm requise) et de durcisseurs est préconisée. La neige naturelle présente davantage une menace qu'une opportunité : moins dense que la neige de culture, elle laisse davantage apparaître des sillons au fur et à mesure du passage des skieurs, dégradant les conditions de pratique au cours de la compétition.

« Les compétitions de slalom doivent se dérouler sur des surfaces de pistes aussi dures que possible. Si la neige se met à tomber durant la compétition, le chef de piste devra prendre les dispositions pour la damer ou si possible l'enlever de la piste. » - FIS - Les règlements des concours internationaux du ski (RIS) 2018.

Couplée à une **réorganisation des manches** afin de préserver l'équité sportive, cette mesure pourrait permettre de diminuer l'importance du recours à la neige de culture. Une forme de réorganisation des épreuves est proposée dans les mesures d'adaptations à destination des athlètes.

- **La réduction de l'épaisseur de neige damée exigée** par la FIS permettrait de réduire les besoins de production de neige de culture. Néanmoins, une épaisseur réduite de neige peut être complexe à entretenir, notamment en cas de chaleurs relativement élevées. L'étude de la pertinence de la réduction d'épaisseur est à mener.

¹⁷ Voir photographie des aménagements réalisés en annexe.

Faire évoluer le calendrier *de compétition conjointement à l'évolution des saisons.*

- **L'adaptation de la saison de compétition (période et durée)** permettant d'augmenter les chances d'avoir un niveau d'enneigement satisfaisant.

Le changement climatique s'accompagne, avec la hausse des températures moyennes, d'un décalage et d'une réduction de la durée de la période hivernale. L'adaptation des calendriers sportifs à l'évolution des saisons est essentielle afin de faire correspondre les périodes choisies aux périodes optimales d'enneigement.

Un frein important à l'adaptation du calendrier, est que la FIS n'est pas propriétaire des droits télévisuels. Un arbitrage doit intervenir entre les périodes optimales de diffusion de la compétition (intérêts marketing et mise en valeurs de produits/ de la pratique) et les périodes optimales d'enneigement.

Sélectionner et utiliser des pistes existantes.

Cette mesure implique de réaliser une sélection de sites « pertinents », au regard des conditions climatiques dans un scénario de réchauffement mondial à +2°C. L'utilisation de pistes déjà existantes permettrait de limiter les aménagements spécifiques à effectuer, afin d'adapter l'infrastructure aux conséquences du changement climatique.

4.2.3. Enseignements complémentaires

La modification de certains points du cahier des charges de la FIS peut rendre la gestion des aléas météorologiques plus complexe pour l'organisateur du championnat.

La réduction de l'épaisseur minimale de l'épaisseur de neige exigée est synonyme de réduction des marges de sécurité quant à la résistance de la piste à l'ensoleillement, à l'élévation des températures moyennes, ou aux fortes pluies. Ce point ajoute une part d'incertitude sur la capacité de l'évènement à avoir lieu. Cela exige une grande souplesse (difficile à mettre en œuvre sur un championnat de telle ampleur) de la part de toutes les parties prenantes.

Travail de fond sur la notion d'équité sportive dans un milieu naturel.

Un des arguments en faveur de l'utilisation de neige de culture pour les compétitions internationales, est d'être ainsi en mesure d'assurer des conditions de pratiques les plus similaires possible pour chaque concurrent.

Dans un contexte de réduction de la quantité de ressource en eau disponible, de mesures de sobriété énergétique et/ou d'évolution de l'acceptabilité de certaines pratiques, le recours à la neige de culture peut être amené à se raréfier.

De fait, certaines questions sont remontées lors des ateliers :

- Quelle est la place donnée à l'analyse et la capacité d'adaptation de l'athlète au caractère aléatoire d'un terrain naturel ?
- Un système de pondération doit-il être mis en place entre les compétitions / au sein d'une même compétition afin d'harmoniser les performances en fonction de la qualité du parcours ?

Avantage concurrentiel donné aux domaines skiables possédant déjà des pistes de compétitions.

La création d'un pool de pistes internationales pertinentes face au dérèglement climatique permettrait de préserver la pratique sportive tout en limitant les aménagements et les incertitudes associés à la gestion des aléas. Néanmoins, cette mesure d'adaptation est en contradiction avec des idéaux de développement international et d'accès universel à toutes les pratiques sportives.

En effet, avec une telle mesure, les compétitions ne seraient profitables qu'aux territoires ayant profité de la dynamique de développement passée pour s'équiper, et qui profiteraient de plus, d'un avantage concurrentiel important en termes d'attractivité touristique.

Pouvoir décisionnel de certaines parties prenantes

L'adaptation des calendriers de compétition est entre les mains des instances propriétaires des droits TV.

Une réflexion sur l'adaptation des modèles économiques des parties prenantes des événements doit être menée, pour être en mesure d'alléger les contraintes économiques pesant (davantage que les contraintes environnementales) sur la période optimale d'organisation de l'évènement.

4.2.4. Point dur identifié

Pour certaines stations (et plus précisément certains versants), quelles que soient les mesures d'adaptation envisagées, la production de neige de culture est fortement menacée dans un scénario de réchauffement global à +2°C. La fenêtre de production sera en effet extrêmement réduite, nécessitera des quantités d'énergie et des investissements importants. Si par ailleurs dans certains cas, la production de neige de culture est toujours possible en début de saison comme il est d'usage actuellement, des mesures restrictives d'accès à la ressource en eau risquent de contraindre fortement la production. Ainsi, à horizon 2050, il est essentiel que des mesures d'adaptation permettant d'assurer une forme de continuité de l'activité, indépendamment de la capacité à produire de la neige de culture, soient mise en place.

4.2.5. Tableau de synthèse de la capacité de résilience de la piste de compétition

Le tableau suivant correspond à la matrice de résilience reprenant l'ensemble des sensibilités et des adaptabilités des sous éléments de la piste de compétition précédemment présentés. Chaque pictogramme représente un aléa climatique ou conséquence indirect sur une ou plusieurs sous-éléments de la piste.

SENSIBILITE	ADAPTABILITE					POINTS DURS
	1- Mesure existante / relativement facile	2- Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable	3- Possible à moyen termes / ou relativement coûteuse	4- Difficile / longue à mettre en place / coûteuse	5- Modification structurelle	
Très forte			 + Production de neige de culture	 Création de piste	 Création de piste  Production de neige de culture	 2050 Production de neige de culture
Forte			 + Production de neige de culture	 + Préparation de piste	 Préparation de piste  Qualité de la neige  Production de neige de culture	
Moyenne			 Préparation de piste	 Production de neige de culture		
Faible			 Préparation de piste  Production de neige de culture			
Très faible	 Préparation de piste  Préparation de piste					

Tableau 12 : Matrice de résilience de la piste de compétition des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

4.3. Les athlètes

L'étude de la résilience a porté sur les sous-éléments suivants :

- L'intégrité physique des athlètes face au changement climatique ;
- L'intégrité morale des athlètes face au changement climatique.

4.3.1. Principales sensibilités¹⁸

L'intégrité physique des athlètes est fortement sensible :

- **Aux épisodes de fortes pluies**
- **À la hausse des températures moyennes.**

Les risques de chutes et de blessures sont d'autant plus importants que la qualité de la piste est dégradée. Comme décrit dans l'étude de la résilience de la piste, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des fortes pluies en période hivernale a pour effet de lessiver la couverture neigeuse, et de laisser apparaître des zones moins enneigées (voire non enneigées). Par ailleurs, la hausse des températures moyennes conduit à une fonte progressive de la neige au cours de la journée, à l'apparition de sillons au fil des passages des skieurs, ou encore, à l'apparition de zones moins enneigées. Ces zones endommagées représentent un danger pour les skieurs et sont par ailleurs sources d'in-équité sportive au cours de la compétition (conditions dégradées au cours de la journée).

L'intégrité morale des athlètes est très fortement sensible aux contradictions et contestations auxquelles ils sont soumis.

Les aléas du changement climatique, générés par les activités humaines, impactent les territoires de montagnes et les activités associées. La hausse des températures moyennes, la diminution de la disponibilité de la ressource en eau et la baisse du taux d'enneigement naturel sont des aléas directs, visibles et facilement identifiables. L'exposition médiatique des athlètes peut les conduire à devenir malgré eux, des symboles d'un modèle de pratique, ou d'un modèle de compétition contestables. Ces expositions médiatiques ou ces contestations peuvent conduire à des débats clivants et non voulus, voire agressifs qui peuvent mettre à mal l'intégrité morale des athlètes.

4.3.2. Principales capacités d'adaptation remontées

Accompagner les athlètes dans leurs prises de positions et travailler au développement de leur possibilité d'agir

- La prise de parole des athlètes sur les sujets de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique peut les mener à se mettre en porte à faux avec leurs objectifs sportifs. **Un accompagnement (média training, actions collectives, etc.) est nécessaire pour les aider à se positionner sur le sujet** et préserver leur intégrité morale.

¹⁸ Les tableaux de sensibilité et les mesures d'adaptations sont disponibles en annexe

- Les athlètes sont par ailleurs les premiers concernés par l'organisation des compétitions : il est nécessaire de les intégrer au processus de consultation et de construction du circuit de compétition, de leur donner un pouvoir de décision sur le contenu des cahiers des charges, sur les calendriers, les lieux de compétition.

Il est à noter qu'une lettre ouverte, co-signée par 170 athlètes, a été adressée à la FIS. Elle contient des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre afin que la fédération internationale puisse faire sa part dans les efforts d'atténuation du changement climatique.

Faire évoluer les formats, les horaires, les règles du championnat pour rendre les compétitions plus adaptables au contexte climatique.

- **Organisation nocturne/ décalage du début des épreuves**, en cas de température trop élevées en journée afin d'assurer l'équité sportive, d'une part, et de limiter le risque de blessures dû à une mauvaise qualité de la neige d'autre part. Cette mesure est à étudier notamment en considérant l'impact de la consommation des projecteurs pour l'éclairage nocturne de la piste
- **Organiser des phases de poules** pour assurer une équité parmi les concurrents. Une division du championnat par poules permettrait de faire concourir un nombre donné d'athlètes sur une piste de même qualité. Les vainqueurs de chaque poule s'affronteraient ensuite, sur une piste ayant évolué depuis le début de la compétition (mais de même qualité parmi la poule finaliste).

4.3.3. Enseignements complémentaires

Remise en question des logiques de développement international du ski Alpin et de la FIS.

Le circuit mondial organisé par la FIS impose aux athlètes un nombre important de déplacements internationaux auxquels ces derniers sont obligés de participer pour préserver leur classement. Il se retrouve alors en porte à faux avec les efforts de l'ensemble de la société pour l'atténuation des effets du changement climatique et leur mode de vie fortement émetteur de GES. Certains athlètes ont à ce propos exprimé leur volonté de voir s'organiser un circuit de compétition plus adapté aux enjeux environnementaux.

Il semble y avoir une divergence d'objectif entre la volonté de la FIS de développer la pratique du ski Alpin au niveau mondial grâce au circuit de compétition international et la volonté des athlètes de réduire leur impact sur le climat.

Remise en question des stratégies commerciales associées à la diffusion des événements.

Les stratégies commerciales des fabricants d'articles de sport d'hiver et sponsors des événements imposent de positionner les compétitions très médiatiques et prescriptrices le plus tôt possible dans la saison. Cependant, les conséquences du changement climatique et la préoccupation environnementale des populations rendent cette stratégie de plus en plus risquée en termes d'image (piste blanche sur des montagnes non enneigées). Ainsi, de même que l'organisation d'épreuves nocturnes implique pour le détenteur de droits TV une remise en question des logiques de maximisation de l'audience, le décalage du calendrier des compétitions implique une révision des stratégies commerciales courantes.

4.3.4. Tableau de synthèse de la capacité de résilience des athlètes

Le tableau suivant correspond à la matrice de résilience reprenant l'ensemble des sensibilités et des adaptabilités des sous éléments précédemment présentés. Chaque pictogramme représente un aléa climatique ou conséquence indirect sur une ou plusieurs sous-éléments.

SENSIBILITE	ADAPTABILITE					POINTS DURS
	1- Mesure existante / relativement facile	2- Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable	3- Possible à moyen termes / ou relativement coûteuse	4- Difficile / longue à mettre en place / coûteuse	5- Modification structurelle	
Très forte					 Intégrité morale de l'athlète	
Forte		 Intégrité morale de l'athlète		 Intégrité physique de l'athlète	 + Intégrité physique de l'athlète  Intégrité morale de l'athlète	
Moyenne					 Intégrité morale de l'athlète	
Faible					 Intégrité physique de l'athlète  Intégrité morale de l'athlète	
Très faible					 Intégrité morale de l'athlète	

Tableau 13 : Matrice de résilience des athlètes lors des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

4.4. Les spectateurs et téléspectateurs

L'étude de la résilience de l'élément « spectateurs et téléspectateurs » a porté sur l'évolution de l'attractivité et de l'acceptabilité de la pratique face aux conséquences du changement climatique.

4.4.1. Principales sensibilités

L'attractivité et l'acceptabilité de la compétition sont fortement sensibles aux aléas visibles notamment la diminution de l'enneigement naturel et la diminution de la ressource en eau disponible.

Une forme d'incompréhension émerge chez le grand public relativement à l'organisation de grandes compétitions sportives fondées sur des ressources se raréfiant (la neige naturelle et la ressource en eau). Les images partagées est la source d'une interrogation récurrente : comment justifier que l'on s'évertue à recréer à grand frais (énergétiques, financiers et écologiques) ce qui ne se produit pas naturellement ?

Par ailleurs, les évolutions des réglementations imposées aux citoyens et les incitations à la sobriété dans les consommations en eau / en énergie participent à la baisse de l'acceptabilité des pratiques gourmandes en ressources.

4.4.2. Principales capacités d'adaptation remontées

Faire évoluer les formats de la compétition afin d'intégrer les préoccupations environnementales grandissantes.

Les formats d'évènements se diversifient et des initiatives notamment portées par d'anciens athlètes de haut niveau se développent avec un fort retentissement auprès du public.

Un travail de fond est à mener sur les attachements des spectateurs et téléspectateurs, afin de faire évoluer l'attractivité des rencontres sportives, tout en s'inscrivant dans une logique d'adaptation au changement climatique.

Réassocier le spectacle sportif à son environnement naturel (valeur de préservation du milieu, place du décor dans les images diffusées, etc.).

La multiplication des évènements « locaux » peut servir de faire-valoir au territoire. La diversification des images diffusées grâce à la compétition (autres que des images de la piste même), permettrait de réassocier le spectacle au territoire d'accueil et participerait à l'évolution du récit sportif.

4.4.3. Enseignements complémentaires

Remise en question des idéaux de compétition

Sans aller jusqu'à la remise en question du caractère fédérateur du spectacle sportif et de la rencontre des nations, l'évolution des formats de compétition et la réassociation du spectacle au milieu d'accueil impliquent inévitablement une remise en question des idéaux de compétitions mobilisés jusqu'alors.

4.5. Conclusions

Nous observons que les trois éléments essentiels étudiés à savoir la piste de compétition, les athlètes et les publics, ont une forte sensibilité au changement climatique mais pas systématiquement aux mêmes aléas. Ainsi nous constatons par exemple une certaine déconnexion entre les aléas climatiques impactant le plus fortement la piste de compétition (la hausse des températures moyennes et la disponibilité de la ressource eau pour la production de neige de culture), et ceux impactant l'attractivité et l'acceptabilité des spectateurs (la diminution du taux d'enneigement naturel). De manière générale, les conséquences du changement climatique impactent particulièrement la capacité des organisateurs à aménager et préparer une piste de compétition répondant aux exigences du cahier des charges de la FIS. Par ailleurs, le fait que les événements sportifs contribuent au changement climatique alors que ces mêmes activités sont fortement impactées par les conséquences, modifient l'attractivité et l'acceptabilité du grand public envers l'organisation de l'évènement. Ces mêmes éléments affectent l'intégrité physique et morale des athlètes qui se retrouvent pris dans les contradictions ou les contestations du grand public ou de leurs entourages.

Les ateliers ont permis de dégager un certain nombre de mesures d'adaptation et un point d'incompatibilité dure à moyen terme à savoir la capacité d'avoir une piste de compétition en 2050. Cependant, nous observons que la capacité d'adaptation est très dépendante des orientations politiques prises par la FIS (notamment du Cahier des Charges de la compétition) mais aussi des politiques de développement de la station d'accueil. Ainsi la marge de manœuvre du comité d'organisation sur la modification du modèle de l'évènement reste limitée.

4.6. Revue critique - Retour sur la méthodologie

Ce travail de diagnostic a permis d'objectiver les effets du changement climatique, de faire ressortir les points d'attentions et de difficultés à l'adaptation d'un tel évènement. Les ateliers ont fait émerger des pistes de solutions plus nombreuses que ce que le sujet ne laisser présager.

Afin de compléter la démarche, il serait nécessaire de poursuivre l'identification des pistes de mesures sur les éléments essentiels non traités (comité d'organisation, infrastructure d'accueil hors infrastructure sportive, parties prenantes externes). Il serait par ailleurs nécessaire d'élargir la typologie des parties prenantes consultées (notamment d'intégrer la consultation des athlètes).

Enfin, l'étude pourrait être complétée par une quantification du niveau de risque de la compétition (probabilité et fréquences d'occurrence des aléas climatiques) afin de pouvoir prioriser les mesures d'adaptation à mettre en place.



CHAMPIONNATS DU MONDE

FIS SKI ALPIN

6 - 19 FÉVRIER **2023**

**Etude d'impact
social**

Introduction : L'analyse de l'impact social des grands évènements sportifs internationaux

Les grands événements sportifs internationaux ne se résument pas uniquement à des compétitions sportives. En effet, au-delà de l'aspect sportif, **ces évènements ont des impacts sociaux importants**, notamment sur les pays hôtes. Ils peuvent par exemple **contribuer à la cohésion sociale** et la fierté nationale en mobilisant les citoyens d'un pays autour de leur équipe nationale, créant ainsi **un sentiment d'appartenance et de solidarité** ; ils peuvent contribuer à **l'amélioration d'infrastructures qui peuvent bénéficier à la population locale** longtemps après la fin de l'événement ; ou encore ils peuvent **favoriser l'échange culturel** et servir de plateforme pour promouvoir **des messages d'égalité et d'inclusion**.

L'impact social d'un événement sportif est une idée développée et théorisée parallèlement à celle de l'impact économique, voire à partir de celle-ci. Sa recherche a parfois été motivée par la nécessité de **démontrer plus fortement l'utilité de celui-ci**, notamment lorsque l'étude de l'impact économique donnait des résultats échouant à rendre compte de l'ensemble et de la complexité des effets de l'événement sur les territoires, les populations et les économies locales. Le concept de « l'utilité sociale » était parfois utilisé, avec une mesure exprimée via des indicateurs quantitatifs qu'il convient de « calculer », ce qui s'avère être une logique également défailante pour qualifier l'impact social d'un événement. Cette généalogie théorique est rappelée en détail dans « L'impact social des grands événements sportifs : réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'Euro 2016 » (Charrier D, Jourdan J, Bourbillères H, Djaballah M, Parmentier C, 2019). Cette publication, extraite d'une étude approfondie sur l'exemple de l'UEFA Euro 2016, s'inscrit dans une démarche de recherche empirique qui se nourrit de précédents travaux en la matière et propose une réflexion sur le cadre théorique et méthodologique de l'impact social. **Elle est à la racine du cadre posé par l'OES pour cette étude du volet social.**

Dans le cadre des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, la notion d'impact social est appréhendée comme le « **potentiel d'un événement à renforcer sur le territoire hôte la cohésion sociale et la citoyenneté, à générer de la capacitation et de l'éducation, à développer l'activité physique pour tous et la culture sportive, à participer à la structuration des organisations, à valoriser le territoire et à créer des passerelles entre le sport et d'autres champs de l'action publique** »¹⁹. Cet impact est ainsi délimité par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques à l'ensemble **des conséquences induites par l'organisation d'un évènement sportif** sur un – ou plusieurs, territoire(s) donné(s), tant sur ses parties prenantes directes ou indirectes externes au territoire (spectateurs, touristes) directes ou indirectes de son territoire et internes (habitants, bénévoles, volontaires, etc.), que sur la société prise dans son ensemble.

¹⁹ [\[1\]](#) Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., & Parmantier, C. (2019). L'impact social des grands événements sportifs : des enjeux définitionnels à une proposition de périmètre. Dans D. Charrier & J. Jourdan (coords.). L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux. L'exemple de l'Euro 2016. Dardilly, France : Éditions de Bionnay.

Plus précisément, nous l'abordons ici davantage **sous l'angle de l'utilité sociale ou de portée sociale** dans la mesure où la notion d'impact renvoie également à une dimension temporelle sur le long terme, or cette étude reste centrée sur des résultats à court et moyen terme. Par ailleurs, conformément au cahier des charges, dix grandes thématiques ont été explorées et analysées afin d'appréhender l'impact social des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 :

- La capacitation ;
- La cohésion sociale et citoyenne ;
- L'éducation, le bénévolat, le développement des compétences ;
- Le sport, l'activité physique et la culture sportive ;
- Le tissu associatif et organisationnel ;
- La solidarité internationale, les échanges interculturels ;
- Le développement du territoire et attractivité ;
- La qualité de la collaboration et des relations entre le Comité d'organisation et les acteurs des deux stations ;
- La politique inclusive vers les nouvelles générations ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap dans le contexte outdoor hiver.

Pour chacune de ces thématiques, plusieurs indicateurs ont été déclinés. Leur analyse ainsi que l'ensemble des matériaux récoltés ont contribué à apprécier l'impact social des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, présenté ci-après.

1 Point méthodologique

Les éléments présentés ci-après se fondent sur la mobilisation de plusieurs sources :

- La **mobilisation des 3 enquêtes** diligentées auprès des différents publics :
 - **Enquête visiteurs** (1278 réponses exploitables) ;
 - **Enquête équipiers** (506 réponses exploitables) ;
 - **Enquête population locale** (1159 réponses exploitables).

Afin d'assurer une représentation adéquate de la population locale, il a été convenu d'adopter un spectre isochrone afin de prendre en considération les spécificités géographiques de la région. En effet, la distance effective entre un village et les sites de compétition peut varier considérablement en raison des contraintes routières. Par conséquent, seules les zones résidentielles situées à moins de 25 minutes en voiture des sites de compétition ont été prises en considération (Brides-les-Bains a été sélectionnée comme point central de la courbe en raison de sa position stratégique entre les deux stations). Cette approche permet de mettre en évidence de manière plus précise l'impact de l'évènement sur le territoire directement concerné. De plus, la vallée de La Plagne a été exclue de l'échantillon, en raison de la topographie qui fait que les habitants se tournent davantage vers la station de La Plagne que vers les stations de Courchevel ou Méribel.



- Des **entretiens réalisés avec différentes parties prenantes** à l'évènement :
 - **14 personnes interrogées** après le déroulé de l'évènement
 - Parmi les structures interrogées :
 - Membres du CO ;
 - Acteurs institutionnels : région, département, communes ;
 - Acteurs associatifs (Parc national de la Vanoise, Water Family, Mountain Wilderness, Protect Our Winters) ;
 - Fédération Française de Ski ;
 - Exploitants des domaines skiables ;
 - Établissement scolaire.
- L'exploitation de **diverses sources documentaires** mises à disposition par le CO :
 - **Données de bilan** sur le volet RSE fourni par le CO ;
 - Documents ressources.

2 Les principaux enseignements sur le volet social

2.1 Une satisfaction générale et un consensus sur le déroulement de l'évènement, avec des motifs multiples de contentement

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 **ont suscité un fort enthousiasme et une grande satisfaction parmi l'ensemble des parties prenantes** de l'évènement, mais également auprès des visiteurs, équipiers et population locale.

« En réalité c'est un gros succès. S'il faut retenir qu'une chose c'est ça. Pourquoi : car les choses ont été très bien organisées, on a eu une météo de folie et c'est le cadeau qui fait que l'alchimie opère ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

» Un consensus général s'est dégagé quant au bon déroulement de la compétition

Plusieurs motifs de satisfaction ont été relevés, contribuant ainsi au succès global de l'évènement.

- En premier lieu, **la qualité de l'évènement et de son organisation a été largement saluée**. Les compétitions se sont déroulées sans difficulté apparente, les pistes étaient en excellent état grâce aux efforts fournis par les organisateurs pour garantir des conditions optimales de ski et d'enneigement. De plus, les infrastructures mises en place pour accueillir les épreuves et le public ont été à la hauteur des attentes, offrant confort et sécurité.

« Si on considère tous les retours faits, ils sont extrêmement positifs. Hier soir à la cérémonie de clôture de la fédération sur la saison de ski, les championnats ont été mis en lumière toute la soirée. C'est un évènement extrêmement important pour le ski français et la montagne française, et un enjeu que l'évènement soit utile pour le territoire et ses acteurs ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

- En second lieu, **l'évènement a permis de fédérer de multiples acteurs du territoire**, à la fois les communes, les membres de la Fédération Française de Ski (FFS), le Comité d'organisation et à titre consultatif l'Etat, la Région, et le département. Aussi, une gouvernance centrée sur le local et le milieu sportif a été mise en place. Une véritable émulation a pu se créer, grâce notamment au travail mené par le CO qui a réussi à fédérer les différentes parties prenantes.

« Une autre grande satisfaction c'est qu'on a embarqué tout un écosystème. En plus de l'échelon territorial communal, il y a aussi toute la dynamique mise en place par le comité RSE et tout un écosystème local et plus global qui intègre le département, la région, la communauté de communes et aussi la Fédération avec tous les skis clubs qui ont été invités. C'est une grande fierté d'avoir pu embarquer tout le monde. **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

- Enfin, concernant la fréquentation de l'évènement, bien que la première semaine ait été marquée par une présence plus faible de spectateurs en raison du calendrier calé sur la première semaine des vacances scolaires, le nombre total de visiteurs sur l'ensemble de la quinzaine a été relativement élevé. **Finalement, 150 000 personnes ont assisté aux différentes compétitions**, dont 30 000 participants autour des évènements associés, permettant d'atteindre les objectifs fixés initialement.

Un autre motif de satisfaction s'est produit durant les épreuves avec la certification ISO 20121 et qui constitue une **forme d'aboutissement du travail mené par l'équipe RSE** tout au long de la préparation de l'évènement. Un audit en deux temps s'est déroulé avec une première séquence entre le 30 novembre et le 2 décembre 2022, puis une seconde séquence lors des Championnats, les 8 et 9 février 2023.

A noter : **il s'agit du premier évènement de sport d'hiver en France à s'être lancé dans la certification Iso 20121.**



Courchevel Méribel 2023 - Comité d'organisation des championnats du monde de

ski alpin.

7 444 abonnés

3 mois

Le Comité d'organisation est fier d'annoncer qu'il a obtenu la certification ISO 20121, qui inscrit l'évènement dans une logique responsable et durable.

Même si de nombreux progrès restent à faire, c'est un honneur de pouvoir être le premier évènement de ski français certifié !

🇫🇷 The Organization Committee is proud to announce that it has obtained the ISO 20121 certification, which places the event in a responsible and sustainable context.

Even if there is still a lot of progress to be made, it is an honor to be the first French ski event to be certified!

#courchevelmeribel #courchevel #meribel #ski2023

COURCHEVEL MÉRIBEL 2023
CERTIFIÉ ISO 20121

La certification ISO 20121 atteste d'un **management responsable** de l'évènement.

L'audit de certification a été mené en deux temps : En amont et pendant l'évènement pour observer **les actions mises en place.**

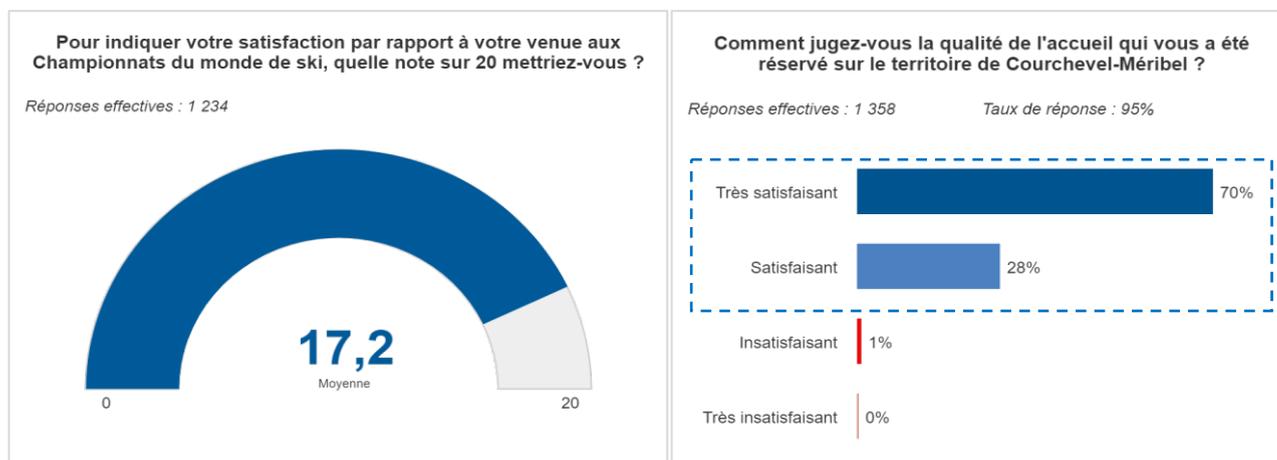
Notre démarche éco-responsable fait partie de l'ADN de l'évènement. L'obtention de la certification ISO 20121 vient récompenser le travail de toute une équipe et les échanges constructifs avec les différents acteurs et nous en sommes très fiers.

PERRINE PELEN
Directrice Générale
Comité d'organisation

Toutes les infos sur notre site officiel
www.courchevelmeribel2023.com/les-organismes-rse/

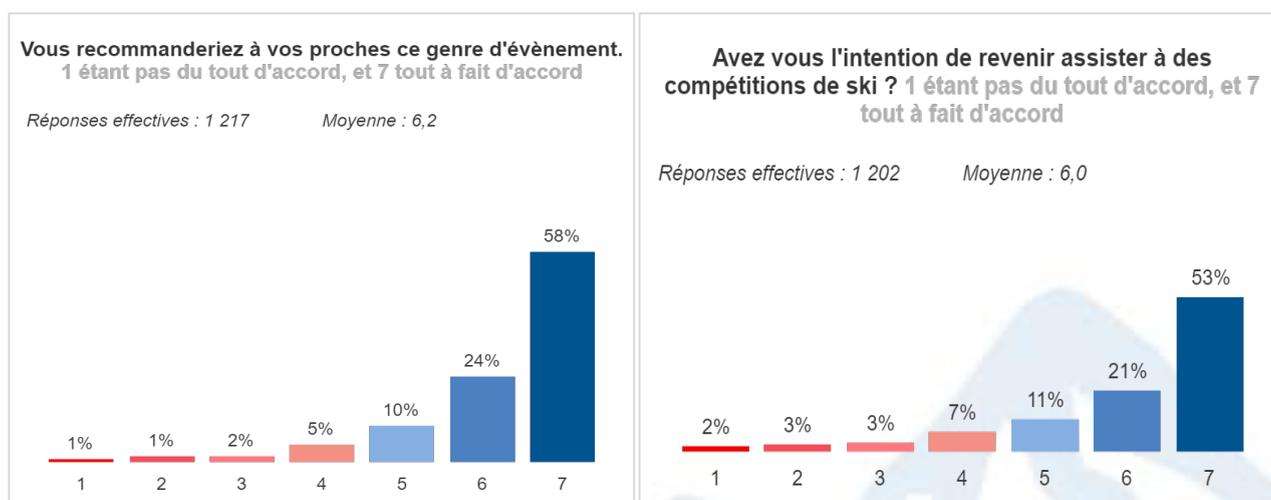
» Des visiteurs largement satisfaits par leur expérience vécue pendant l'évènement

Les visiteurs interrogés via l'enquête ont également fait part de leur satisfaction quant au déroulé de l'évènement. Effectivement, sur 1 234 répondants **la note moyenne indiquée sur le niveau de satisfaction s'élève à 17,2/20**. Au niveau de la qualité de l'accueil, celle-ci est plébiscitée par les visiteurs, puisque 70% d'entre eux sont très satisfaits de l'accueil et 28% sont satisfaits ; soit **un taux de satisfaction globale de 98%**.



Source : Extrait de l'enquête visiteurs

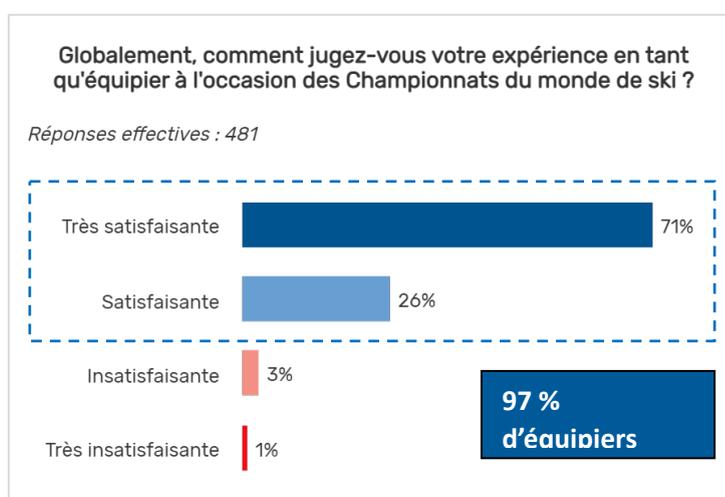
Cette expérience vécue étant très positive, près de 90% des visiteurs recommanderaient ce type d'évènement à leurs proches. De plus, 85% ont l'intention de revenir assister à des compétitions de ski.



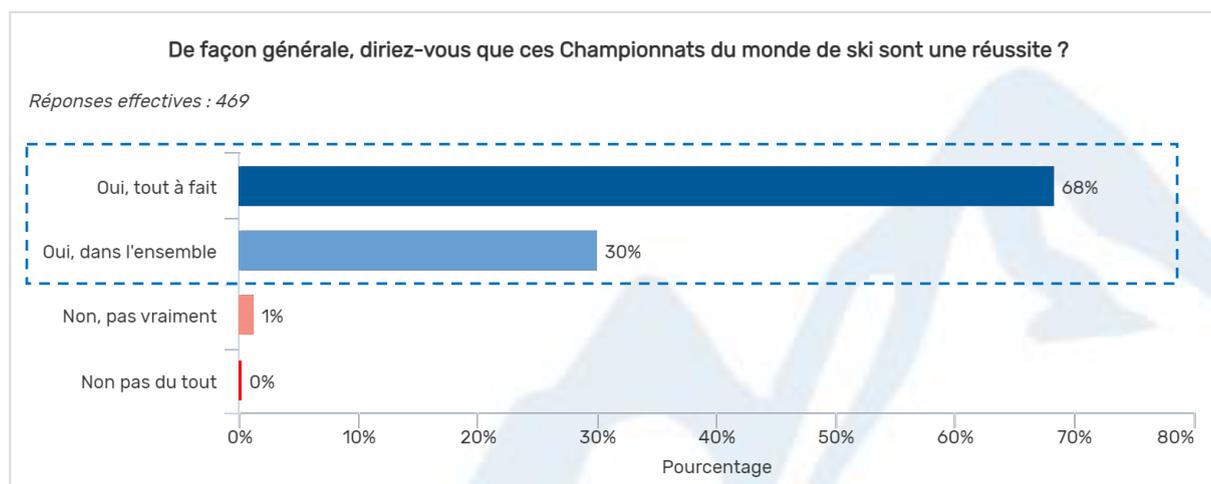
» Un degré de satisfaction élevé parmi les 1200 équipiers

L'organisation de l'évènement s'est appuyée non seulement sur une préparation en amont, mais également sur un nombre considérable de bénévoles qui ont été spécialement désignés « équipiers » pour cette occasion. Ces bénévoles ont été sensibilisés à la démarche RSE de l'évènement et géré de manière responsable (cf. charte des 15 engagements). **Environ 1200 équipiers ont participé à l'évènement et il est notable que près de 97% d'entre eux ont exprimé leur satisfaction à l'égard de cette expérience.**

Un pourcentage élevé d'équipiers, soit **98%**, déclarent par ailleurs que les **Championnats du monde sont une réussite**. Ces données témoignent de l'appréciation générale et de l'impact positif de cet évènement de grande envergure, tel qu'évalué par les équipiers qui y ont contribué. De plus, **le taux d'absentéisme ou d'abandon a été remarquablement bas**, démontrant l'engagement et la persévérance des équipiers.



Source : Extrait de l'enquête équipiers



Source : Extrait de l'enquête équipiers

Des motifs de satisfaction et une réussite de l'évènement fortement liés à l'organisation ainsi que la bonne ambiance présente pendant l'évènement

Selon les répondants à l'enquête, la forte satisfaction quant à l'expérience d'équipier provient de l'excellente organisation ainsi que la bonne ambiance qui a régné tout au long de l'évènement. Ces derniers ont également souligné comme autre motif de satisfaction les rencontres, le fait de vivre une expérience particulière et le sentiment d'avoir été au centre d'un évènement d'envergure mondiale.

Parmi les motifs explicatifs de la réussite de l'évènement est notamment citée l'organisation, qui a été très largement saluée par les participants. Bien que la météo ne relève pas de l'organisation, son importance dans la réussite de l'évènement a été soulignée.

Quels sont les principaux motifs de cette satisfaction ?



Pourquoi il s'agit d'une réussite ?



Source : Extrait de l'enquête équipiers

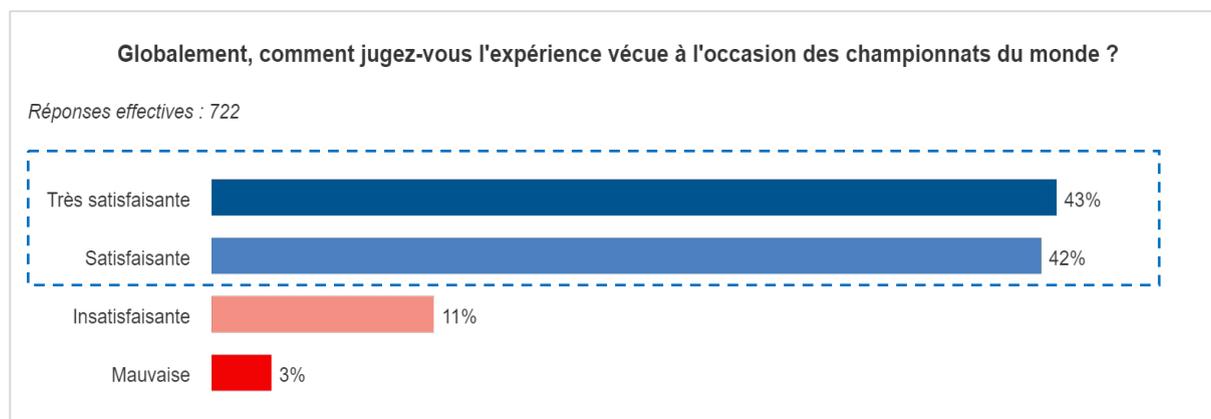
« Une satisfaction du fait de l'organisation générale, des rencontres, et du cadre de l'évènement ».

« L'ambiance, l'accueil, l'organisation, et les moments passés ensemble : c'est un souvenir qu'on garde toute sa vie ».

Extraits de verbatim de l'enquête équipiers

» Une population locale très satisfaite de l'expérience

Concernant la population locale ayant répondu à l'enquête et ayant assisté à l'évènement, **il apparaît que 85% sont satisfaits quant à leur expérience vécue.**



Source : Extrait de l'enquête population locale

En somme, **les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont satisfait les différentes parties prenantes impliquées.** L'organisation réussie ainsi que l'affluence de spectateurs ont contribué à faire de cet évènement un moment impactant tant pour les participants que pour le public.

Il convient toutefois de souligner qu'**un seul acte de malveillance aurait été enregistré durant les épreuves (par une des deux communes)**, à savoir la section d'un câble électrique provenant d'un groupe électrogène spécialement installé pour cette occasion. Ainsi, les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont été préservés de manifestations ou de protestations dans un contexte de relative défiance vis-à-vis d'un évènement qui pouvait générer des suspicions, des doutes voire des conflits. De même, l'épisode de tensions sociales lié à la réforme des retraites n'a en aucun cas eu un effet préjudiciable direct sur le déroulement de l'évènement, y compris lors de l'accueil de certaines personnalités.

En synthèse, les données à retenir :

- » La qualité de l'évènement et son organisation ont été largement saluées
- » 150 000 personnes ont assisté aux différentes compétitions
- » 98% des visiteurs répondants à l'enquête sont satisfaits de l'accueil pendant l'évènement et accordent une note de 17,2/20 en termes de satisfaction
- » 1200 équipiers ont participé à l'évènement
- » 97% des équipiers répondants à l'enquête sont satisfaits de leur expérience et 98% déclarent que l'évènement est une réussite
- » 85% de la population locale répondante à l'enquête ayant assisté à l'évènement est satisfaite de l'expérience vécue

2.2 Des facteurs externes à l'organisation ont également contribué au succès de l'évènement

Plusieurs facteurs externes ont contribué à la réussite de l'évènement. Tout d'abord, **la météo très favorable a joué un rôle crucial** dans la bonne tenue de l'évènement et les conditions d'enneigement et d'ensoleillement ont offert des pistes idéales aux athlètes. Les spectateurs ont également pu profiter des épreuves dans de parfaites conditions. En outre, ces conditions favorables ont restreint l'incidence à la fois sur les équipiers, dont la charge de travail aurait pu connaître une augmentation significative en cas de chute de neige abondante tout au long de l'évènement et sur les équipes départementales en charge du déneigement des routes.

« Nous avons bénéficié d'une météo exceptionnelle tout au long des deux semaines. La météo, ça a vraiment aidé ! »

« On a doublé nos capacités et nos effectifs pour les routes car on a la mission de déneiger les routes. On n'avait pas le droit à l'erreur, mais on n'a pas eu besoin de l'utiliser ».

Extraits d'entretiens avec des membres du CO/CA

Par ailleurs, les visiteurs n'ont pas été contraints de remettre en question leur venue sur les sites de compétitions du fait des conditions climatiques favorables. De plus ces conditions ont évité d'éventuelles problématiques de circulation en milieu de montagne lors de chute de neige. **Ce paramètre climatique a ainsi contribué à l'accroissement de la satisfaction des visiteurs.**

En outre, la médaille d'or remportée par un athlète local a été un moment marquant de ces Championnats du monde de ski alpin. La performance d'un sportif issu de la région a permis de susciter un sentiment de fierté et de soutien parmi la population locale, **ce qui a contribué à fédérer les habitants de la vallée et à renforcer le sentiment d'appartenance locale.**

Au pied des pistes, Alexis Pinturault a déclaré :

« Ça fait deux ans qu'on parle de ces Championnats du monde, à Courchevel à la maison, ça fait un an que je ne pense qu'à ça. Pour autant, j'ai eu un début de saison un peu compliqué : je fais du bon ski, mais je n'arrivais jamais à tout imbriquer. Les deux derniers slaloms, juste avant de venir aux Championnats du monde, je ne me qualifie même pas. J'ai plus de difficultés dans cette discipline. J'arrive ici et je me dis que je dois m'épanouir et m'amuser. C'est une chance de pouvoir savourer ça à la maison, devant notre public, mes amis, ma famille. C'est extraordinaire pour moi. J'étais loin d'imaginer que je pourrais être champion du monde ! De pouvoir attaquer cette quinzaine avec une médaille, c'est extraordinaire !! »

Source : <https://www.francebleu.fr/sports/hiver-ski-biathlon/alexis-pinturault-remporte-le-combine-premiere-medaille-francaise-de-ces-championnats-du-monde-de-ski-alpin-7233989>

En synthèse, les données à retenir :

- » Une météo très favorable qui a contribué au succès de l'évènement
- » Une médaille d'or « locale » qui a contribué à fédérer les habitants de la vallée et à renforcer le sentiment d'appartenance locale

2.3 Un Comité d'organisation qui a su fédérer et faire preuve d'adaptabilité malgré les défis locaux

La qualité du travail accompli par le Comité d'Organisation lors des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 a été unanimement salué. Malgré un contexte local complexe, voire tendu, notamment en raison de différends entre les deux stations impliquées, le Comité d'Organisation (CO) a démontré une gouvernance large et une capacité à rassembler les énergies et les acteurs impliqués.

« Le travail du CO a été très important, il y a eu des tensions, mais finalement tout s'est bien déroulé grâce au travail des membres du CO ».

« Il y a eu quelques accroches entre organisateurs et certains prestataires. Mais il y avait beaucoup d'argent en jeu, donc c'est normal qu'il y ait quelques crispations. Toutefois, le but a été atteint, donc l'évènement a fonctionné ».

Extraits d'entretiens avec des membres du CO/CA

Effectivement, l'organisation de l'évènement sur deux territoires communaux n'est pas sans poser des défis en termes logistiques mais aussi en termes de gouvernance. Dans le cas de Courchevel et Méribel, il s'avère que le CO a dû faire face à deux communes au fonctionnement interne très différent (notamment une commune bénéficiant d'un personnel municipal conséquent et à l'inverse une commune avec très peu d'effectifs permanents). De surcroît, **de fortes tensions préexistaient entre les deux communes, qui ont pu par moment être exacerbées par l'évènement, particulièrement sur les sujets financiers**. De ce fait, des réunions parfois tendues se sont déroulées mettant à mal la dynamique partenariale portée par le CO.

« Méribel et Courchevel ce sont deux territoires qui dans l'absolu sont concurrentiels mais ça ne s'est jamais verbalisé. Il y a des choses en commun qui n'ont pas toujours été réglé et donc des sujets qui finissent par peser. Ce sont deux maires avec des profils différents : un qui est maire de la candidature, et l'autre qui a hérité de la candidature. Puis d'un côté il y a la S3V [Société des Trois-Vallées] et de l'autre un autre exploitant [...]. On a donc deux modèles qui ne sont pas les mêmes. [...] Le modèle économique évolue en permanence, et à un moment quand on parle d'argent et que tout le monde ne met pas la même somme ça crée de la crispation ».

Extraits d'entretiens avec des membres du CO/CA

Ces différentes tensions ont engendré **des conséquences significatives au niveau du système de gouvernance**, conduisant ainsi à la **démission du Président Michel Vion** le 18 mai 2021, soit moins de deux ans avant le commencement de l'évènement. À la suite de cette démission, Bernard Front a été élu pour assumer cette fonction de Président lors d'une élection tenue le 7 juillet 2021. Par ailleurs, ces tensions ont également eu un impact auprès des acteurs du territoire. Les exploitants des domaines skiables, initialement présents au Comité d'Administration ont par la suite été écartés de celui-ci du fait de ces problèmes internes. Les fonctionnements différents entre les deux communes ont ainsi rendu compliqué le travail sur le terrain.

« Les deux stations sont complètement en opposition sur les méthodes et les moyens de travail ».
Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

Cependant, il convient de souligner que **le CO a su faire face à ces difficultés et les surmonter avec succès**, tout en ayant **une forte capacité d'adaptation**.

« *Ce sont des modes fonctionnement auxquels le CO a dû faire face avec une permanente adaptation. On ne peut que composer avec ceux chez qui on est. On ne peut pas s'imposer, on doit faire avec* ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Le CO s'est tenu à son objectif initial, à savoir organiser de la meilleure façon possible l'évènement en créant un univers et une ambiance similaires sur les deux stations afin que l'expérience vécue par le public soit la même d'un site à l'autre.

« *C'était un premier championnat avec deux stations et chacune avait une identité forte, et des modes de gouvernance totalement différents. A aucun moment, on a tenté de s'introduire ou de faire de l'intrusion. On les a pris comme ils étaient. On savait qu'on n'allait pas changer leur mode de fonctionnement. Nous notre mission c'était d'organiser ces championnats sur ces 2 stations et notre objectif depuis le début c'était de créer une identité championnat du monde et qu'il y ait la même expérience et le même univers sur les deux territoires. Une homogénéité a donc été cherchée. Et il a fallu composer au niveau de l'organisation des sites, il a fallu ajuster* ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Par ailleurs, plusieurs personnalités ont été fréquemment mentionnées pour le travail réalisé et pour la capacité à rassembler les acteurs et à avancer malgré les difficultés rencontrées. **La Directrice, notamment, a su rassembler et créer un environnement favorable à l'évènement, ce qui a été reconnu et apprécié de manière unanime**. Sa capacité à établir un climat propice au travail entre toutes les parties prenantes malgré les tensions apparentes a été largement saluée.

« *Sur les aspects de gouvernance ça n'a pas été simple. Perrine Pelen a fait un travail remarquable et sans elle on n'y serait pas arrivé. Elle a su fédérer au niveau des équipes* ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

En parallèle, le Comité d'Organisation, par l'intermédiaire de son comité RSE, a fourni des livrables qui se sont avérés être une source d'informations précieuse pour tous les acteurs impliqués. Ces livrables comprenaient des rapports détaillés, des données statistiques, des analyses et d'autres documents pertinents relatifs à l'organisation et à la tenue de l'évènement.

En synthèse, les données à retenir :

- » Un CO salué pour la qualité du travail accompli
- » Une forte capacité d'adaptation et une capacité à rassembler les acteurs impliqués

2.4 Un évènement qui a contribué à renforcer la visibilité du territoire et qui a généré des impacts positifs et négatifs

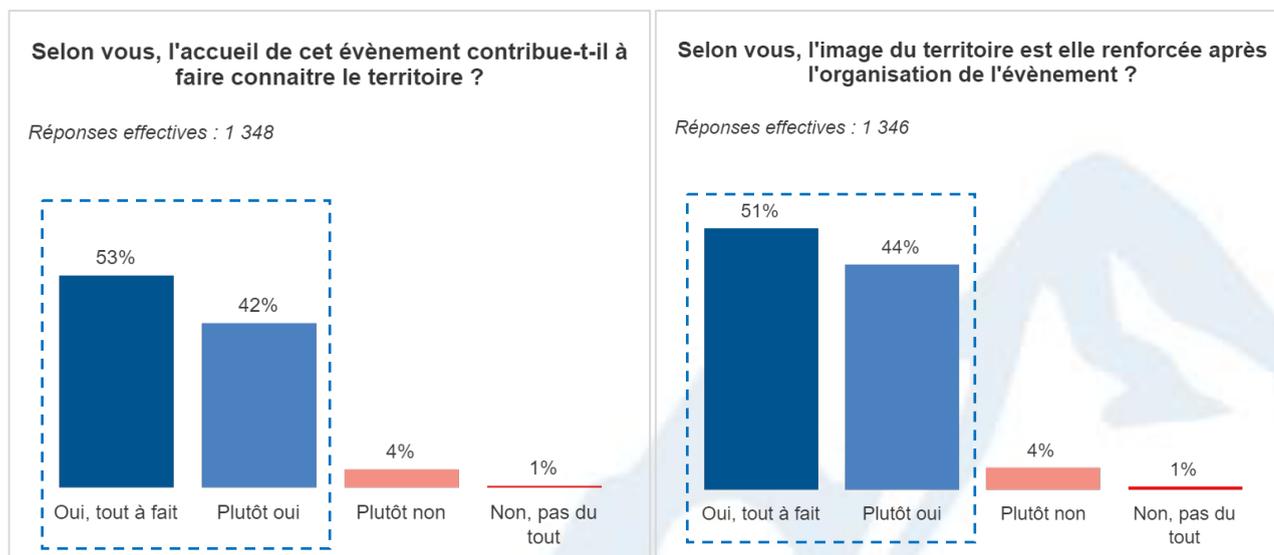
» Une visibilité et une image du territoire renforcée et valorisée suite à l'évènement

Cet évènement de grande ampleur qui s'est déroulé dans le département de la Savoie a permis de **renforcer la visibilité du territoire aussi bien au niveau de la France qu'au niveau international**. En particulier, les deux stations, Courchevel et Méribel, ont bénéficié d'une visibilité internationale. Leur réputation en tant que destination de ski de renom a été consolidée, attirant ainsi l'attention d'un public plus large et **renforçant leur positionnement dans le domaine du tourisme hivernal**. De plus, selon plusieurs interlocuteurs, cet évènement a même contribué à modifier l'image de ces deux stations, en les démarquant de leur réputation initiale associée à l'aspect haut de gamme et luxueux et en mettant davantage en valeur la pratique des sports d'hiver et la capacité d'accueil d'un évènement international. Ainsi, **des images inédites des deux stations sont apparues, contrastant avec les représentations habituelles auxquelles elles sont accoutumées**.

Il y a eu des images magnifiques de la région, une météo super, le rayonnement a été bon sur l'ensemble de la planète pour dire que notre territoire a été attractif. Ça a donné une image plus sportive de nos deux stations, qui sont souvent ciblées comme des stations bling bling. Là on a vu qu'elles sont capables de faire autre chose. Extrait d'entretien avec un élu du territoire

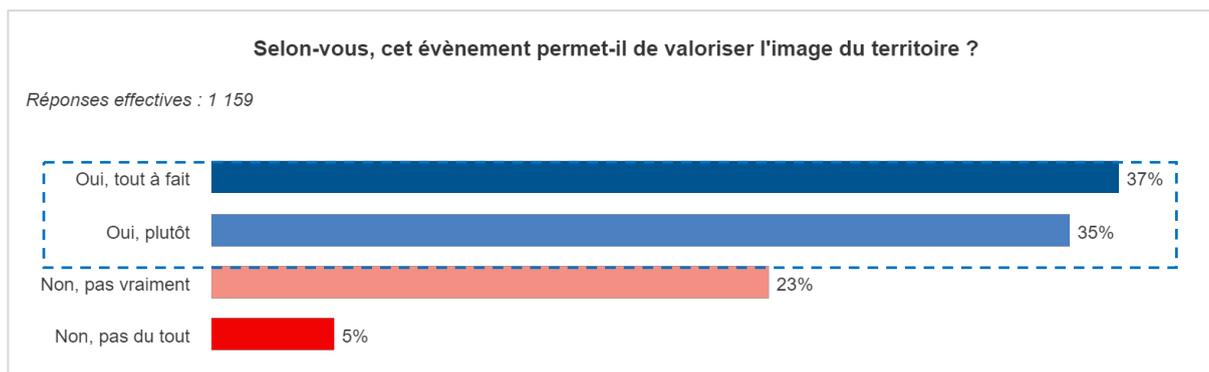
« Ça laisse des traces ce type d'évènement. On voit Courchevel différemment, normalement on voit que le côté bling bling. Là on voit Courchevel comme une station avec un évènement sportif ». Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative

Les visiteurs interrogés dans le cadre de l'enquête estiment à 95% que **l'évènement contribue à faire connaître le territoire** et que **l'image de celui-ci sort renforcée après l'organisation de l'évènement**.



Source : Extrait de l'enquête visiteurs

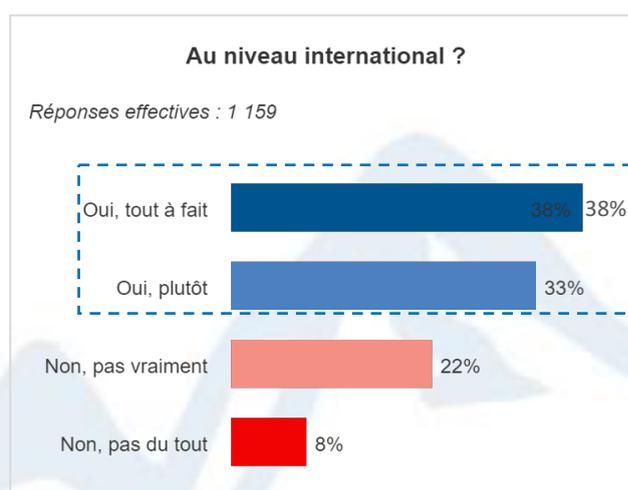
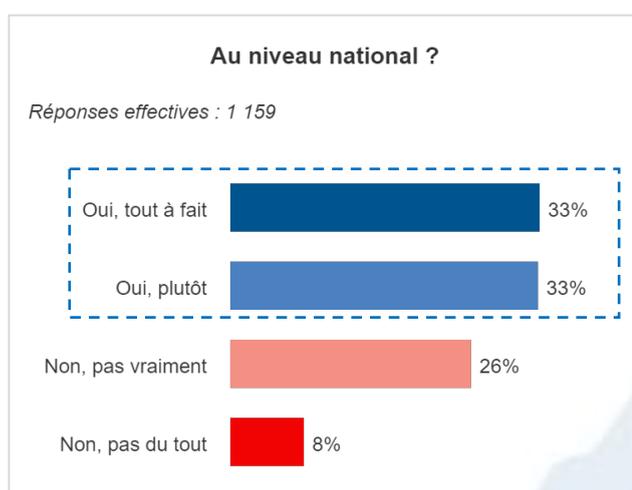
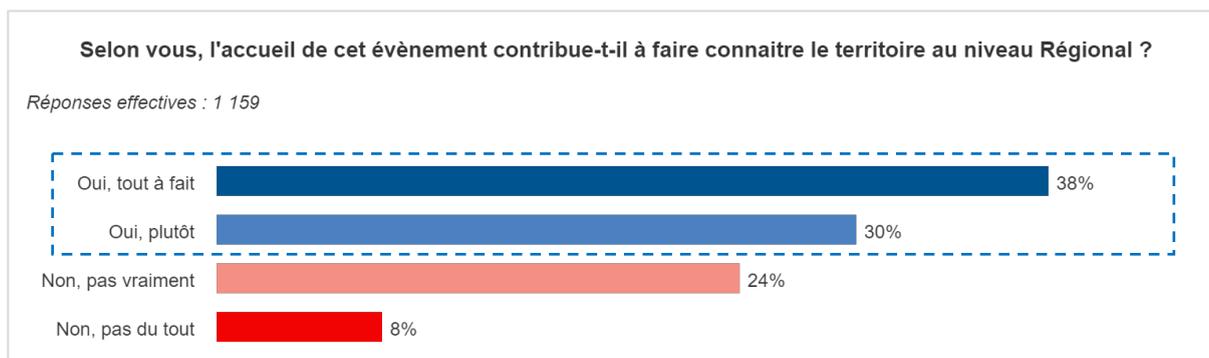
Du côté de la population locale, **72% des répondants à l'enquête estiment que l'évènement permet de valoriser l'image du territoire**.



Source : Extrait de l'enquête population locale

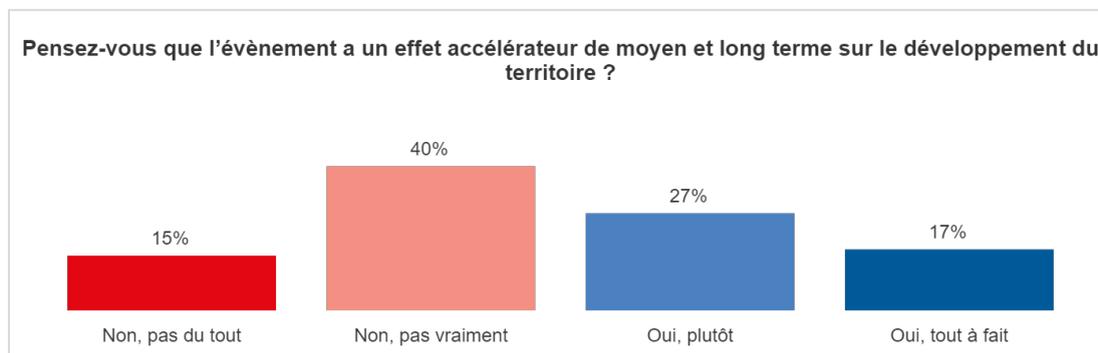
Concernant l'accueil de l'évènement, selon les habitants celui-ci permet de faire connaître le territoire :

- Au niveau régional selon 68% des répondants ;
- Au niveau national selon 66% des répondants ;
- Au niveau international selon 71% des répondants.



Source : Extrait de l'enquête population locale

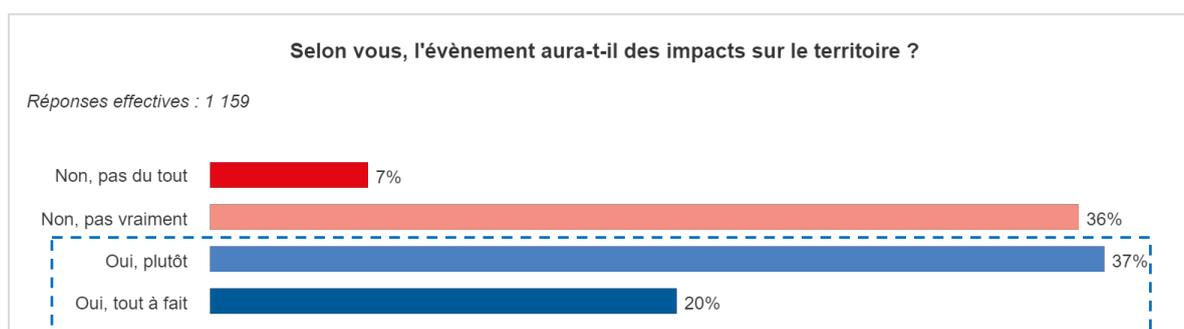
De plus, 44% des répondants pensent que l'évènement aura un effet accélérateur de moyen et long terme sur le développement du territoire.



Source : Extrait de l'enquête population locale

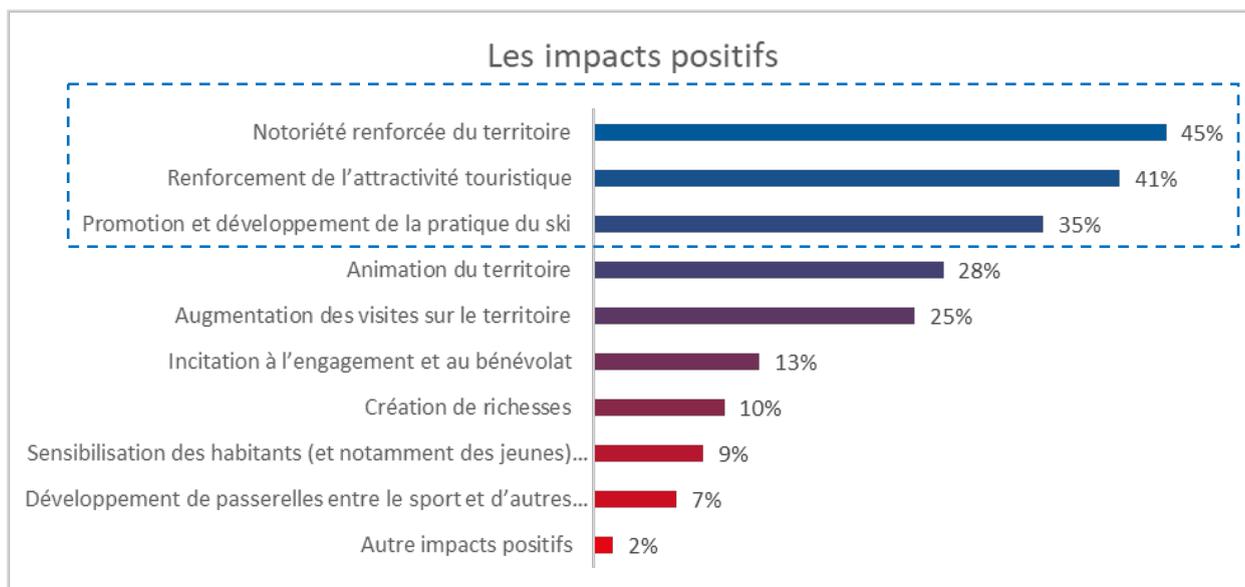
» Des impacts sur le territoire à la fois positifs et négatifs

Par ailleurs, les habitants répondant estiment que l'évènement aura des impacts sur le territoire, à hauteur de 57%.



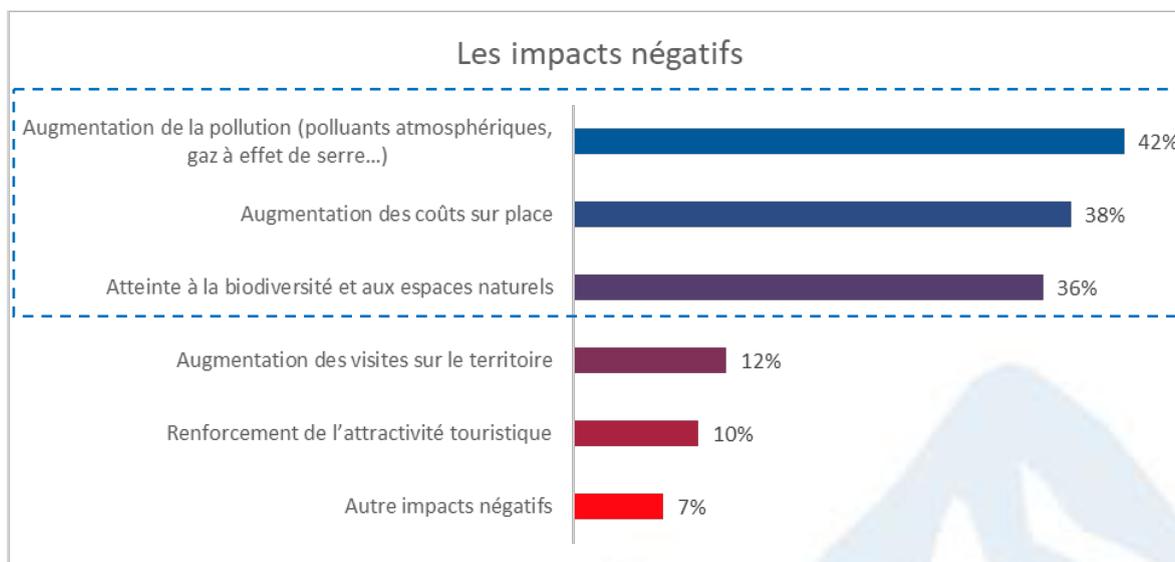
Source : Extrait de l'enquête population locale

Parmi les impacts positifs, sont cités notamment les suivant par ordre d'importance : notoriété renforcée (45%), renforcement de l'activité touristique (41%) et promotion et développement de la pratique de ski (35%).



Source : Extrait de l'enquête population locale

Parmi les impacts négatifs, sont notamment cités : l'augmentation de la pollution (42%), l'augmentation des coûts (38%), et l'atteinte à la biodiversité et aux espaces naturels (36%).



Source : Extrait de l'enquête population locale

En synthèse, les données à retenir :

- » Une visibilité renforcée du territoire
- » 95% des visiteurs répondants à l'enquête estiment que l'évènement contribue à faire connaître le territoire
- » 72% des visiteurs répondants à l'enquête estiment que l'évènement permet de valoriser l'image du territoire
- » 57% des habitants interrogés pensent que l'évènement aura des impacts sur le territoire

2.5 Une population locale conquise malgré quelques réticences initiales vis-à-vis de l'évènement, mais une marge de progrès identifiée pour renforcer son implication

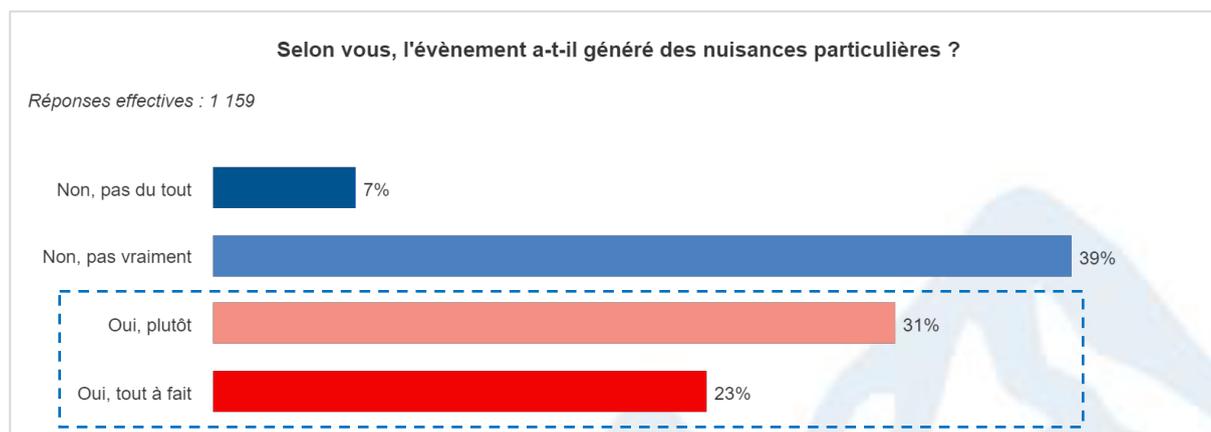
Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont suscité **un enthousiasme au sein de la population locale, alors que l'évènement avait suscité au préalable quelques réticences.**

Effectivement, initialement des voix se sont élevées et nourrissaient des inquiétudes et des préoccupations quant aux conséquences de l'organisation des Championnats du monde de ski alpin. **Les appréhensions portaient sur plusieurs aspects, notamment l'impact sur la vie quotidienne, tels que les embouteillages ou l'afflux de monde, l'impact sur l'environnement local ou encore l'impact économique.**

« [Il y a eu une] mauvaise organisation par la mairie (je parle des infrastructures nécessaires à nos clients et aux locaux, pas les services proposés aux spectateurs de l'évènement comme les parkings et navettes), qui n'a pas du tout pris en compte les besoins de nos clients fidèles (la deuxième semaine est la plus grosse semaine de notre saison) et qui risque de nous faire perdre des clients, et qui n'a certainement pas bénéficié aux commerces de la station... ». **Extrait de verbatim de l'enquête population locale**

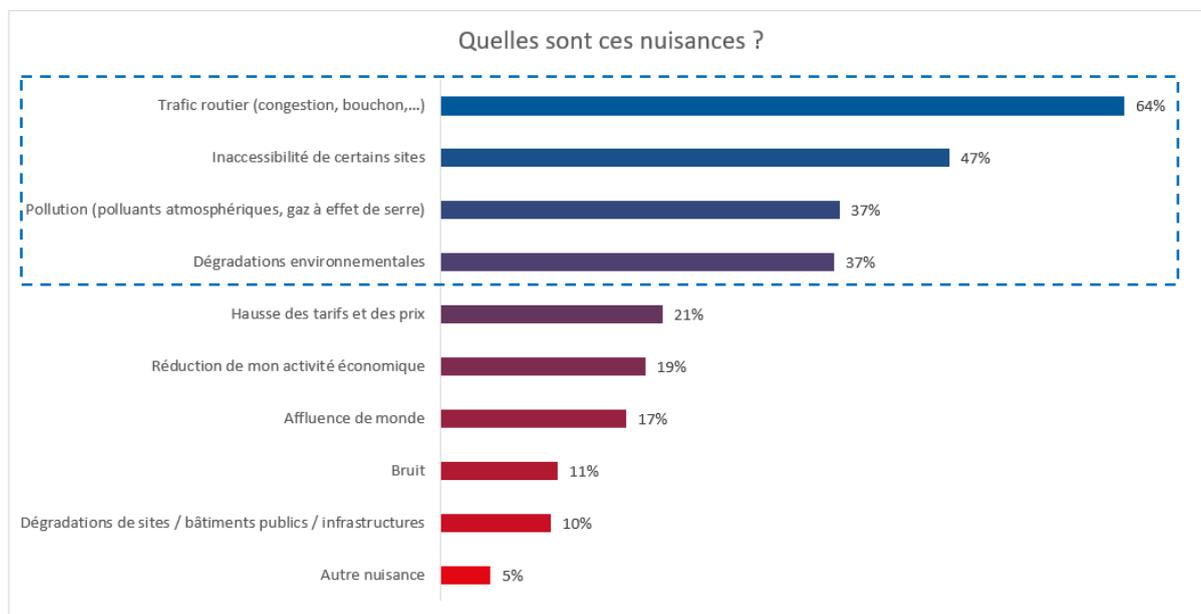
De plus, il a été fait état a posteriori qu'un certain nombre d'habitants de la vallée pouvaient se sentir exclus de l'évènement ou dérangés par l'afflux de visiteurs et de médias qui allaient se concentrer sur la région.

L'enquête réalisée auprès des habitants révèle que 54% des répondants estiment que l'évènement a généré des nuisances particulières.



Source : Extrait de l'enquête population locale

Parmi ces nuisances, le trafic routier est majoritairement cité par les habitants (64%), suivi par l'inaccessibilité de certains sites (47%), la pollution (37%) et les dégradations environnementales (37%).



Source : Extrait de l'enquête population locale

« [Il y a eu des] problèmes de circulation, la route coupée entre Méribel et le Praz, des bouchons à partir de Saint Bon ... ».

« Cet évènement n'a apporté que nuisances, pollution, gêne pour les locaux. Tous les jours on s'est farci les semi-remorques pendant la période d'installation des barnums démesurés et maintenant on va se farcir les mêmes camions pour le démontage. Je ne parle pas de la place de la Chaudanne qui a été complètement défigurée cet hiver ».

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

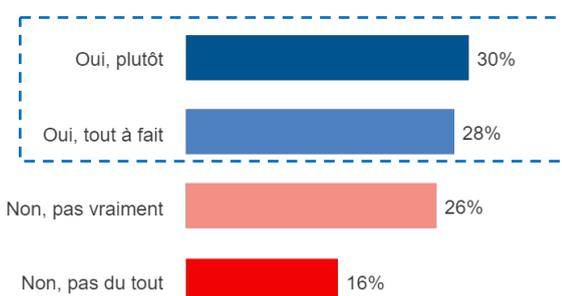
Toutefois, **le succès de l'évènement a contribué à renforcer l'image positive** de celui-ci ainsi que celle du territoire, et **d'embarquer la population locale dans l'engouement général de la compétition.**

« Ils ont accepté l'évènement, mais ils se le sont approprié un peu tard, à partir du moment où on a commencé à en dire du bien. [...] Une fois qu'on a commencé à avoir des éléments positifs ça a rayonné, et on a eu envie de parler d'appartenance territoriale. [...] Aujourd'hui les détracteurs qui ont pu exister, ceux qui avaient des doutes sur nos capacités à faire, ils se sont tus, car c'était chez nous et ça a fonctionné ». Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont finalement réussi à rallier la population locale et ont permis de démontrer la capacité du territoire à accueillir des manifestations d'envergure internationale. Il convient également de noter que **58% des personnes interrogées estiment que cet évènement contribue à renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire et 74% souhaiteraient à nouveau voir ce type d'évènement se dérouler sur le territoire** (45% dans le court terme et 31% dans le plus long terme).

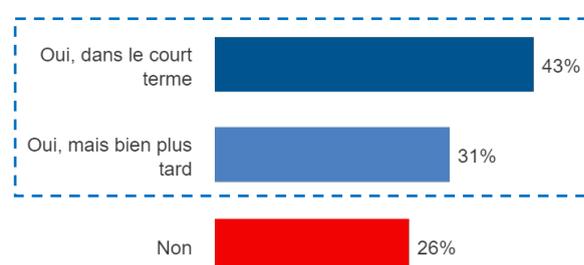
L'évènement augmente-t-il votre sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire ?

Réponses effectives : 1 159



Souhaiteriez-vous voir à nouveau cet évènement se dérouler sur le territoire ou d'autres évènements de la même ampleur ?

Réponses effectives : 1 159



Sources : Extrait de l'enquête population locale

Les organisateurs ont également collaboré avec les habitants afin d'atténuer les crispations éventuelles. Des réunions publiques ont été organisées pour répondre aux questions et aux préoccupations de la population, favorisant ainsi un dialogue ouvert et constructif.

« [Il y a eu une] bonne communication depuis la candidature, [des] informations sur la progression de l'organisation et de l'évènement ».

« [Ont été organisées des] réunions publiques, [une] communication par les offices du tourisme et le Comité d'Organisation ».

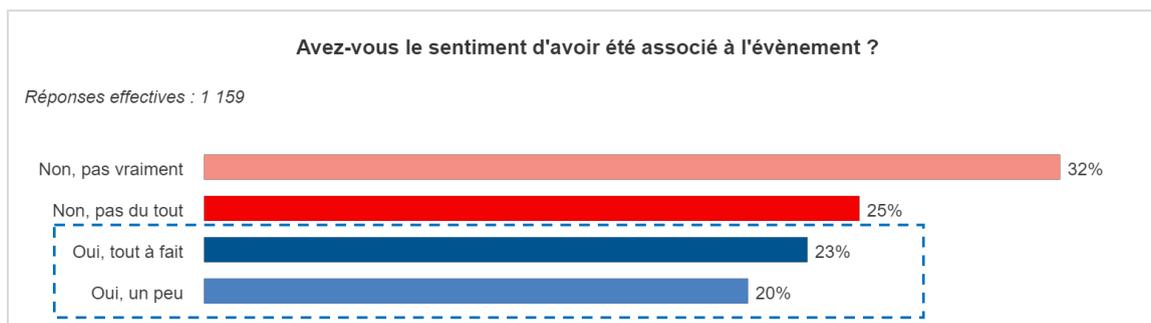
« Je suis allée aux réunions d'information à l'auditorium à l'automne pour savoir comment nous allons être concernés ».

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

De plus, **les habitants ont été encouragés à participer à l'évènement à travers différentes modalités d'implication**, parmi lesquelles figuraient **l'engagement en tant qu'équipier** pendant la durée des Championnats ou encore l'initiative d'accueillir des bénévoles, action baptisée « **adopte un équipier** ». Cette expérience visait à offrir un espace d'hébergement gratuit dédié aux autres bénévoles. Une petite vingtaine d'équipiers ont été logés chez l'habitant et 50% des équipiers ont été logés par le CO.

« On en a parlé lors des réunions publiques auprès de la population locale, mais on n'a pas fait plus de communication que ça et un post ou deux sur les réseaux sociaux. Mais les locaux à cette époque accueillent souvent leur famille ou des amis avant des équipiers ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Des marges de progrès sont toutefois identifiées, puisque comme en témoignent les résultats obtenus à l'enquête menée auprès des habitants, **seuls 43% des répondants déclarent avoir eu le sentiment d'être associé à l'évènement** (soit 57% qui estiment ne pas l'avoir été).



Source : Extrait de l'enquête population locale

« Certaines personnes ont critiqué l'évènement, ils ne l'ont vu que superficiellement et n'ont pas mesuré le côté publicité et vitrine. Dans la réflexion, c'est quelque chose qui pourrait faire partie des prochaines organisations, d'impliquer davantage les gens ». Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

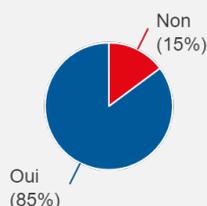
De ce fait, les niveaux de satisfaction de la population locale diffèrent selon le sentiment d'association à l'évènement.

Parmi les 43% de la population locale qui a le sentiment d'avoir été associée à l'évènement :

85% des répondants ayant le sentiment d'avoir été associés à l'évènement sont allés voir des épreuves des championnats.

Etes-vous allé voir des épreuves du championnat du monde ?

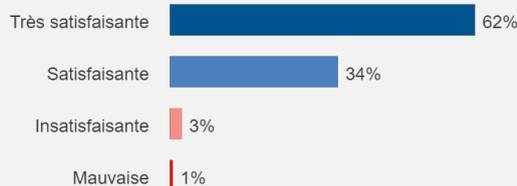
Réponses effectives : 500



96% des répondants ayant le sentiment d'avoir été associés à l'évènement sont satisfaits de leur expérience.

Globalement, comment jugez-vous l'expérience vécue à l'occasion des championnats du monde ?

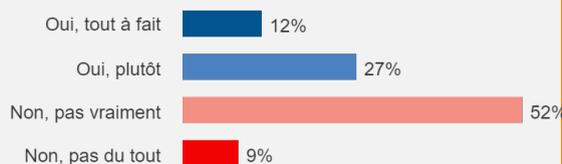
Réponses effectives : 426



39% des répondants ayant le sentiment d'avoir été associés à l'évènement estiment que l'évènement a généré des nuisances.

Selon vous, l'évènement a-t-il généré des nuisances particulières ?

Réponses effectives : 500



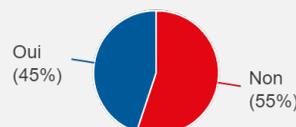
Seuls 6% des répondants ayant le sentiment d'avoir été associé à l'évènement ne souhaitent pas accueillir à nouveau de telles épreuves.

Parmi les 57% de la population locale qui n'a pas le sentiment d'avoir été associée à l'évènement :

Seuls 45% des répondants n'ayant pas le sentiment d'avoir été associés à l'évènement sont allés voir des épreuves des championnats.

Etes-vous allé voir des épreuves du championnat du monde ?

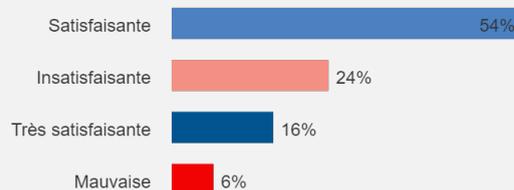
Réponses effectives : 659



70% des répondants n'ayant pas le sentiment d'avoir été associés à l'évènement sont satisfaits de leur expérience.

Globalement, comment jugez-vous l'expérience vécue à l'occasion des championnats du monde ?

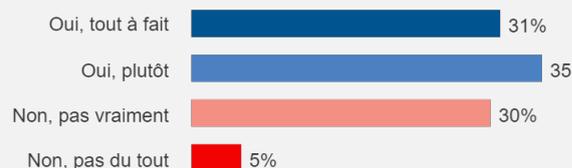
Réponses effectives : 296



66% des répondants n'ayant pas le sentiment d'avoir été associés à l'évènement estiment que l'évènement a généré des nuisances.

Selon vous, l'évènement a-t-il généré des nuisances particulières ?

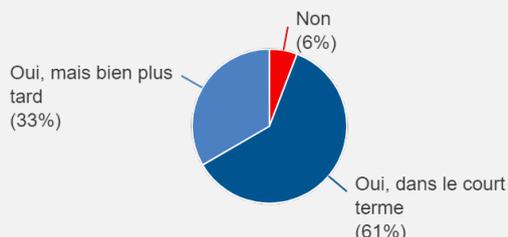
Réponses effectives : 659



41% des répondants n'ayant pas le sentiment d'avoir été associé à l'évènement ne souhaitent pas accueillir à nouveau de telles épreuves.

Souhaiteriez-vous voir à nouveau cet évènement se dérouler sur le territoire ou d'autres évènements de même ampleur ?

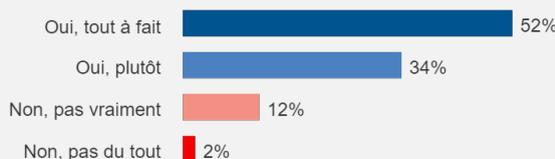
Réponses effectives : 500



Pour 86% des répondants ayant le sentiment d'avoir été associés à l'évènement, leur sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire est renforcé.

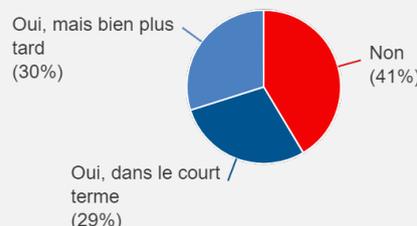
L'évènement augmente-t-il votre sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire ?

Réponses effectives : 500



Souhaiteriez-vous voir à nouveau cet évènement se dérouler sur le territoire ou d'autres évènements de même ampleur ?

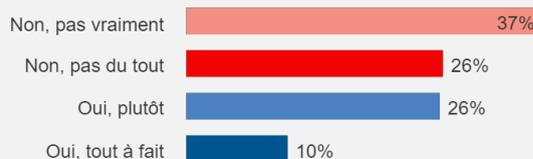
Réponses effectives : 659



Pour 36% des répondants n'ayant pas le sentiment d'avoir été associés à l'évènement, leur sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire est renforcé

L'évènement augmente-t-il votre sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire ?

Réponses effectives : 659



En synthèse, les données à retenir :

- » Des réticences de la population locale quant à l'organisation de l'évènement sur le territoire en amont des championnats, mais finalement un enthousiasme remonté
- » 58% des habitants interrogés estiment que l'évènement contribue à renforcer leur sentiment d'appartenance
- » 74% des habitants interrogés souhaiteraient à nouveau voir ce type d'évènement se dérouler sur le territoire
- » 43% des habitants interrogés déclarent avoir eu le sentiment d'être associés à l'évènement
- » 54% des habitants répondants à l'enquête estiment que l'évènement a généré des nuisances particulières, notamment en termes de trafic routier

2.6 Une perception mitigée des acteurs socioprofessionnels quant aux retombées économiques de l'évènement

L'annonce de la réception des Championnats du monde dans les stations de Méribel et Courchevel a suscité **des réactions mitigées parmi les acteurs socioprofessionnels** concernant les retombées économiques attendues lors de l'évènement. En effet, des préoccupations ont été soulevées à différents niveaux :

- Le calendrier de l'évènement qui a coïncidé avec la première semaine des vacances scolaires et qui correspond à une affluence moins forte ;
- La crainte que des touristes (habités ou non) renoncent à leur venue sur le territoire par peur de difficultés quant à l'accessibilité des sites.

Dès la préparation de l'évènement, **les gérants d'établissements hôteliers ont manifesté leur réticence à l'idée d'accueillir des membres du Comité d'Organisation (CO) et des délégations sportives**, craignant ainsi de subir des pertes financières (liées aux effets de substitution). Ils craignaient également de perdre leur clientèle d'habités qui vient annuellement sur le territoire.

« Les socioprofessionnels qui œuvrent dans le haut de gamme ne trouvaient pas l'intérêt de l'évènement ».

« Ça n'a pas toujours été simple, car il y a des enjeux économiques en montagne. C'est compliqué de faire admettre aux hôteliers qu'ils sacrifient deux semaines de chiffre d'affaires pour consentir aux tarifs proposés par le CO. [...] Les hôteliers c'est plus difficile à mobiliser. On avait besoin d'une offre variée en termes de tarifs, ce n'est pas forcément simple d'avoir des tarifs abordables dans ces stations ; mais on ne pouvait pas faire qu'avec les gros faiseurs, il fallait trouver d'autres solutions pour des nations qui ont un peu moins de moyens par exemple, ou pour des spectateurs qui veulent venir mais n'ont pas les moyens de se payer les tarifs des 3 vallées. Il a fallu trouver une diversité au sein des capacités d'hébergement »

Extraits d'entretien avec des membres du CO/CA

Les moniteurs de ski ont également manifesté des appréhensions quant à la perte possible de « journée ski », ce qui aurait pu entraîner une diminution de leurs revenus.

Par ailleurs, **les répondants à l'enquête population locale qui occupent un emploi d'artisan, commerçants ou chefs d'entreprises évoquent quant à eux des pertes financières** et des difficultés pour réaliser leur travail durant la durée des championnats.

« Je pense que ça a fait fuir les vacanciers qui voulaient venir dans les 2 stations. Il y a une réelle perte financière pour les locaux qui vivent de ça ».

« Mon établissement se trouve directement en face du stade à Méribel. L'évènement a eu qu'un effet négatif sur mon établissement ».

« Arrêter de bloquer les gens qui travaillent pour du sport ! Et ne pas augmenter les prix de cette façon car grâce à ça j'ai perdu 15 jours de boulot alors que c'était une période de hautes affluences. Je suis écœuré de ma station et de la façon dont elle se fiche de ses habitants et des personnes qui travaillent ici ».

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

Cependant, malgré ces différentes préoccupations, **les retours d'expérience ont montré que le niveau de satisfaction parmi les acteurs socioprofessionnels après les Championnats du monde est plutôt élevé**. La perte de journées de ski pour les moniteurs, bien que réelle, a été quasiment compensée par la facturation de services pour la préparation des pistes de compétitions. Certains moniteurs ont pu être impliqués dans l'organisation de l'évènement. Par conséquent, l'impact n'a finalement pas été aussi négatif qu'initialement pensé. De plus, à la lumière de la faible affluence observée au cours de la première semaine à l'échelle de toutes les stations de sport d'hiver, **les réservations effectuées par les membres du CO et des délégations sportives dans les établissements hôteliers ont également contribué à compenser cette affluence touristique plus faible qu'attendu**.

« La première semaine c'était la catastrophe, personne ! Les gens ne consomment pas. Mais ce n'était pas que Courchevel c'était partout. La deuxième semaine c'était bien mieux. La billetterie a bien fonctionné et les visiteurs se sont logés mais pour un prix très élevé. Les gens devaient se loger dans la vallée et notamment à Brides-les-Bains ou plus loin. Ce qui veut dire que si la station ne pouvait pas les accueillir c'est qu'elle était pleine. L'évènement a profité au territoire plutôt qu'à la ville. [...] Finalement si du côté technique la crainte était présente en local personne n'a regretté et les acteurs socio-économiques ont finalement dit que c'était bien ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Au sujet spécifique de l'hébergement, il existe un enjeu d'associer très en amont l'ensemble des hébergeurs pour proposer des conditions optimales d'hébergement et trouver une entente avec les acteurs relevant de ce secteur.

« Je pense qu'il faut arriver à associer les hébergeurs très tôt dans le cadre de la candidature sans se dire que les chambres ce n'est pas un problème car il y en a beaucoup sur le secteur, c'est un peu plus compliqué que ça. Il faut associer les hébergeurs au projet et leur faire comprendre que l'évènement n'est pas qu'une contrainte pour eux, et que le rayonnement de la station ils vont en bénéficier aussi ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

En synthèse, les données à retenir :

- » Une réticence quant à l'accueil de l'évènement sur le territoire par les acteurs économiques
- » Mais une satisfaction qui s'est dégagée après l'évènement

2.7 Une forte mobilisation et une satisfaction des acteurs associatifs et acteurs locaux

» Des associations impliquées bien en amont de l'évènement

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont suscité une forte mobilisation de la part des acteurs locaux, témoignant de leur engagement en amont de l'évènement. Parmi ces acteurs, **des associations ont joué un rôle clé en participant activement à la co-construction de la stratégie RSE des championnats**. Leur implication précoce, dès les finales de la coupe du monde de 2022, a permis d'anticiper au maximum les enjeux notamment environnementaux liés à l'évènement.

« Nous avons été impliqués dès les finales de 2022. On participait à l'évènement et le CO est venu nous chercher pour apporter notre expertise sur la construction de la charte RSE ». **Extrait d'entretien avec une association environnementale**

Au-delà de l'implication à la stratégie RSE, **plusieurs associations ont également été sollicitées pour réaliser des actions de sensibilisation auprès du public**. Pour ce faire, **un stand commun à plusieurs structures a été déployé sur les sites des championnats**. Ce stand, appelé « Le Virage » était tenu par six associations (Parc national de la Vanoise, Office National des Forêts, Water family, Mountain riders, Protect Our Winters et Mountain Wilderness) qui se sont organisées afin de faire un roulement. Au total, **les données de bilan évoquent une sensibilisation auprès de 1 500 personnes durant la quinzaine soit une estimation de 125 par jour en moyenne**, ainsi que la distribution de 1 200 livrets pédagogiques des Championnats du monde.

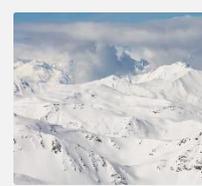
« Il y avait deux stands : un à Méribel et un à Courchevel, où il y avait des messages et c'était animé par 2 associations sur les jours des championnats. L'idée était de répondre aux questions, de présenter le fait que le ski alpin ne représente qu'une petite partie des activités du milieu montagnard. On faisait de la sensibilisation ». **Extrait d'entretien avec une association environnementale**

Par ailleurs, **les associations environnementales ont participé à deux soirées débat organisées par le CO** sur les thématiques de « *La transition du territoire en montagne face aux enjeux climatiques* » et « *L'impact du ski et des activités outdoor en montagne* ». Ces associations ont eu, pour certaine, la charge de la mise en place de ces soirées en sollicitant les différents intervenants et en choisissant les thématiques abordées. D'après les données de bilan récoltées, **105 personnes ont été sensibilisées lors de ces deux soirées**.

Les soirées projection-Débat

Lors de la quinzaine, des soirées projection-débats ont été organisées par le CO. Au total, 4 thématiques ont été retenues :

- « La transition du territoire en montagne face aux enjeux climatiques » - Mardi 7 février
- « La place des femmes en montagne » - Jeudi 9 février
- « Montagne et Handicap : quelle accessibilité ? » - Mardi 14 février
- L'impact du ski et des activités outdoor en montagne » - Jeudi 16 février



Ces soirées ont rassemblé un total de 205 participants et 31 intervenants. Des retours positifs ont été apportés et la qualité des intervenants et des échanges ont été soulignés.

Une des associations a également été associée à la construction du plan transport (bien qu'elle n'ait pas ensuite été sollicitée pour le déploiement de ce plan).

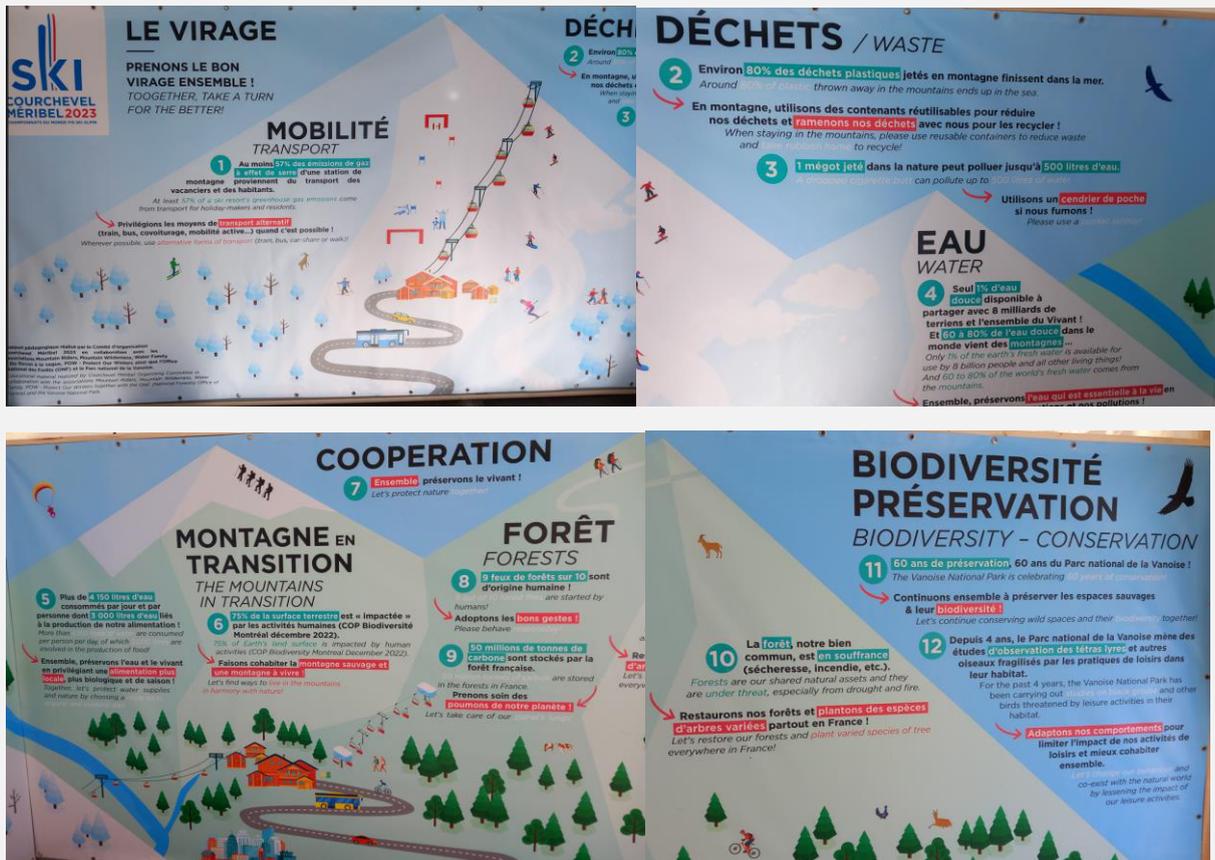
Au total, l'implication de ces associations au niveau du stand le Virage et au niveau des soirées débats a mobilisé une vingtaine de leurs bénévoles.

A noter également que ces associations ont toujours pu garder une indépendance quant à leur positionnement. Un exemple marquant de cette indépendance concerne la lettre de protestation présentée par les athlètes professionnels au stand « Le Virage ». Cette lettre témoigne de l'engagement et de la prise de position des sportifs en faveur de causes qui leur tiennent à cœur, mettant en évidence leur sensibilité et leur conscience environnementale. Ce courrier remet ainsi en question le fonctionnement actuel de la saison de ski organisée par la FIS et soulève des interrogations sur l'impact environnemental de la pratique de ce sport sans prendre en compte l'empreinte carbone nécessaire à sa réalisation. L'indépendance de ces associations vis-à-vis du comité d'organisation a rendu possible cette interpellation médiatique des instances dirigeantes mondiales du ski par les athlètes leur permettant ainsi d'adresser leurs préoccupations.

« Le CO n'a pas empêché et à même facilité la conférence de presse sur le stand le virage lorsque nous avons publié la lettre de contestation ». Extrait d'entretien avec une association environnementale

De plus, dans le cadre de l'écriture de la charte de RSE, plusieurs entités ont été sollicitées préalablement à l'évènement afin de **contribuer à la mise en œuvre d'initiatives visant à favoriser l'inclusion des individus en situation de handicap**. Parmi ces acteurs figurent la FFH – section sport d'hiver, les comités régionaux et départementaux locaux, ainsi qu'une athlète de haut niveau faisant partie de l'équipe de France Handiski, et enfin un expert en tourisme et handicap.

Stand le Virage présent sur les deux sites de la compétition, dans lequel était présenté des affiches sur différentes thématiques liées à l'environnement.



Sources des photos : Pluricité et Spartner

» Du personnel des collectivités mis à disposition pour l'évènement

Les Championnats du monde ont également exigé une forte mobilisation des services municipaux des deux communes hôtes de l'évènement. En effet, **les deux équipes municipales ont été activement sollicitées afin de garantir des conditions optimales pour le bon déroulement de l'évènement. Les agents municipaux ont ainsi été mobilisés pour participer à la préparation des championnats**, comme pour l'aménagement des sites par exemple et des initiatives de sensibilisation ont été mises en place pour stimuler leur motivation, telle que la projection de films et la distribution de goodies. La contribution des agents municipaux (qui n'a pas été sans poser des problèmes d'organisation du fait du surcroît d'activités et de la mobilisation des services au détriment du travail communal) a été grandement appréciée par l'organisation.

« On a proposé aux salariés de prendre un jour de congé pour être sur la piste en journée ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Les municipalités ont joué un rôle essentiel dans la coordination et l'exécution de l'évènement, en facilitant les activités du Comité d'Organisation et en adoptant une approche proactive.

Par ailleurs **le département a également mis à disposition du personnel pour renforcer les équipes bénévoles**. Ainsi 100 agents départementaux sont devenus équipiers pour l'occasion.

« On a fourni 100 personnels qu'on a payés, car on voulait faire de ces championnats une opération interne pour nos collaborateurs, car en Savoie il y a la culture des grands évènements et la contribution du département à ces évènements. [...] Les retours ont été très positifs. Aujourd'hui encore les agents se voient, il y a eu la création d'une cohésion très positive pour la collectivité. Pour nous, par rapport à l'intention initiale de faire de cet évènement un projet de cohésion humaine, l'objectif est pleinement atteint et on recommencera ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Les exploitants des domaines skiables ont également participé à l'organisation de l'évènement via la participation aux premiers comités d'administration (avant d'en être écartés à leur regret) et la mise à disposition de personnel.

« Nous avons libéré les services pour aider ½ journée dans la semaine. 50 salariés qui se sont libérés sur la quinzaine. » **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA/AG**

Ainsi, les collectivités et acteurs locaux ont largement contribué à la bonne tenue de l'évènement sur le territoire.

En synthèse, les données à retenir :

- » Des associations qui ont participé à la co-construction de la stratégie RSE des championnats
- » 1 500 personnes sensibilisées par les associations sur le stand le Virage
- » 105 personnes sensibilisées à l'environnement lors de deux soirées débat
- » Du personnel des collectivités mis à disposition pour l'évènement

2.8 Des interrogations des acteurs sur le volet environnemental

» La création de la piste de l'Eclipse qui demeure un sujet sensible pour les acteurs associatifs et pour la population locale

L'organisation des Championnats du monde a été marquée par des préoccupations environnementales majeures. Avant même de consulter les associations compétentes en matière environnementale, des opérations de déboisement, de destruction d'une zone humide et de mise en place de la retenue collinaire ont été entreprises afin de réaliser la piste de « l'Eclipse » sur la station de Courchevel, piste construite spécialement pour les Championnats du monde. Cette approche a suscité des regrets parmi les associations, qui auraient souhaité être impliquées plus tôt dans le processus décisionnel.

« On nous demande notre avis une fois que la forêt a déjà été coupée et que la retenue collinaire a déjà été construite. Malgré cela, nous avons choisi de participer, car nous avons pris des engagements. »

« On a taillé la montagne pour faire la piste et combien de fois elle va être mobilisée pour la coupe du monde ? Si on regarde les championnats oui des efforts ont été faits, si on recule la focale on reste encore sur des aménagements lourds en montagne. »

« On a encore besoin de terrasser 17ha de terrain pour quelques personnes alors que les infrastructures sont déjà de très grande qualité. »

Extraits d'entretien avec des associations environnementales

Cependant, différents acteurs locaux, dont certaines associations ont été impliquées dans le processus de conception de la piste.

« Sur le plan environnemental, cette piste s'est créée dans le cadre de discussion entre les acteurs de territoire, la fédération, et les associations environnementales du secteur, on a fait la démarche d'aller rencontrer les asso environnementales, il y a eu une démarche pro active du CO pour faire admettre la réalisation de cette piste au-delà des aspects compensation environnementale. »

Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

Au niveau de la population locale, l'analyse de l'enquête réalisée révèle que **la création de cette piste demeure un sujet de crispation pour de nombreux habitants.**

« Le gros point négatif de cet évènement reste l'impact sur l'environnement, nous aurions pu faire la même chose sur des pistes déjà existantes, des millions ont été dépensés pour une piste qui ne connaîtra que la pluie et l'enneigement artificiel. C'est difficile à avaler à notre époque. »

« Des canons à neige et des millions de litres d'eau ont été presque exclusivement utilisés pour faire de la neige pour les nouvelles pistes et au cours d'une année extrêmement sèche, et peu a été fait pour faire de la neige pour les touristes. De plus, il y a deux ans, la Mairie a fait une présentation aux habitants de La Tania vantant les vertus du Grand Bois, la forêt qui entoure Le Praz et La Tania, apparemment l'une des plus anciennes forêts de ce type en France. Cependant, pour créer une piste qui pourrait être considérée comme difficile, une immense bande de forêt a été abattue à un coût très considérable. »

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

» Un cahier des charges de la Fédération Internationale de Ski qui questionne sur le volet environnemental

Le cahier des charges strict de la Fédération Internationale de Ski a contraint l'organisation de l'évènement tant sur les aménagements (comme par exemple la piste de l'Eclipse) que sur les aspects techniques relatifs aux pistes. **Ces contraintes, non sans conséquences environnementales, suscitent des critiques dans un contexte global de réchauffement climatique.** Parmi les points de crispation remontés, a été cité l'obligation de préparer des pistes avec 70% de neige artificielle, selon des associations environnementales.

« Il ne faut pas que la FIS impose la construction de nouvelles pistes mais plutôt l'amélioration de ce qui existe ».

« L'impact environnemental est incompatible avec les enjeux actuels et terni notre image »

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

Les organisateurs parlent de neige de culture et nous de neige artificielle. On parle de canon à neige et eux d'enneigeur. **Extrait d'entretien avec une association environnementale**

Les exploitants des pistes ont également été confrontés à ces exigences internationales, et **des points de tension ont été remontés.** La Compagnie des Alpes s'est par exemple opposée à certaines demandes de la FIS, notamment sur le fait d'enterrer un câble de haut voltage tout au long de la piste pour les caméras au départ de la descente.

« Nous nous sommes opposés et avons proposé des solutions moins extrêmes et plus durables. Car enterrer 3 km de câble pour 20 skieuses pour juste 2 heures ce n'est pas possible. » **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA/AG**

» Un héritage de l'évènement qui reste à construire

S'ajoute à ces préoccupations, une problématique quant à l'héritage associé à cet équipement.

Au sujet spécifiquement de la piste de l'Eclipse, **les décideurs doivent maintenant se pencher sur la question de son usage futur**, et de la façon dont elle pourra être utilisée de manière responsable et durable après les Championnats du monde. **Le souhait de voir de nouvelles épreuves se tenir sur cette piste a été émis par plusieurs parties prenantes.** La Fédération Française de Ski a clairement exprimé le souhait de voir d'autres épreuves se dérouler sur la piste en alternance avec la station de Chamonix. **Des pourparlers sont en cours avec la FIS pour** organiser une année sur deux une coupe du monde de ski pour les femmes et pour les hommes.

« Sur le plan du ski de compétition, cette piste on souhaite qu'elle puisse être réutilisée et on est en discussion avec la commune de Courchevel, avec le maire et ses adjoints et les clubs, pour qu'elle soit inscrite au calendrier international des coupes du monde ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Par ailleurs, il convient de souligner que la station de Courchevel souhaite prochainement incorporer cette piste au domaine skiable. L'ouverture prochaine est à ce titre indiquée sur le site de la station.

« C'est une très belle piste qu'exploite Courchevel sur le plan touristique. Ça fait partie des arguments commerciaux de la station, la mise en avant de cette piste. On peut le voir quand on va sur le site internet ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Toutefois l'héritage local de la piste, pour les habitants et habitués de la station demeure un sujet de questionnement dans la mesure où la difficulté de la piste a été mise en avant, ne permettant donc pas un usage possible au plus grand nombre.

Dans le processus, l'une des meilleures pistes touristiques noires a été détruite et remplacée par une piste trop difficile pour la plupart des touristes ». Extrait de verbatim de l'enquête population locale

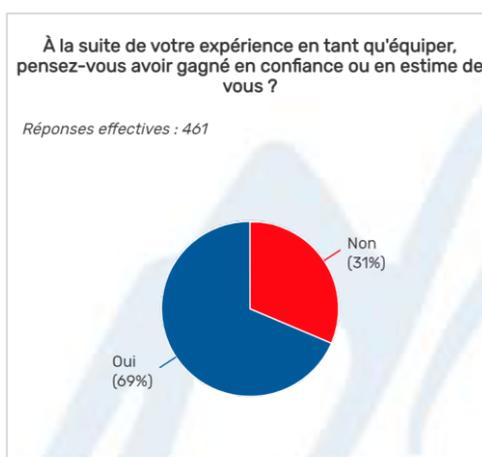
En synthèse, les données à retenir :

- » La création de la piste de l'Eclipse regrettée par les acteurs associatifs
- » La piste est un sujet de crispation pour la population locale et suscite des questionnements au niveau de son utilisation future
- » Des interrogations qui demeurent quant à l'impact environnemental de l'évènement, en lien avec le cahier des charges de la FIS (neige artificielle)

2.9 Une montée en compétence et une employabilité renforcée chez les équipiers

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 se sont appuyés sur la forte mobilisation et implication des équipiers pour proposer des conditions d'accueil idéales. Sur les 1200 équipiers déployés, environ 500 d'entre eux ont participé à l'enquête en ligne et ont consacré une moyenne de 14,6 jours à l'évènement en tant que bénévoles. Des effets positifs de cette expérience sont avancés par les équipiers, notamment sur le gain de confiance ou estime de soi.

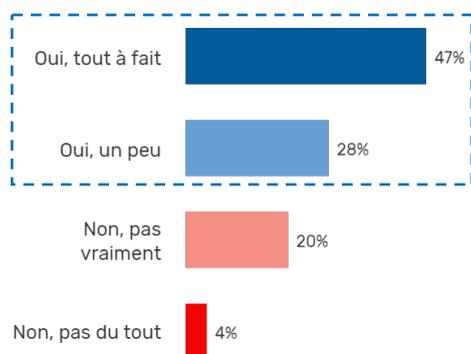
Sur la question des compétences, **les résultats de l'enquête révèlent globalement une montée en compétence de l'ensemble des équipiers durant l'évènement**. Effectivement, **75% des équipiers estiment avoir augmenté ou gagné des compétences**. Parmi les types de compétences acquises ou renforcées, sont évoqués en premier lieu **le travail en équipe (70%)**, **les compétences relationnelles (51%)** et **les compétences organisationnelles (37%)**.



Source : Extrait de l'enquête équipiers

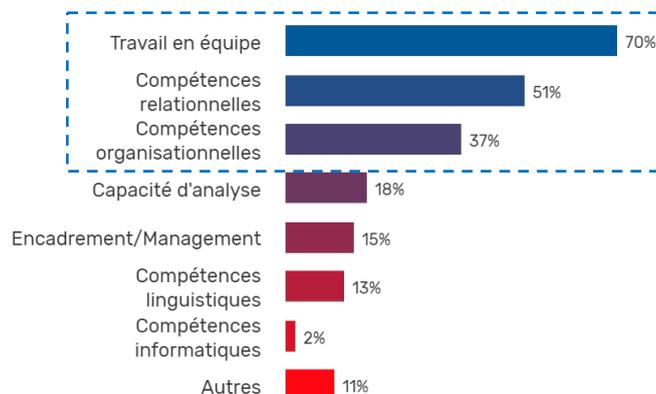
Pensez-vous que votre expérience en tant qu'équipier vous a permis d'augmenter ou de gagner des compétences ?

Réponses effectives : 462



Quel type de compétences pensez-vous avoir acquises ou renforcées ?

Réponses effectives : 348

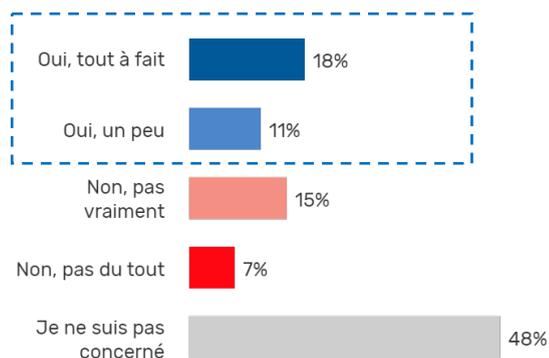


Source : Extrait de l'enquête équipiers

Au-delà de la question des compétences, **les équipiers qui ont répondu à l'enquête indiquent à 29%²⁰ que leur expérience peut contribuer à leur professionnalisation ou insertion sur le marché du travail et à 30% que celle-ci aura un impact sur leur trajectoire professionnelle.**

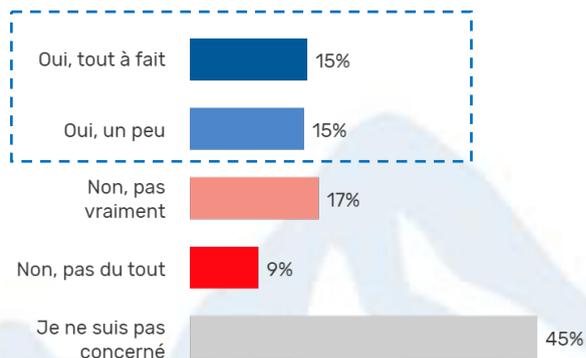
Pensez-vous que votre expérience en tant qu'équipier peut contribuer à votre professionnalisation/insertion sur le marché du travail ?

Réponses effectives : 470



Estimez-vous que votre participation en tant qu'équipier aura un impact positif sur votre trajectoire professionnelle ?

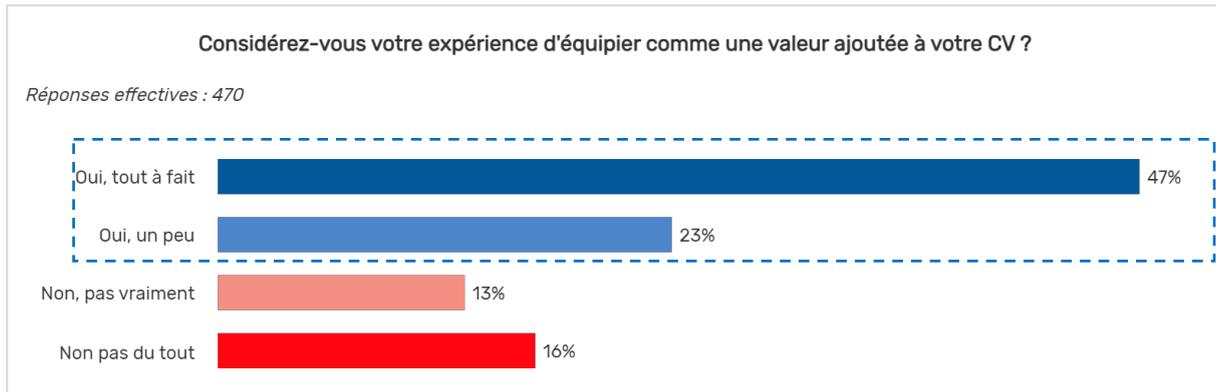
Réponses effectives : 469



Source : Extrait de l'enquête équipiers

²⁰ A noter que 48% des équipiers sont âgés de plus de 60 ans. De ce fait, une focale sur les 15-29 ans est proposée ci-après.

De plus, **70% estiment cette expérience comme une valeur ajoutée à leur CV.**

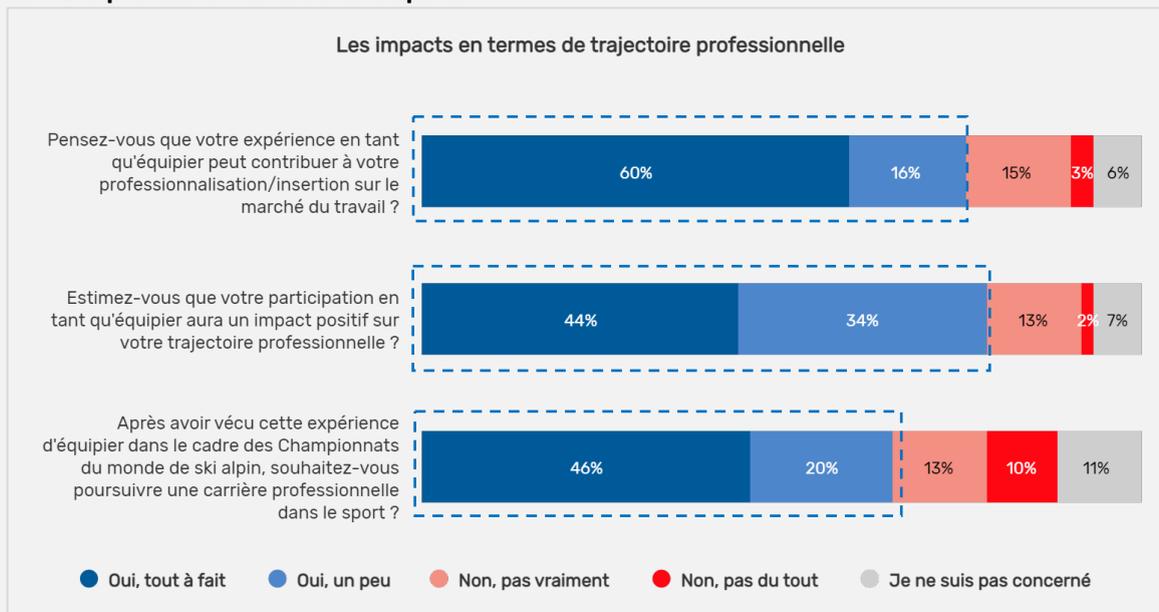


Source : Extrait de l'enquête équipiers

Focus sur les 15-29 ans

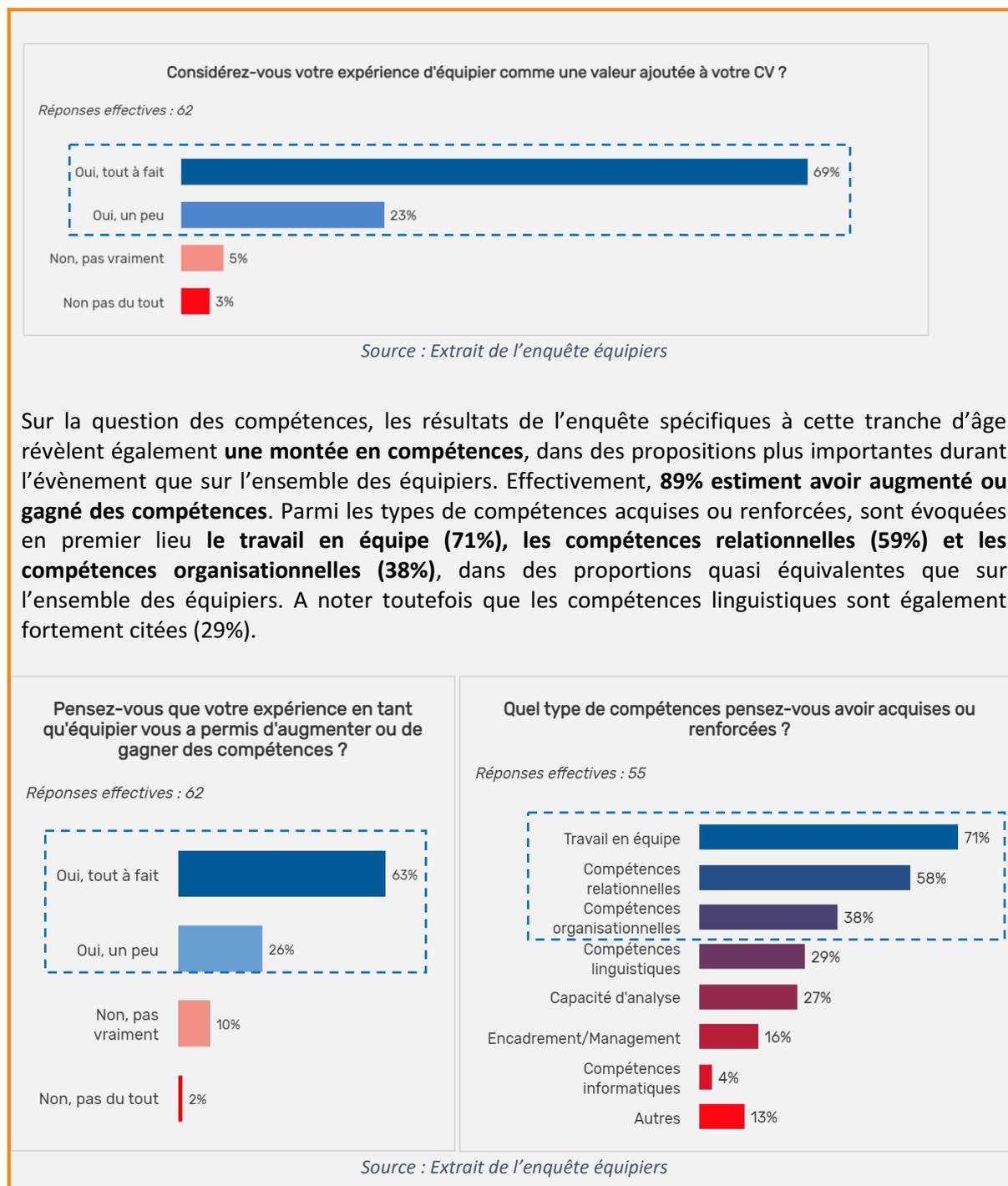
Les résultats de l'enquête menée auprès des équipiers aux Championnats du monde de ski alpin révèlent un impact significatif de l'évènement sur la trajectoire professionnelle des 15-29 ans. En effet, parmi cette tranche d'âge, **78% des personnes interrogées ont exprimé un impact positif résultant de leur participation à cet évènement.** Il est intéressant de noter que ce taux diminue de plus en plus lorsque l'on bascule sur les tranches d'âge supérieures témoignant de variations dans la perception de l'influence de ces Championnats du monde en fonction de l'âge des participants. Cela souligne ainsi l'importance de prendre en compte les différences générationnelles dans l'impact de tel évènement.

Par ailleurs, **76% des équipiers estiment que leur expérience peut contribuer à leur professionnalisation/insertion sur le marché du travail et 66% souhaiteraient poursuivre une carrière professionnelle dans le sport.**



Source : Extrait de l'enquête équipiers

En matière de valorisation, ce sont 92% des répondants qui considèrent cette expérience comme une valeur ajoutée à leur CV.



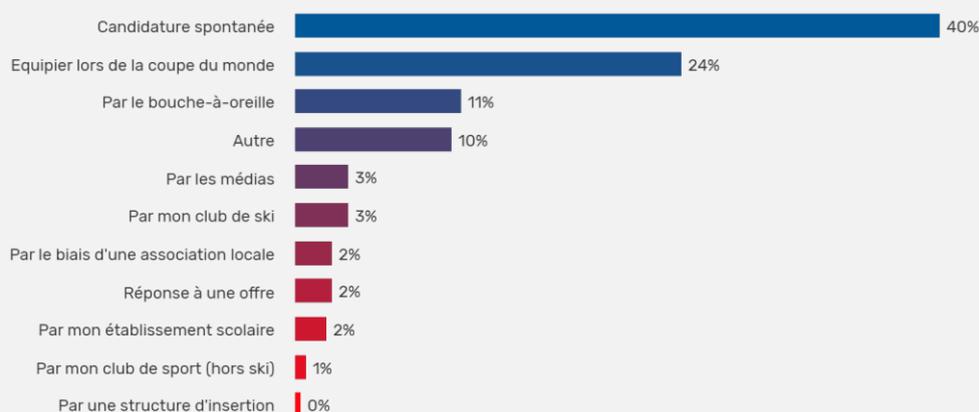
Les compétences acquises lors de tels évènements sportifs peuvent constituer un héritage précieux. Ces compétences peuvent en effet être réutilisées lors de l'organisation de futurs évènements sportifs d'envergure ou dans d'autres types de manifestations. Le potentiel de développement professionnel et personnel qu'offre une participation active à ce type d'évènements permet ainsi aux individus d'acquérir des connaissances pratiques, une expérience enrichissante et professionnalisante, voire un réseau de contacts significatif.

Des modes de recrutement variés et des temps de formation limités à quelques postes

Les résultats de l'enquête menée auprès des équipiers révèlent que 40% d'entre eux ont été recrutés suite à une candidature spontanée, tandis que 24% ont été sollicités en raison de leur participation aux finales de la coupe du monde en 2022. Ces données mettent en évidence le rôle essentiel de l'héritage des finales de la coupe du monde dans le maintien d'un vivier de bénévoles indispensable à la réalisation d'évènements de cette envergure. Il convient de souligner que 10% des membres de l'équipe ont soumis leur candidature par l'intermédiaire de parties prenantes, notamment le département qui a mis à disposition du personnel.

Comment avez-vous trouvé votre poste d'équipier pour les Championnats du monde de Ski ?

Réponses effectives : 495



Source : Extrait de l'enquête équipiers

« L'année dernière pour les finales, le retour des volontaires avait été mitigé et on avait tiré l'expérience de ce qui s'était passé avec des problèmes d'organisation. On a tiré la leçon de l'an dernier et cette fois-ci l'organisation a été plus solide ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

Les équipiers ont eu l'opportunité de participer à des heures de formation variées, en fonction de leurs affectations lors des épreuves et au cours de la quinzaine. Néanmoins, il semblerait qu'un nombre restreint d'équipiers ait pu bénéficier de ces formations. Les formations ont principalement été suivies par les personnes occupant le poste de « chefs d'équipe » dans le but de transmettre par la suite les informations acquises. Certaines de ces formations étaient également destinées aux responsables des membres de l'équipe.

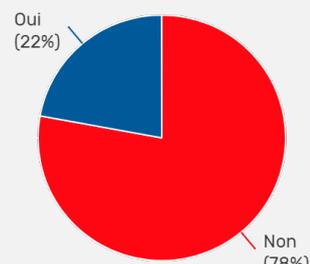
« Au niveau du CO, tous les membres ont été formés. Par exemple on a eu une formation sur la gestion des bénévoles à l'automne 2022. »

« En janvier, chaque responsable a dû organiser un temps de formation. Chaque responsable était chargé de ça pour son domaine. »

« Une grosse partie des équipiers était déjà présente lors des finales de 2022. Ils ont donc pu bénéficier de formation à ce moment-là. »

Avez-vous suivi une ou des formations pour votre prise de fonction ?

Réponses effectives : 479



Source : Extrait de l'enquête équipiers

Extraits d'entretien avec un membre du CO/CA

En synthèse, les données à retenir :

- » 75% des équipiers interrogés estiment avoir augmenté ou gagné des compétences, notamment en matière de travail en équipe, compétences relationnelles et compétences organisationnelles
- » 70% estiment cette expérience comme une valeur ajoutée à leur CV (92% chez les 15-29 ans)
- » Chez les 15-29 ans, 76% des équipiers estiment que leur expérience peut contribuer à leur professionnalisation/insertion sur le marché du travail

2.10 Inclusion des personnes en situation de handicap : des progrès significatifs dans l'accès aux sites et services

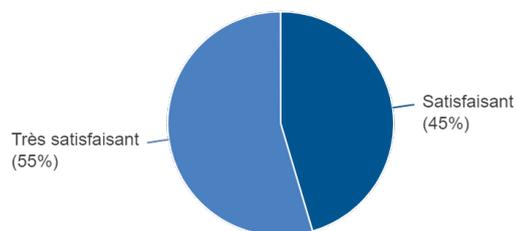
» Une forte accessibilité des sites aux personnes en situation de handicap et des actions de sensibilisation déployées

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont accordé une grande importance à l'accessibilité et à l'inclusion des personnes en situation de handicap. **Le bilan RSE révèle que 70% des sites de la compétition étaient accessibles aux personnes en situation de handicap**, démontrant ainsi l'engagement des organisateurs à créer un environnement inclusif. Pour autant, la cible des 100% a été manquée, notamment en raison du manque de prise en compte de certains handicaps, comme la surdité. Les revêtements souples en mulch ou copeaux choisis pour créer les voies d'accès aux toilettes ont constitué un obstacle à leur accessibilité. De plus, le niveau du sol ne permettait pas aux personnes à mobilité réduite d'accéder à certains stands, notamment celui des associations. A noter également que les télécabines en partance de la commune de Brides-les-bains n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Au total, **l'évènement a accueilli 90 personnes en situation de handicap, dont 24 étaient en fauteuil roulant**. Ces chiffres témoignent de l'effort déployé pour offrir des possibilités de participation équitable à tous, quel que soit leur handicap. Les personnes en situation de handicap qui ont répondu à l'enquête en ligne après leur visite ont exprimé leur appréciation de l'accueil avec un taux de satisfaction de 100% parmi les 11 personnes interrogées, dont un peu plus de la moitié se sont déclarées très satisfaites. Néanmoins, l'appréciation est plus nuancée concernant l'accueil des établissements et professionnels des stations. En effet, parmi les personnes interrogées porteuses d'un handicap, certaines ont exprimé un niveau d'accueil jugé insuffisant.

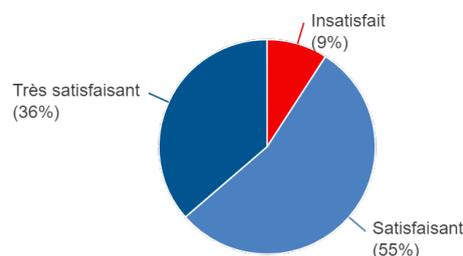
Si oui, comment jugez-vous l'accueil proposé sur le site ?

Réponses effectives : 11



Si oui, comment jugez-vous l'accueil proposé par les acteurs des stations (hôtels, restaurants, loisirs, tourisme...) ?

Réponses effectives : 11



Source : Extrait de l'enquête visiteurs

Parmi les mesures concrètes mises en œuvre par le comité RSE, nous pouvons retenir :

- › L'installation d'une rampe d'accès ainsi que d'une plateforme pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au cœur de l'évènement ;
- › Un guide d'accueil dédié aux individus PMR/PSH comportant une carte détaillée de l'accessibilité de chaque site ;
- › Une formule tarifaire spéciale avec l'achat d'un billet qui donnait droit à un billet gratuit pour l'accompagnant ;
- › Un service de transport adapté aux PMR mis à disposition pour faciliter leur venue sur les sites de compétition ;
- › Des équipiers spécifiquement affectés à l'accueil et à l'accompagnement des PSH ;
- › Un dispositif d'écoute accessible via smartphone pour les personnes souffrant de troubles auditifs ;
- › La location de plusieurs équipements de déplacement sur neige loués en prévision de l'évènement. (Cependant, en raison des conditions météorologiques favorables, ces appareils n'ont finalement pas été nécessaires).

Effectivement, **les accès aux sites de compétitions ont été conçus afin d'être accessibles aux personnes porteuses de handicap**. Sur le site de Courchevel, une rampe a été installée afin de permettre un accès direct depuis le lieu de dépôt des personnes, tandis qu'à Méribel, l'accès nécessitait de traverser une portion de neige. Les conditions météorologiques favorables ont toutefois rendu possible la circulation des personnes en fauteuil sans qu'il ne soit nécessaire d'utiliser les appareils FreeTrax qui avaient été loués pour l'occasion. Pour faciliter l'accès aux sites de compétitions, un véhicule adapté proposait également des trajets entre le parking adapté aux PMR et l'entrée du site.

« C'était plus simple avec le site de Courchevel, l'accès est plus facile, car il y a une proximité du lieu de dépôt sur un terrain plat et déneigé. A Méribel, le trajet sur la neige était plus important. On a donc loué du matériel pour se déplacer sur la neige, mais il a finalement été peu mobilisé, car la neige était assez dure pour rouler dessus en fauteuil. » **Extraits d'entretien avec un membre du CO/CA**

Une soirée de projection/débat a été organisée sur le thème de la « Montagne et Handicap », dans le but de fournir un espace propice à la discussion des défis, des opportunités et des progrès réalisés dans le domaine de l'accessibilité en montagne. Cet évènement a permis de sensibiliser les participants à l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le domaine des sports de montagne et environ 40 personnes ont assisté à cette soirée, animée par un membre de l'équipe Française de ski, et d'autres spécialistes (moniteur d'handiski, spécialiste du tourisme et du handicap...). Il convient de noter toutefois que cette conférence, axée sur la pratique des sports de montagne pour les personnes en situation de handicap, n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite en raison des contraintes liées aux infrastructures.

Concernant la soirée projection/débat sur le handicap en montagne, il y avait un peu moins de 40 personnes dans la salle, mais il faut noter que celle-ci n'était pas accessible aux personnes handicapées. Dans l'ensemble il y a eu beaucoup d'interaction avec les intervenants, mais pas une grosse participation du public. Extraits d'entretien avec un membre du CO/CA

Par ailleurs, dans le but de promouvoir le handisport, deux skieurs affiliés à la fédération Française de handiski ont également ouvert les épreuves parallèles.

De plus, pour garantir une expérience positive et accueillante pour les personnes en situation de handicap, vingt équipiers spécialement formés étaient disponibles. Parmi les équipes, était présente une personne compétente en langue des signes française et internationale, mais celle-ci n'a pas été sollicitée.

Il y avait un accompagnement des personnes handicapées par les équipiers RSE, en fonction du nombre de personnes prises en charge on a adapté le nombre d'équipiers. On avait différentes missions et on a fait tourner les équipiers sur chaque mission, pour qu'ils voient les différents aspects RSE. Parmi nos équipiers, une parlait la langue des signes, mais elle n'a jamais été sollicitée. Extraits d'entretien avec un membre du CO/CA

En conséquence, les mesures prises, telles que l'accessibilité des sites, l'accueil de participants en situation de handicap et la tenue d'évènements spécifiques, **ont contribué à créer une compétition plus inclusive et ont ouvert la voie à une meilleure accessibilité à ce type d'évènement** et aux sports de montagne.

» Malgré les efforts apportés, quelques pistes d'amélioration nécessaires

Malgré les efforts apportés pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, **quelques pistes d'amélioration peuvent être apportées.**

Tous d'abord, l'absence de sous-titrage lors des diffusions en direct sur place a malheureusement rendu l'évènement non accessible aux personnes malentendantes. Or, l'adaptation nécessaire pour rendre les évènements accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes est réalisable, d'autant plus qu'un sous-titrage a déjà été effectué à l'intention des publics étrangers, comprenant la traduction des commentaires en anglais et en français. Aussi l'accomplissement de cet objectif, énoncé dans la charte, n'a malheureusement pas été atteint. Une solution via une application permettait toutefois d'écouter les retransmissions avec un volume plus élevé. Il convient de noter que cette proposition ne répondait exclusivement qu'aux problématiques des individus ayant des problèmes d'audition. Le bilan du volet RSE présente des données concernant l'utilisation quotidienne d'un service par 100 personnes, qui ont écouté un total de 3 213 heures, ce qui équivaut à une moyenne d'environ 2 heures et 45 minutes d'écoute par jour.

Ensuite, une observation a été faite quant à l'éloignement trop important des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite sur le site de Méribel. Cette constatation pourrait susciter une réflexion préalable plus approfondie lors de la conception des sites de compétition et l'accueil du public pour les événements futurs en anticipant cette question de distance et en portant une réflexion sur le type de revêtement de sol.



Sources des photos : Pluricité

Les associations présentes au stand « le virage » ont également exprimé leur regret quant à l'inaccessibilité du stand aux personnes en fauteuil roulant. L'agencement des stands a été pensé de telle sorte que la présence de neige, récemment tombée, puisse pallier l'écart de niveau existant entre l'entrée du stand et la zone du village réservée aux visiteurs. Étant donné que cette chute de neige n'a pas eu lieu, le niveau du stand empêchait l'accès aux personnes à mobilité réduite. La présence de rampe aurait pu remédier à cette situation.

L'accès n'était pas efficace, car le stand était conçu pour être enneigé, mais il n'y avait pas de neige. Par conséquent, il n'était pas possible d'entrer dans le stand en fauteuil roulant. Aucune solution n'a été proposée par l'organisation, bien que des solutions existaient, mais elles n'ont pas été mises en place. Extrait d'entretien avec une association environnementale



Sources des photos : Pluricité

En synthèse, les données à retenir :

- » 70% des sites de la compétition accessibles aux personnes en situation de handicap
- » 90 personnes en situation de handicap accueillies, dont 24 en fauteuil roulant
- » Mais des pistes d'amélioration qui demeurent (sous-titrage pour les personnes malentendantes, localisation des toilettes)

2.11 Un accès facilité à l'évènement pour les jeunes, les groupes et la population locale

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 ont été rendus **accessibles, grâce à une politique généreuse de distribution de billets gratuits**. Environ 37,5% des billets ont été offerts, permettant à diverses catégories de personnes de profiter de l'expérience unique de ces championnats. Les objectifs initialement annoncés ont été surpassés, puisque le seuil des 25% de billets gratuits a été dépassé.

Ces offres gratuites ont été proposées à divers publics et ont revêtu différentes formes, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- » **Des offres à l'attention des clubs de ski par l'intermédiaire de la Fédération Française de Ski.** Grâce à cette initiative, **un total de 3 181 personnes ont pu bénéficier d'invitations**. Cette initiative visait à encourager et à inspirer la prochaine génération de skieurs, en leur donnant l'opportunité de vivre de près des Championnats du monde ;
- » **Une offre spécifique mise en place à l'intention des jeunes de la Région, avec 2 071 billets offerts ;**
- » **Une offre à destination des groupes de jeunes membres de la Fédération Française Handisport (FFH) et du Comité Départemental des sports adaptés avec 30 billets gratuits** délivrés. Cela a ainsi offert, aux personnes en situation de handicap, la possibilité d'apprécier et de soutenir les athlètes participant aux Championnats du monde. Cette initiative reflète l'engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances dans le sport ;
- » **Des billets ont également été offerts aux équipiers**, en reconnaissance de leur participation. Au total, **2400 billets leur ont été distribués ;**
- » **Des billets délivrés auprès de la population locale**, avec la moitié des billets gratuits proposés par l'organisation **soit 9 224 billets**. Un public cible a toutefois été identifié et correspond aux employés des deux exploitants des domaines skiables, des mairies, des offices de tourisme, des clubs des sports de Courchevel et Méribel, de la communauté de commune Val Vanoise, et des salariés du CO.

Catégorie de billets offerts	Nb	%
Population locale (public famille)	9 224	50,58
Ski Club (FFS)	3 181	17,44
Jeunes du département et de la Région	2 071	11,36
Accompagnant PMR/PSH	31	0,17
Groupes de jeunes PMR/PSH	30	0,16
Équipiers	2 400	13,16
Partenaire ENGIE	300	1,65
Partenaires et fournisseurs (Club 2023)	1 000	5,48
TOTAL Billets offerts	18 237	100

Source : Données de bilan du CO – Volet RSE

Dans l'ensemble, la politique de distribution de billets gratuits a permis à un large éventail de personnes d'assister à l'évènement (jeunes des ski-clubs, habitants de la région, groupes de jeunes de la FFH), renforçant ainsi la volonté de créer un évènement inclusif et accessible. Bien que cette politique de gratuité soit louable, de façon plus globale la politique tarifaire a fait l'objet de débat parmi la population locale. En effet, **de nombreux répondants à l'enquête évoquent des prix relativement élevés et suggèrent comme recommandation une baisse globale de ces derniers ou à minima pour les locaux :**

« Rendre accessible l'évènement par le prix pour les places. Payer une place en tribune 50 € ou 30 € en raquette d'arrivée alors que l'on pouvait très bien voir en bord de piste gratuitement ne favorise pas l'achat de place. De plus, les acheteurs de place n'ont aucun avantage car le village, les concerts et autres activités étaient gratuites pour tout le monde ».

« Ne pas vendre des billets hors de prix comme c'était le cas pour ensuite les brader pendant l'évènement ».

« Faire des prix d'accès plus bas pour aller voir les compétitions ».

« Revoir la politique de prix pour permettre aux locaux d'y participer plus largement »

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

Afin de parfaire l'objectif inclusif de la politique RSE, il aurait été souhaitable d'initier des actions et des offres spécifiques visant particulièrement les publics les plus défavorisés et éloignés de la pratique sportive, en particulier des sports d'hiver.

En synthèse, les données à retenir :

- » 37,5% des billets ont été offerts
- » 2 071 billets offerts aux jeunes de la Région
- » 2 400 billets offerts aux équipiers
- » Mais des tarifs jugés élevés par une partie des habitants interrogés

2.12 Les défis de la mobilité confrontés à un système complexe de transports en commun

L'offre de transport durant les Championnats du monde fut variée et étendue. En effet, **les porteurs de billets avaient l'obligation d'utiliser les moyens de transport mis à disposition pour l'évènement**. De nombreux bus accessibles aux spectateurs ayant acheté des billets reliaient ainsi plusieurs villes de la Région aux deux stations (notamment des bus au départ de Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy, Albertville, Moutiers...) au tarif attractif unique de 10 € aller-retour par personne. Pour ceux qui venaient en voiture, des parkings relais ont été aménagés en vallée (la Léchère, Moutiers, Bozel) afin de rejoindre ensuite le lieu des compétitions avec les navettes spectateurs. A un niveau plus local, **les moyens de transport déjà existants** (tels que les télécabines de Brides-les-Bains ou les navettes gratuites reliant Bozel à la station de Courchevel) **ont vu leurs fréquences augmentées pour l'occasion**.

A noter à Bozel, **l'existence d'une concomitance d'offres**. Effectivement, des navettes gratuites sont chaque année mises en place pour relier le site de Courchevel. En parallèle, des navettes payantes ont

été mises en place pour l'évènement créant ainsi un **double système de transport en commun**. De ce fait, des navettes de l'organisation effectuaient régulièrement des allers-retours à vide tandis que les navettes gratuites avaient tendance à être complètes. De plus la gestion du flux de voyageur à la fin des compétitions a été complexe à gérer en raison d'un nombre insuffisant de navettes déployées. En outre, il a également été mal perçu le fait de payer les parkings/navettes permettant d'accéder aux sites, notamment par les personnes étant à proximité des sites.

« Ça a contrarié les gens qu'on demande de payer un transport alors qu'il y a une navette gratuite. Sur une opération ponctuelle telle que celle-ci, la gratuité aurait été de mise. Là, il y a eu un trouble : les navettes habituelles étaient gratuites, celles du CO payantes, et les télécabines de Brides-les-bains étaient gratuites alors que normalement elles sont payantes... » **Extrait d'entretien avec un élu du territoire**

« Le chauffeur de car de Bozel était réquisitionné pour l'évènement (pour les navettes payantes) et il tournait à vide. Ils ont mal évalué : parfois il y avait trop d'horaires et pour le retour pas assez de navettes. Ils s'attendaient à être surchargés. Il y a eu un couac puisqu'il y avait les deux systèmes de navette. Les locaux prenaient les navettes gratuites ». **Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative**

« Les transports des spectateurs vers les sites de compétition faisaient concurrence avec les navettes gratuites des stations de ski, ce qui est un non-sens écologique et économique. Sur les aspects environnementaux, la politique RSE était certes présente mais limitée je trouve, notamment en termes de transport comme développé ci-dessus. Les conférences sur l'environnement avaient l'air intéressantes, mais l'accessibilité à tous était encore limitée. Aller à Courchevel 1850 : pas de navettes prévues à cet effet, ce qui veut dire que pour que les habitants de la vallée viennent, il faut y aller en voiture, mais encore faut-il pouvoir se garer à Courchevel 1850 et sans perdre un rein. Une conférence à l'entrée gratuite sur l'environnement mais dont le coût pour y accéder est écologiquement important, cela est étrange ».

« Éviter de faire payer en plus des places en tribune une place de parking par exemple à Bozel, non pas par voiture mais par personne et au dernier moment. Tout en spécifiant que c'est la seule façon d'accéder au site. Cela a été perçu en particulier par les locaux et en particulier par les gens de Bozel comme scandaleux. Le parking aurait dû être intégré au prix du billet et cela n'aurait posé aucun ressenti négatif ... pour ne pas dire plus »

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

Par ailleurs, **des points d'amélioration ont été remontés concernant spécifiquement le transport pour les accrédités** notamment du fait de la présence du village média à Brides-les-Bains et de l'absence de transport direct pour rejoindre le site de Courchevel. Cela a nécessité la mise en place de navettes mais dont l'organisation s'est heurtée aux spécificités des horaires du public travaillant dans les médias.

« Le Village média était à Brides-les-Bains, pour ceux qui se rendaient sur Méribel il y avait la télécabine mais pour aller sur Courchevel, c'était un peu plus compliqué. Il était nécessaire de mettre en place des navettes. Mais la difficulté était de connaître les besoins des accrédités et en plus c'est un public difficile à satisfaire. Ce sont des individuels et selon les horaires, la capacité des navettes ne répondait pas au besoin, et à d'autres moments les cars étaient vides. C'était principalement pour les journalistes et médias ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

En synthèse, les données à retenir :

- » Une importante offre de transport en commun déployés sur le territoire pour relier les sites de compétition
- » Localement, des difficultés de gestion en termes de fréquence et affluence liées à un double système de transport (un gratuit et un payant)
- » Une perception négative des parkings/navettes payantes en proximité directe avec les sites de compétition

2.13 Une couverture médiatique importante

La couverture médiatique durant l'évènement a été très importante. **Les compétitions ont été largement diffusées à travers le monde.** Les amateurs de ski et les passionnés de sports d'hiver ont pu suivre les exploits des athlètes sur cinq grandes chaînes de télévision nationales : France 2, France 3, Eurosport, Radio France et L'Équipe. Plus de 1130 heures de diffusion live avec une centaine de millions de téléspectateurs ont été recensés²¹.

La couverture médiatique dont ont bénéficié les deux stations a offert à celles-ci une publicité d'envergure, tant par son ampleur en touchant un grand nombre de pays, que par son volume de téléspectateurs et d'auditeurs. Les personnes interrogées reconnaissent que **la réalisation d'une telle publicité à une telle échelle n'aurait pas été envisageable à travers les ressources financières des stations et du territoire élargi.**

« La publicité dont on a bénéficié a été énorme, il va y avoir un bon bilan médiatique. Cette communication on n'aurait jamais pu se l'offrir »

« Les retombées médiatiques sont énormes, jamais la commune n'aurait pu se payer un plan de communication équivalent ».

Extraits d'entretien avec des membres du CO/CA

« [...] Ces championnats ont été une vitrine publicitaire. C'est ce que j'entends des organisateurs. C'est une vitrine publicitaire colossale. L'héritage qu'on va avoir c'est un retour sur l'organisation, voire un retour sur investissement peut-être. » Extrait d'entretien avec un élu du territoire

²¹ Source Infront

Les données relatives à la couverture médiatique demeurent actuellement inconnues au sein du consortium. Cependant, une analyse de la presse offre la possibilité d'établir certaines estimations.

« 15 millions : Grand gagnant de cette compétition, le groupe France Télévisions a rassemblé plus de 15 millions de téléspectateurs sur les deux semaines des Mondiaux. En moyenne, les antennes de France 2, France 3 et France 4 ont regroupé 615 000 téléspectateurs. Une forte progression par rapport aux mondiaux de 2021 de Cortina d'Ampezzo qui avait réuni une moyenne de 470 000 téléspectateurs. »

Source : Mondiaux de ski 2023, 5 chiffres à retenir sur les Championnats du monde de Courchevel et Méribel (francetvinfo.fr)



Néanmoins, se pose la question de la durabilité de la visibilité médiatique du territoire et de l'évènement, qui s'est avérée courte. En effet, malgré une couverture médiatique considérable lors des épreuves, la visibilité du territoire et de l'évènement s'est estompée dès la conclusion de ces dernières. Les Championnats du monde de ski alpin ont été remplacés par d'autres événements sportifs et la présence des deux stations dans les médias a disparu. Ce regret, exprimé à plusieurs reprises, s'avère un impondérable des événements sportifs.

« Il y'a eu une super couverture médiatique, mais dès la cérémonie de clôture, on n'a plus parlé des Championnats du monde, il y'a eu le vélo puis le foot et le ski à totalement disparu, c'est dommage. » Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

En synthèse, les données à retenir :

- » Une forte couverture médiatique de l'évènement
- » 15 millions de téléspectateurs recensés par France Télévision

2.14 Des avancées significatives dans la promotion de la parité

Les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 se sont attachés à **prendre en compte l'enjeu de l'égalité des genres**, qui constituait un des principaux objectifs de la politique RSE via le volet « évènement inclusif ». Au sein du Comité d'Organisation **une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes a été mise en place**. En effet, parmi les membres du comité, 56% sont des femmes, dont 55% occupent des postes à responsabilité, témoignant d'une volonté affirmée de promouvoir la participation des femmes aux rôles clés. De plus, parmi les équipiers, 41% sont des femmes, soulignant une réelle diversité dans les équipes engagées. Ces chiffres sont révélateurs des efforts déployés pour favoriser la représentation équitable des femmes tout au long de l'évènement. En parallèle, **des actions concrètes ont été mises en œuvre pour soutenir cet enjeu**, notamment l'organisation **d'une soirée de projection²² et de débat sur le thème de « La place des femmes en montagne »** qui a rassemblé 55 participants. Cet évènement qui s'est tenu à l'Auditorium de Méribel a permis à des femmes évoluant dans divers domaines (sportives de haut niveau, conductrices de dameuse, pisteuse, animatrice, médecin, skieuse handisport...) d'intervenir lors de cette soirée.

A noter toutefois que certains postes, particulièrement les emplois opérationnels sur la piste (damage, rectification des dégâts, etc.), sont encore très éloignés de l'égalité entre les femmes et les hommes.

« On est encore loin de la parité dans l'entretien des pistes. On a sûrement des efforts à faire pour avoir plus de femmes ». **Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA**

L'objectif d'un évènement inclusif en valorisant la parité au sein des équipes largement atteint par le CO

Parmi les objectifs de la politique RSE il était spécifiquement attendu une parité femmes/hommes parmi les équipiers et au sein de l'équipe du CO. Les données de bilan révèlent que ces objectifs ont été globalement atteints avec à la fois un équilibre femmes/hommes dans les équipes mais aussi au niveau des postes à responsabilité.

Cible 12 : parité au sein du staff et des équipiers

- Salariés CO : 56% femmes / 44% hommes
- Salariés CO + prestataires de 1er rang : 47% femmes / 53% hommes
- Equipiers : 41% femmes/59% hommes

Cible 13 : 50% de femmes à des postes à responsabilité

- Salariés CO - Postes à responsabilité : 55% femmes / 45% hommes
- Salariés CO + prestataires de 1er rang - Postes à responsabilité : 47% femmes / 53% hommes

A noter qu'un point d'amélioration a été fixé par le CO, à savoir la *mise en place d'une véritable stratégie et des actions réelles pour promouvoir la place des femmes dans l'organisation, et parmi les acteurs de la montagne et du ski.*

²² 3 films au programme : « L'ascension des 4000 des Alpes », « Beyond » et « The High Life »

En synthèse, les données à retenir :

- » 56% des membres du CO sont des femmes
- » 55% des femmes membres du CO occupent des postes à responsabilité
- » 41% des équipiers sont des femmes

2.15 Une participation limitée des établissements scolaires du fait du calendrier de la compétition pendant les vacances scolaires

» Une implication des établissements scolaires en amont de l'évènement du fait du calendrier des vacances scolaires

Les établissements scolaires ont été sollicités en amont de l'évènement pour y participer de différentes manières. **Des livrets pédagogiques coconstruits ou relus par des acteurs de la protection environnementale ont par exemple été distribués aux écoliers, collégiens et lycéens** (à raison d'un livret par classe dans les écoles). Des visites des infrastructures ont également été proposées aux collégiens en novembre 2022. Ils ont également participé à des ateliers sur l'écoresponsabilité en montage animé par la responsable RSE (633 collégiens accueillis)²³. Une présentation de la démarche RSE a aussi été présentée aux étudiants des Universités de Chambéry, Grenoble et Lyon. Au total entre 2021 et 2023, 137 étudiants ont été sensibilisés.

« Les livrets n'ont pas été imprimés par le CO pour éviter le gaspillage. Moi je les ai projetés à mes élèves. On a travaillé sur les skieurs du coin, des sortes d'interview fictives. On a travaillé sur le dialogue. Dans le livret il y a une partie sur le parc de la Vanoise. Ils interviennent régulièrement dans les écoles. Ils font de la sensibilisation et on fait des sorties en montagne avec eux. Une partie sur le cycle de l'eau mais on l'avait déjà étudié. Le projet artistique était innovant, et le reste pas tellement nouveau »

« Les collégiens eux ont été invités pour visiter les infrastructures avant l'évènement. Ils ont visité une usine à neige : plus de choses faites avec les plus grands ».

Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative

²³ A noter également que 1274 collégiens ont participé à des ateliers pédagogiques lors des Finales 2022) (organisé par le Parc de la Vanoise et l'association Water Family)

Extrait du contenu du livret pédagogique distribué aux écoles primaires

Le livret pédagogique est composé de différentes parties dont certaines à vocation de sensibilisation autour des thématiques environnementales (l'eau, la neige, le parc national de la Vanoise), l'handiski et l'écoresponsabilité.



SOMMAIRE

▶ I. LES CHAMPIONNATS DU MONDE	P.4
1. Késako ?	P.4
2. Les épreuves	P.5
3. Courchevel et Méribel	P.6
▶ II. LE TERRITOIRE	P.8
1. Le Parc National de la Vanoise	P.8
2. Toya le Chamois	P.9
3. Le Chamois et le Tétrás-Lyre	P.10
▶ III. LA MONTAGNE ET LE SKI	P.11
1. Les métiers	P.11
2. Les activités à l'année	P.12
3. L'eau et la neige	P.13
4. Préparation d'une piste	P.15
5. Le handiski	P.16
6. Les 7 expressions du skieur	P.17
▶ IV. L'INFO ÉCORESPONSABLE	P.18
1. Késako ?	P.18
2. 3 sujets majeurs pour Courchevel Méribel 2023	P.19
• Mobilité	P.19
• Alimentation durable	P.20
• Vers le zéro déchet	P.21

5. LE HANDISKI

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Apparue dans les années 50, c'est une adaptation du ski alpin pour les personnes atteintes de différents handicaps.

Cette pratique évolue chaque année grâce à un matériel de plus en plus innovant. Cela permet au plus grand nombre d'essayer le handiski.



MARIE BOCHET

Au cours de sa carrière, elle décroche 8 titres paralympiques et 22 titres de championne du monde.

« Je suis née avec une agénésie de l'avant bras, mon bras gauche est mal formé, il est plus court que le droit et avec seulement un petit doigt au lieu de cinq. Je pratique le para ski alpin, j'évolue dans un circuit de compétition adapté aux personnes en situation de handicap. Je suis dans la catégorie des skieurs debout sur deux skis mais avec seulement un bâton. »

Suis la sur Insta : @mariebochet



ARTHUR BAUCHET

Il est quadruple vice-champion paralympique à Pyeongchang en 2018 et triple champion paralympique à Pékin en 2022. Il se bat contre une maladie qui touche ses membres inférieurs : la paraparésie spastique héréditaire.

Suis le sur Insta : @arthurbauchet

JEU : Dans quelles catégories concourent Marie Bochet et Arthur Bauchet ?

Déficients visuels	Debout	Assis

« Zoom sur Courchevel Méribel 2023 » : Nous accueillons les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite afin qu'elles assistent à cet événement dans les meilleures conditions. Une plateforme sera aménagée au pied des tribunes sur chaque site d'épreuve.



Plus d'infos

II. L'ÉCORESPONSABILITÉ

1. KÉSAKO ?

Gardes-tu tes déchets dans tes poches ou ton sac pour les jeter chez toi et non dans la nature lorsque tu pars en rando ? Utilises-tu ton vélo pour aller à l'école ? Es-tu attentif aux animaux et aux plantes qui l'entourent ? Fais-tu des gestes pour préserver l'environnement ?

L'écoresponsabilité, c'est répondre oui à toutes ces questions (et bien d'autres !). Être écoresponsable, c'est faire attention à la planète en adaptant ses gestes du quotidien pour réduire son impact sur notre belle Terre.



« Voici la Mer de Glace. En se rapprochant du sommet du Mont Blanc. Au XIXème siècle, il arrivait au fond de la vallée. En 2019, ce glacier avait sérieusement reculé. »

En 50 ans, nous avons perdu 1 mois d'enneigement !

Tu dois sûrement le savoir mais le climat sur Terre se réchauffe plus vite qu'il ne devrait. Et cela est dû, en très grande partie, à l'activité humaine alors il faut changer ses habitudes, surtout si tu veux continuer de skier !

L'INFO : La température moyenne globale de la planète a augmenté de 1,1°C depuis 1900. Ce réchauffement climatique est deux fois plus rapide dans les Alpes : en moyenne montagne, on a déjà atteint +2 degrés. On a trop chaud en montagne !

« Zoom sur Courchevel Méribel 2023 » :

Nous nous engageons à limiter notre impact et réduire nos déchets. Durant les Championnats, tu pourras voir de nombreuses poubelles pour faire le tri et tu pourras utiliser un gobelet réutilisable.



Au niveau des écoles, le CO a également proposé spécifiquement **un projet artistique pour les élèves avec la réalisation d'un dessin collectif par classe avec l'objectif** « *d'impliquer les enfants du pays dans l'aventure des Championnats du monde* », autour de la question « *qu'évoquent les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 pour les élèves* ». Les élèves ont ainsi eu l'opportunité de s'exprimer artistiquement à travers des dessins. **Cette démarche visait à sensibiliser les enfants à l'évènement et d'encourager leur participation active et les impliquer dans le projet.** Les projets produits par les élèves ont ensuite été affichés dans une tente dans les villages visiteurs ainsi que sur des cadres, des banderoles et autour des gradins des spectateurs.

« *Avec ma classe, on a d'abord fait des dessins individuels et je les ai laissé faire. Et après on en a discuté, on a travaillé sur le livret fourni par le CO, où il y avait un historique du ski et on a cherché des idées pour faire quelque chose de collectif.* **Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative**

Il était prévu après les championnats une redistribution des dessins auprès des écoles, mais il semblerait que l'intégralité n'ait pas été restituée. De façon plus globale, se pose également la question du suivi de ce type projet à la fois par le CO et par les enseignants sur le volet plus précis de l'héritage.

« *Le CO ne nous a pas fait de retour ensuite, ne nous pas rendu les fresques. Les élèves auraient pu avoir un retour. Ça pourrait être un point d'amélioration.* » **Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative**

Illustration des dessins réalisés par les écoles dans le cadre du projet créatif proposé par le CO





Sources : Photographie Pluricité et membre de la communauté éducative

Par ailleurs, la fédération française de ski a également mis en place de son côté des actions en faveur des jeunes des écoles. Le dispositif annuel « **Villes et Villages Amis des Equipes de France** » est organisé dans les établissements et communes engagés dans la démarche et consiste en un **jeu concours des écoles**. Ce dispositif mis en place annuellement était tourné cette année vers les **Championnats du monde**, avec des projets pédagogiques mis en place en soutien des athlètes.

Nos clubs sont forcément passés sur le village des championnats, le CO a mené des campagnes de sensibilisation, ça a forcément été vu par les jeunes de nos clubs. On est en train de réfléchir à des actions de sensibilisation à travers nos clubs, nos comités de ski et en direction des jeunes et moins jeunes pour les sensibiliser à une pratique du ski la plus neutre possible ». Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

» Mais une association qui reste limitée du fait du calendrier scolaire

En comparaison des finales de la coupe du monde de 2022, le **CO n'a pas pu mobiliser et impliquer les établissements scolaires à la même hauteur**. Effectivement, en 2022 les élèves avaient été invités à plusieurs reprises durant l'évènement qui se déroulait pendant la période scolaire. Ils étaient ainsi présents dans la zone d'arrivée où l'accueil était accompagné de cadeaux (drapeaux) et de collations.

« On est y allé plusieurs fois pendant la période scolaire. On avait été invité par le CO. On était dans la raquette, ils nous avaient donné des drapeaux et les gouters. » Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative

Ce constat est directement lié à la temporalité de l'évènement qui se déroulait durant toutes les vacances scolaires de la zone. Aussi, l'impact aurait pu être nettement plus fort auprès du jeune public si l'évènement s'était déroulé hors période des vacances scolaires. A ce titre, un établissement privé a participé à l'évènement, mais avec un faible taux d'élèves impliqués.

« Les lycées n'ont pas participé, car c'était les vacances ! Il n'y a qu'un lycée privé qui a participé et avec un faible taux d'élèves impliqués. Les établissements spécialisés ça a été mieux, mais il n'y en pas beaucoup ». Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

Des modalités d'accueil auraient pu être pensé afin d'impliquer davantage les élèves des écoles et des autres établissements de la région directement pendant la durée de l'évènement.

De plus, il est fait état d'un **regret d'une accessibilité limitée aux jeunes et écoliers aux sites** via des offres de tarifs réduits. Effectivement, si des places gratuites ont été distribuées, elles l'ont été en majorité auprès des clubs de ski, mais peu aux écoles du territoire. De ce fait, une forte présence d'enfants déjà adeptes du ski ont vu leur accès facilité sur le site et à l'inverse des enfants plus éloignés de ce sport ont pu être davantage écartés.

« Il y a eu des places gratuites via le club de ski, mais pas par le CO. Les Clubs de sport en ont eu beaucoup pour les parents et enfants. Mais un enfant qui ne fait pas ski n'en a pas. Ils auraient pu en donner pour tous les enfants. » **Extrait d'entretien avec un membre de la communauté éducative**

« Plutôt que d'avoir pour certaines compétitions des tribunes et une raquette remplies à 75% il aurait mieux fallu et c'était facile à anticiper, inviter gratuitement les enfants des écoles qui auraient assuré un remplissage garanti pour les images TV. Rien ou très peu n'a été fait pour eux et c'est très dommage car ce sont eux les futurs sportifs et employés des stations. Eux, vu le prix des billets, ils sont restés à la maison pour regarder la télé !!!! à quelques km des épreuves »

« Il faudrait impliquer plus la population et les enfants les écoles avec des prix attractifs ».

Extraits de verbatim de l'enquête population locale

Les services de la région ont de leur côté fait part d'une réduction du nombre de places réservées aux lycéens de la région lors de ces Championnats du monde de ski alpin. En comparaison avec ceux de Val d'Isère en 2009, où 3 000 places étaient disponibles, cette fois-ci 900 places ont été mises à disposition pour les lycéens et pour les personnes porteuses de handicap. Toutefois, pour l'ensemble des jeunes du département et de la région, ce sont au total 2071 places gratuites qui ont été attribuées, selon les documents de bilan du Comité d'Organisation (CO).

En synthèse, les données à retenir :

- » Une participation des établissements scolaires via la distribution de livret pédagogique et la participation à un projet artistique
- » Des visites des infrastructures organisées pour les collégiens en novembre 2022
- » Mais un calendrier de l'évènement concomitant aux vacances scolaires de la zone qui a limité la participation à l'évènement des élèves

2.16 Des actions qui restent limitées sur l'insertion, mais qui ont le mérite d'exister

Durant les Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023, l'association d'insertion Tarentaise Vanoise Insertion (TVI) a été mobilisée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, l'association s'est vu attribuer un contrat pour assurer des tâches en matière de propreté des sites, permettant au CO de bénéficier des services de celle-ci tout en soutenant son objectif d'insertion professionnelle. En parallèle, elle a été sollicitée afin de fabriquer des racks en bois destinés au rangement des skis. **Cette démarche a permis d'allier les impératifs opérationnels de l'évènement à des actions concrètes pour favoriser l'inclusion et offrir des opportunités à des personnes en difficulté face à l'emploi.**



« Nous avons mobilisé une structure d'insertion, Tarentaise Vanoise Insertion de Moutiers, afin d'intervenir sur la propreté des sites ainsi que pour la fabrication de racks de ski via leur atelier de travail du bois ». Extrait d'entretien avec un membre du CO/CA

Ensuite, le consortium en charge de l'évaluation a mis en place une clause d'insertion, tel que prévu dans la réponse à l'appel d'offre :

« Ici, nous proposons de recruter des enquêteurs dits « en insertion » pour collecter les mails auprès des visiteurs, en lien avec les acteurs locaux (collectivités, mission locale, associations socio-éducatives). Ces enquêteurs sont intégrés à nos équipes d'enquêteurs et participent au processus de collecte. Ainsi, à notre manière, nous amplifions l'impact social de l'évènement et contribuons au développement local du territoire et à la montée en compétences de demandeurs d'emploi en vue de leur accès pérenne au marché de l'emploi ». (Extrait de la réponse à l'appel d'offre)

Dans le cadre de cette collaboration, deux jeunes ont donc été recrutés afin de réaliser des enquêtes auprès du public pendant une durée de deux jours.

Deux jeunes en phase d'insertion ont pris part à la collecte d'informations portée par Pluricité sur une durée de deux jours. L'objectif de ces initiatives consistait à recueillir des adresses mails de contact afin de pouvoir envoyer le questionnaire « visiteurs » aux spectateurs présents lors de l'évènement, mais ne disposant pas de billets. Ces opérations ont principalement été menées dans les villages visiteurs ainsi que dans les Fan-zones lors des différentes épreuves. Ces collectes ont été effectuées aussi bien sur le site de Courchevel que sur celui de Méribel.



Après avoir été formés par notre équipe, ces deux jeunes ont été vite en autonomie pour réaliser les tâches qui leur étaient confiées. Cette expérience a été jugée très positivement par ces deux jeunes qui ont exprimé leur pleine satisfaction.

En synthèse, les données à retenir :

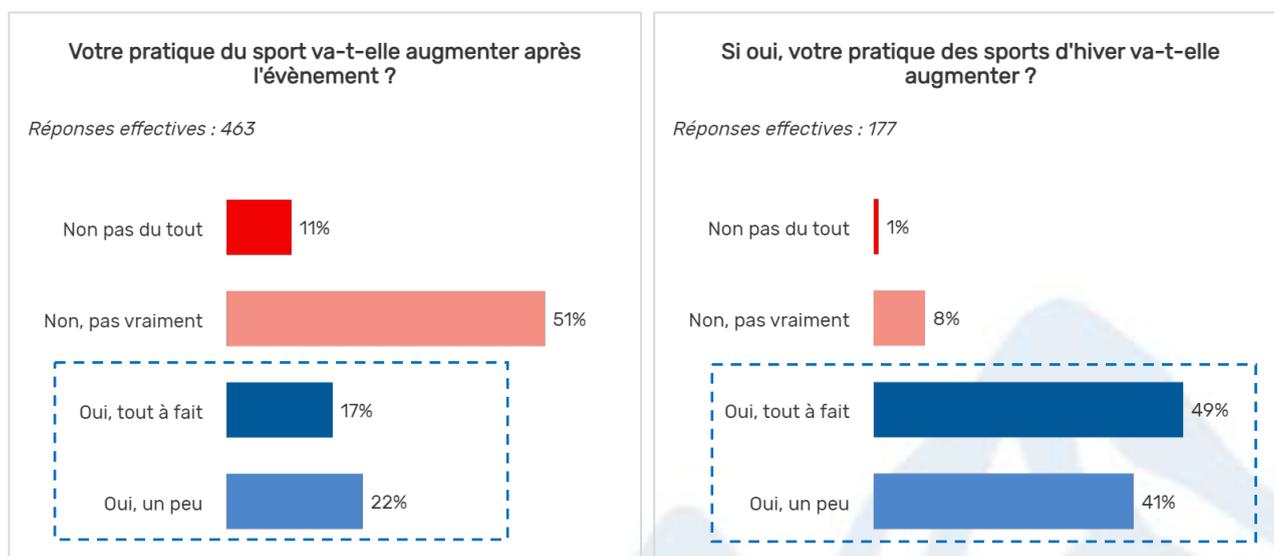
- » Une association d'insertion impliquée sur l'évènement à travers des missions de de propreté des sites et la fabrication de racks en bois destinés au rangement des skis
- » Une clause d'insertion mise en place par le consortium et le recrutement de 2 jeunes pour réaliser des enquêtes auprès du public

2.17 Une pratique du ski qui peut se renforcer après l'évènement, mais un public globalement familier avec cette pratique sportive

Concernant la pratique sportive et plus précisément la pratique des sports d'hiver ski que peut favoriser ou non ce type d'évènement, les trois enquêtes menées auprès des différents publics révèlent des informations contrastées.

- » **Au niveau des équipiers, peu d'impact sur la pratique sportive en général, mais une potentielle augmentation de la pratique du ski suite à l'évènement**

Au niveau des équipiers, si leur pratique du sport ne va vraisemblablement pas augmenter après l'évènement (seuls 39% estiment que oui), **la pratique des sports d'hiver en tant que tel suscite plus d'engouement, puisque 90% des répondants estiment que celle-ci va augmenter.**

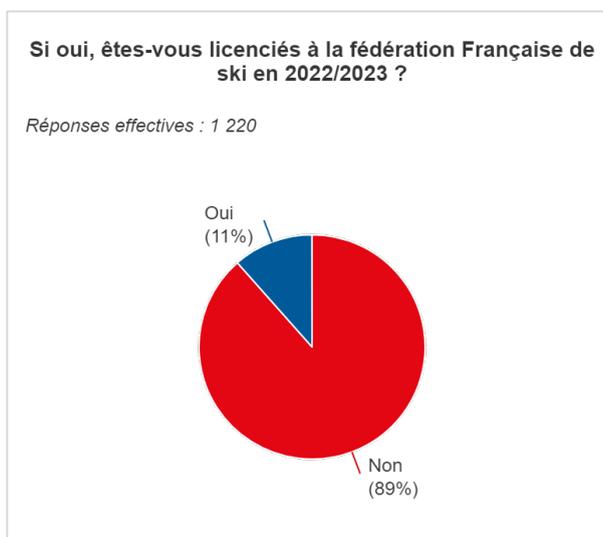
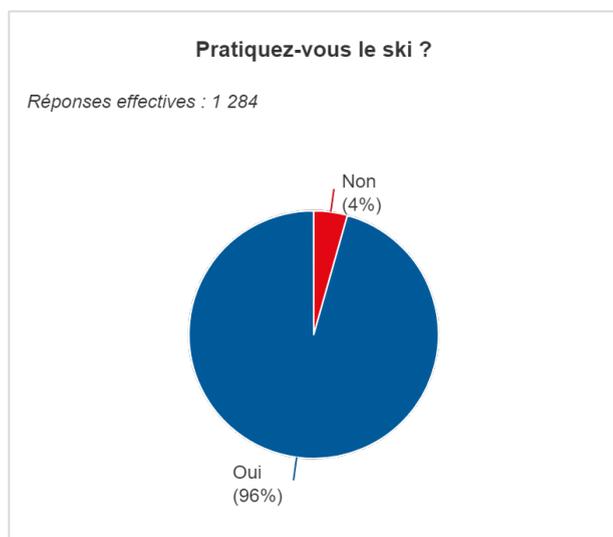


Source : Extrait de l'enquête équipiers

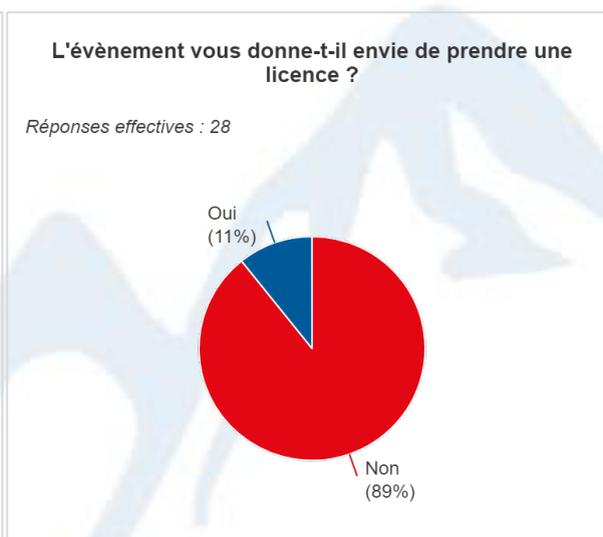
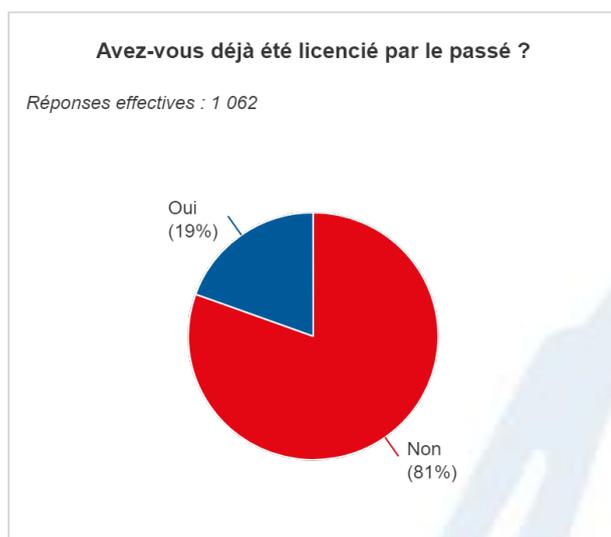
» Au niveau des visiteurs, la présence d'un public familier aux sports d'hiver et qui pratique largement le ski

Au niveau des visiteurs, l'enquête menée révèle des informations intéressantes concernant leur rapport à la pratique du ski. Sur l'ensemble des participants, **seuls 4% ont indiqué ne pas pratiquer le ski**. Parmi les visiteurs interrogés, **11% des participants possèdent actuellement une licence en club de ski et 19% ont déjà été licenciés dans un club de ski**, démontrant ainsi une familiarité avec ce sport. Par ailleurs, **11% des visiteurs ont exprimé leur envie de prendre une licence après avoir assisté aux championnats, démontrant potentiellement l'influence positive de l'évènement sur leur motivation à s'impliquer davantage dans la discipline**.

Les Championnats du monde semblent avoir principalement ciblé un public averti et déjà familiarisé avec la pratique des sports d'hiver, notamment le ski. Par conséquent, l'impact sur les populations éloignées de la pratique des sports de montagne en hiver semble être plus limité. Des initiatives supplémentaires pourraient être envisagées afin de favoriser la participation des populations moins familières avec les sports de montagne en hiver, en leur offrant des opportunités de découverte.



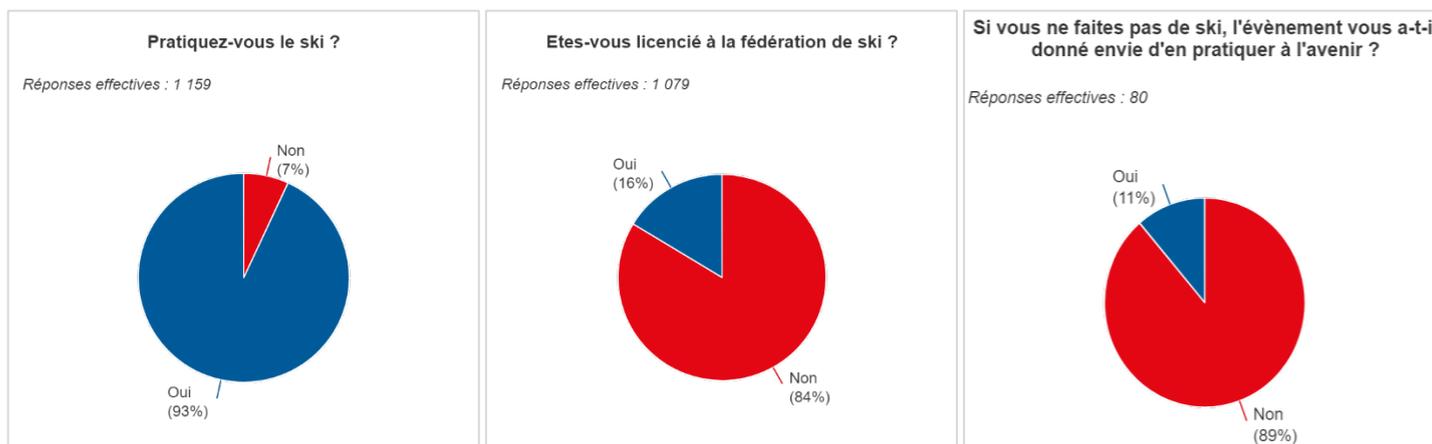
Source : Extrait de l'enquête visiteurs



Source : Extrait de l'enquête visiteurs

» Au niveau de la population locale, des habitants adeptes de la pratique du ski

Enfin, la population locale présente un intérêt marqué pour la pratique du ski, comme en témoignent les réponses collectées lors de l'enquête. **Parmi cette population, seulement 7% ne pratiquent pas cette activité.** En outre, 16% indiquent détenir une licence dans un club de ski, démontrant ainsi leur engagement et leur implication dans cette discipline sportive. Une observation qui peut laisser penser un impact positif de ce genre d'évènement sur les populations locales concerne le fait que parmi les 7% qui ne pratiquent pas le ski, 11% expriment un fort désir de s'initier à cette activité après l'évènement.



Source : Extrait de l'enquête population locale

En synthèse, les données à retenir :

- » 39% des équipiers interrogés estiment que pratique du sport va augmenter après l'évènement
- » 96% des visiteurs interrogés pratiquent le ski et 11% ont une licence en club
- » 11% des visiteurs interrogés expriment l'envie de prendre une licence de ski après l'évènement
- » 93% des habitant interrogés pratiquent le ski et 16% ont une licence en club

ANNEXES

Annexe 1 : Membres du Comité de Pilotage de l'étude

NOM	PRENOM	ORGANISME
BLANCHARD	Nicolas	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
LETAILLEUR	Laurent	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
CHAPOULLIE	Angèle	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
MEURISSE	Bénédicte	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
LOICHET	François	Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs
BEAUVOIS	Perrine	Direction Générale des Entreprises
ANDREFF	Wladimir	Conseil Scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
GERKE	Anna	Conseil Scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
ROTILLON	Gilles	Conseil Scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
PREVOST	Céline	Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023
PELEN	Perrine	Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023
MEYNET	Emilie	Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023
ROCIPON	Prune	Fédération Française de Ski
GOUGUET	Jean-Jacques	CDES
LEPETIT	Christophe	CDES
MONTEL	Julien	Spartner
STEPHAN	Léo	Spartner
MEYJONADE	Pierre	Spartner
DESJONQUERES	Thibaut	Pluricite
MICHEL	Camille	Pluricite
BESSON	Maël	Sport 1.5
BARRIOZ	Anne	Université Savoie Mont Blanc
KREZIAK	Dominique	Université Savoie Mont Blanc
DAUMARD	Emeline	Université Savoie Mont Blanc
REGENT	Benoit	Institut de recherche en gestion et économie
BERNARD	Philippe	Région Auvergne-Rhône-Alpes
LAMBERT	Stéphane	Département Savoie
FERRIERE	Christelle	Agence Savoie Mont Blanc
POURCHET	Philippe	Agence Alpine des territoires
PONCY	Guilhem	Auvergne Rhône-Alpes Tourisme

Annexe 2 : Liste des indicateurs utilisés pour réaliser l'étude

ANNEXE 2.1 : TABLEAU DE BORD DES CATEGORIES D'IMPACT ECONOMIQUE : VISUALISATION DES INDICATEURS CLES

Catégorie	Indicateurs
Impact économique au niveau national (en valeur absolue)	42 913 595 euros
Impact économique au niveau régional	17 000 658 euros
Impact économique au niveau local - Echelon : Savoie Mont Blanc	42 113 593 euros
Impact dépense visiteurs (primaire)	Echelon national : 5 348 046 euros Echelon régional (région Auvergne-Rhône-Alpes) : 8 782 591 euros Echelon local (Savoie Mont Blanc) : 9 727 556 euros
Impact dépenses organisation (primaire)	Echelon national : 28 982 830 euros Echelon régional (région Auvergne-Rhône-Alpes) : 25 218 780 euros Echelon local (Savoie Mont Blanc) : 21 467 698 euros
Panier moyen selon visiteur	Visiteur régional (région Auvergne-Rhône-Alpes) : 201,60 euros/jour/personne Visiteur national (France) : 565,45 euros/jour/personne Visiteur étranger : 1 028,05 euros/jours/personne
Recettes fiscales additionnelles	818 750 euros dont 760 000 euros de TVA et 58 750 euros de taxe de séjour
Top 5 des pays avec le plus de spectateurs étrangers	Suisse Royaume-Uni Etats-Unis Italie Belgique
Part de visiteurs venant pour la 1ere fois dans le territoire	10% des visiteurs internationaux détenteurs de billets
Nombre total de nuitées liées à l'évènement en secteur marchand	4 000 nuitées par jour de compétition
Souhait de revenir sur le territoire (visiteurs extraterritoriaux)	91% des visiteurs étrangers indiquent avoir envie de revenir en France. Parmi ceux-ci, 88% souhaitent revenir en Savoie Mont Blanc à l'occasion d'un séjour hivernal, 31% indiquent vouloir revenir en Savoie Mont Blanc en dehors de la période hivernale et 29% aimeraient revenir en France pour assister à un autre évènement sportif international (Coupe du monde de rugby, Paris 2024)
Contribution de l'évènement à faire connaître le territoire (visiteurs extraterritoriaux)	95% des visiteurs ne résidant pas en Savoie Mont Blanc estiment que les Championnats du monde de ski alpin ont contribué à faire connaître le territoire.

Vision positive / négative du territoire après l'évènement (visiteurs extraterritoriaux)	95% des visiteurs indiquent que leur vision du territoire de Savoie Mont Blanc est renforcée à la suite de leur venue dans le cadre des Championnats du monde de ski alpin.
---	---

ANNEXE 2.2 : TABLEAU DE BORD DES CATEGORIES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL : VISUALISATION DES INDICATEURS CLES

Catégorie	Indicateurs
Perception de l'écoresponsabilité	Analyse des perceptions de l'écoresponsabilité de l'évènement de la part des visiteurs, équipiers et population locale
Résilience au changement climatique	Diagnostic de résilience au changement climatique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023
Transport	Distance cumulée de déplacements des visiteurs entre leur domicile et un site de compétitions
Transport	Distance cumulée parcourue par les visiteurs entre les sites
Transport	Répartition modale des transports, par catégorie de publics (calculée à partir des distances parcourues et seulement à défaut à partir des nombres de trajets)
Transport	Part des déplacements en mobilité durable (idem)
Performance du plan transport mis en place par le comité d'organisation ;	Taux de remplissage des véhicules mis en place par l'organisation (TER et navettes), par type de public (si possible)
Innovation et carburants alternatifs en montagne ;	Impact carbone du recours au bus à hydrogène
Innovation et carburants alternatifs en montagne ;	Impact carbone de l'usage d'un carburant alternatif pour dameuses (HVO)
Restauration	Part d'alimentation bio (calculée à partir de quantités en kg et seulement à défaut en euros)
Restauration	Part d'alimentation locale (idem)
Restauration	Part de repas végétariens / vegans, par catégorie de publics
Restauration	Quantité de surplus alimentaire
Déchets	Quantité de déchets générés, au total et par personne accueillie sur les sites
Déchets	Répartition par type de déchets (a minima : alimentaire / non alimentaire)
Déchets	Quantité de plastique à usage unique mis en circulation
Déchets	Part des déchets valorisés
Déchets	Part de restauration éco-emballée
Déchets	Taux de réemploi du matériel
	Indicateurs ministères
Achats	Montant total des achats
Achats	Taux d'approvisionnement/achat local
Achats	Part des marchés ayant intégrés des clauses environnementales et/ou sociales
Energie / Eau	Consommation d'énergie, par type d'énergie (électricité, gaz...)
Energie / Eau	Part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie

Energie / Eau	Consommation d'eau
Alimentation électrique	Impact carbone du recours au réseau électrique plutôt qu'aux groupes électrogènes
Sites / Biodiversité	Taux d'infrastructures neuves
Sites / Biodiversité	Taux d'infrastructures éphémères
Sites / Biodiversité	Part des sites naturels et espaces verts utilisés sur lesquels l'incidence de l'événement est considérée nulle ou réduite
Sites / Biodiversité	Part des visiteurs sensibilisés aux enjeux de biodiversité par les organisateurs
Impact des produits utilisés pour la préparation de la piste (sel, bleu)	Impact sur la ressource en eau, d'une part du sel utilisé, d'autre part du colorant utilisé pour marquer les tracés (colorant bleu + antigel ou lave glace)
Emissions de gaz à effet de serre	Empreinte carbone
Emissions de gaz à effet de serre	Quantité de dioxyde de carbone compensée
Empreinte numérique	Impact carbone total du recours au numérique et répartition par poste (producteurs et diffuseurs TV, communication du comité d'organisation, réseaux sociaux et web)

ANNEXE 2.3 : TABLEAU DE BORD DES CATEGORIES D'IMPACT SOCIAL : VISUALISATION DES INDICATEURS CLES

Catégorie	Indicateurs
Capacitation	<ul style="list-style-type: none"> 600 collégiens sensibilisés aux enjeux de la montagne en novembre 2022 200 personnes sensibilisées lors des soirées projection débats 90 personnes PMR/PSH accueillies pendant la quinzaine Pas de mouvements sociaux déclenchés en amont ou lors de l'évènement (un câble de groupe électrogène sectionné).
Cohésion sociale et citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> Parité Femmes/Hommes sur les postes à responsabilité au sein du CO et au sein des bénévoles 58% de la population locale interrogée déclare que l'évènement augmente leur sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire 95% des visiteurs interrogés estiment que leur souvenir de cet évènement sera durable dans le temps 37,5% de billets offerts (ski-club, jeunes de la région, jeunes de la FFH et Comité, équipiers et population locale) 70% des sites accessibles aux personnes en situation de handicap 43% de la population locale interrogée déclare avoir été associée à l'évènement 54% de la population locale interrogée estime que l'évènement a généré des nuisances particulières
Education, bénévolat, développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> 1200 équipiers mobilisés 75% des équipiers interrogés déclarent avoir gagné des compétences

	<ul style="list-style-type: none"> • 57% des équipiers concernés déclarent que l'évènement peut contribuer à leur professionnalisation/insertion sur le marché du travail • 54% des équipiers concernés déclarent que leur participation en tant qu'équipier aura un impact positif sur leur trajectoire professionnelle • Appropriation de nouveaux savoir-faire de nouvelles compétences pour les équipiers.
Sport, activité physique et culture sportive	<ul style="list-style-type: none"> • 51% de la population locale interrogée estime que l'image comme activité physique et sportive sort renforcée de l'évènement • 95% des visiteurs interrogés estiment sur l'évènement a amélioré l'image « écoresponsable » du ski • Offre de billets réduits via la FFS • Mise à disposition de bénévoles de la FFS, du département et des communes pour l'évènement • Jeu concours des écoles « Villes et Villages Amis des Equipes de France » mis en place par la FFI • Projet culturel avec les enfants par la réalisation de dessin dans le cadre des championnats
Tissu associatif et organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun travailleur social mobilisé • 5 associations mobilisées sur le stand lors de l'évènement de manière gratuite ou payante • 1 entreprise d'insertion mobilisée pour diverses missions (CO et Consortium d'évaluation)
Solidarité internationale, échanges interculturels	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun dispositif à caractère international mis en place en marge de l'évènement n'a été recensé
Développement du territoire et attractivité	<ul style="list-style-type: none"> • 57% de la population locale interrogée estime que l'évènement aura des impacts sur le territoire • 44% de la population locale interrogée pense que l'évènement a un effet accélérateur de moyen et long terme sur le développement du territoire • 95% des visiteurs interrogés estiment que l'accueil de cet évènement contribue à faire connaître le territoire • 95% des visiteurs interrogés estiment que l'image du territoire sort renforcée après l'organisation de l'évènement • 98% des visiteurs interrogés déclarent avoir été témoin d'aucune dégradation
Qualité de la collaboration et des relations entre le Comité d'organisation et les acteurs des deux stations	<ul style="list-style-type: none"> • Ressenti de la part des parties prenantes de co-construction de la stratégie RSE avec des associations, dont des associations environnementales • Grande satisfaction générale des parties prenantes quant à la qualité du dialogue, la gouvernance et la fédération des acteurs qu'a su porter le CO • 33 parties prenantes identifiées qui ont siégé au Comité RSE • 8 stagiaires ou alternants composant l'équipe du CO • Parité au sein du staff et des équipiers et 50% de femmes aux postes de direction du CO <ul style="list-style-type: none"> ○ Salariés CO : 56% femmes / 44% hommes ○ CO (salariés + prestataires de 1er rang) : 47% femmes / 53% hommes ○ Salariés CO - Postes à responsabilité : 55% femmes / 45% hommes ○ CO (Salariés + prestataires de 1er rang) - Postes à responsabilité : 47% femmes / 53% hommes • Absence de la Région au comité RSE malgré les sollicitations • Démission du Président Michel Vion le 18 mai 2021 (puis remplacement par Bernard Front

<p>Politique inclusive vers les nouvelles générations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 600 collégiens sensibilisés aux enjeux de la montagne en novembre 2022 Une offre gratuite ayant bénéficié aux jeunes de la région (2071 personnes bénéficiaires) • Une offre gratuite ayant bénéficié aux groupes de jeunes de la FFH et du Comité départemental des sports adaptés (30 personnes) • 73% des jeunes locaux interrogés estiment que l'image comme activité physique et sportive sort renforcée de l'évènement • 93% des jeunes visiteurs interrogés estiment que l'image du territoire sort renforcée après l'organisation de l'évènement
<p>Inclusion des personnes en situation de handicap dans le contexte outdoor hiver</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des visiteurs interrogés en situation de handicap déclarent être satisfaits ou très satisfaits de l'accueil proposé sur le site (point de vigilance : seules 11 personnes concernées) • 90 personnes en situation de handicap accueillies • 91% des visiteurs interrogés en situation de handicap déclarent être satisfaits ou très satisfaits de l'accueil proposé par les acteurs des stations (point de vigilance : seules 11 personnes concernées) • 70% des sites accessibles aux personnes en situation de handicap • 5 structures impliquées en amont de l'évènement • 1 soirée projection débat sur le handicap et les activités de montagne • Collaboration avec la FFH – section ski à la conception du plan RSE • Travail avec un spécialiste du tourisme et du handicap

Annexe 3 : Questionnaire terrain pour récupérer adresse mail sur site pendant l'évènement

N°	Questions	Propositions de réponses
1	Quel est votre lieu de résidence ?	1. Savoie - Haute Savoie
		2. Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie - Haute Savoie)
		3. France (hors Région Auvergne-Rhône-Alpes)
		4. Autre, précisez
2	Quelle est votre nationalité ?	1. Français
		2. Autre, précisez
3	Quel est votre sexe ?	1. Masculin
		2. Féminin
		3. Non-binaire
4	Quel est votre âge ?	1. 15-24 ans
		2. 25-34 ans
		3. 35-59 ans
		4. 60 ans et plus
5	Quelle est la raison principale de votre venue ? (i.e à Courchevel ou Méribel)	1. Je suis venu spécifiquement pour assister aux Championnats du monde de ski alpin
		2. Je suis venu pour d'autres raisons (professionnelles, familiales, autres.) et j'en profite pour assister aux Championnats du monde de ski alpin
6	Combien de nuits avez-vous séjourné en dehors de chez vous ?	1. Nombre exact de nuits
7	Où avez-vous séjourné pendant votre séjour ?	1. Courchevel
		2. Méribel
		3. Savoie
		4. Haute-Savoie
		5. Autre, précisez
8	Avez-vous acheté (ou allez-vous acheter) un billet pour assister aux Championnats du monde de ski alpin ?	1. Oui
		2. Non
9	Avez-vous suivi (ou aller-vous suivre) l'évènement dans l'une des fanzones officielles ?	1. Oui
		2. Non
10	Par combien de personnes êtes-vous accompagné ?	1. Nombre exact de personnes
11	Quel(s) mode(s) de transport avez-vous utilisé(s) pour venir sur place ?	1. Voiture individuelle
		2. Covoiturage
		3. Bus
		4. Train
		5. Avion
		6. Autre, précisez
		<i>Plusieurs réponses possibles</i>
12	Acceptez-vous de nous donner vos coordonnées afin de répondre à une enquête en ligne une fois l'évènement terminé ?	1. Oui, indiquez votre adresse e-mail
		2. Non

Annexe 4 : Questionnaire « visiteurs »

Cette annexe présente le questionnaire envoyé aux visiteurs via les mails obtenus pendant l'évènement et la base de données du Comité d'Organisation.

Qui êtes-vous ?

1. Résidez-vous à Courchevel, Méribel ou dans une des communes ci-dessous :
 - Bozel
 - Les Allues
 - Brides-les-Bains
 - Champagny-en-Vanoise
 - Feissons-sur-Salins
 - Montagny
 - Planay
 - Pralognan-la-Vanoise
 - Moûtiers
 - Les Belleville
 - Hautecour
 - Notre-Dame-du-Pré
 - Saint-Marcel
 - Salins-Fontaine
 - Oui (rediriger vers questionnaire population locale)
 - Non

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI ALPIN ET VOUS

Lieu de résidence

2. Quel est votre lieu de résidence ?
 - Départements de Savoie ou de Haute-Savoie
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie et Haute-Savoie)
 - France (hors région Auvergne-Rhône-Alpes)
 - Autre pays
3. (Si lieu de résidence en France) : Quel est votre code postal de résidence ?

Réponse ouverte

- (Si « Autre pays ») De quel pays ?
 - Allemagne
 - Autriche
 - Belgique
 - Espagne
 - Hollande
 - Italie
 - Slovénie
 - Suisse
 - Autres pays européens
 - Autres pays (hors Europe)
- Avez-vous assisté aux Championnats du monde de ski alpin (tribune, fans zones, village)
 - Oui
 - Non, si non arrêtz de l'enquête
- Comment avez-vous assisté aux Championnats du monde de ski alpin ?

- J'ai acheté un billet pour assister à l'évènement
- J'ai été invité(e) pour assister à l'évènement
- Je n'avais pas de billet mais j'ai profité des zones officielles accessibles (village, fans zones, ...)
- Autre, précisez :

Réponse ouverte

7. Quel était le **motif principal** de votre venue à Méribel ou Courchevel ?

- Je suis venu(e) spécifiquement pour assister aux Championnats du monde de ski alpin, pour vivre l'expérience sur place ou pour travailler sur l'évènement
 - Je suis venu(e) pour une autre raison et j'en ai profité pour assister aux Championnats du monde de ski alpin
- (Si "venue spécifique") Avez-vous avancé ou reculé une venue prévue en France/en Auvergne-Rhône-Alpes/en Savoie-Haute-Savoie pour pouvoir venir à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ?
- Oui
 - Non

8. (Si « autre raison », merci de préciser :

- Je suis venu(e) en vacances
- Je suis venu(e) pour une raison professionnelle non liée aux Championnats du monde de ski alpin
- Je suis venu(e) pour rendre visite à des connaissances (amis, famille, autre)
- Je suis venu(e) pour une autre raison

9. Avez-vous séjourné en dehors de chez vous à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ?

- Oui, *saisir nombre de nuits*
- Non, je suis venu(e) pour la journée

10. (Si « Oui » à Q9) Où avez-vous logé à l'occasion de votre venue aux Championnats du monde ? *Choix multiples*

- En Savoie Mont Blanc (Savoie ou Haute-Savoie)
- En Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie / Haute-Savoie)
- En France hors Auvergne-Rhône-Alpes

11. (Si plusieurs choix à Q10) Pouvez-vous nous préciser le nombre de nuits que vous avez passé sur chaque site ?

- Nombre de nuits passées en Savoie Mont Blanc (Savoie ou Haute-Savoie) : *Réponse ouverte*
- Nombre de nuits passées en Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie et Haute-Savoie) : *Réponse ouverte*
- Nombre de nuits passées en France hors Auvergne-Rhône-Alpes : *Réponse ouverte*

12. (Si au moins 1 nuit à Q9) Quel type d'hébergement avez-vous utilisé au cours de votre séjour ? *Choix multiple*

- Hôtel
- Résidence secondaire
- Location meublée
- Chambre d'hôtes
- Location entre particuliers (AirBnb, ...)

- Camping-car
- Mobil-home ou bungalow en terrain de camping
- Auberge de jeunesse
- Invitation (Amis, famille, ...)
- Autre, précisez

Réponse ouverte

Economie

13. Les questions qui suivent concernent les dépenses que vous avez réalisées dans le cadre de votre venue aux Championnats du monde de ski alpin. Afin de faciliter vos réponses, pouvez-vous nous indiquer dans quelle devise vous souhaitez répondre

- En Euros
- En Livre sterling
- En Dollars US
- En Francs Suisse

14. **En ne comptant pas le coût relatif à l'achat de votre (vos) billet(s) pour assister aux Championnats du monde de ski alpin**, quel montant total avez-vous dépensé à l'occasion de votre participation aux Championnats du monde de ski alpin ? (Donnée numérique sans virgule)

Réponse ouverte numérique

15. **Vous compris**, quel est le nombre de personnes dont vous avez couvert les dépenses ?

Réponse ouverte numérique

16. Pouvez-vous nous indiquer la répartition de ces dépenses en fonction des postes suivants (montant dans la devise de Q13)

- Dépenses de transport entre votre lieu de résidence et votre lieu d'hébergement pour l'événement : *Réponse ouverte*
- Dépenses de transport sur place : *Réponse ouverte*
- Dépenses d'hébergement lié à l'événement pour l'ensemble du séjour : *Réponse ouverte*
- Dépenses de restauration hors sites des Championnats du monde de ski alpin : *Réponse ouverte*
- Dépenses de restauration sur sites des Championnats du monde de ski alpin : *Réponse ouverte*
- Dépenses touristiques et de loisirs (musées, visites, parcs de loisirs, achats de souvenirs hors site des Championnats du monde de ski alpin) : *Réponse ouverte*
- Dépenses sur les sites des Championnats du monde de ski alpin (souvenirs, etc.) : *Réponse ouverte*
- Autres dépenses (dépenses de consommation courante, achats professionnels, achats divers) : *Réponse ouverte*

17. Pourriez-vous nous répartir ces dépenses selon les lieux suivants :

- Part des dépenses réalisées en Savoie ou Haute-Savoie : *Réponse ouverte*
- Part des dépenses réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes (hors Savoie-Haute-Savoie) : *Réponse ouverte*
- Part des dépenses réalisées en France (hors Auvergne-Rhône-Alpes) : *Réponse ouverte*
- Part des dépenses réalisées hors de France : *Réponse ouverte*

18. Combien de repas (hors petit déjeuner) avez-vous pris chez un restaurateur (restaurant, restauration de l'hôtel, cafétéria etc.) ?

Réponse ouverte

19. Sur le nombre total de repas pris combien de repas étaient :

- Avec de la viande rouge : *Réponse ouverte*
- Avec de la viande blanche : *Réponse ouverte*
- Végétarien / végétans : *Réponse ouverte*
- A dominante de produits issus de l'agriculture biologique : *Réponse ouverte*
- A dominante de produits locaux : *Réponse ouverte*

Transport :

20. Combien de kilomètres par mode de transport avez-vous parcouru pour vous rendre sur la manifestation **depuis votre domicile** (distance aller-retour et/ou la distance du "crochet" si vous avez fait un crochet pour venir) :

	Nombre de km parcourus (aller-retour)
• Voiture à moteur thermique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture électrique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture hybride et/ou rechargeable	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car du réseau de transport	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car spécifique de l'organisation Courchevel Méribel 2023	<i>Réponse ouverte</i>
• Navettes de l'événement ou de la station	<i>Réponse ouverte</i>
• Train	<i>Réponse ouverte</i>
• Avion	<i>Réponse ouverte</i>
• Minibus	<i>Réponse ouverte</i>
• Vélo et marche	<i>Réponse ouverte</i>
• Ski	<i>Réponse ouverte</i>
• Autres (précisez) :	<i>Réponse ouverte</i>

21. Si vous êtes venu en voiture depuis votre domicile, à combien étiez-vous dans le véhicule ?
Réponse ouverte

22. Combien de kilomètres par mode de transport avez-vous parcouru pendant la manifestation **entre les lieux de l'évènement et votre hébergement** :

	Nombre de km parcourus (aller-retour)
• Voiture à moteur thermique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture électrique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture hybride et/ou rechargeable	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car du réseau de transport	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car spécifique de l'organisation Courchevel Méribel 2023	<i>Réponse ouverte</i>
• Navettes de l'événement ou de la station	<i>Réponse ouverte</i>
• Train	<i>Réponse ouverte</i>

• Vélo	Réponse ouverte
• Minibus	Réponse ouverte
• Vélo et marche	Réponse ouverte
• Ski	Réponse ouverte
• Autres (précisez) :	Réponse ouverte

23. Si vous êtes venu(e) en voiture depuis votre hébergement, à combien étiez-vous en moyenne dans le véhicule ?

Réponse ouverte

LA FRANCE ET VOUS

Notoriété du territoire

24. Etiez-vous déjà venu(e) en France avant votre séjour à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ? *(Pour les étrangers uniquement)*

- Oui
- Non

25. Etiez-vous déjà venu(e) en Auvergne-Rhône-Alpes avant votre séjour à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ? *(Étrangers et Français hors Auvergne-Rhône-Alpes uniquement)*

- Oui
- Non

26. Etiez-vous déjà venu(e) en Savoie Mont Blanc (Savoie / Haute-Savoie) avant votre séjour à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ? *(Étrangers et Français hors Savoie / Haute-Savoie uniquement)*

- Oui
- Non

27. Avez-vous profité de votre venue à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin pour visiter : *(Étrangers et Français) choix multiple*

- D'autres sites en Savoie Mont Blanc (Savoie et Haute-Savoie)
- D'autres sites en Auvergne-Rhône-Alpes
- D'autres sites en France

28. Votre séjour vous-a-t-il donné envie de revenir en France ? *(Étrangers uniquement)*

- Oui, pour revenir en Savoie Mont Blanc (Savoie et Haute-Savoie) en période hivernale
- Oui, pour revenir en Savoie Mont Blanc (Savoie et Haute-Savoie) hors période hivernale
- Oui pour assister à un autre évènement sportif international (Coupe du monde de Rugby 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 etc.).
- Oui pour d'autres raisons (vacances, raisons professionnelles, etc.)
- Non
- Je ne sais pas

29. Etiez-vous déjà venu(e) à Courchevel ou Méribel avant votre venue à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ?
- Oui
 - Non
30. Comment jugez-vous la qualité de l'accueil qui vous a été réservé sur le territoire de Courchevel Méribel ?
- Très satisfaisant
 - Satisfaisant
 - Insatisfaisant
 - Très insatisfaisant
31. Selon vous, l'accueil de cet événement contribue-t-il à faire connaître le territoire ?
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait
32. D'après vous, l'image du territoire est-elle renforcée après l'organisation de l'évènement ?
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait
33. Après votre visite, diriez-vous que le territoire d'accueil des Championnats du monde de ski alpin est :
- a. Dynamique
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait
- b. Ouvert
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait
- c. Accueillant
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait
- d. Inclusif
- Non, pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Oui, tout à fait

Environnement

34. Les Championnats du monde de ski alpin vous semblent-ils être un évènement éco-responsable ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord

35. Pourquoi en particulier ?

Réponse ouverte

36. Avez-vous été informé(e) d'une démarche de protection de l'environnement pour cet évènement ?

- Oui
- Non

37. Avez-vous remarqué les initiatives de protection de l'environnement mises en place par les organisateurs ?

Mesure de 1 à 7, pas du tout d'accord à tout à fait d'accord.

- Les navettes de transport pour accéder à la station
- La gratuité des remontées mécaniques en accès piétons
- Le système d'éco-cups consignés pour les gobelets
- La mise en place du tri sélectif des déchets
- Les stands de sensibilisation à l'environnement « le Virage »
- Les bacs de récupération des drapeaux à la sortie
- Les dispositifs de collecte des mégots
- Les offres alimentaires responsables (produits locaux, végétariens etc.)
- La prise de parole d'athlètes sur le sujet

38. Saviez-vous que les Championnats du monde de ski alpin avaient :

- Signé la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements du ministère des Sports et des Jeux Olympique et Paralympiques : Oui/Non
- Obtenu la Certification ISO 20121 attestant d'un management responsable de l'évènement : Oui/Non

39. Le personnel et les bénévoles de l'évènement donnaient-ils l'exemple ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord

40. Avez-vous remarqué des comportements négatifs / néfastes pour l'environnement de la part des organisateurs, bénévoles, sportifs et/ou de la part d'autres visiteurs ?

- Oui
- Non

41. Si oui, le(s)quel(s)

Réponse ouverte

42. Certains éléments vous ont-ils semblé en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité de l'évènement ?

- Oui
- Non

43. Si oui, le(s)quel(s)

Réponse ouverte

44. Avez-vous adopté des comportements respectueux de l'environnement durant votre participation à l'évènement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout et 7= énormément

45. Si oui, lesquels ?

Réponse ouverte

46. (Si « oui » à Q42, cela a-t-il été simple pour vous d'adopter des comportements respectueux de l'environnement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= très compliqué et 7= très simple

47. Comment évaluez-vous l'effort que vous avez fourni pour protéger l'environnement durant l'évènement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= aucun effort et 7= énormément d'efforts

48. Comment évaluez-vous l'effort fourni par les organisateurs des Championnats du monde de ski alpin afin de protéger l'environnement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= aucun effort et 7= énormément d'efforts

49. Lors de votre participation à l'évènement....

a) Je me suis senti(e) reconnaissant(e) vis-à-vis des efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement.

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.

b) J'ai éprouvé de la gratitude vis-à-vis des efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement.

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.

c) J'ai trouvé que les efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement étaient très appréciables.

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.

50. Selon vous, est-ce que l'évènement a amélioré l'image "écoresponsable" du ski ?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non pas du tout
- Je ne sais pas

Satisfaction évènement

51. Pour indiquer votre satisfaction par rapport à votre venue aux Championnats du monde de ski alpin, quelle note sur 20 mettriez-vous ?

Réponse ouverte (/20)

52. Pour décrire votre journée / séjour, vous diriez :

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord
- J'ai passé une bonne journée
- Je ne me suis pas ennuyé(e)
- Je recommanderai à mes proches ce genre d'évènement
- J'ai l'intention de revenir assister à des compétitions de ski

53. Veuillez indiquer un degré d'accord avec les deux propositions suivantes, concernant la destination Courchevel et/ou Méribel :

a) Je suis fortement attaché(e) à cette destination

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.

b) Je me sens connecté(e) émotionnellement à cette destination

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.

54. Pensez-vous que votre souvenir de cet évènement sera durable dans le temps ?
- Oui vraiment
 - Oui, un peu
 - Non
 - Je ne sais pas
55. Avez-vous été témoin de dégradations commises sur les sites et dans les espaces publics (sur le matériel, sur les équipements...)
- Oui
 - Non
56. (Si oui question 55), merci de préciser :
Réponse ouverte
57. Etes-vous en situation de handicap ?
- Oui
 - Non
58. (Si oui question 56), comment jugez-vous l'accueil proposé sur le site ?
- Très satisfaisant
 - Satisfaisant
 - Insatisfait
 - Très insatisfait
59. (Si insatisfaction), pourquoi ?
Réponse ouverte
60. (Si oui question 57) Comment jugez-vous l'accueil proposé par les acteurs des stations (hôtels, restaurants, loisirs, tourisme...)?
- Très satisfaisant
 - Satisfaisant
 - Insatisfait
 - Très insatisfait

LE SKI ET VOUS

61. Pratiquez-vous le ski ?
- Oui
 - Non
62. (Si oui question 61) Etes-vous licencié(e) à la Fédération Française de ski en 2022/2023 ?
- Oui
 - Non
63. (Si non question 62) Avez-vous été licencié(e) à la Fédération Française de ski par le passé ?
- Oui
 - Non
64. (Si non question 61) L'évènement vous donne-t-il envie de pratiquer le ski à l'avenir ?
- Oui
 - Non
65. (Si non question 61 et oui à la question 64) L'évènement vous donne-t-il envie de prendre une licence à la Fédération Française de Ski ?
- Oui
 - Non

66. Suite à cet évènement pensez-vous être davantage attiré(e) par les sports d'hiver ?

- Oui
- Non

67. Souhaiteriez-vous davantage pratiquer les sports d'hiver ?

- Oui
- Non

VOTRE PROFIL

68. Etes-vous :

- Une femme
- Un homme
- Non binaire

69. Quel est votre âge ?

- Moins de 15 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou plus

70. (Si 15-29 ans question 70) : Avez-vous moins de 25 ans ? *

- Oui
- Non

71. Quelle est votre activité socio-professionnelle ?

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Étudiants ou lycéen
- Sans activité professionnelle

TIRAGE AU SORT

72. Souhaitez-vous participer au tirage au sort qui vous permettra de remporter l'un des lots mis en jeu

- Oui
- Non

73. Si oui, pouvez-vous nous indiquer une adresse e-mail de contact que vous consultez régulièrement ?

Réponse ouverte

Annexe 5 : Questionnaire « équipiers »

Cette annexe présente le questionnaire envoyé aux bénévoles à travers la base de données du Comité d'Organisation.

Qui êtes-vous ?

1. Quel est votre lieu de résidence ? *

Cevins (73730)
Rognaix (73730)
Feissons-sur-isère (73260)
Naves (73260)
Pussy (73260)
La Léchère (73260)
Notre-Dame-de-Briançon (73260)
Bonneval (73260)
Petit Cœur (73260)
Saint-Oyen (73260)
Grand Aigueblanche (73260)
Le Bois (73260)
Salins-les-Thermes (73600)
Feissons-sur-Salins (73350)
Fontaine-le-Puits (73600)
Saint-Jean-de-Belleville (73440)
Brides-les-Bains (73570)
Montagny (73350)
Les Allues (73550)
Bozel (73350)
Courchevel (73120)
Saint-Bon-Tarentaise (73120)
Planay (73350)
Saint-Martin-de-Belleville (73440)
Les Belleville (73440)
Champagny-en-Vanoise (73350)
Pralognan-la-Vanoise (73710)
Brides-les-Bains (73570)
Moûtiers (73600)
Hautecour (73600)
Notre-Dame-du-Pré (73600)
Saint-Marcel (73600)
Salins-Fontaine (73600)
Autre commune du département de la Savoie, *merci de préciser*
Autre commune en Auvergne Rhône-Alpes, hors Savoie, *merci de préciser*
Autre commune, d'une autre région, *merci de préciser*
Hors France, *merci de préciser*

2. Parmi ces modes de transport, lesquels avez-vous utilisé pour vous rendre sur la manifestation sportive depuis votre domicile ? *

Voiture à moteur thermique
Voiture électrique
Voiture hybride et/ou rechargeable
Bus / car du réseau de transport
Bus / car spécifique de l'organisation Courchevel Méribel 2023
Navettes de l'événement ou de la station
Train
Avion
Minibus

Vélo et marche
 Ski
 Autre, *merci de préciser*

3. Combien de kilomètres par mode de transport avez-vous parcouru au total (en additionnant tous les km parcourus durant l'évènement) pour vous rendre sur la manifestation depuis votre domicile (distance aller-retour et/ou la distance du "crochet" si vous avez fait un crochet pour venir) ? *

	Nombre de km parcourus (aller-retour)
• Voiture à moteur thermique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture électrique	<i>Réponse ouverte</i>
• Voiture hybride et/ou rechargeable	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car du réseau de transport	<i>Réponse ouverte</i>
• Bus / car spécifique de l'organisation Courchevel Méribel 2023	<i>Réponse ouverte</i>
• Navettes de l'évènement ou de la station	<i>Réponse ouverte</i>
• Train	<i>Réponse ouverte</i>
• Avion	<i>Réponse ouverte</i>
• Minibus	<i>Réponse ouverte</i>
• Vélo et marche	<i>Réponse ouverte</i>
• Ski	<i>Réponse ouverte</i>
• Autres (précisez) :	<i>Réponse ouverte</i>

Les Championnats du monde FIS de ski alpin et vous

4. Comment avez-vous trouvé votre poste d'équipier pour les Championnats du monde de ski alpin ?
- Candidature spontanée
 - Réponse à une offre, *merci de préciser*
 - Par le biais d'une association locale
 - Par une structure d'insertion
 - Par mon club de sport (hors ski)
 - Par mon club de ski
 - Par mon établissement scolaire
 - Par le bouche-à-oreille
 - Par les médias
 - J'ai été équipier lors de la Coupe du monde l'hiver dernier et j'ai été sollicité pour l'évènement
 - Autre, *merci de préciser*
5. Sur combien de jours avez-vous été mobilisé(e) en tant qu'équipier ?
- Réponse ouverte*

6. Dans quel domaine d'activités avez-vous été équipier ?

Accréditations
Accueil du public
Animations
Billetterie
Communication
Hébergement
Logistique
Transports / parkings
Sport / pistes
Presse
Activation partenaires
Hospitalité
Restauration
Sécurité / Zone Mixte
RSE
Autre, *merci de préciser*

7. Avez-vous suivi une ou des formations pour votre prise de fonction ?

Oui
Non

8. Si oui, lesquelles ?

Réponse ouverte

9. Globalement, comment jugez-vous votre expérience en tant qu'équipier à l'occasion des Championnats du monde de ski alpin ?

Très satisfaisante
Satisfaisante
Insatisfaisante
Très insatisfaisante

10. Quels sont les principaux motifs de cette satisfaction ?

Réponse ouverte

11. Quels sont les principaux motifs de cette insatisfaction ?

Réponse ouverte

12. De façon générale, diriez-vous que ces Championnats du monde de ski alpin sont une réussite ?

Oui, tout à fait
Oui, dans l'ensemble
Non, pas vraiment
Non pas du tout

13. Pourquoi ?

Réponse ouverte

14. Pensez-vous que votre expérience en tant qu'équipier vous a permis d'augmenter ou de gagner des compétences ? *

Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non, pas du tout

15. Quel type de compétences pensez-vous avoir acquises ou renforcées ? *

Travail en équipe
Compétences organisationnelles
Compétences relationnelles
Encadrement/Management
Capacité d'analyse
Compétences informatiques
Compétences linguistiques
Autres, *merci de préciser*

16. À la suite de votre expérience en tant qu'équipier, pensez-vous avoir gagné en confiance ou en estime de vous ?

Oui
Non

17. Pensez-vous que votre expérience en tant qu'équipier peut contribuer à votre professionnalisation/insertion sur le marché du travail ? *

Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non, pas du tout
Je ne suis pas concerné

18. Si oui, de quelle façon ?

Réponse ouverte

19. Estimez-vous que votre participation en tant qu'équipier aura un impact positif sur votre trajectoire professionnelle ?

Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non, pas du tout
Je ne suis pas concerné

20. Si oui, comment ?

Réponse ouverte

21. Considérez-vous votre expérience d'équipier comme une valeur ajoutée à votre CV ?

Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non pas du tout

22. Après avoir vécu cette expérience d'équipier dans le cadre des Championnats du monde de ski alpin, souhaitez-vous poursuivre une carrière professionnelle dans le sport ?

Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non, pas du tout
Je ne suis pas concerné

23. Est-ce que votre expérience en tant qu'équipier vous a donné l'envie de participer à d'autres

événements de ski alpin en tant qu'équipier/volontaire ?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

24. Est-ce que votre expérience en tant qu'équipier vous a donné l'envie de participer à d'autres événements sportifs internationaux hors ski alpin en tant qu'équipier/volontaire ?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

25. Plus largement, est-ce que votre expérience en tant qu'équipier vous a donné l'envie de devenir bénévole :

	Oui, tout à fait	Oui, un peu	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Dans un club de ski				
Dans un club de sport				
Dans un autre secteur (culturel, social-caritatif, environnement, jeunesse, ...)				

26. Votre pratique du sport va-t-elle augmenter après l'évènement ?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non pas du tout

27. Si oui, votre pratique des sports d'hiver va-t-elle augmenter ?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non pas du tout

28. Quelles propositions feriez-vous pour améliorer et renforcer l'implication et la mobilisation des bénévoles dans ce type d'évènements ?

Réponse ouverte

Environnement

29. Les Championnats du monde de ski alpin vous semblent-ils être un évènement éco-responsable ? *

- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord

30. Pourquoi en particulier ?

Réponse ouverte

31. Avez-vous été informé(e) d'une démarche de protection de l'environnement pour cet évènement ?

- ; Oui
- ; Non

32. Avez-vous remarqué les initiatives de protection de l'environnement mises en place par les organisateurs ?

Mesure de 1 à 7, pas du tout d'accord à tout à fait d'accord.

- ; Les navettes de transport pour accéder à la station
- ; La gratuité des remontées mécaniques en accès piétons
- ; Le système d'éco-cups consignés pour les gobelets
- ; La mise en place du tri sélectif des déchets
- ; Les stands de sensibilisation à l'environnement « le Virage »
- ; Les bacs de récupération des drapeaux à la sortie
- ; Les dispositifs de collecte des mégots
- ; Les offres alimentaires responsables (produits locaux, végétariens etc.)
- ; La prise de parole d'athlètes sur le sujet
- ; La signature de la charte des "15 engagements écoresponsables" par l'organisateur
- ; L'obtention de la certification ISO 20121 sur l'écoresponsabilité de l'évènement

33. Avez-vous remarqué des comportements négatifs / néfastes pour l'environnement de la part des visiteurs, organisateurs, sportifs et/ou autres équipiers ?

- Oui
- Non

34. Si oui, le(s)quel(s)

Réponse ouverte

35. Certains éléments vous ont-ils semblé en contradiction avec la notion d'éco-responsabilité de l'évènement ?

- Oui
- Non

36. Si oui, le(s)quel(s)

Réponse ouverte

37. Avez-vous adopté des comportements respectueux de l'environnement durant votre participation à l'évènement ?

- Oui
- Non

38. Si oui, le(s)quel(s) ?

Réponse ouverte

39. Si oui Q40 cela a-t-il été simple pour vous d'adopter des comportements respectueux de l'environnement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= très compliqué et 7= très simple

40. Comment évaluez-vous l'effort que vous avez fourni pour protéger l'environnement durant l'évènement ?

- Veuillez placer le curseur entre 1= aucun effort et 7= énormément d'efforts

41. Comment évaluez-vous l'effort fourni par les organisateurs des Championnats du monde de ski alpin afin de protéger l'environnement ?
- Veuillez placer le curseur entre 1= aucun effort et 7= énormément d'efforts
42. Lors de votre participation à l'évènement....
- a) Je me suis senti(e) reconnaissant(e) vis-à-vis des efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement.
- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.
- b) J'ai éprouvé de la gratitude vis-à-vis des efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement.
- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.
- c) J'ai trouvé que les efforts fournis par les organisateurs pour protéger l'environnement étaient très appréciables.
- Veuillez placer le curseur entre 1= pas du tout d'accord et 7= Tout à fait d'accord.
43. Selon vous, est-ce que l'évènement a amélioré l'image "écoresponsable" du ski ? *
- Oui, tout à fait
Oui, un peu
Non, pas vraiment
Non, pas du tout

Pour finir, qui êtes-vous ?

44. Quel est votre âge ?
- Moins de 15 ans
15 à 29 ans
30 à 44 ans
45 à 59 ans
60 à 74 ans
75 ans ou plus
45. Etes-vous :
- Une femme
Un homme
Non binaire
46. Etes-vous en situation de handicap ?
- Oui
Non
47. Quelle est votre activité professionnelle en dehors de l'évènement ?
- Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
Cadres et professions intellectuelles supérieures
Professions intermédiaires
Employés
Ouvriers
Retraités
Étudiants ou lycéens
Sans activité professionnelle

Annexe 6 : Questionnaire « population locale »

Cette annexe présente le questionnaire envoyé à la population locale pendant l'évènement et disponible après l'évènement sur les réseaux sociaux via Made in vote.

Lieu de résidence

1. Quel est votre lieu de résidence

Bozel
Les Allues
Brides-les-Bains
Champagny-en-Vanoise
Courchevel
Feissons-sur-Salins
Montagny
Planay
Pralognan-la-Vanoise
Moûtiers
Les Belleville
Hautecour
Notre-Dame-du-Pré
Saint-Marcel
Salins-Fontaine
Autre commune du département de la Savoie ; merci de préciser
Autre commune d'un autre département que la Savoie ; merci de préciser

Les Championnats du monde de ski alpin et vous

2. Etes-vous allé assister à des épreuves des Championnats du monde ?
Oui
Non
3. Si oui, combien d'épreuves avez-vous vu ?
Une épreuve
Deux épreuves
Entre 3 et 5
Plus de 5 épreuves
4. Si non, comptez-vous aller en voir ? (Pour les personnes interrogées sur place)
Oui
Non
5. Si oui, combien ?
Une épreuve
Deux épreuves
Entre 3 et 5
Plus de 5 épreuves
6. Allez-vous suivre les actualités concernant l'évènement dans les médias (télévision, internet, journaux, ...) ?
Non pas du tout
Non, pas vraiment
Oui, un peu
Oui, tout à fait

7. Avez-vous le sentiment d'avoir été associé à l'évènement dans sa phase de préparation ou dans sa phase de déroulement (campagnes de communication, avancée du projet, réunions de concertation, mobilisation pour certaines phases...)?

Non pas du tout
Non, pas vraiment
Oui, un peu
Oui, tout à fait

8. Si oui, de quelle façon ?

Réponse ouverte

9. [Si oui question 2 ou 3] Globalement, comment jugez-vous l'expérience vécue à l'occasion des Championnats du monde ?

Très satisfaisante
Satisfaisante
Insatisfaisante
Mauvaise

10. Selon vous l'accueil de cet évènement contribue-t-il à faire connaître le territoire et à en accroître la notoriété ?

- Au niveau régional :

Non, pas du tout
Plutôt non
Plutôt oui
Oui, tout à fait

Si non, pourquoi ?

Réponse ouverte

- Au niveau national

Non, pas du tout
Plutôt non
Plutôt oui
Oui, tout à fait

Si non, pourquoi ?

Réponse ouverte

- Au niveau international

Non, pas du tout
Plutôt non
Plutôt oui
Oui, tout à fait

Si non, pourquoi ?

Réponse ouverte

11. Permet-il de valoriser l'image du territoire ?

Non, pas du tout
Plutôt non
Plutôt oui
Oui, tout à fait

12. Si non, pourquoi ?

Réponse ouverte

13. Selon vous l'évènement génère-t-il / a-t-il généré des nuisances particulières ?

Non, pas du tout

Plutôt non

Plutôt oui

Oui, tout à fait

14. Si oui, lesquelles ? (3 réponses max – item réponses en mode aléatoire)

Bruit

Foule

Trafic routier

Hausse des tarifs

Pollution

Dégradations environnementales (pollution, destruction d'écosystèmes...)

Réduction de mon activité économique

Inaccessibilité de certains sites/zones réservés exclusivement à la compétition

Autre, merci de préciser

15. Pensez-vous que l'évènement aura un impact territorial :

Très négatif

Négatif

Nul

Positif

Très positif

16. Si oui, le(s)quel(s) ? (3réponses max par sous partie – item réponses en mode aléatoire)

- Impact négatif

Augmentation de la pollution (polluants atmosphériques, gaz à effet de serre...)

Atteinte à la biodiversité et aux espaces naturels

Augmentation des coûts sur place

Augmentation des visites sur le territoire

Renforcement de l'attractivité touristique

Autre, merci de préciser

- Impact positif

Augmentation des visites sur le territoire

Promotion et développement de la pratique du ski

Incitation à l'engagement et au bénévolat

Sensibilisation des habitants (et notamment des jeunes) aux enjeux d'éco-responsabilité

Animation du territoire

Notoriété renforcée du territoire

Développement de passerelles entre le sport et d'autres champs (handicap, emploi, éducation, santé...)

Renforcement de l'attractivité touristique

Création de richesses

Autre, merci de préciser

17. Avez-vous observé concrètement des actions conduites dans le cadre des Championnats du monde sur les thématiques suivantes :

- Environnement (tri, sensibilisation, stands d'informations, ...)

Oui, j'ai vu plusieurs actions

Oui j'ai vu une action

Non je n'ai pas vu d'action

Si oui pouvez-vous citer une action structurante ?

Réponse ouverte

- Social & inclusion (accès aux personnes porteuses de handicap, bénévoles, présence de centres de loisirs, ...)

Oui, j'ai vu plusieurs actions

Oui j'ai vu une action

Non je n'ai pas vu d'action

Si oui pouvez-vous citer une action structurante ?

Réponse ouverte

- Touristique (transports, animations, offre de restauration, ...)

Oui, j'ai vu plusieurs actions

Oui j'ai vu une action

Non je n'ai pas vu d'action

Si oui pouvez-vous citer une action structurante ?

Réponse ouverte

18. Avez-vous participé à une de ces actions ? (Plusieurs réponse possibles)

Oui, sur l'environnement

Oui, sur le social

Oui, sur le tourisme

Non

19. Pensez-vous que l'évènement a un effet accélérateur de moyen et long terme sur le développement du territoire ?

Non, pas du tout

Plutôt non

Plutôt oui

Oui, tout à fait

20. L'évènement augmente-t-il votre sentiment de fierté d'habiter ou de travailler sur le territoire ?

Non, pas du tout

Plutôt non

Plutôt oui

Oui, tout à fait

21. Souhaiteriez-vous voir à nouveau cet évènement se dérouler sur le territoire ou d'autres évènements de même ampleur ?

Non, pas du tout

Plutôt non

Plutôt oui

Oui, tout à fait

22. Comment évaluez-vous l'effort fourni par les organisateurs en matière de protection l'environnement pour cet événement ?
Echelle de Likert entre 1= aucun effort et 7= énormément d'efforts
23. Pratiquez-vous le ski ?
Oui
Non
24. Si oui, êtes-vous licencié à la fédération de ski ?
Oui
Non
25. [Si non question 23], l'événement vous donne-t-il envie de pratiquer le ski à l'avenir ?
Oui
Non
26. [Si non question 23 et à la suite de la question 25], l'événement vous donne-t-il envie d'acquérir une licence de ski ?], l'événement vous donne-t-il envie de pratiquer le ski à l'avenir ?
Oui
Non

Profil

27. Etes-vous :
Une femme
Un homme
Non binaire
28. Quel est votre âge ?
15-24 ans
25-34 ans
35-59 ans
60 ans et plus
29. Quelle est votre activité professionnelle ?
Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
Cadres et professions intellectuelles supérieures
Professions intermédiaires
Employés
Ouvriers
Retraités
Étudiants
Sans activité professionnelle

Annexe 7 : Acteurs interrogés lors des entretiens

ORGANISME	FONCTION
Comité d'organisation	Directrice
	Responsable RSE
	DAF
Région Auvergne Rhône Alpes	Vice-président délégué à l'agriculture et aux espaces valléens
	Chargé de mission sport
Département de la Savoie	Directeur général des services
	Chargé de mission relation à l'usager et aux politiques publiques
Mairie de Moutiers	Maire
Mairie de Courchevel	Maire
Mairie de Bozel	Maire
Fédération Française de Ski	Président
	Directeur Général
Agence Savoie Mont Blanc	Responsable – Service Observatoire & Etudes
S3V (domaine skiable CVL)	Président Directoire
	Directeur du domaine skiable
Méribel Alpina (domaine skiable MBL)	Directeur du domaine skiable
Mountain Wilderness	Administrateur bénévole
Water Family	Coordinatrice Rhône Alpes
Protect Our Winter	Directeur
Parc national de la Vanoise	Responsable du secteur de Pralognan
Etablissement scolaire local	Directrice d'école

Annexe 8 : Note sur les multiplicateurs pour la mesure de l'impact des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023

Il nous a été demandé de calculer l'impact économique des Championnats du monde de ski alpin Courchevel Méribel 2023 à un triple niveau territorial : national, régional et local. Dans le cadre du modèle keynésien reposant sur un choc exogène de demande, un tel choix territorial n'est pas neutre. Selon le territoire retenu, les flux financiers entrants et sortants ne sont pas de même ampleur, ce qui conditionne directement la valeur du multiplicateur.

Au niveau national, on retient uniquement l'injection des investisseurs étrangers pour l'impact organisation, et celle des visiteurs étrangers pour l'impact tourisme (spectateurs, compétiteurs, accompagnants, journalistes...). Toutes les dépenses en provenance des acteurs nationaux sont neutralisées du fait de l'effet substitution. Pour le calcul du multiplicateur, nous nous référons à notre étude d'impact de l'UEFA Euro 2016 qui fait partie des études référence mentionnées au cahier des charges. Nous avons confié à l'INSE le soin de calculer le multiplicateur à partir de simulations d'un choc exogène de dépenses à l'aide du modèle macroéconométrique MESANGE. Une valeur de convergence de **1,25** a été établie, ce qui est conforme aux valeurs couramment rencontrées dans la littérature scientifique internationale. Par exemple, pour la France, le département Analyse et Prévision de l'OFCE a trouvé des valeurs du multiplicateur comprises entre 1 et 1,3 à court terme (1 an), et entre 1,2 et 1,7 à long terme (10 ans). Néanmoins, il faut noter qu'il n'y a pas de consensus sur la valeur à accorder aux multiplicateurs de court terme. Cela est dû notamment au fait que les économistes ne sont pas d'accord sur les théories explicatives de la croissance : rôle crucial de la demande pour les économistes keynésiens / rôle de l'offre pour les économistes néoclassiques. Compte tenu des multiples difficultés relatives à la collecte des données nécessaires au calcul du multiplicateur et compte tenu des erreurs sur variables encourues, il ne nous apparaît pas nécessaire d'actualiser le calcul de l'UEFA Euro 2016 à partir du moment où la valeur retenue (1,25) est conforme aux normes internationales.

Au niveau régional, on retrouve les mêmes problèmes d'estimation des multiplicateurs qui ne font pas l'unanimité chez les économistes, d'autant plus qu'en France, il n'existe pas véritablement comptabilité régionale. Dans le prolongement des travaux du cabinet Utopies, nous retiendrons une valeur de **1,5** pour la région Auvergne Rhône Alpes dont les deux poumons économiques ont été dotés d'un pouvoir de multiplication de 1,57 pour Lyon et 1,41 pour Clermont Ferrand. Ce niveau qui peut apparaître élevé peut se justifier par deux éléments : d'une part, les dépenses d'organisation des championnats concernent essentiellement des biens et services moins sujets à fuites d'importations que les produits manufacturés (bars, hôtels, restaurants, sécurité) ; d'autre part, la région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région économique de France, présente un haut degré d'intégration qui réduit là encore les fuites hors territoire.

Au niveau local, nous reprenons notre analyse du calcul d'impact des clubs de Top 14 sur leurs territoires respectifs. Rappelons que nous avons élaboré une typologie des EPCI à l'aide d'une classification hiérarchique ascendante sur la base de leur pourcentage d'activités productives. Trois groupes de territoires présentant des caractéristiques voisines en ce qui concerne leurs activités non basiques ont été repérés. Pour chacun de ces groupes, nous avons calculé un multiplicateur de Wilson qui combine deux éléments : les comportements de dépenses des agents du secteur basique (dépenses d'organisation ou dépenses de tourisme) ; les caractéristiques de l'économie locale qui est plus ou bien intégrée et donc plus ou moins dépendante de l'extérieur. Pour le groupe n°1 qui correspond le mieux à notre cas, nous avons trouvé une propension à dépenser localement de la collectivité (m_2) de 0,66 et une propension à dépenser localement des agents basiques (m_1) de 0,12. Le multiplicateur de Wilson ($1 - m_2 / 1 - m_2 + m_1$) s'élève ainsi à **1,35**. Sa valeur inférieure à celle du multiplicateur régional s'explique par un moindre degré d'intégration des territoires locaux.

Annexe 9 : Evolutions des aléas climatiques étudiés

- CF support des ateliers

Annexe 10 : Contributions des groupes de travail

Capacité d'action du Comité d'Organisation semble limitée.

ANNEXE 10.1 : SENSIBILITE DES ELEMENTS ESSENTIELS

SENSIBILITE	Piste de compétition	Athlètes	Spectateurs et téléspectateurs
	Très faible		
Faible			
Moyenne			
Forte			
Très forte			

Figure 7 : Matrice de sensibilité des championnats du monde de ski Courchevel Méribel 2023

ANNEXE 10.2 : ADAPTABILITE DES ELEMENTS ESSENTIELS

ADAPTABILITE	Piste de compétition	Athlètes	Spectateurs et téléspectateurs
1- Mesure existante / relativement facile			
2- Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable			
3- Possible à moyen termes / ou relativement couteuse			X
4- Difficile / longue à mettre en place / couteuse		X	
5- Modification structurelle	X		
POINTS DURS			

ANNEXE 10.3 : LA PISTE DE COMPETITION

Tableau de sensibilité

SENSIBILITE	A L E A S					
		Diminution de l'enneigement naturel	Hausse des températures moyennes	Fortes pluies	Diminution des ressources en eau disponibles	Variabilité météorologique
Très faible						
Faible		Préparation de la piste				Préparation de la piste
Moyenne						
Forte			Qualité de la neige	Qualité de la neige	Production de neige de culture	
				Préparation de la piste		
				Production de neige de culture		
Très forte		Production de neige de culture				

SENSIBILITE	CONSEQUENCES INDIRECTES				
		Modification des réglementations / autorisations	Diminution des ressources en énergie fossiles disponibles (hausse des prix / mesures d'atténuations du dérèglement climatique)	Mesures de sobriété énergétique	Hausse du coût de l'énergie (hors énergie fossile)
Très faible					
Faible			Préparation de la piste		Production de neige de culture
Moyenne				Production de neige de culture	Préparation de la piste
Forte				Préparation de la piste	
		Création de la piste			
Très forte		Production de neige de culture	Création de la piste		

ADAPTABILITE

Création de la piste

Préparation de la piste

Production de neige de culture

Qualité de la neige

1. Mesure existante / relativement facile
2. Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable
3. Possible à moyen termes / ou relativement coûteuse
4. Difficile / longue à mettre en place / coûteuse
5. Modification structurelle
POINTS DURS

		Utilisation des enneigeurs et des engins de dommages actuels		
		Utilisation de machines à hydrogène	Augmentation des capacités de production (enneigeurs)	
Utiliser un nombre défini de pistes déjà existantes, ne nécessitant pas de modifications topographiques	Forces plives : utilisation des enneigeurs pour produire la quantité nécessaire (la faisabilité est fonction du temps disponible et des conditions de production)	Révision du calendrier (FIS)	Révision du calendrier (FIS)	Révision du calendrier (FIS)
		Sécuriser une quantité d'eau donnée pour la compétition	Utiliser une piste plus haut en altitude	
Modification du CDC (FIS) : Exigences topographiques	Modification du CDC (FIS) : Adapter le cahier des charges FIS pour être sûr de la neige naturelle	Modification du CDC (FIS) : Épaisseur minimale de neige de culture	Modification du CDC (FIS) : Exigences topographiques	Modification du CDC (FIS) : Longueur du parcours
	! diminution de la ressource en énergie disponible	! augmentation des t° moyennes (échelle > 10 ans)	! Réglementation accès à l'eau	

ANNEXE 10.4 : LES ATHLETES

Tableau de sensibilité

SENSIBILITE	A L E A S					
		Diminution de l'enneigement naturel	Hausse des températures moyennes	Fortes pluies	Diminution des ressources en eau disponibles	Variabilité météorologique
Très faible						
Faible						Intégrité physique de l'athlète
Moyenne		Qualité des conditions d'accueil de l'athlète	Qualité des conditions d'accueil de l'athlète			
Forte		Intégrité morale de l'athlète	Intégrité physique & morale de l'athlète	Intégrité physique de l'athlète	Intégrité morale de l'athlète	
Très forte						

SENSIBILITE	CONSEQUENCES INDIRECTES				
		Modification des réglementations / autorisations	Diminution des ressources en énergie fossiles disponibles (hausse des prix / mesures d'atténuations du dérèglement climatique)	Mesures de sobriété énergétique	Hausse du coût de l'énergie (hors énergie fossile)
Très faible					
Faible					Intégrité morale de l'athlète
Moyenne				Intégrité morale de l'athlète	
Forte					
Très forte		Intégrité morale de l'athlète			

Mesure d'adaptations identifiées

ADAPTABILITE	Intégrité physique de l'athlète	Intégrité morale de l'athlète
1- Mesure existante / relativement facile		
2- Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable		Mettre en place un accompagnement des athlètes pour lutter contre l'éco-anxiété Mettre en place des formations, accompagnement et média training sur le sujet à destination des athlètes Multiplier les dynamiques collectives sur le sujet
3- Possible à moyen termes / ou relativement couteuse	Organiser davantage de compétitions / de championnats parallèles pour réduire le nombre de concurrents sur chaque épreuve	
4- Difficile / longue à mettre en place / couteuse	Organiser des épreuves nocturnes	Créer un conseil des athlètes, avec un pouvoir de décision sur les CdC / calendriers / lieux
5- Modification structurelle	Modification des métriques (FIS) : pondération en fonction de la qualité de la piste	Construire un pool de pistes mondiales adaptées au CC
	Modification du CdC (FIS) : ajouter un système de joker non discriminant	
POINTS DURS		

ANNEXE 10.5 : LES SPECTATEURS & TELESPECTATEURS

Tableau de sensibilité

SENSIBILITE	A L E A S					
		Diminution de l'enneigement naturel	Hausse des températures moyennes	Fortes pluies	Diminution des ressources en eau disponibles	Variabilité météorologique
Très faible						
Faible						Retransmission TV
Moyenne						
Forte			Attractivité/acceptabilité	Attractivité/acceptabilité		
Très forte		Attractivité/acceptabilité			Attractivité/acceptabilité	

SENSIBILITE	CONSEQUENCES INDIRECTES				
		Modification des réglementations / autorisations	Diminution des ressources en énergie fossiles disponibles (hausse des prix / mesures d'atténuations du dérèglement climatique)	Mesures de sobriété énergétique	Hausse du coût de l'énergie (hors énergie fossile)
Très faible					
Faible					Retransmission TV
Moyenne		Retransmission TV	Retransmission TV		Attractivité/acceptabilité
Forte			Attractivité/acceptabilité	Attractivité/acceptabilité	
Très forte		Attractivité/acceptabilité		Retransmission TV	

Mesure d'adaptations identifiées

ADAPTABILITE	Retransmission TV	Acceptabilité / Attractivité
1- Mesure existante / relativement facile	Non traité	
2- Planifiée ou possible à courts termes / relativement faisable		
3- Possible à moyen termes / ou relativement couteuse		Redonner plus d'importance au territoire d'accueil
4- Difficile / longue à mettre en place / couteuse		Organiser des évènements sportifs plus souples en termes d'aménagements et de préparation
5- Modification structurelle		Accompagnement des médias pour diversifier la couverture d'évènements sportif
POINTS DURS		Accompagnement de la FIS sur l'adaptations des formats d'évènements et compétitions

BIBLIOGRAPHIES

Volet économique :

- *Bilan démarche RSE*, Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023, avril 2023
- *Étude sur l'impact économique de l'Euro 2016*, CDES, Keneo, 2017
- *Étude sur l'impact économique, médiatique, environnementale et social de la Ryder Cup 2018*, CDES, MKTG, KANTAR, Enea 2019
- *Etude sur l'impact environnemental et socio-économique de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019*, Utopies, 2020.
- *La mesure de l'impact économique d'un événement touristique*, Eric MAURENCE, 2010 (réédition 2014)
- Alice Mainguené, Gilles Valaison : Saison touristique d'hiver 2023. *Insee Focus*, n°298 [article du 28/04/2023]. Disponible sur : [Saison touristique d'hiver 2023 - Insee Focus - 298](#)

Volet environnemental :

- *Bilan démarche RSE*, Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023, avril 2023
- *Bilan carbone Finale 2022*, The Shift, 2022
- *Bilan carbone ex-ante Coupes Du Monde 2023*, The Shift, 2022
- *Bilan carbone es-post Coupes Du Monde 2023*, The Shift, 2023
- *Compte-rendu du Copil n° 9 – Observatoire de l'Environnement - S3V*, Mdp Consulting, 2021
- *Etude d'impact : Annexe 5 - Note complémentaire pour le projet de la retenue de la Loze*, Mdp Consulting, 2019
- *Evaluation charte des 15 engagements*, Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023, Juin 2023
- *Liste des opérations réalisées sur le Domaine Skiable pour les Championnats du Monde 2023 - Extrait réunion info*, S3V, Juin 2020
- *Niveau de réalisation des objectifs* - Comité d'Organisation Courchevel Méribel 2023, Avril 2023
- *OCARA- Référentiel d'analyse de la résilience climatique des entreprises – Guide méthodologique*, Carbone 4, 2021 (dernière mise à jour 2023)
- *Présentation Copil n° 9 – Observatoire de l'Environnement - S3V*, Mdp Consulting, 2021

Volet social :

- Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., & Parmantier, C. (2019). L'impact social des grands événements sportifs : des enjeux définitionnels à une proposition de périmètre. Dans D. Charrier & J. Jourdan (coords.). *L'impact social des grands événements sportifs internationaux : processus, effets et enjeux. L'exemple de l'Euro 2016*. Dardilly, France : Éditions de Bionnay.

PRESENTATION GROUPEMENT



Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a structuré ses activités autour de trois grands pôles :

- Le conseil sur le plan socio-économique et juridique (à travers le cabinet d'avocat CDES Conseil)
- La formation en droit, économie et gestion du sport. Nous proposons aujourd'hui 5 formations diplômantes en partenariat avec l'Université de Limoges, ainsi que des formations ponctuelles
- Les publications avec une revue mensuelle (JuriSport) et des ouvrages ou contributions plus ponctuelles

Par ses activités, le CDES est aujourd'hui considéré comme une véritable référence dans le secteur Sport.

SPARTNER

Spartner, société française, accompagne depuis sa création en 2000 les acteurs du monde du sport dans le management de leurs projets de déplacements et d'événements, en France et à l'international.

Initialement spécialiste de l'organisation du déplacement, notre parcours nous a permis de côtoyer tous types d'acteurs et d'événements, et ainsi d'acquérir une vision globale des enjeux de l'événementiel sportif.

Nous travaillons désormais auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les événements sportifs pour créer un environnement optimal à la performance de tous. Nous garantissons l'excellence opérationnelle et une situation budgétaire saine et soutenable. Nous les aidons à instaurer une gestion budgétaire rigoureuse et efficace, grâce à des méthodes et un savoir-faire éprouvés.



Pluricité a été créée en 2004. Expert en évaluation, mesure d'impact social et policy design, Pluricité accompagne les acteurs publics et associatifs pour les aider à concevoir, mettre en œuvre, piloter et évaluer leurs stratégies, programmes, expérimentations et projets.

Aujourd'hui, Pluricité dispose d'une des principales équipes d'évaluation senior en France. Ses fondateurs et consultants ont plus de 20 ans d'expérience locale, nationale et internationale, et s'appuient sur des compétences spécialisées : en matière d'études quantitatives, d'études qualitatives, d'analyses de systèmes complexes, de cartographie d'impact, de concertation et de prospective.

Au fil des années, nous avons cumulé plus de 1 000 références en évaluation dans des domaines très variés, comme par exemple le développement local, l'emploi-formation, le développement économique, la cohésion sociale, les politiques éducatives, les questions d'emploi-formation, l'aide au développement, le sport...



Fondé par Mael Besson, expert des sujets de transition écologique du sport, SPORT 1.5 accompagne les acteurs du sport dans leurs travaux et stratégie sur les sujets d'atténuation des impacts environnementaux, d'adaptation aux conséquences du changement climatique et de contribution à la transition écologique de la société. Pour cela plusieurs métiers et expertises sont développés : Pilotage d'évaluation environnementale et sociale, Analyse de la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique, Elaboration et évaluation de stratégie RSE et de politiques publics, Construction d'outil de transformation sectoriel, Accompagnement aux changements structurels ou métiers, Mise en place de programme et campagne de sensibilisation et de formation etc.

Etude réalisée par :

